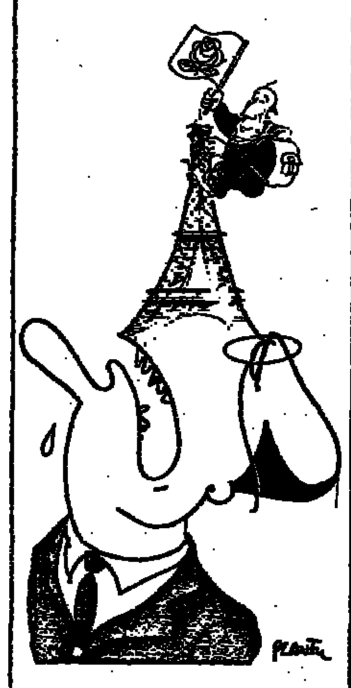
DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12691 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – DIMANCHE 17-LUNDI 18 NOVEMBRE 1985

La tour Eiffel «volée» à M. Chirac



La célèbre tour n'est plus, ce vendredi 15 novembre, la propriété exclusive de Paris. Le pouvoir s'est donné le droit d'y installer des antennes pour les télévisions privées.

(Lire nos informations page 10.)

Les raideurs de la flexibilité

Face au conservatisme de certains syndicats, M. Fabius devra montrer que, en aménageant le temps de travail, il ne fait pas le jeu de la droite

M. Laurent Fabius ayant finalement donné son aval, l'avant-projet de loi de M. Michel Delebarre, ministre du travail, sur l'aménagement du temps de travail (*le Monde* du 9 novembre) sera examiné par le conseil des ministres du 20 novembre. Le texte devait être adressé au Conseil d'Etat – amputé de son quatrième et dernier article sur le travail du samedi et du dimanche – et les partenaires sociaux consultés officiellement par M. Delebarre lundi 18 novembre.

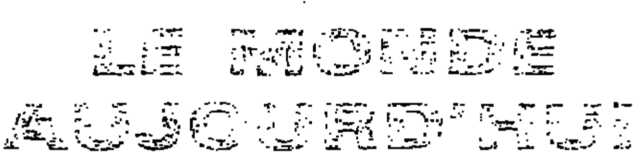
Onze mois après l'échec des négociations, la flexibilité de l'emploi vient de resurgir d'une manière détournée et relativement inattendue. Ce ne sont pas les partenaires sociaux qui ont relancé le processus – ce qui fait dire à M. Marchelli qu'il est *« anormal qu'un ministre se trouve dans l'obligation de mouliner à notre place »* – mais M. Michel Delebarre avec l'appui, inespéré en l'absence de consensus syndical, de M. Fabius. Le protocole, rejeté en décembre 1984, sur *« la durée et l'aménagement du temps de travail »* prévoyait des négociations de branche sur le calcul annuel de la durée du travail, la modulation des horaires, la majoration pour heures supplémentaires, le repos compensateur et le *« lissage des rémunérations »*.

Ce sont autant de thèmes que l'on retrouve dans l'avant-projet de M. Delebarre, devenu celui du gouvernement tout entier, avec un paradoxe saisissant : on va *« flexibiliser »* les horaires parce qu'on veut légaliser ce qui commence à se faire dans les entreprises. L'échec de la négociation nationale de décembre 1984 avait, en effet, amené les entreprises à *« déroger »* de plus en plus – le mouvement restant toutefois encore limité – en utilisant les minces possibilités de dérogation contenues dans l'ordonnance du 16 janvier 1982 sur les trente-neuf heures et la cinquième semaine de congés payés.

C'est pour réguler un tel mouvement que M. Delebarre a conçu son texte. Sa philosophie est simple : on pourra déroger au code du travail, sur la modulation des horaires et la majoration pour heures supplémentaires, dans un cadre défini, à la condition expresse de négocier et de conclure un accord dans une branche professionnelle.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 13.)



Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Les catholiques vingt ans après Vatican II

Il y a vingt ans, le pape Jean XXIII donne à l'Église catholique avec Vatican II les chances d'une relance spirituelle et œcuménique. En réunissant du 24 novembre au 8 décembre deux cents évêques à Rome, Jean-Paul II veut-il seulement tirer les leçons de deux décennies de réformes ou faire de ce synode un nouveau concile ?

Mme Thatcher défie les unionistes d'Ulster

L'accord entre Londres et Dublin sur l'Irlande du Nord provoque la colère des protestants loyalistes.

PAGE 3

Le sommet de Genève : la longue marche de Ronald Reagan

Le président américain et le secrétaire général du PC soviétique se rencontrent les 19 et 20 novembre en Suisse : première prise de contact au plus haut niveau depuis 1979.

PAGES 4, 5 ET 16

Le banquier suisse pro-nazi capitule

M. François Genoud s'est désisté des plaintes qu'il avait déposées contre quatre journaux.

PAGE 9

La campagne de François Léotard : entre « Albert » et Dupont-la-Joie

Le secrétaire général du Parti républicain se lance à la conquête des suffrages avec l'aide d'un ordinateur.

PAGE 16

L'ÉRUPTION VOLCANIQUE EN COLOMBIE

Les naufragés de la boue

Les secours continuent d'affluer, samedi 16 novembre, dans la ville colombienne d'Armero, après l'éruption du volcan Nevado del Ruiz, provoquant jeudi la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Un immense cimetière. La ville d'Armero engloutie par une mer de boue n'aura pas d'autre devenir. La gangue qui recouvre les dizaines de milliers de corps sera leur sépulture. Armero, Chinchina, Mariquita, Guayabal, ces noms de villes et de villages, nichés dans une haute vallée andine, sont devenus depuis trois jours le symbole tragique de la plus grande catastrophe jamais survenue en Colombie.

La brutalité des chiffres en donne l'ampleur : 21 559 personnes sont mortes ou portées disparues, près de 20 000 sont sinistrées, selon un premier recensement du gouvernement dont fait état la station de radio colombienne RCN. La lutte pour sauver les survivants continue, mais ils ne seront vraisemblablement pas plus de 2 000 à échapper à la mortelle coulée. Les équipes de secours ayant acquis la conviction qu'il sera *« humainement impossible »* de déterrer la totalité des victimes, les autorités colombiennes envisagent de transformer la région d'Armero en ossuaire.

« Tout ce que j'ai pu voir, quand j'ai survolé les régions touchées, avec le président Betancur, c'est une mer de boue », a déclaré le ministre de la santé, M. Rafael de Subiria. Le président colombien, qui a passé toute la nuit de jeudi à vendredi sur place, a pris la direction des opérations de secours. Des opérations qui connaissent de grandes difficultés, car les moyens font encore cruellement défaut, notamment les hélicoptères, qui demeurent le seul moyen d'accès et d'évacuation. La crainte d'épidémie a d'autre part conduit les secouristes à vacciner les rescapés avant même leur évacuation. Le manque d'eau potable – les fleuves et certaines nappes ayant apparemment été contaminés par l'éruption volcanique – rend la situation sanitaire encore plus précaire.

Le risque de nouvelles coulées de boue complique aussi la tâche des sauveteurs. Ainsi plusieurs centaines de paysans ont été évacués près d'Armero, le long d'une rivière dont les eaux ont été coupées par un bloc de glace libéré lors de l'éruption. *« La rivière est à sec, mais lorsque le barrage cédera, ce sera un désastre »*, a expliqué l'un des habitants. Des milliers d'autres Colombiens ont ainsi fui leurs villages proches du volcan dans la journée de vendredi.

Le principal problème que doivent affronter maintenant les autorités colombiennes est la survie des sinistrés dans une région ou 20 000 hectares au moins de cultures et de pâturages ont été affectés et ou près de 15 000 bovins ont disparu. Selon des évaluations du secteur privé, les dommages aux cultures, aux pâturages et au bétail s'élèveraient à quelque 200 millions de dollars.

L'importante mobilisation de l'aide internationale devrait permettre de mener à bien cette première priorité au moment où certains rescapés n'hésitent pas à mettre en cause l'imprévoyance du gouvernement et des autorités locales. *« Quand nous avons entendu la première éruption, nous sommes sortis et nous sommes allés chez les pompiers qui nous ont dit que ne ce n'était rien et qu'ils n'allaient pas déclencher la sirène d'alarme de peur d'effrayer les gens »*, a déclaré un rescapé. Un autre a ajouté : *« Nous écoutions la radio en attendant l'alerte, mais ils ont continué à passer de la musique. »*

Dans ce cauchemar que rien n'arrête, les survivants des villages sinistrés cherchent ainsi l'explication du désastre qui leur a fait tout perdre.

L'appel à la solidarité lancé par le président Betancur a été largement entendu. De tous côtés une aide en vivres et en matériel s'achemine vers la capitale colombienne. *L'Assemblée générale de l'ONU a* demandé vendredi au secrétaire général, M. Perez de Cuellar, de *« mobiliser les ressources »* et de *« coordonner l'aide internationale »*. Le commisaire au budget de la CEE, M. Christophersen, a indiqué qu'une aide considérable et rapide serait envoyée à Bogota.

En France, le secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels, M. Haroun Tazieff, a été envoyé sur place. Mme Danielle Mitterrand, qui avait accompagné le chef de l'Etat lors de son voyage officiel en Colombie le mois dernier, partira dimanche pour Bogota dans un avion chargé de 11 tonnes d'aide d'urgence.

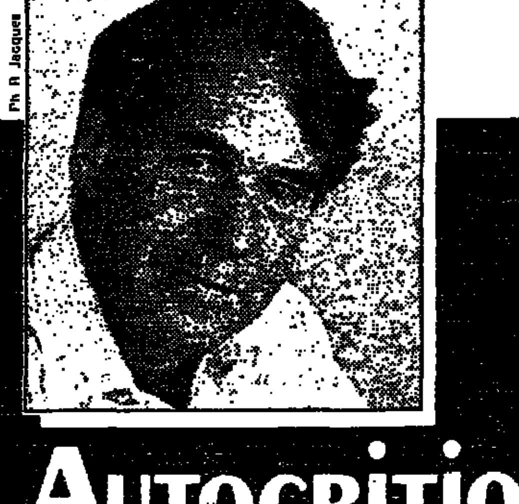
En Amérique latine, deux avions gros porteurs sont partis du Pérou avec 20 tonnes de vivres, de vêtements et d'équipements chirurgicaux. Des équipes de secours vénézuéliennes se sont dirigées vers Bogota, le Chili a aussi manifesté sa solidarité en envoyant des tentes et des couvertures.

Le gouvernement des Etats-Unis a envoyé douze gros hélicoptères des forces américaines stationnées à Panama, qui s'ajouteront aux appareils britanniques stationnés à Belize. Deux hélicoptères militaires seront aussi fournis par la France, leur rôle étant vital dans l'acheminement des secours.

Les sociétés de Croix-Rouge ont, elles, fourni environ 700 000 dollars d'aide. Des équipes médicales d'Espagne, de RFA, de Suisse, vont rejoindre Armero dans les prochaines heures.

D. H.-G.

(Lire nos informations page 3.)



LE DÉBAT SUR L'IMMIGRATION

Les convictions de M. Barre

M. Raymond Barre est le premier des trois principaux dirigeants de l'opposition qui répond à l'appel des responsables religieux et maçonniques. *« Je ne me prêterai pas à une exploitation électorale du thème de l'immigration »*, a déclaré l'ancien premier ministre, le vendredi 15 novembre à Lyon. Dans le droit fil de propos qu'il avait tenus dans le passé, M. Barre a condamné les comportements démagogiques face aux réactions de rejet des étrangers. Il a réaffirmé que les immigrés venus travailler en France *« parce que nous avions besoin d'eux »* doivent être traités avec *« le respect qui s'impose à toutes les personnes humaines »*.

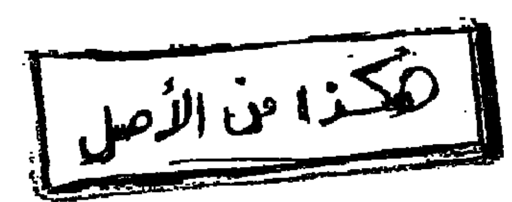
Le député de Lyon a fermement dénoncé ceux qui encouragent les réactions racistes. Sans qu'il ait nommé le Front national, M. Barre visait de toute évidence l'entreprise de M. Le Pen. Cela fait déjà un certain temps que l'ancien premier ministre, après avoir paru adopter une attitude bénigne envers de l'extrême droite – il ne fallait pas rebuter les électeurs de l'opposition séduits par l'autoritarisme et le populisme lepéniens, – recommande de *« faire attention »* au phénomène que représente le Front national et aux dangers dont il est porteur.

M. Barre semble estimer aujourd'hui que cette vigilance n'est pas suffisamment partagée dans l'opposition. On sait les problèmes d'alliance délicats que l'extrême droite risque de poser à l'UDF, dans certaines régions. M. Barre n'y a pas fait allusion.

Il a clairement mis en cause, en revanche, le RPR. Non que celui-ci envisage de s'associer au Front national – tant M. Jacques Chirac que M. Jacques Toubon ont clairement récusé cette hypothèse, – mais le discours du maire de Paris, par exemple, face à M. Laurent Fabius le 27 octobre était marqué par l'amalgame entre insécurité et immigration. Le RPR reprend aussi certains thèmes de l'extrême droite sur les prestations sociales, qui devraient être selon lui versées de façon différenciée aux nationaux et aux immigrés. Ce faisant, il s'engage dans une logique de la ségrégation, que dénonce M. Barre.

En montrant du doigt ceux qui utilisent le rejet des immigrés comme un argument électoral, M. Barre a tenu un langage identique à celui de M. Jack Lang, qui s'exprimait le même jour sur FR3. Cette utilisation nouvelle du thème de l'immigration – dénoncer ceux qui s'en servent – peut faire sourire. Elle a néanmoins, dans la bouche de M. Barre, un aspect fortement rassurant : le député de Lyon considère à l'évidence que la condamnation effective du racisme fait obligatoirement partie du consensus sur lequel doit s'appuyer un candidat à la présidence de la République en France.

(Lire nos informations page 8.)





Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 17 novembre. – *Pékin :* visite du premier ministre du Pakistan.

Lundi 18 novembre. – *Gênes :* ouverture du procès des pirates de l'*Achille-Lauro.*
Londres : sommet franco-britannique.

Mardi 19 novembre. – *Genève :* rencontre Reagan-Gorbatchev (se poursuit le 20).

Mercredi 20 novembre. – *Paris :* visite de l'émir du Qatar.
Manille : verdict du procès des assassins de Benigno Aquino.

SPORTS

Dimanche 17 novembre. – *Rugby :* championnat de France (huitième journée).

Lundi 18 novembre. – *Cyclisme :* arrivée des Six jours de Paris.

Mardi 19 novembre. – *Football :* championnat de France (vingtième journée).

Mercredi 20 novembre. – *Jeu à XIII :* sélection française contre Nouvelle-Zélande à Paris.

Vendredi 22 novembre. – *Football :* championnat de France (vingt et unième journée).

Samedi 23 novembre. – *Jeu à XIII :* France-Nouvelle-Zélande à Marseille (test match).

IL Y A DIX ANS

La mort cruelle de Franco et l'euthanasie du régime...

« Que fera le Caudillo à la mort de Dieu le père ? » Telle était l'une des innombrables petites histoires qui permettaient aux Espagnols de s'évader par l'esprit de l'interminable oppression franquiste. Pourtant et quand bien même les opposants eux-mêmes n'osaient plus y croire, le général Franco s'éteint le 20 novembre 1975, au terme d'une vie de quatre-vingt-deux ans et d'un « règne » de près de quatre décennies ; au terme, surtout, d'une longue agonie qui prenait presque figure d'expiation.

La plaisanterie, qui reflète l'ambivalence du sentiment des Espagnols vis-à-vis de leur dictateur, s'explique largement par toutes les fausses prédictions émises depuis la chute des puissances de l'Axe sur sa longévité physique ou politique. Dès 1945, les augures, prenant leurs désirs pour des réalités, croient le régime sur le point de s'effrondrer et estiment que son chef pourrait connaître à brève échéance un sort analogue à ceux de Hitler ou de Mussolini. Vingt ans plus tard, bien que le poids de l'âge fasse de plus en plus trembler Franco, sa stature politique ne vacille pas pour autant.

A l'inverse, le vieillissement très perceptible du dictateur ne fait qu'alimenter une peur grandissante d'un changement qu'on sait inévitable mais qu'une grande partie de l'opinion voudrait voir différer le plus longtemps possible. Peu à peu, la voix fluette et devenue par surcroît chevrotante du vieillard encore tout-puissant se transforme en garantie de ce que les affres d'une nouvelle guerre civile demeurent toujours épargnées à l'Espagne. Il importe peu que le chef de l'Etat sommeille pendant les conseils des ministres, ou qu'il délègue à partir de 1973 l'exercice courant du pouvoir à l'amiral Carrero Blanco. Ce qui compte bien plus est que sa survie assure dans le même temps celle du régime qu'il incarne.

L'otage du « bunker »

C'est pourquoi la santé de Franco constitue un secret d'Etat. Pourquoi aussi il est si mal soigné lorsque ses malaises cardiaques viennent à se multiplier. En fait, le dictateur ne s'appartient plus à lui-même, et c'est à peine s'il appartient davantage aux Espagnols. Il devient la chose de son entourage immédiat, des notables du « bunker » symbolique qui se l'approprient et qui, plutôt que de le voir traiter aux yeux du monde dans un hôpital, préfèrent le faire soigner dans la discrète mais modeste infirmerie de sa garde personnelle. Pourtant, l'assassinat, le 20 novembre 1973, de l'amiral Carrero Blanco porte un coup irrémédiable au général Franco. Coup qui n'est plus seulement moral mais aussi physiologique, au point que la nouvelle de la thrombophlébite dont il est victime en juillet 1974 doit nécessairement percer les murs de l'infirmerie du palais du Pardo.

Le 19 juillet 1974, le Caudillo ne se trouve plus en mesure d'assumer la responsabilité du pouvoir et il lui faut la transmettre à son héritier présomptif désigné depuis le 22 juillet 1969 : le prince Juan Carlos. Bien que le futur roi n'assure alors que l'intérim du chef de l'Etat, chacun s'attend que ce pouvoir provisoire devienne définitif d'une manière ou d'une autre. Mais l'hypothèse se trouve démentie au bout de six semaines. Le Caudillo « ressuscite » pour reprendre ses fonctions le 2 septembre 1974, au moment où le Portugal ne sort de sa propre dictature que pour connaître les soubresauts révolutionnaires des mois qui font suite à la « révolution des œillets »...

Pourtant, cette sorte de miracle ne pouvait être définitive. Le délabrement physique de Franco s'aggrave, jusqu'au vendredi 17 octobre 1975 où il tient à présider son dernier conseil des ministres contre l'avis de ses médecins et où il ne peut plus dissimuler aux participants son état critique. L'angine de poitrine et l'insuffisance coronarienne sont à la veille de déboucher sur l'infarctus. Le 20 octobre, les ministres sont prévenus du transport du chef de l'Etat dans un service de réanimation. Le 21, la chaîne de télévision américaine ABC interrompt son programme pour annoncer aventurément son décès, au moment même où Franco dispose de quelques heures de lucidité pour un ultime entretien avec le président du gouvernement. C'est justement afin de couper court à des informations aussi... prématurées que le président Arias Navarro converse avec le moribond, afin de le convaincre de l'urgence d'un communiqué qui fasse officiellement état de la gravité de sa maladie.

Une torture hallucinante

Publié en définitive dans la soirée du 23 octobre, ce premier communiqué suscite la panique dans les milieux du régime et dans l'administration qu'il paralyse immédiatement. En revanche, il ne semble pas troubler l'existence quotidienne de la population, dont le calme apparent est assurément celui de l'inquiétude. Seule une petite foule silencieuse de fidèles veille à la grille du palais du Pardo, comme si elle appréhendait la mise en berne du drapeau qui y flotte.

En réalité, Franco est déjà à la veille de sa « première mort », provoquée par un infarctus compliqué de gangrène qui lui aurait été fatal s'il n'avait été soumis le 25 octobre à une intubation de survie qui requiert normalement l'inconscience du patient. C'est là que commence la torture hallucinante de l'agonie, dans l'appartement d'un hôpital de la Sécurité sociale espagnole appelé Résidence de la paix.

Le choix thérapeutique est entre le décès presque immédiat dans l'assoupissement mortel et la survie pour quelques jours ou quelques semaines dans la souffrance intolérable coupée seulement par les calmants mineurs. Le second terme est retenu par le docteur Villaverde, cardiologue mais surtout gendre un peu méprisé du général Franco.

Il faut subir trois opérations chirurgicales dépourvues de sens entre le 3 et le 14 novembre, la dernière étant imposée en dépit des objurgations de l'épouse et de la fille du mort-vivant dont le poids est tombé à trente-cinq kilos.

« Régner après la mort ? »

Juan Goytisolo fournit l'explication, au demeurant assez évidente, de ces tourments infligés à un agonisant. Pour les derniers carrés franquistes qui n'existent que par Franco, il faut que le dictateur vive pour garantir leur propre survie, à tout le moins qu'il puisse « régner après la mort » (1). D'où non seulement l'embaumement du cadavre et son transport grandiose au mémorial national du Valle de los Caïdos le 23 novembre, mais aussi le temps de quelques semaines à dérober auparavant au destin en vue de préparatifs de sauvegarde politique qui se révéleront dérisoires.

Pour des raisons qui ne relèvent pas uniquement de l'état de santé de celui qui l'incarne, le régime franquiste est, pour la première et seule fois, vraiment aux abois au cours des dix-huit mois qui précèdent la disparition du général Franco. Celui-ci a, en effet, accepté de n'être plus entouré que de revenants d'une extrême droite phalangiste sans projet, ou de pseudo-personnalités indépendantes. Autant dire qu'il se retrouve seul en compagnie de l'amiral Carrero Blanco. Assassiné, l'homme qui maîtrisait tous les rouages de l'Etat franquiste, est irremplaçable, ainsi que son successeur Carlos Arias Navarro le démontre à l'évidence.

Plus rien de sérieux ne peut désormais être fait à partir de ce moment pour garantir la continuité franquiste de la monarchie à venir. Dans ce contexte, chacun sent que la recrudescence de la répression qui débouche le 27 septembre 1975 sur l'exécution de trois activistes de l'ETA et du FRAP, condamnés lors du second procès de Burgos, ne représente que la crispation de la faiblesse et l'aveu de l'impuissance devant le futur immédiat.

En définitive, l'armée est le seul secteur de l'appareil de l'Etat à tenir toujours. Et elle seule se trouve en mesure d'agir de façon efficace pour garantir le déroulement du mécanisme de succession prévu pour les lendemains de la mort de Franco. Or si les militaires déclenchent effectivement, le 21 octobre 1975, l'opération « Lucero », conçue de longue date en tant qu'accompagnement de la phase successorale, ils n'utilisent pas cet état de siège déguisé pour aider la coterie ultra.



ROUIL

C'est fort de cet appui que le prince assume pour la seconde fois l'intérim du chef de l'Etat à partir du 30 octobre. Bien qu'il ne soit jamais sorti ouvertement de sa réserve politique et qu'il ait dû se compromettre jusqu'à la fin avec le général Franco, celui que les phalangistes appellent par dérision *el nino* – l'enfant – a de quoi inquiéter les partisans de l'immobilisme. Les personnes informées savent que son secrétaire particulier, le diplomate José Joaquin Puig de la Bellacasa, lui ménage depuis plusieurs années des entretiens avec des représentants de l'opposition illégale socialiste, catalane ou basque, ou encore avec des acteurs modérés de la démocratisation portugaise.

D'entrée de jeu, le futur roi s'installe au pouvoir non plus à l'initiative du général Franco mais de son propre chef. A peine plus d'une heure après la diffusion du communiqué médical du 30 octobre qui souligne l'incapacité physique de Franco, Juan Carlos convoque sans commentaire *le* conseil des ministres fixé au lendemain dans sa propre résidence du palais de la Zarzuela. Et, comme pour signifier la plénitude de ses prérogatives, il y convie le chef de l'état-major de l'armée – le général Fernandez Vallespin – qui n'a pas qualité pour y participer. D'un côté, le nouveau chef de l'Etat peut démontrer à la coterie franquiste qu'il doit son mandat à la sollicitation du plus officiel de ses représentants : le chef du gouvernement, le président Arias Navarro. Mais, de l'autre côté, il fait ostensiblement acte d'indépendance pour l'avenir...

Ce geste souverain s'adresse d'abord à l'armée, à laquelle le prince continue de réserver tous ses soins au cours des semaines suivantes. Le 2 novembre, Juan Carlos s'envole sans crier gare pour le Sahara espagnol, où il harangue les troupes d'élite rassemblées en prévision de la Marche verte annoncée par le roi du Maroc. Le 13, il fait fi de la démission « irrévocable » – et rapportée – du président du gouvernement, qui s'insurge contre la convocation des principaux chefs militaires à propos de la situation au Sahara. Le lendemain, enfin, le prince libère les généraux du guêpier saharien en forçant les « accords de Madrid », par lesquels les anciennes possessions du Rio de Oro doivent être cédées au Maroc après évacuation des forces espagnoles en place. Cette décision brutale et discutée répond au vœu de la France et du président Giscard d'Estaing. Elle représente en même temps un cadeau très opportun aux forces armées espagnoles peu soucieuses de s'enferrer dans un conflit colonial anachronique.

« Toutes les libertés »

Un fois Franco décédé, le roi d'Espagne acquiert de la sorte toute latitude pour commencer à se dévoiler dans le discours d'intronisation qu'il prononce devant les Cortès le samedi 22 novembre. Discours où il demeure fidèle aux euphémismes de la phraséologie franquiste lorsqu'il parle des « perfectionnements profonds » à apporter au régime, mais où il affirme symétriquement la nécessité de *« l'exercice de toutes les libertés [et] des particularités régionales ».* Le 27, en outre, la seconde cérémonie de proclamation de règne célébrée au monastère des Jeronimos ne donne plus lieu à prestation de serment de *fidélité aux lois organiques* de l'ancien régime, et elle se déroule en présence des garants démocratiques que sont Valéry Giscard d'Estaing et Walter Scheel. Cela sans oublier que des rumeurs fondées circulent le même jour, selon lesquelles le roi aurait fait savoir aux communistes qu'il leur demandait un peu de compréhension et de patience dans cette passe difficile...

Dès lors, Juan Carlos peut entreprendre l'installation progressive du dispositif et des hommes qui opéreront une transition démocratique sans rupture tranchée avec le régime franquiste.

Pour ce faire, il lui faut respecter la lettre des institutions toujours en place en ayant l'objectif de les amener à se saborder presque d'elles-mêmes. Beaucoup de concessions seront consenties dans ce but : en premier lieu celle qui consiste à maintenir jusqu'au 1er juillet 1976 le président du gouvernement Arias Navarro, contre lequel le roi éprouve une antipathie nullement secrète.

En vertu des règles de la légalité franquiste toujours en vigueur, le roi doit ensuite choisir son remplaçant dans une liste de trois personnalités préparée par le Conseil du Royaume. Parmi celles-ci, deux – Gregorio Lopez Bravo et Federico Silva Munoz – apparaissent comme d'ex-franquistes susceptibles d'évolution mais non d'ouverture franche vers la démocratie et la légalisation sans exclusive de tous les partis, dont le Parti communiste. En revanche, le troisième homme – Adolfo Suarez – semble surtout indéfinissable en dépit de son passé plus « franquiste » encore (Suarez a été nommé gouverneur de province par Franco et il a exercé de hautes responsabilités dans l'ex-parti unique).

Un jeu d'équilibriste

Le roi retient pourtant ce dernier pour le porter à la présidence du gouvernement le 3 juillet 1976, en sachant que ce choix d'un ancien « jeune loup » du régime défunt sera mal accueilli par la presse internationale. Mais il sait également qu'il est lié d'une amitié réelle avec Suarez, que celui-ci est disposé à servir son dessein de contournement sans drames des legs du franquisme et qu'il peut avoir confiance en lui. Le pari n'est pas démenti. Suarez mène les affaires tambour battant, en ayant garde pourtant de ne pas heurter de front la légalité en vigueur. Dans ce jeu d'équilibriste, il tient par-dessus tout la gageure de faire adopter le 17 novembre 1976, par les Cortès ex-franquistes, une loi sur la réforme politique qui implique en fait leur disparition au profit d'assemblées élues au suffrage universel dans un cadre de liberté des partis.

Cette loi approuvée par référendum le 15 décembre met véritablement fin à la dictature. C'est parce qu'il évacue la dimension toujours dangereuse du ressentiment que Suarez peut révéler au cours des mêmes semaines, dans une interwiev à un journal étranger, qu'il ne serait pas hostile à la légalisation du Parti communiste.

La suite de l'histoire est celle de la nouvelle démocratie couronnée de l'Espagne. Mais elle n'a pu se dérouler qu'en fonction de l'effet pervers du dessein successoral du général Franco. C'est-à-dire de sa conviction justifiée de ce qu'un régime monarchique apporterait aux Espagnols le charisme légitimateur dont ils avaient besoin, mais aussi, dans le même temps, du risque incalculable qu'il a pris de voir ce charisme jouer presque inévitablement dans une perspective démocratique.

Franco voulait une chose et son contraire. Les Espagnols ont eu la chance de trouver en Juan Carlos un homme capable d'abord de se taire sans doute douloureusement devant cette contradiction, puis un roi capable de la résoudre en surmontant les critiques blessantes qui lui avaient été infligées jusqu'en 1975.

GUY HERMET,
directeur de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Juan Goytisolo, « Reinar después de morir », *Cuadernos de Ruedo ibérico* (46-48), juil.-déc. 1975.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant,* et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

« LE MONDE » PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,80 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,30 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 110 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Étranger

L'ACCORD ENTRE LONDRES ET DUBLIN SUR L'IRLANDE DU NORD

Une première manche pour Mme Thatcher

L'accord conclu, le vendredi 15 novembre, entre les gouvernements de Londres et de Dublin sur l'Ulster a été accueilli avec satisfaction dans les capitales occidentales et particulièrement dans les pays membres de la Communauté européenne. La France a envoyé un télégramme de félicitations aux deux gouvernements.

De notre envoyé spécial

Belfast. – Aussitôt après avoir signé avec M. Garret FitzGerald le texte de l'accord sur l'Irlande du Nord, Mme Thatcher a déclaré : « *Je suis unioniste et loyaliste – le premier ministre irlandais – lui, est nationaliste républicain.* »

Ce rappel n'avait pas seulement pour objet d'apaiser un peu la colère de la communauté protestante. Il traduisait également, dans une même formule, la nouveauté et les limites d'un compromis entre deux « aspirations » en principe inconciliables.

Mme Thatcher ne pouvait mieux signifier que l'arrangement conclu entre Londres et Dublin est fait, tout à la fois, de réalisme et de défi.

Le document de vingt-deux pages est prudemment intitulé « *Accord anglo-irlandais 1985* ». Il est donc daté, afin d'indiquer que ce n'est ni le premier ni le dernier. On paraît avoir voulu ainsi minimiser son importance pour ménager les susceptibilités au nord et au sud de l'Irlande. Mme Thatcher et M. FitzGerald, dans des commentaires savamment dosés dont ils étaient convenus entre eux, ont hésité à qualifier l'événement d'« historique ». De même qu'on ne veut pas parler de pacte ou de traité.

Pourtant, le fait est sans précédent : le gouvernement de la République se voit accorder le droit d'avoir son mot à dire dans la gestion des affaires d'Irlande du Nord, où la souveraineté britannique est précisément réaffirmée. L'audace de l'initiative a encore été soulignée par celle du choix du lieu du sommet : le château de Hillsborough, à une vingtaine de kilomètres de Belfast, dans un fief unioniste.

La presse britannique n'a pas manqué de souligner que la présence du chef de gouvernement de Dublin en Irlande du Nord, pour une telle occasion, ne pouvait être interprétée que comme une « *provocation supplémentaire* » à l'égard des militants unionistes qui dénoncent catégoriquement l'accord, comme un acte d'« abandon » de la part du Royaume-Uni.

Les habitants de Hillsborough ont bien sûr répondu au message de fermeté et de détermination que leur adressait ainsi la « dame de fer ». Ils ont hissé aux fenêtres l'Union Jack, et des pancartes unionistes portant l'inscription « *Ulster is british* ». Devant le château, les élus locaux ont brûlé le drapeau tricolore de la République, sous le regard des leaders des deux principaux partis unionistes, MM. James Molineaux et Ian Paisley.

Ce dernier a, une fois de plus, haussé le ton en clamant : « *Ce n'est plus le temps des mots. L'heure est maintenant à l'action.* » Nouvelle menace, après celle d'une « *résistance jusqu'à la mort* », proférée quelques jours auparavant. Mais le nombre de partisans unionistes rassemblés à Hillsborough, n'excédait pas 200 à 300, et il n'y a pas eu d'autres incidents.

Mme Thatcher a donc remporté le 15 novembre une première manche. Mais la guerre d'usure avec les unionistes ne fait que commencer. MM. Paisley et Molineaux ont confirmé leur volonté de boycottage. C'est-à-dire que les élus unionistes cesseront tout rapport avec l'administration britannique.

Par ailleurs, deux partis loyalistes persistent à annoncer la démission de leurs députés à Westminster, afin de provoquer des élections partielles qui remplaceraient le référendum qu'ils réclament. Le pasteur Paisley a promis vendredi à ses ouailles de les « *conduire jusqu'à l'anéantissement total de la conspiration* » que représente, à ses yeux, la conclusion de l'accord avec Dublin. Mais on pouvait remarquer sur le chemin de Hillsborough ce slogan : « *Loyalistes, réveillez-vous !* » M. Paisley n'est peut-être pas si certain de pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les troupes unionistes.

Le danger d'un mouvement de protestation prolongé ne saurait néanmoins être écarté avant longtemps.

« Consultations »

L'énorme dispositif de sécurité autour de Hillsborough, dans toute la province et aussi sur le territoire de la République, témoignait de ces craintes. Au moment de l'arrivée du premier ministre à l'aéroport de Belfast, l'IRA a revendiqué un attentat à la bombe, qui a tué un policier et grièvement blessé un autre près de la frontière. Les extrêmes se rejoignent quand il s'agit de faire monter la tension. Dans la soirée, un groupe clandestin loyaliste a fait savoir qu'il « liquiderait » les fonctionnaires des deux pays qui formeront le « secrétariat » prévu par l'accord.

Cet organisme « permanent » est, dans l'immédiat, la preuve la plus tangible du changement que l'accord est censé apporter. Il devrait être installé à Belfast, « *sous réserve de problèmes de sécurité* », a toutefois précisé Mme Thatcher. Il assurera la coordination de la « conférence » qui réunira « régulièrement » les délégations des deux gouvernements. Au cours de ces rencontres qui pourraient commencer très prochainement, après la ratification de l'accord par les Parlements, seront examinées les possibilités d'« amélioration » des conditions de vie de la minorité catholique dans ses rapports avec les forces de l'ordre et la justice. Mais Mme Thatcher a souligné avec insistance qu'il ne s'agissait que de « consultations », et, « *en dernier ressort* », les décisions appartiendront toujours au gouvernement du Royaume-Uni.

Voilà pourquoi le premier ministre britannique n'admet pas l'attitude de rejet systématique des unionistes, d'autant moins qu'en préambule de l'accord figure la reconnaissance formelle par Dublin de la volonté dela majorité protestante de conserver l'Irlande du Nord au Royaume-Uni. Concession nationaliste importante qui, à Dublin, soulève l'objection de l'opposition au gouvernement de M. FitzGerald.

FRANCIS CORNU.

Une conférence intergouvernementale et un secrétariat permanent

Londres *(AFP)*. – L'accord anglo-irlandais sur l'Ulster prévoit :

La création d'une conférence intergouvernementale – avec un secrétariat permanent – ayant un rôle consultatif dans les domaines de la politique, de la « *lutte contre le terrorisme* », du droit (notamment l'administration de la justice) et de la coopération en matière de sécurité « *de part et d'autre de la frontière* ».

L'accord envisage la possibilité de créer des « tribunaux mixtes » pour juger certains crimes ou délits.

Dans le cadre de la conférence intergouvernementale, le gouvernement de la République d'Irlande pourra soumettre, « *là où les intérêts de la minorité* (catholique) *sont en jeu, des points de vue et des propositions* ». Le texte précise, cependant, que le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord conserve la « responsabilité » des décisions dans la province.

La conférence sera coprésidée par le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. Tom King, et un ministre irlandais à l'Irlande du Nord (poste restant à créer), et pourra être élargie au besoin à d'autres membres du cabinet de l'un et l'autre des deux pays.

La conférence devra également s'assurer du respect des droits et de l'identité des deux communautés et veiller à empêcher toute discrimination, notamment en matière économique et d'emploi.

Les deux gouvernements affirment qu'aucun changement dans le statut de l'Irlande du Nord ne pourra intervenir sans le consentement de la majorité (protestante). Ils notent, à cet égard, que la majorité n'est pas favorable « actuellement » à un changement.

Les gouvernements déclarent, cependant, que, « *si, dans l'avenir, une majorité de la population d'Irlande du Nord exprime clairement le souhait (...) d'établir une Irlande unie, ils présenteront et soutiendront dans leurs Parlements respectifs une législation* » dans ce sens.

Un lent processus jalonné d'échecs

Depuis que, en 1968-1969, ont éclaté entre les communautés protestante et catholique les troubles qui ont créé jusqu'à maintenant un état de guerre civile plus ou moins larvée, les multiples et diverses tentatives de règlement du conflit ont toutes échoué.

De 1921 (date de la partition) à 1972, l'Irlande du Nord a disposé d'un Parlement et d'un gouvernement autonomes dominés par les protestants unionistes, assurant toutes les responsabilités, à l'exception de la défense, de la politique étrangère et des questions fiscales.

1972. – La violence persistant, Londres décide, en mars, de prendre en charge le maintien de l'ordre : soulagement provisoire des catholiques nationalistes, mais protestation véhémente des unionistes. Le gouvernement local démissionne.

1973. – Un référendum est organisé en mars. La plupart des catholiques s'abstiennent. Sur 600 000 votants, 592 000 se prononcent pour la prolongation de l'union au royaume. Aussitôt, Londres institue le scrutin proportionnel pour une meilleure représentation de la « minorité ». En juin, des élections ont lieu pour créer une nouvelle Assemblée. Les différents mouvements unionistes obtiennent 50 sièges ; le Parti social-démocrate et travailliste (SDLP), de loin la principale formation nationaliste, remporte 19 sièges.

En décembre, à la conférence de Sunningdale, l'exécutif unioniste ayant accepté le principe du « partage du pouvoir » avec les nationalistes, admet également la création d'un « Conseil d'Irlande », c'est-à-dire la consultation du gouvernement de la République. L'événement est qualifié d'« historique », mais...

1974. – En janvier, la base des partis unionistes loyalistes refuse – déjà – la moindre participation de Dublin. Une grève générale qui paralyse la province condamne l'accord.

1975. – Election en mai d'une convention constitutionnelle qui est dissoute l'année suivante, n'ayant pu produire une solution acceptable par les nationalistes.

1978. – Le gouvernement britannique suggère aux partis de la province un premier projet de dévolution (de ses pouvoirs), sans résultat.

1980. – Deuxième essai, après l'arrivée de Mme Thatcher à Downing Street ; nouvel échec.

1982. – Le secrétaire à l'Irlande du nord, M. James Prior, propose un système de « *dévolution progressive* ». Une « nouvelle Assemblée » est élue. Les unionistes ont 37 députés. Le SDLP, qui, lui, en a 14, refuse de siéger, car les loyalistes continuent de refuser un partage effectif des attributions. L'Assemblée cesse pratiquement d'exister avant de se réunir. Le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, qui abandonne l'abstentionnisme pour adopter un nouveau mot d'ordre : « *Le fusil dans une main, le bulletin de vote dans l'autre* », fait une première percée (5 sièges). Et, peu à peu, le Sinn Fein, au cours de différents scrutins qui auront lieu jusqu'en 1985, va conquérir près d'un tiers des voix nationalistes.

1983. – Le SDLP et les trois principaux partis de la République créent à Dublin le Forum pour une Irlande nouvelle. Dès 1980, avec le premier ministre de l'époque, M. Charles Haughey, leader du Fianna Fail, le dialogue avait repris entre Dublin et Londres. Le processus actuel se dessine.

1984. – Le Forum achève ses travaux en mai, reconnaît expressément qu'il faut tenir compte du loyalisme de la communauté protestante envers le Royaume-Uni et énonce trois formules : la réunification, *une confédération ou une administration conjointe*. Mme Thatcher réplique sèchement que ces propositions « *sont hors de question* », mais le mouvement est lancé. Les deux gouvernements entament en novembre les négociations pour l'accord qui vient d'être mis au point. – F. C.

LES SUITES DE L'ÉRUPTION VOLCANIQUE EN COLOMBIE

Nuit de cauchemar à Armero

Joaquim Villegas, reporter photographe de l'AFP à Bogota, a passé une nuit de cauchemar entre jeudi 14 et vendredi 15 novembre au milieu des cris de détresse de dizaines de blessés, sur un îlot entouré de boue dans ce qui était jusqu'à jeudi un quartier périphérique d'Armero.

Jeudi en fin d'après-midi, un hélicoptère l'avait déposé sur ce petit morceau de terre plus ou moins sèche. « *Un peu partout, sur des collines qui bordent la vallée, nous avons pu voir des survivants qui restaient sur place, prostrés, attendant que des secours viennent à eux, incapables de réagir par eux-mêmes* », a raconté Villegas vendredi à son retour à Bogota. « *Il y avait des morts un peu partout autour, flottant sur la boue, mais inaccessibles car on s'enfonçait immédiatement.* »

« *Une femme enceinte est venue nous chercher pour nous demander d'extraire son mari dont une jambe était complètement prise. En creusant pour le dégager, nous avons découvert leurs trois enfants, morts. Mais nous avons pu sortir le père et le mettre dans un hélicoptère avec sa femme* », a ajouté Villegas. « *Il fallait aider les blessés à rejoindre les hélicoptères, car les survivants valides se précipitaient pour les prendre d'assaut et les handicapés restaient sur place.* »

Les photographes ont passé la nuit au milieu des cris et des appels au secours venant d'un peu partout. Au matin, avec des plaques de tôle récupérées sur des baraques écroulées, ils ont pu approcher certains des blessés et en tirer sur la terre ferme, où les hélicoptères sont venus les chercher. Mais quand ils ont, à leur tour, quitté l'îlot, de nombreux blessés – et cadavres – pris dans la boue restaient hors de portée.

La morgue-hôpital de Guayabal

Le minuscule village de Guayabal, à 7 kilomètres d'Armero, n'est qu'une morgue-hôpital : c'est là qu'on transporte les cadavres et les blessés victimes de l'éruption du Nevado del Ruiz, et que leurs proches attendent, parfois vainement.

« *Il y avait ma grand-mère, ma sœur, et aussi le fils de ma sœur, un petit de dix ans. Ils étaient tous à Armero. On ne les a pas encore retrouvés.* » Carmen Hernandez, trente-trois ans, pieds nus, attend depuis trente-six heures assise sur le trottoir de la place de Guayabal. Une soixantaine de corps couleur de cendre, comme pétris dans la terre, sont alignés sur le sol. Un noir, la bouche ouverte, le visage ensanglanté, lance un poing en arrière, comme en colère. Un enfant couché sur le côté, un bras replié sur le visage, semble endormi.

Au milieu des ventres enflés, des jambes estropiées, près d'un tronc de femme, un corps de nouveau-né reste miraculeusement rose. Un chien approche, qu'on chasse à coups de pierres, des poules picorent des grains illusoires sur un sol noir des cendres et du sable du Nevado del Ruiz. Une femme en robe rouge à fleurs, un mouchoir sur le visage, passe lentement, s'arrête, tente de reconnaître un des siens. Tout près, une centaine de personnes attendent en étouffant des sanglots que les autorités donnent des nouvelles.

Quand passe un étranger, une ou deux femmes du rang, effondrées : « *Dites à ma mère, dites à Rosalbina, que sa fille Saturia a disparu.* » Un jeune homme mal rasé, les yeux rougis de fatigue, supplie qu'on recherche Fernando Alvarez Chavez, vingt-six ans, son frère. Sur le côté sud de la place, l'église attend les blessés que les secours tentent de dégager : « *Il y a encore des gens dans les arbres, d'autres sur des toits* », affirme Gerardo Avila, un responsable de la sécurité civile. Une équipe d'infirmiers vient d'arriver de Bogota. Une centaine de militaires ont installé camions, tentes et postes émetteurs sur le carré d'herbe.

Panique à Mariquita

« *Le volcan a encore grondé, la boue arrive, c'est la radio qui l'a dit.* » L'alerte lancée vendredi en milieu de journée dans le bourg de Mariquita a provoqué une incroyable panique, ajoutant à la confusion des opérations de sauvetage. C'est du petit hôpital de Mariquita, où les rescapés de la ville engloutie d'Armero – proche de 27 km – sont acheminés, que s'est propagée la nouvelle. Quelle radio ? Personne n'aurait su le dire exactement, mais l'effet a été fulgurant.

Dans la salle des enfants, une mère – la jambe cassée tenue par des attelles – est restée pétrifiée près de son nouveau-né. L'interne a crié : « *Sauvez-vous si vous le pouvez* », et une vingtaine de personnes se sont retrouvées à bord d'un camion filant à toute allure vers l'aéroport.

Sur les chemins, dans la rue, des dizaines de personnes criaient, fuyaient, cherchant sans doute un endroit en surplomb, une maison, un arbre, où la coulée n'arriverait pas. Tous se précipitaient vers l'aéroport, où se déroulait un va-et-vient incessant d'hélicoptères et de petits avions. A bord du camion personne ne parlait, chacun savait que sur les matelas sans draps de l'hôpital, sous les couvertures arrivées le matin même par avion, gisaient les miraculées d'Armero, ceux qu'on avait extrait à l'aide de cordes à la coulée de boue du volcan et, qui, eux aussi, avaient entendu l'alerte. Quand celle-ci a été levée, deux heures plus tard, que la radio à supplié les docteurs et les infirmiers de retourner à leur travail, personne ne croyait que le cauchemar s'arrêterait pour autant dans l'ancien El Dorado, devenu la vallée des vingt mille morts.

A Armero, seuls les hélicoptères peuvent accéder. Une véritable muraille de boue instable barre la route, peu avant l'entrée de la ville où reste debout un panneau publicitaire souhaitent « *Bienvenue à Armero* ». Dans les centres de soins et de regroupement, installés dans les agglomérations les plus proches où blessés et cadavres sont acheminés par hélicoptère, a commencé la longue quête des survivants ou des familles à la recherche de leurs proches disparus.

Les informations officielles sont rares. Les cadavres, couverts de boue et parfois mis en pièces par la force de la coulée, sont pour la plupart méconnaissables. Même les blessés sont difficiles à identifier. Des dizaines de journalistes ont conflué vers la vallée d'Armero, et le directeur de l'aviation civile a dû lancer un appel à la discipline et à la prudence des avions-taxis dont la densité, dans ce périmètre, compliquait les évolutions des hélicoptères de secours et devenait dangereuse. En revanche l'accès à l'aéroport de Mariquita, la plus proche ville à 27 kilomètres au nord d'Armero, et aux installations de l'armée de l'air de Palangueros, toutes proches de Bogota, a été ouvert à tous les avions apportant des secours.

Dans la capitale, les dons en vivres et en vêtements sont rassemblés par la Croix Rouge et envoyés sur place par camions. Mais il faut près de quatre heures par une route de montagne, pour couvrir les 120 km qui séparent Bogota de la zone de la catastrophe.

Les travaux de secours se poursuivent malgré une petite coulée de boue, mais les sauveteurs qui travaillent le plus près du cratère ont dû utiliser des masques pour se protéger des émanations de gaz sulfureux. Les médecins réclament plus de sérum, plus de plasma, plus d'antibiotiques et une évacuation accélérée des blessés soignés dans des conditions difficiles et par un personnel débordé.

Le calme incertain du Nevado del Ruiz

Le Nevado del Ruiz s'est-il calmé ou va-t-il gronder encore, au risque de déverser de nouveaux torrents de boue sur ses pentes ouest, menaçant la ville de Manizalès et ses trois cent mille habitants ? Nul, actuellement, ne le sait. Suivre l'actualité du volcan est d'autant plus difficile que, sur les quatre sismographes installés par l'UNDRO (1) à quelques kilomètres du cratère, un seul a résisté à l'avalanche de boue qui s'est déversée mercredi. Pour prévoir les futures manifestations du « mont neigeux », il faudrait aussi savoir ce qu'il s'est réellement passé à son sommet. Si l'on en juge par la projection de cendres, il y a bien eu éruption. Mais celle-ci a-t-elle déjà atteint son paroxysme ou n'était-elle qu'une première manifestation, bénigne peut-être, d'un réveil plus brutal encore ?

Les experts s'interrogent aussi sur les causes de la rapide liquéfaction des glaciers recouvrant le volcan qui a conduit à la formation de ces *lahars* (torrents de boue, en indonésien) dévastateurs. Un simple réchauffement de la neige par des cendres chaudes n'aurait pas suffi à transformer en eau une telle masse de glace. Peut-être y a-t-il eu activité explosive et fusible dans le cratère. Ou plus simplement *formation* de fissures dans les parois du volcan, au travers desquelles des fumeroles, ou des petites coulées de lave, se seraient échappées, vaporisant l'eau s'infiltrant en permanence sous le glacier. Un autre point d'interrogation porte sur le volume de la réserve en eau et en glace du volcan éventuellement disponible pour former de nouveaux *lahars*. – E.G.

(1) United Nations Disaster Relief Organisation.

Étranger

M. Mitterrand se rend à Londres pour le dixième sommet franco-britannique

M. Mitterrand se rend à Londres, le lundi 18 novembre, en compagnie de plusieurs membres du gouvernement pour le dixième sommet franco-britannique. *Il doit tenir une* conférence de presse commune avec Mme Thatcher, et, dans l'après-midi, être reçu par la reine Elizabeth. La précédente rencontre franco-britannique avait eu lieu à Paris en novembre 1984.

Outre le traditionnel tour d'horizon de la situation internationale, auquel la rencontre Reagan-Gorbatchev de Genève donnera un relief particulier, ce sommet doit permettre à M. Mitterrand de prendre la mesure des réactions britanniques aux travaux de la conférence intergouvernementale chargée de préparer le passage à l'union européenne. Une conférence à la convo*cation de laquelle Mme Thatcher* s'était opposée lors du sommet des Dix à Milan en juin, avec les premiers ministres danois et grec, mais à laquelle les Britanniques ont ensuite participé.

Différents points de friction récents entre Paris et Londres, en particulier certaines rivalités commerciales qui se sont manifestées dans le domaine de la technologie militaire, devaient également faire partie des questions examinées par les deux délégations.

Italie

M. Craxi bat le record de longévité à la présidence du conseil

De notre correspondant

Rome. – M. Bettino Craxi a battu, vendredi 15 novembre, le record de durée – sans interruption – comme chef de gouvernement de la République italienne. Le précédent « détenteur du titre » était le démocrate-chrétien Aldo Moro, dont le troisième cabinet avait tenu 833 jours, du 23 février 1966 au 5 juin 1968.

On a fêté dans la plus grande discrétion l'événement au Palais Chigi, siège de la présidence du conseil, ainsi qu'au Parti socialiste. L'heure *n'est pas, en effet, au triompha*lisme. La crise gouvernementale consécutive à l'affaire de l'*Achille-Lauro* a bien été surmontée mais non sans arrière-pensées. M. De Mita, le secrétaire de la Démocratie chrétienne, n'a-t-il pas, dans les *quelques heures suivant le* replâtrage, accusé le dirigeant socialiste de mener un double jeu – gouvernant avec le centre mais l'œil rivé sur le Parti communiste ? En outre, le pays connaît un certain regain de tension sociale alimenté par l'hosti*lité des syndicats et du Parti* communiste au projet de budget 1986 qui réduit sensiblement le niveau de la protection sociale en vue de limiter l'énorme déficit public.

Même si l'exploit de M. Craxi doit être relativisé, le phénomène de stabilité représenté par son gouvernement n'en est pas moins important, par-delà les succès et les échecs qu'a pu connaître l'actuelle équipe. On l'a bien vu lorsque, au lendemain de l'annonce de la démission des ministres républicains derrière M. Spadolini, le 16 octobre dernier, l'indice de la Bourse de Milan, pourtant résolument orienté à la hausse depuis deux ans, a perdu en un jour près de 6 points. Lorsqu'il est devenu clair que la crise n'était qu'une « crisette », les titres ont retrouvé leur valeur antérieure.

Pourquoi M. Craxi dure-t-il ? Pas seulement en raison de ses talents – confirmés cependant à l'occasion de la *crise de l'Achille-Lauro et re*connus, à en croire les sondages, par un pourcentage important de ses concitoyens – mais en raison des blocages mêmes du système. Avec ses 11,4 % des voix, le PS est incontournable ; avec ses 73 députés (sur 630), il est, au même titre que la DC (32,9 % des suffrages et 225 élus), un axe obligé de toute coalition. La Démocratie chrétienne, après divers scandales et son recul historique de 1983, poursuit une phase de recomposition de ses forces, en cédant le palais Chigi à un socialiste. *« L'alternative de gauche »*, comme on nomme ici un éventuel gouvernement PC-PS, est d'autant moins envisageable que les communistes sont trois fois plus *forts que les socialistes. Et une ré*édition du « compromis historique » DC-PC paraît tout autant hors de saison.

A y regarder de près, un certain « fixisme » du système politique ita*lien n'est-il pas de règle derrière la* valse spectaculaire des gouvernements ? Un calcul rapide montre que si les cabinets n'ont guère duré plus de onze mois en moyenne depuis la naissance de la République, six hommes, tous démocrates-chrétiens, ont été, durant plus de vingt-cinq ans, présidents du conseil en quatre décennies, constituant à eux seuls trente-trois des quarante-quatre cabinets qui ont dirigé l'Italie.

Derrière l'instabilité de façade se cache donc une permanence sans égale qu'incarne évidemment la Démocratie chrétienne, au gouvernement sans discontinuer depuis 1945.

JEAN-PIERRE CLERC.

République sud-africaine

La police ne publiera plus les noms des détenus

De notre correspondant

Johannesburg. – *« Un policier m'a mis un couteau sur la gorge et m'a demandé s'il était assez aiguisé pour me la trancher. Il l'a ensuite placé derrière le lobe de mon oreille gauche et a menacé de me la couper parce que je refusais de l'écouter... On m'a demandé d'enlever mon pantalon et j'ai reçu des chocs électriques sur le sexe et les bras... On a placé devant moi un baquet d'eau dans lequel il y avait des gaz lacrymogènes. On m'a plongé la tête dedans. Mes yeux ont commencé à couler, j'ai éternué et toussé. Mon visage était en feu. »* Le coup du sac sur la tête sur lequel on frappe ; des injections bizarres ; une malle en métal attachée à ses épaules, il doit faire des sauts de grenouille pendant quarante-cinq minutes...

Tels sont quelque-uns des témoignages de sept anciens détenus qui ont demandé à la Cour suprême, saisie d'une procédure d'urgence, de mettre un frein au comportement de la police au commissariat central Protea de Soweto. La Cour vient d'estimer qu'il y avait pas urgence en la matière car certains des plaignants avaient été relâchés depuis plus de deux mois. Leurs avocats avaient expliqué ce délai par crainte de représailles et de nouvelles arrestations. Celles-ci sont *« hypothétiques »*, a déclaré le juge Curlewis, ajoutant qu'*« il était peut probable qu'ils soient de nouveau agressés »*. Le cas de ces détenus attendra donc, même si ceux-ci ont produit des certificats médicaux attestant des brutalités subies. Attendront aussi ceux qui veulent savoir si l'un des leurs a été arrêté ou relâché. La police a décidé de ne plus publier de noms. Le Comité de soutien aux parents des détenus évalue déjà à 849 le nombre des détenus dont les identités n'ont pas été révélées : 2 190 personnes étaient emprisonnées au 31 octobre en application de l'état d'urgence ; 784 autres l'ont été en vertu des lois sur la sécurité interne et, parmi elles, 166 le sont toujours.

Le département des prisons a également décidé de ne communiquer aucune information sur les grèves de la faim qui se développent dans la région du Cap. Elles seraient observées par 300 détenus de la prison de Paarl et le mouvement de protestation serait également suivi à Pollsmoor.

Toujours dans la même région, les examens de fin d'année se déroulent sous la surveillance de l'armée et de la police. Un tiers des élèves ont dé*cidé de ne pas les passer en signe de* protestation contre le système scolaire ou sous la pression de leurs camarades. La totalité des « townships » est étroitement surveillée par les forces de sécurité qui y interdisent l'accès à tout journaliste. Ainsi M. Louis Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre, peut affirmer que l'agitation a été réduite de plus de 80 % depuis l'instauration, le 26 octobre, de l'état d'urgence dans ce secteur, précisant, au passage, que c'est notamment grâce à l'évic*tion de la presse. Arrestations, cen*sure, interdiction de se réunir, l'Afrique du Sud croit de plus en plus aux vertus du gant de fer.

MICHEL BOLE-RICHARD.

● PRECISION. – Dans la correspondance « Plaidoyer pour le président Betancur » (*le Monde* du *15 novembre*), le nom du directeur du Centre d'études catalanes de Paris, auteur de la lettre, a disparu à la suite d'une erreur matérielle. Il s'agit de M. Jacques Lafaye.

Le sommet de Genève : la longue marche de Ronald Reagan

Le traité ABM de 1972 permet de faire beaucoup de choses

Depuis plusieurs mois, le principal obstacle à tout accord soviéto-américain est l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS), ce que la presse, malgré les efforts de Ronald Reagan pour imposer le vocable de « paix des étoiles », continue d'appeler très généralement la « guerre des étoiles ». Sur le plan diplomatique, la seule chose absolument certaine depuis que le *président améri*cain a annoncé ce programme, en mars 1983, est que les Soviétiques sont contre : ils se battront par tous les moyens pour empêcher sa mise en *œuvre et, si celle-ci ne* peut être empêchée, pour la limiter au maximum. Ronald Reagan de son côté proclame sa foi en l'IDS, dont il attend un monde *« débarrassé du cauchemar nucléaire »*. Il veut poursuivre le programme de recherche mis en route par son gouvernement sans avoir à négocier quoi que ce soit avec Moscou. Ce n'est qu'une fois la « faisabilité » d'un bouclier spatial démontrée – ce dont il ne doute guère – et avant de décider sa mise en place opérationnelle qu'il consentira à négocier.

C'est donc l'impasse, mais cela ne veut pas dire pour autant que rien ne reste ouvert à la discussion. Deux grands débats tenus ces dernières semaines, l'un quelque peu artificiel, l'autre plus significatif, ont permis de préciser les enjeux.

Le premier a porté sur la définition des mots « recherche », « développement » et « expérimentation ». Dans son entretien avec les journalistes de *Time* à la fin d'août, M. Gorbatchev avait amorcé une concession en déclarant que les recherches sur les « sciences fondamentales » étaient légitimes et *« se poursuivront à l'évidence »*. Ce n'est qu'à partir de la fabrication de prototypes et surtout de leur expérimentation *in situ* que l'interdiction devait s'appliquer. Plus récemment, au moment de la visite de M. Shultz à Moscou au début de ce mois, le dirigeant soviétique a donné l'impression de revenir sur cette concession, puisque, selon M. Nitze qui accompagnait le secrétaire d'Etat, il s'est déclaré opposé à tous les stades de la recherche sur les armes spatiales, y compris à leur phase initiale en laboratoire.

Peut-être le secrétariat général a-t-il dû faire une concession à ses collègues plus intransigeants au sein de la direction (encore que les militaires soviétiques, en ce qui les conerne, souhaitent très probablement pouvoir poursuivre les recher*ches qu'ils mènent dans ce* domaine depuis les années 60). Le 13 décembre, l'agence soviétique Novosti a tenté une clarification qui n'en est pas une en distinguant entre les « sciences fondamentales », toujours autorisées, et les « recherches scientifiques » qu'il convient d'interdire en ce qui concerne l'IDS. Mais en réalité la querelle n'a guère de sens : tout le monde sait fort bien, et M. Gorbatchev le premier, qu'une interdiction des recherches en laboratoire serait invérifiable. Ce n'est qu'à partir de la sortie des prototypes des laboratoires, donc au moment des essais grandeur nature, qu'un contrôle est possible par les « moyens techniques nationaux », autrement dit les satellites-espions.

L'autre querelle, à propos de l'interprétation du traité de *limitation des antimissiles* (ABM) conclu entre Soviétiques et Américains en 1972 et toujours en vigueur aujourd'hui, a plus de substance. Le point de départ est d'ailleurs positif, puisque les deux parties sont au moins d'accord là-dessus : ce traité doit continuer d'être respecté. Mais comment lire aujourd'hui un document rédigé il y a treize ans dans une optique différente, et dans un contexte largement dépassé depuis lors par les progrès de la technologie ?

L'article V et l'« interprétation D »

Toute la bataille engagée tant entre les Deux Grands qu'entre les divers clans à Washington tourne en fait autour de deux paragraphes de ces accords : l'article V du traité d'abord, par lequel les deux parties s'engagent à *« ne pas développer, ni tester, ni déployer des systèmes ABM ou leurs composants qui soient basés en mer, dans l'air, dans l'espace ou à terre de manière mobile »* ; l'*« interprétation agrée D »* d'autre part, aux termes de laquelle *« les deux parties sont d'accord pour estimer que si des systèmes antimissiles fondés sur d'autres principes physiques et incluant des composants capables de se substituer aux missiles d'interception ABM, aux lanceurs ABM ou aux radars ABM sont créés dans l'avenir, des limitations spécifiques de ces systèmes et de leurs composants seraient l'objet de discussions conformément à l'article XIII du traité et d'accords conformément à l'article XIV »* (le premier de ces articles créait une commission consultative permanente pour l'examen des cas litigieux et l'éventuelle révision du traité, le second autorisait chaque partie à proposer des amendements).

Or, chacun peut trouver son compte dans ces textes. Les fidèles de M. Reagan et plus encore ceux de M. Weinberger, son secrétaire à la défense, font valoir que le traité ne limitait qu'un certain type de système antimissiles composé de « lanceurs », de « missiles » et de « radars » d'autre part assez clairement définis dans d'autres articles. En ce qui concerne les systèmes fondés sur d'« autres principes physiques » (donc les lasers et faisceaux de particules qui n'existaient pas en 1972, mais sont explorés activement aujourd'hui dans le cadre de l'IDS), le champ est libre ou à peu près, puisque cela est à « discuter » au sein de la commission permanente : si l'on se met d'accord sur une limitation, tant mieux, mais cela n'est nullement une obligation pour aucune des parties. Et c'est à peu près cette procédure que suggère Ronald Reagan avec sa *proposition de négociation* avant tout déploiement.

Les Soviétiques répliquent avec quelque raison que, par-delà les mots, la mise au point par les Etats-Unis d'un bouclier *antimissiles irait totalement* à l'encontre de l'esprit du traité et de l'intention de ses signataires. Ils récusent à la fois l'interprétation « large » qu'avait donnée du texte le clan Weinberger (suivi en octobre par M. McFarlane, conseiller du président) et l'interprétation dite « restrictive » qu'a fait prévaloir par la suite M. Shultz. Pour eux, il faut interdire le développement des armes spatiales dites « de frappe », c'est à dire celles *« qui peuvent atteindre un objectif sur terre à partir de l'espace ou dans l'espace à partir de la terre »*.

Cela dit, même l'interprétation la plus rigide du traité, celle des Soviétiques, permet*trait au Pentagone de faire* beaucoup de choses. Après tout, l'URSS ne peut interdire aux Etats-Unis de faire ce qu'elle a fait elle-même, c'est-à-dire non plus seulement de développer, mais de déployer un site d'armements antimissiles analogue au réseau dit « Galosh » installé autour de Moscou dans les années 60 et en voie de modernisation aujourd'hui. Washington n'a *jamais usé de cette faculté que* lui accorde le traité de 1972 et même si, là encore, il lui faut s'en tenir à un seul site exclusivement terrestre, à cent lanceurs non mobiles et à une vingtaine de radars, il y aurait là un champ d'expérimentation important pour l'avenir de l'IDS. D'autant que, comme l'a concédé le 18 octobre *l'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique, même des armes à laser ou à particules pourraient être employées dans ce cadre.

En ce qui concerne l'espace, le traité ABM, même dans sa version soviétique, on n'interdit pas certaines expériences : après tout, les innombrables senseurs nécessaires à la détection et au pistage des missiles adverses, les ordinateurs chargés de gérer l'ensemble du système ne sont pas des armes « de frappe ». Avec, il est vrai, une dose de bonne volonté qu'on ne saurait attendre des dirigeants soviétiques, on pourrait presque en dire autant des miroirs spatiaux, puisqu'ils se contenteraient de réfléchir des rayons laser venus du sol sans « frapper » eux-mêmes... Mais, avant d'en venir là, la plupart des matériels qui peuvent faire *l'objet d'essais dans l'espace* à ce stade des recherches peuvent difficilement passer pour des « composants » d'un système ABM tel que l'entendait le traité de 1972 : tout au plus pour des « sous-composants », qui relèvent d'ailleurs de la technologie tant civile que militaire.

Ce qui reste interdit sans équivoque est l'installation d'*armes nucléaires* dans l'espace, prohibée par le traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967. Mais il y a belle lurette qu'un tel déploiement ne présente plus guère d'intérêt. Et si l'IDS fait appel à de nombreuses technologies militaires, la dernière chose dont elle a besoin est de recourir aux armes de destruction massive.

Les armes antisatellites

Les armes antisatellites, dites ASAR, ne font pour leur part l'objet d'aucune interdiction depuis que les négociations engagées sur ce thème ont été suspendues par Jimmy Carter en 1979 (Moscou voulait obtenir par ces négociations l'interdiction de la navette spatiale américaine). Les Soviétiques ne sont pas très bien placés pour revenir à la charge sur ce sujet : d'une part parce qu'ils ont déployé dès les années 70 des armes antisatellites, d'autre part, parce qu'un nouvel effort dans ce domaine pourra leur apparaître nécessaire en cas de progrès de l'IDS américaine : le bouclier américain reposant largement sur un réseau d'objets spatiaux de toutes sortes, le meilleur moyen de s'en débarrasser en cas de conflit devrait être d'attaquer les satellites ennemis.

Or toute arme antisatellite peut servir de banc d'essai à des armements antimissiles : de l'ASAT à l'ABM, la seule nuance est la vitesse de pénétration et l'angle d'attaque d'une charge nucléaire ennemie par comparaison au satellite, plus lent et un peu plus prévisible. Et si un test réussi d'ASAT ne permet pas de conclure à coup sûr à son emploi contre un missile, il peut du moins permettre d'éliminer ce qui n'est pas viable *pour une telle fonction...*

On comprend donc mieux pourquoi les Etats-Unis peuvent se payer le luxe de proclamer leur fidélité au traité ABM, y compris à son interprétation dite *« restrictive », alors même* que l'IDS renverse tous les concepts qui ont présidé à sa rédaction : ce texte n'oppose pas d'obstacles décisifs à la recherche et aux essais sur de nombreux éléments d'un système de défense antimissiles tels qu'on peut les concevoir aujourd'hui et pour quelques années encore. Après tout, les deux tests décisifs enregistrés depuis le lancement de l'IDS (la destruction d'une ogive de Minuteman en vol en 1984 et celle d'un satellite cette année) étaient parfaitement autorisées aux termes du traité ABM et n'ont d'ailleurs soulevé aucune *protestation soviétique* à cet égard. Le traité fera problème dans une seconde étape, lorsque l'on voudra tester à partir de l'espace les mêmes moyens de destruction. Sans doute M. Reagan *pense-t-il qu'il sera* toujours temps d'aviser à ce moment. Et il lui reste beaucoup de choses à faire d'ici là...

MICHEL TATU.

Les forces nucléaires des deux Grands

	Arsenal des Etats-Unis		Arsenal de l'URSS	
	Estimation sov.	Estimation amér.	Estimation sov.	Estimation amér.
1) Missiles balistiques intercontinentaux		1 036	1 398	
a) Charges nucléaires		2 130	6 400	
2) Missiles balistiques sous-marins		600	954	
b) Charges		5 370	2 500	
3) Bombardiers	509	263	150	480
c) Missiles de croisière		1 080		200
d) Autres charges		1 090		600
4) Total des vecteurs à portée longue (1+2+3)	2 215	1 893	2 504	2 832
5) Total des vecteurs à moyenne portée	1 149			2 000
6) Total des vecteurs stratégiques selon l'URSS (4+5)	3 364		2 504	
PLAN SOVIÉTIQUE				
Total des vecteurs après réduction de 50 % (6:2)	1 680		1 250	
Nombre de charges (a+b+c+d)	6 000		6 000	
Dont sur missiles intercontinentaux (60 % max.)	3 600		3 600	
PLAN AMÉRICAIN				
Total des missiles balistiques (intercontinentaux et sous-marins) (1+2)		850		850
Total des bombardiers		350		350
Charges :				
Sur missiles balistiques		4 500		4 500
Dont sur missiles intercontinentaux		3 000		3 000
Sur missiles de croisière lancés d'avion		1 500		1 500

N.B. – Les totaux ont parfois été arrondis.

La rencontre Reagan-Gorbatchev des mardi et mercredi prochains ne sera, dans la meilleure des hypothèses, que le début d'un long processus, une reprise de contact. Si quelques accords bilatéraux sont prévisibles, il ne faut pas en revanche espérer de progrès sensibles sur la limitation des armements, dont Michel Tatu expose le dossier. Bernard Guetta, de son côté, retrace la « longue marche » qui a conduit Ronald Reagan à la reprise d'un dialogue avec l'URSS.

Les raisons d'un grand marchandage

De notre correspondant

Washington. — Pas besoin d'être sophiste pour pouvoir soutenir l'une comme l'autre thèse. La première serait que M. Reagan, en se rendant à Genève ce samedi 16 novembre pour ses entretiens de mardi et mercredi avec M. Gorbatchev, ne fait que réaliser le programme sur lequel il était entré à la Maison-Blanche il y aura bientôt cinq ans. *« La paix par la force »*, avait-il dit durant sa campagne de 1980, et, l'Amérique étant aujourd'hui plus forte qu'alors, il va maintenant reprendre le dialogue avec l'URSS mais sur des bases solides.

La deuxième thèse serait que, bien au contraire, ce sont les faiblesses du bilan de M. Reagan et les dangers surtout pointant désormais à l'horizon américain qui ont rendu presque inéluctable ce sommet — le premier depuis que M. Carter était allé, en 1979, s'entretenir à Vienne avec Leonid Brejnev. *« Toute rencontre de ce genre devrait être soigneusement préparée et comporter la perspective de résultats tangibles »*, répondait en effet le président des Etats-Unis, il y a seulement dix-sept mois, à deux chefs de file de son parti qui l'avaient appelé à des conversations directes avec Constantin Tchernenko, l'éphémère prédécesseur de M. Gorbatchev. Autrement dit, avant de donner les apparences d'une détente, M. Reagan voulait à cette époque être sûr que de substantielles concessions soviétiques en découleraient.

Or, en un an et demi, le rapport de forces n'a pas décisivement évolué en défaveur de l'URSS, et, si ce sommet de Genève a été précédé de trois mois d'intenses contacts diplomatiques, ses débouchés sont si peu acquis d'avance qu'on déclarait à la Maison-Blanche, mercredi dernier, qu'il faudrait *« plusieurs mois »* pour juger des progrès qu'il aura pu permettre. On annoncera bien sûr, à Genève, des décisions, pas toutes négligeables, mais, pour les dossiers fondamentaux que sont les armements nucléaires et de l'espace et les conflits régionaux, on aura commencé à parler sans exactement savoir où l'on va.

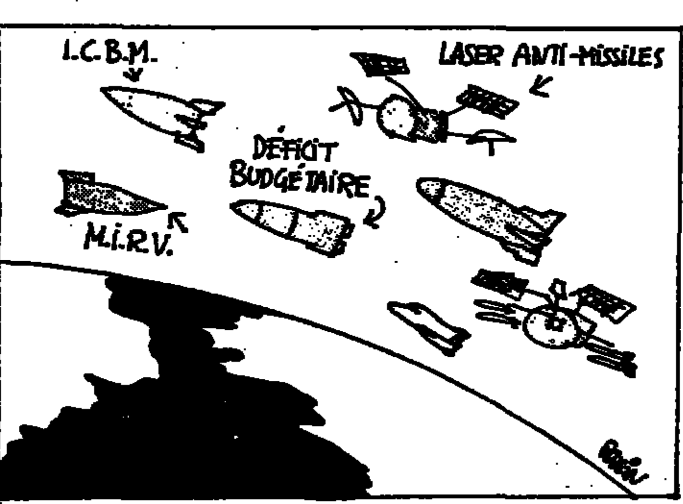
Le changement de politique est donc là, mais le rendez-vous de mardi ne signe pour autant pas plus l'échec que le triomphe du reaganisme : il en fixe les traits, après cinq ans de flou originel, car la *« paix par la force »*, cela pouvait signifier deux choses très différentes.

Cela pouvait dire, au choix, rééquilibrer pour mieux négocier un *modus vivendi* global ou bien éliminer toute menace en redonnant une telle puissance aux Etats-Unis qu'il n'y ait plus deux Super-Grands mais un seul, comme ce fut le cas dans l'après-guerre. Les deux conceptions coexistaient dès le départ dans l'entourage de M. Reagan ; l'idée que l'on ne se rencontrait au sommet qu'une fois résolus tous les différends découlait évidemment de la seconde d'entre elles, mais il était simplement logique qu'elle eût, dans un premier temps, prévalu — tant qu'il ne s'agissait que de rendre du lustre au drapeau américain.

C'était là une première étape indispensable aux tenants de l'une et l'autre conception, mais arrivée l'heure du choix, c'est la droite pragmatique qui l'emporte sur les néo-conservateurs (que la presse américaine, par abréviation et pour le délice des lecteurs francophones, nomme les *« néo-cons »*). Probablement irréversible, puisque la présidence de M. Reagan se termine, cette victoire aurait certainement été beaucoup plus aléatoire s'il n'y avait eu aucune ombre à ce *« retour de l'Amérique »* qui a valu, l'année dernière, aux démocrates la déroute électorale que l'on sait.

Un « coup de jeune » paradoxal

Chiffres, cartes géo-politiques et sondages l'ont prouvé depuis au moins deux ans : les Etats-Unis ont aujourd'hui beaucoup plus de muscles que dans la décennie passée. Leur moral est supérieur, puisque, taux de chômage et d'inflation stabilisés, les Américains ont recommencé à croire que leur avenir était en constant progrès. L'image surtout de l'Amérique dans le monde s'est totalement modifiée : ses capacités militaires ont été considérablement renforcées ; aucun revers comparable à la débâcle iranienne ne lui a été infligée par quiconque (exception faite de l'équipée libanaise) ; elle est moins passive dans les instances internationales ; pas un seul nouveau pays n'est passé, depuis 1979, sous influence soviétique ; l'alliance atlantique a surmonté la bataille des euromissiles avec une cohésion renforcée ; l'argent lorsqu'il pense sécurité pense Etats-Unis, et M. Duarte et la Grenade sont là pour témoigner que la politique contre-révolutionnaire menée en Amérique centrale ne signifie pas obligatoirement un soutien à l'extrême droite sanguinaire.



Dessin de PESSIN.

Sous le plus vieux président qu'elle ait connu, l'Amérique a pris, en bref, un coup de jeune ; si vieilli qu'il soit par la gaillarde cinquantaine de M. Gorbatchev, M. Reagan sera, en ce sens, en bien meilleure posture que M. Carter face à l'impotent Brejnev.

Les raisons d'un choix

Pourquoi n'avoir pas alors suivi la route du redressement jusqu'à l'établissement d'une indiscutable supériorité militaire sur l'URSS ? Entre une économie congestionnée d'incohérences et un empire centre-européen tirant à hue et à dia, le Kremlin aurait eu, après tout, bien du mal à relever le défi, et cette compétition n'aurait pas non plus été l'antichambre de la troisième guerre mondiale. Réponse : l'intendance ne suivait plus.

Cela ne veut évidemment pas dire que, si l'Amérique devait, pour parer à une menace présente, développer son effort de réarmement, elle ne le pourrait pas. Cela veut dire que dès lors qu'elle a — c'est le cas — le choix entre deux politiques, que l'une implique de nouvelles et brutales coupes dans les seules dépenses sociales et que l'autre permet de répartir les sacrifices entre les budgets civil et militaire, le choix est tout fait pour les citoyens et le Congrès.

Electeurs et élus ont en effet réalisé depuis une bonne année que le gonflement sans précédent du déficit budgétaire a non seulement précipité la ruine de pans entiers de l'industrie américaine en faisant s'envoler le dollar, mais qu'il ferait aussi peser de formidables dangers sur l'ensemble de l'économie le jour où la croissance se ralentirait trop nettement. La réduction de ce déficit est donc aujourd'hui devenue la priorité des priorités politiques, mais les classes moyennes, qui sentent se resserrer autour d'elles l'étau de coupes auxquelles elles avaient largement applaudi tant qu'elles ne touchaient que plus pauvres qu'elles, ne sont nullement disposées à payer seules.

Les associations de retraités, qui ont toutes les raisons de craindre un blocage des pensions et une érosion des prestations médicales, sont d'ores et déjà sur la brèche, et le Parti républicain ne peut ignorer cette situation alors qu'il ne pense qu'à deux choses : les élections parlementaires de novembre 1986, dans lesquelles il risque de perdre l'étroite majorité qu'il a au Sénat, et l'élection présidentielle de 1988, à laquelle la loi comme l'âge interdisent à M. Reagan de se représenter.

Dès l'hiver dernier, les sénateurs républicains ont en conséquence obligé la Maison Blanche à accepter une croissance des dépenses militaires bien moindre que M. Reagan et le Pentagone ne le souhaitaient. Cette pression ne peut que se renforcer régulièrement jusqu'en 1988 et s'accompagne très logiquement d'une autre pression en faveur d'une relance du processus de contrôle des armements qui était déjà très sensible durant la campagne de 1984. Deux dirigeants républicains avaient alors vainement appelé M. Reagan à faire ce qu'il fait aujourd'hui : M. Percy, qui se battait pour un siège qu'il a fini par perdre, et M. Baker, qui commençait à préparer sa candidature à la présidence. C'est d'ailleurs quelques semaines seulement après leur démarche que M. Reagan avait accepté le principe de nouvelles négociations avec Moscou sur la réduction des armements et ouvert ainsi la voie au sommet de Genève.

Une autre raison peut avoir pesé lourd dans le tournant actuel, la minceur des réalisqations en politique étrangère, dont les historiens de demain pourraient créditer M. Reagan. Une exceptionnelle popularité, un prodigieux talent à exprimer l'Amérique et le rejet de ses déchirures des vingt dernières années, cela frappe les contemporains, mais pas les générations futures qui risquent d'entendre plus parler de la fin de la guerre du Vietnam et de la reconnaissance de la Chine populaire sous M. Nixon ou de la signature des accords de Camp David sous M. Carter que de la poussive intervention à la Grenade.

Un second souffle

Trois crises majeures qui plus est menacent d'éclater à tout instant : aux Philippines, où se pose l'éternel problème de l'éviction du dictateur devenu trop encombrant ; en Afrique du Sud, bien sûr, et en Amérique latine, enfin, où la dette mine le continent tout entier, démocraties et dictatures.

Il fallait à cette présidence un second souffle avant qu'elle ne sombre dans la morosité ou ne s'abîme dans les tempêtes, et la reprise du dialogue avec Moscou s'imposait en conséquence d'autant plus que M. Gorbatchev a rapidement su démontrer une aptitude à ne pas se laisser ignorer aussi aisément que ses prédécesseurs. Réussie, cette reprise pourrait, qui plus est, faciliter des évolutions au Proche-Orient et peut-être dans d'autres conflits régionaux que les Etats-Unis sont en fait incapables de résoudre sans une certaine coopération soviétique.

L'étonnant est que du pays qui souffre de difficultés économiques maîtrisables et de celui qui s'abîme dans une crise structurelle ; de celui qu'unit un profond consensus social et de celui que rongent le double langage et la bureaucratie ; de celui qui pourrait aisément aller de l'avant dans les systèmes de défense stratégique, et de celui qui cherche à tout prix à freiner cet effort, c'est le premier — l'Amérique — qui est en passe de devenir demandeur. Tandis que le Congrès (austérité oblige) grignote sans plus attendre les crédits de la « guerre des étoiles », qui a pourtant, au minimum, le mérite de faire revenir les Soviétiques à la table des négociations, M. Reagan est en effet condamné à devoir annoncer des résultats — non pas la semaine prochaine, mais dans les prochains mois, — car, contrairement à lui, son parti ne saurait s'en passer.

Signe des temps : M. Weinberger, secrétaire à la défense et dernier porte-parole des néo-conservateurs dans l'entourage immédiat de M. Reagan, ne sera pas du voyage de Genève. En seront : M. Shultz, discret, constant et efficace artisan du redémarrage des pourparlers ; M. Regan, secrétaire général de la Maison Blanche, ancien grand patron de Wall Street et plus préoccupé de faire tourner la boutique que de brasser de grandes idées et M. MacFarlane, conseiller pour les affaires de sécurité nationale et vétéran des administrations Nixon et Ford.

Un grand marchandage commence, et il ne serait pas surprenant, s'il aboutissait, que le mot « condominium » retrouve un usage courant.

BERNARD GUETTA.

ARGENTINE

L'ancien SS Walter Kutschmann arrêté

Buenos-Aires. — L'ancien officier des SS Walter Kutschmann, tenu pour responsable de la mort de plus d'un millier de juifs au cours de la seconde guerre mondiale, a été arrêté, le jeudi 14 novembre, dans la banlieue de Buenos-Aires. Agé de soixante-douze ans, Kutschmann était l'un des chefs de la Gestapo en Pologne de 1941 à 1942. M. Simon Wiesenthal, le « chasseur de nazis », avait affirmé, dès 1975, qu'il était réfugié en Argentine. L'ex-officier SS était sous le coup d'un mandat d'arrêt international délivré par Interpol à la demande des autorités ouest-allemandes, qui avaient renouvelé, il y a moins de deux mois, une demande d'extradition à son encontre. *« La chasse est terminée. Je n'ai pas l'intention de m'enfuir »*, a-t-il déclaré aux policiers qui l'appréhendaient. — *(AFP.)*

EMIRATS ARABES UNIS

Abou-Dhabi et Moscou échangeront des ambassadeurs

Vingt-deux ans après le Koweït et deux mois après Oman, les Emirats arabes unis ont décidé, quinze ans après leur indépendance, de suivre l'exemple de leurs deux voisins du Golfe et d'établir des relations diplomatiques avec Moscou. Un communiqué officiel publié vendredi 15 novembre à Abou-Dhabi précise que cette décision a pris effet à la suite d'un accord intervenu lors de récents entretiens avec un *« représentant soviétique »* qui serait l'ambassadeur d'Union soviétique à Koweït, M. Pagos Akopov.

Un quotidien des Emirats, *El Khalij*, écrivait récemment, à l'occasion de la première visite à Moscou d'une délégation commerciale d'Abou-Dhabi, que *« les Etats-Unis ont soutenu la menace sioniste* [Israël] *pendant plus de tois décennies alors que l'Union soviétique s'est rangée aux côtés des Arabes »*. — *(AFP.)*

TURQUIE

Naissance d'un nouveau parti de gauche

Ankara. — Quelque six cents anciens fidèles de l'ancien premier ministre Bulent Ecevit (privé de ses droits civiques jusqu'en 1992) ont créé, le jeudi 14 novembre, une nouvelle formation politique, le Parti de la gauche démocratique (PGD). L'emblème du parti est un pigeon blanc en vol. La nouvelle formation ne comprend pas de personnalités connues du grand public. L'épouse de M. Ecevit, qui avait pourtant participé activement aux travaux préparatoires ayant conduit à la naissance du PGD, ne figure pas, finalement, parmi ses membres fondateurs. Avec la création de ce parti et la mise sur pied, il y a une dizaine de jours, du Parti populiste social-démocrate (PPSD), c'est un véritable reclassement qui vient de s'opérer dans la mouvance se réclamant de la social-démocratie et de l'héritage de l'ancien Parti républicain de M. Ecevit. L'audience initiale du PGD, mouvement issu davantage de la base que des élites, paraît cependant plus faible, si l'on en croit les sondages, que celle du PPSD. — *(Corresp.)*

INDE

Cinquante-huit « extrémistes » abattus dans le Bihar

New-Delhi. — La police a abattu, le jeudi 15 novembre, cinquante-huit *« extrémistes »* au cours d'une fusillade dans l'Etat du Bihar, frontalier du Népal. Un haut responsable de la police à Patna, capitale de l'Etat, a déclaré vendredi que ces *« terroristes »* appartenaient aux castes les plus pauvres de la société. La bataille s'est déroulée à proximité d'un village de la région de Bhojpur.

Le Bihar, l'un des Etats les plus déshérités de l'Union indienne, est fréquemment le théâtre d'affrontements entre de riches propriétaires terriens et leurs métayers appartenant aux basses castes. On ignore cependant si les *« terroristes »* réprimés cette fois-ci appartiennent au mouvement naxalite qui recrute surtout parmi les métayers du Bihar et jouit d'une certaine audience dans les régions rurales du Bengale occidental et de l'Andhra-Pradesh. Les naxalites, premiers maoïstes indiens, se soulevèrent en 1967 à Naxalbari (village du Bengal-Occidental, qui a donné son nom au mouvement). — *(Reuter.)*

LIBERIA

Epuration dans l'armée et les partis politiques

Monrovia. — Brandissant triomphalement un fusil, le président *Samuel K. Doe s'est rendu, vendredi 15 novembre, en voiture* découverte, au Barclay Training Centre, principale caserne de Monrovia, pour y contempler le cadavre criblé de balles du général Thomas Quiwonkpa, le chef des putschistes, tué dans la matinée par les troupes gouvernementales. Plusieurs centaines d'habitants de la capitale ont ensuite défilé devant le corps. Une vaste opération d'épuration a été engagée, tant au sein de l'armée que dans les partis politiques.

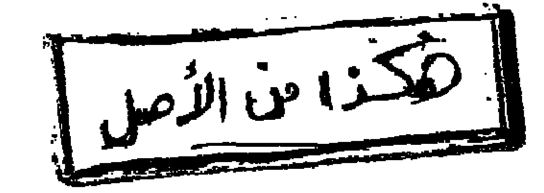
Aucune confirmation n'a pu être apportée concernant l'exécution sommaire de deux des principaux responsables de l'opposition, M. Jackson Doe, rival du chef de l'Etat lors de l'élection présidentielle du 15 octobre, et Mme Ellen Johnson-Sirleaf, tous deux membres du Liberian Action Party, mais les Etats-Unis ont instamment demandé au président Doe de faire preuve de modération. Déclarant que la situation restait *« très tendue »*, celui-ci a indiqué que la police tirerait à vue sur toute personne, y compris les étrangers et les diplomates, surprise dans les rues après le couvre-feu et donc considérée comme *« rebelle »*. Divers témoins ont déclaré avoir vu plusieurs camions militaires transportant des cadavres dans les rues de la capitale. — *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

PORTUGAL

Un ancien socialiste candidat contre M. Soares

Lisbonne. — Sur le thème « Nouvelle démocratie-Nouvelle République », M. Francisco Solgado Zenha a annoncé, le vendredi 15 novembre, son intention de se présenter aux élections présidentielles de janvier prochain. Il bénéficiera de l'appui de l'actuel président de la République, le général Eanes, ainsi que de celui du Parti rénovateur démocratique (PRD).

Né en 1923, M. Zenha est l'un des fondateurs du Parti socialiste portugais. Ami de M. Mario Soares depuis le temps de l'université, il a participé activement à toutes les campagnes contre les régimes de Salazar et de Caetano et a été, après la « révolution des œillets » d'avril 1974, l'un des principaux stratèges du PS. En 1980, toutefois, ses relations avec M. Soares ont été rompues. Motif : leur attitude divergente face au général Eanes, qui souhaitait alors le renouvellement de son mandat de président de la République. Deux jours avant l'annonce de sa participation à la course aux présidentielles, il a formellement donné sa démission du PS. — *(Corresp.)*



Étranger

AUTRICHE

La pièce montée de la pâtisserie Demel

C'est une institution antique et respectable héritée de la double monarchie. Mais le café Demel fait parler de lui pour d'autres raisons que la qualité de ses gâteaux au chocolat. Le curieux pâtissier-parachutiste qui dirige l'affaire a créé une pièce montée à saveur de scandale...

De notre envoyée spéciale

Vienne. – Les cafés sont restés dans la capitale autrichienne une véritable institution, au point que certains bénéficient de subventions publiques. Ils ont gardé, pour la plupart, un décor suranné, restauré avec un bonheur variable, et tout Viennois qui se respecte y donne ses rendez-vous ou vient régulièrement y lire un journal présenté sur un manche de bois. Mais le Demel, c'est plus et mieux.

La devanture est modeste, comme dans les bonnes maisons qui n'ont pas besoin d'attirer le chaland par des œillades aguicheuses. La porte franchie, vous vous trouvez face aux vitrines de la confiserie : boîtes de bonbons présentées comme des coffrets à bijoux, pots de confiture aux armoiries de l'empire, caramels en étuis blancs laqués... Des affichettes, conçues comme des gravures d'époque, vous expliquent que vous pouvez faire expédier de par le monde les très fameuses *Sachertorten* glacées au chocolat, *dans lesquelles se mire un peu de* l'âme de l'Europe centrale.

Mais l'on n'est là encore que dans l'antichambre pour touristes pressés. Plus avant, on aborde les choses sérieuses : le buffet des pâtisseries, délicatement posées *dans de lourdes coupes d'argent* sur une immense et solennelle table de marbre noir. On ira goûter ces merveilles dans les deux premiers salons clairs style Régence ou dans le cadre aux boiseries laquées noir du « salon pour fumeurs » : lampes en boules de verre blanc montées sur cuivre, qui ont fait école bien au-delà de l'Autriche-Hongrie, miroirs, tables de marbre rose et gris dont certaines ont presque la beauté d'un Klimt. Là, les « dames du Demel », des serveuses très bon genre strictement vêtues de noir, dont la légende dit qu'elles étaient autrefois recrutées à la sortie du couvent, manient l'argenterie comme on sert la messe et s'adressent aux clients à la troisième personne du pluriel, selon la tournure en *usage sous la* monarchie.

SERGUEL

Or un jour de novembre 1972, Vienne fut saisie d'une grande inquiétude : le Demel, l'archétype du café viennois, la Rolls Royce de la pâtisserie, allait changer de mains. Cela s'était certes produit de nombreuses fois depuis que Christoph Demel, fournisseur de la cour, s'était installé en ce lieu, à deux pas du monumental château impérial. Mais l'on était resté en famille. D'héritier en héritière, on avait veillé à l'immuabilité du décor fin de siècle et gardé comme des secrets d'Etat les recettes des chocolats et de l'Apfelstrudel, jusqu'au jour où Klara Demel, dernière de la lignée, s'éteignit en léguant au baron Berzeviczy-Pallavicini, son *époux, le prestigieux café.*

Or voilà que le baron avait cédé l'affaire à une société suisse. Pis, cette dernière confiait la direction du Demel à Udo Proksch, ce baroudeur excentrique, cinéaste et parachutiste à ses heures, styliste de métier, qui n'avait à l'époque comme lettres de noblesse que d'avoir dessiné – entre autres briquets Dunhill ou publicités Dior – les célèbres lunettes de James Bond (les « Goldfinger »). Son quatrième mariage avec une comtesse le faisait entrer par la grande porte dans la pâtisserie impériale.

L'arrivée d'un tel homme pouvait faire craindre le pire : allait-il se lancer dans la rénovation, introduire de ces hérésies *modernistes* comme les percolateurs ou, comme il le disait à un journaliste en forme de boutade provocatrice, *« mettre une fille dans la vitrine »* ? Il en a mis une, mais construite en dragées. Il a préservé les secrets de fabrication de ses produits maison et l'atmosphère bon ton des conversations *mezzo voce* dans les salons. Il faut voir cet homme au physique de para épaissi par le manque d'entraînement parler avec un tendre respect des dames du *Demel, dont il venait, dit-il,* croquer le portrait en échange de quelques restes d'Apfelstrudel, à l'époque où il n'était encore qu'un étudiant sans le sou de l'Ecole des beaux-arts de Vienne.

Un étrange naufrage

Non, Udo Proksch ne fut ni iconoclaste ni sacrilège. Le scandale pourtant est venu avec lui, mais d'ailleurs, très exactement de la porte voisine qui conduit, dans les étages supérieurs, au très bien fréquenté Club 45. Le public ici change. Ce ne sont plus les esthètes des petits fours ou du café crème, mais le gratin de l'Autriche socialiste : hauts fonctionnaires, artistes, journalistes, *députés et ministres.* Fondé conjointement par le directeur du Demel et M. Leopold Gratz, ancien maire de Vienne et actuel ministre des affaires étrangères, le Club compte environ deux cents membres, hommes seulement, sur le modèle anglais. Ces messieurs parlent donc politique et affaires entre bons socialistes, et nul n'y trouverait à redire si la personnalité décidément très riche de M. Udo Proksch n'avait incité la justice et la presse à se pencher de plus près sur ses multiples activités.

« Appelez-moi Udo », dit-il, direct et cordial, avant de commander au rez-de-chaussée de quoi sustenter pour trois jours son interlocuteur. *Puis il se lance dans* un discours chaotique, sautant du coq à l'âne, amusant, volubile, résolu, évidemment, à ne rien dire de ce qui intéresse, à savoir ses « affaires ».

Car les affaires de M. Udo sont nombreuses, lucratives, internationales, mystérieuses et embarrassantes aussi comme celle dont il ne parvient pas à se dépêtrer depuis plusieurs années et qui lui a valu l'an dernier un séjour de trois semaines dans les geôles *viennoises. A l'origine, le naufrage* du *Lucano*, un cargo battant pavillon panaméen, qui sombra corps et biens un *jour de janvier 1977* tandis que, par mer calme, il faisait route vers Hongkong. L'exportateur, une société suisse entre les mains d'Udo Proksch, se tourne vers la compagnie d'assurances autrichienne, qui, aux termes du contrat, est en principe redevable d'une somme astronomique. L'assurance refuse de payer ; son avocat affirme que le *Lucano* ne transportait pas la marchandise assurée (des installations industrielles hautement perfectionnées) mais quelques tonnes de ferraille, et il laisse entendre que ce naufrage n'était pas un accident.

Alors que la justice n'a pas encore définitivement tranché, l'affaire Proksch est devenue, dans une Autriche en proie depuis quelques années à une avalanche de scandales petits et grands, une véritable affaire d'Etat. La lettre *de sympathie* que le ministre des affaires étrangères a adressée dans sa prison à Udo Proksch, la déposition que le ministre de l'intérieur est venu faire en sa faveur devant le tribunal, ont convaincu l'opposition que cet homme en avait trop appris dans les salons du Club 45 et qu'on le protégerait jusqu'au bout. Et de clamer que la justice autrichienne – qui pourtant n'a pas dit son dernier mot – est *« vendue au pouvoir socialiste ». « Diffamation »,* rétorquent les accusés en faisant remarquer que la puissante compagnie d'assurances qui s'oppose au directeur du Demel est, elle, entre les mains de leurs adversaires populistes.

Mauvaise affaire quoi qu'il en soit car elle a attiré l'attention sur ce personnage bien peu conforme aux conventions autrichiennes. Les rumeurs, plus ou moins étayées, fleurissent autour de cet ami des princes aux activités *assez troubles, propriétaire d'un* château en Basse-Autriche, toujours en partance pour Moscou (jusqu'à ce qu'on lui interdise la sortie du territoire), créateur d'entreprises-fantômes, intermédiaire en tout et notamment dans le commerce des armes. Bref, une espèce de champion de la magouille interlope, qu'on peut soupçonner de tout mais contre lequel – comme le fait remarquer le magazine *Profil* qui s'est abondamment intéressé à lui – il est difficile de prouver quoi que ce soit.

« Je préfère la guerre »

M. Udo en a vu d'autres : *« J'étais au Vietnam, au Cambodge, alors vous savez, la prison, ça ne me fait pas peur... Quand même c'était terrible ces trois semaines ; finalement, je préfère la guerre. »* Il aime se battre, c'est clair ; mais il commence à marquer le pas devant cette guérilla que lui livre la justice depuis maintenant dix ans. Il concède, en affichant une indifférence bravache, que certains membres du Club se montrent moins souvent. *« Mais vous savez, je suis plus socialiste que bon nombre d'entre eux. Je suis un patron social, moi. »*

Effectivement, il a la sympathie des cuisiniers et des « dames du Demel », qui avaient mis un drapeau noir en berne, par solidarité, quand il était en prison. Cela n'y suffira pas. *« Les conservateurs veulent ma peau,* dit M. Udo. *Mais c'est seulement parce qu'à travers moi ils veulent la peau d'autres personnes. »* Ils pourraient bien en effet, le moment venu, tirer au canon sur la pâtisserie la plus célèbre du monde, en visant la chancellerie.

CLAIRE TRÉAN.

JAPON

Le triomphe des Tigres du base-ball

C'est un sport importé des Etats-Unis, mais les Japonais savent faire leur lune de miel de toute fleur. Le base-ball, avec la victoire des Tigers d'Osaka, vient de leur donner une immense satisfaction. Car c'est l'équipe d'une ville longtemps humiliée par Tokyo. Et elle donne des idées aux jeunes...



De notre correspondant

Tokyo. – C'est le sujet du jour : l'objet de chaudes discussions dans les bars le soir, de doctes dissertations des intellectuels dans les revues, ainsi que la source des *émois fébriles des lycéennes et* des euphories gutturales de leurs compagnons. La « Tigers fever » a déferlé sur le Japon, prenant les dimensions d'un phénomène social aux retombées économiques non négligeables.

Les Tigers sont une équipe de base-ball d'Osaka qui, après une traversée du désert de vingt et un ans, est enfin champion national après avoir consacré sa suprématie par une victoire au sein de la Ligue centrale, composée de six équipes dont celle des Giants, symbole du base-ball nippon.

Au Japon, comme ailleurs, les sports d'équipe autour d'une balle, ici le base-ball, a des effets de « purification cathartique » sur la population, suscitant cependant jusqu'à présent moins de violence que le football en Amérique latine ou, dernièrement, en Europe. Le base-ball n'est certes pas un sport nippon. Mais à force de le pratiquer depuis près d'un siècle, avec méthode puis avec passion (le base-ball est devenu professionnel en 1930), les Japonais l'ont fait leur. C'est devenu le spectacle de masse par excellence, et de surcroît le moins cher (1).

Vingt millions de fans

Le base-ball consume l'énergie des jeunes et des moins jeunes, drainant près de vingt millions de fans. Chaque soir, pendant la saison des championats – même universitaires, – les chaînes de télévision déversent sur les ondes une demi-heure de résumé de la journée, et l'on ne peut pas prendre un taxi sans être branché sur un stade.

Avec la saga des Tigers (le nom complet de l'équipe est Hanshin Tigers, « Hanshin » signifiant la région d'Osaka-Kobe), le base-ball suscite de nouvelles passions. Depuis quelques mois, les Tigers entraînent derrière eux une foule de supporters à travers le Japon. Ils étaient cinquante mille au stade Jingu, à Tokyo, où les Tigers disputaient leur match-clé pour devenir champion de la Ligue centrale. Une marée humaine jaune et noire, couleurs du Tigre, brandissait des drapeaux et hurlait dans des mégaphones l'hymne de l'équipe, *le Vent de Rokko* (Rokko est une colline entre Osaka et Kobe). Une bonne partie des supporters avaient passé la nuit aux portes du stade pour acheter les billets. De mémoire de fan du base-ball, on avait rarement vu une mobilisation aussi massive et spontanée.

La « Tigers fever » provoque aussi un raz de marée commercial. Intriguée par cet engouement soudain, la banque Sumitomo a récemment fait fonctionner ses ordinateurs afin de calculer l'impact économique de cette nouvelle passion nationale. Son estimation atteint 40 milliards de yens (100 milliards de francs), après la victoire dans le championnat national, en dépenses induites.

La revanche d'Osaka

La société Hanshin, qui possède des chemins de fer privés et *des grands magasins, et qui* patronne les Tigers, a déjà organisé des ventes promotionnelles gigantesques, proposant des réductions de 30 % à 50 %. En une semaine, les magasins Hanshin attendaient de deux millions à trois millions de clients ; ils ne peuvent déjà plus faire face aux commandes. Des sous-vêtements pour femmes aux couleurs des Tigers, que s'arrachent les lycéennes, aux nouilles instantanées Tigers, que seules désormais les enfants acceptent d'ingurgiter, *en passant par les savons, la bière* et même un modèle de voiture Mitsubishi peinte en jaune et noir : les Tigers sont devenus le meilleur argument de vente de la saison.

Société hautement conformiste, saturée de médias et, par conséquent, plus que toute autre vulnérable aux phénomènes de mode, aussi massifs qu'éphémères, le Japon est, assurément, un pays où la « Tigers fever » n'a pas *a priori* de quoi surprendre. Elle n'en a pas moins des implications sociales et culturelles qui dépassent la simple frénésie suscitée un peu partout par le sport et le consumérisme quelque peu hagard des pays riches.

Le triomphe des Tigers est plus qu'une victoire sportive. C'est la revanche d'une ville : Osaka. Grande cité commerciale de 2,6 millions d'habitants, Osaka – *la « cuisine du Japon »*, disait-on autrefois, celle où l'on a coutume de se saluer en demandant combien on a gagné dans la journée – a *été* un peu l'orpheline de la haute croissance économique. Non qu'elle n'y ait contribué, *mais parce que, malgré son dynamisme*, toutes les instances du pouvoir se sont concentrées dans la mégalopole de Tokyo.

L'amertume des habitants d'Osaka est, en fait, ancienne. Le dix-septième siècle, début du règne des shoguns Tokugawa, fut le siècle d'Osaka. Il naquit alors dans cette ville, berceau du capitalisme marchand, une culture, distincte de celle de l'aristocratie guerrière, dont les fleurons seront l'art du thé, le *kabuki* ou le théâtre de marionnettes *(bunraku)*. Puis le centre du Japon se déplaça vers la capitale shogunale, Edo (ancien nom de Tokyo), et le lent déclin d'Osaka commença.

Les habitants d'Osaka ont toujours éprouvé un sentiment d'infériorité, voire de frustration, vis-à-vis de ceux de Tokyo. Ceux-ci ayant d'ailleurs tendance à considérer les gens du Kansai (région de Kyoto-Osaka-Kobe) avec un certain dédain. Depuis quelques années pourtant, Osaka relève la tête, fourmillant de projets tant économiques que culturels. La victoire des Tigers a cristallisé ces sentiments de revanche.

« Je vote pour eux »

Les Tigers attirent aussi la sympathie d'une bonne partie des jeunes Japonais, y compris à Tokyo : ils y voient en effet une expression d'anticonformisme. *« Soutenir les Tigers, c'est comme voter à des élections »*, dit Yuichi Matsumura, vingt-six ans, programmateur dans une société d'informatique de Tokyo. Avec son complet sobre de parfait salarié, il s'apprêtait à passer la nuit devant le stade Jingu, en compagnie de quatre mille à cinq mille autres jeunes pour acheter les meilleures places. *« Le monde du base-ball offre un raccourci de celui du travail. Les Giants, c'est l'élite, les stars. Mais c'est aussi une équipe dont les chefs interviennent sans cesse dans la vie privée des joueurs. Les Tigers, eux, ne sont pas traités comme des enfants par leur manager, qui, au contraire, leur laisse une grande autonomie. Et puis les Tigers avaient toujours perdu : ils étaient un peu les laissés-pour-compte de la prospérité. Beaucoup de jeunes d'aujourd'hui se sentent écrasés par les contraintes sociales. C'est pourquoi ils admirent les Tigers. Moi, je ne m'intéressais guère au base-ball, mais maintenant je « vote » Tigers. »*



FRANCHINI.

Cet « individualisme » des Tigers, opposé à ce fameux « esprit japonais » (paternalisme, discipline, vie privée subordonnée à celle du groupe, etc.) dont les Giants sont le symbole, a été récemment souligné par *Asahi Journal* (hebdomadaire très lu par les jeunes). *Il* reflète, au demeurant, un caractère des habitants d'Osaka. Dans cette ville des entrepreneurs, des affairistes en tout genre, règne une atmosphère moins compassée qu'à Tokyo : les contacts y sont plus directs, la langue y est *parfois* plus rude, *et* l'esprit volontiers gouailleur.

Le « look » Tigers est à la mode. Vogue sans lendemain ou bourgeonnement de nouvelles valeurs chez les jeunes ? Dans leur aspiration à plus d'autonomie s'exprime peut-être aussi une autre « âme » du Japon, quelque peu enfouie sous l'« esprit » samouraï.

PHILIPPE PONS.

(1) Rappelons que l'équipe japonaise de base-ball a battu l'équipe des Etats-Unis en finale aux Jeux olympiques de Los Angeles en 1984.

France

Le cinquième remaniement technique du gouvernement de M. Fabius

Le remaniement technique du gouvernement intervenu vendredi après-midi 15 novembre est le cinquième du genre depuis la formation du gouvernement de M. Laurent Fabius, en juillet 1984. M. Edgard Pisani abandonne, à sa demande, la charge de ministre de la Nouvelle-Calédonie dont il avait la responsabilité depuis le 21 mai dernier. Il entre au cabinet du président de la République en qualité de chargé de mission, connaissant en cela la même « retraite » que deux autres anciens membres du gouvernement, M. Pierre Dreyfus (ancien ministre de l'industrie) en juin 1982 et M. André Cellard (ancien secrétaire d'Etat à l'agriculture) en avril 1983. Le ministère de la Nouvelle-Calédonie est supprimé. M. Louis Mexandeau devient ministre des PTT à part entière alors qu'il occupait jusqu'à présent ces fonctions, depuis mars 1983, *en tant que* ministre délégué auprès du ministre de l'industrie. Il ne sera donc plus placé sous la tutelle officielle de Mme Edith Cresson. Ce changement a, semble-t-il, valeur de gratification après que M. Mexandeau a fait preuve de compréhension à l'égard de l'état-major du Parti socialiste en acceptant d'accorder la deuxième place au ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, sur la liste qu'il conduira aux élections législatives dans son département du Calvados.

Enfin, M. Charles Josselin, député socialiste, président du conseil général des Côtes-du-Nord, est nommé secrétaire d'Etat auprès de M. Jean Auroux, nommé le 20 septembre ministre de l'urbanisme, du logement et des transports après le remplacement de M. Charles Hernu par M. Paul Quilès à la tête du ministère de la défense. M. Josselin – un rocardien, comme M. Pisani – tiendra au gouvernement la place que M. Auroux occupait naguère auprès de M. Quilès. Il sera chargé lui aussi, des transports.

Commentant ce remaniement, le premier ministre a indiqué, vendredi soir, que M. Pisani a *« bien travaillé et avec beaucoup de courage »*, que M. Mexandeau a *« également bien travaillé »* et que sa promotion *« reconnaît la grande importance des Postes et télécommunications »*, enfin que M. Josselin, *« homme jeune et battant »*, a *« beaucoup de qualités, de mérites et de conviction »*.

C'est toutefois le départ de M. Pisani qui est le plus commenté. Le PS a tenu, vendredi, à *« saluer les résultats de l'action du ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie »*. Il estime que M. Pisani a mené *« une mission de réflexion, d'action et de proposition dont les conclusions ont permis, malgré le caractère irresponsable des attaques dont il a fait l'objet, la mise en œuvre d'une politique d'équilibre »*. Pour le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, ce vendredi 15 novembre, jour de départ du gouvernement de M. Pisani, laissera le souvenir, a-t-il dit, d'un *« jour de joie »*.

Le testament de M. Pisani

En mai dernier, l'entrée de M. Edgard Pisani au gouvernement avait été très remarquée, mais peu glorieuse. Sa promotion au rang de ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, cinq mois après sa nomination au poste de délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, présentait alors tous les symptômes d'un désaveu camouflant son impuissance à rétablir l'ordre dans le territoire et à amorcer le dialogue entre les caldoches et les canaques.

Aujourd'hui, M. Pisani quitte le gouvernement sans bruit, mais son bilan n'est pas mince, tant par l'ampleur des réformes institutionnelles prises sous son impulsion par le gouvernement – les plus importantes que la Nouvelle-Calédonie ait jamais connues – que par leurs effets immédiats sur le terrain, où le nouveau partage des pouvoirs entre les deux principales communautés, favorisé par la mise en œuvre de la réforme régionale et le savoir-faire de son successeur à Nouméa, M. Fernand Wibaux, se traduit par un meilleur équilibre, précaire mais réel.

La suppression du ministère de la Nouvelle-Calédonie n'est pas une surprise. M. Pisani avait fait savoir depuis longtemps qu'il considérerait sa tâche comme terminée dès que le nouveau mécanisme, créé par la loi du 23 août 1985 et concrétisé par les élections régionales du 29 septembre, serait entré en application. Sa nomination à la présidence de la Société internationale de développement, intervenue en juillet, à Rome, avait confirmé ce prochain retrait et, devant le conseil des ministres réuni le 13 novembre pour adopter son dernier plan de réformes cherchant à assurer la *« coexistence pacifique »* en Nouvelle-Calédonie, il avait insisté pour être relevé de ses fonctions.

Trois impératifs

Il est sans précédent, en revanche, qu'un ministre quitte le gouvernement en faisant publier son testament politique au *Journal officiel*.

Tel qu'il est paru au *J. O.* du 15 novembre, en guise de préambule aux textes des huit ordonnances, le *« rapport »* de M. Pisani *« au président de la République »* constitue, en effet, un exceptionnel document de référence. Au terme de longues discussions, M. Mitterrand s'est rangé à l'avis de son auteur ; il a décidé cette publication afin de répondre à trois impératifs.

D'abord pour une simple raison utilitaire : le plan de réformes que constitue cet ensemble d'ordonnances s'articule suivant un montage juridico-économique tellement compliqué qu'il n'était pas inutile d'en livrer, en même temps, le *« mode d'emploi »* pour éviter à ses destinataires de s'y perdre.

Ensuite pour répondre à une double préoccupation politique. Une préoccupation de politique locale : MM. Mitterrand et Pisani fixent solennellement leurs propres « tables de la loi » afin que *« l'esprit »* de leur entreprise ne soit pas *« dévoyé »* par les utilisations qui en seront faites par les uns ou les autres. En outre, si le départ de M. Pisani laisse le champ libre à M. Wibaux, qui commençait à trouver pesante la tutelle de son ministre, la mission du délégué du gouvernement dans le territoire est clairement balisée. Une préoccupation de politique « hexagonale » : le chef de l'Etat et son ministre, qui devient son collaborateur personnel, prennent date pour l'avenir, non seulement vis-à-vis de l'opposition, qui menace de défaire ce qu'ils ont entrepris si elle remporte les prochaines élections législatives (et qui est prévenue que, de toute façon, il n'y aura pas, dans ce territoire, retour au *statu quo ante)*, mais aussi, plus ambitieusement, au regard de la communauté nationale et internationale. Comme s'ils voulaient témoigner devant l'histoire de leurs efforts personnels et de la volonté de la gauche socialiste de faire sortir la *Nouvelle-Calédonie de la spirale* infernale où elle était engagée.

Pour solennel qu'il soit ce legs politique n'en est pas moins aléatoire, et nul ne saurait préjuger les effets à long terme des initiatives prises, depuis un an, par le pouvoir.

Dans l'immédiat, en tout cas, on ne se bousculait pas au portillon, samedi, à l'intérieur du gouvernement, pour prendre la relève de M. Pisani. Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, naguère dessaisi du dossier, ayant fait savoir qu'il n'était plus demandeur, la prise en charge du territoire devait en principe, se régler entre le premier ministre et le ministre de l'intérieur...

M. Pisani laisse une empreinte forte dans l'écheveau calédonien mais, pour l'instant, aucun disciple.

ALAIN ROLLAT.

« Réapprendre à vivre ensemble mais autrement »

Paru au *Journal officiel* du 15 novembre sur plus de six pages et présenté par son auteur comme *« l'histoire, l'esprit, le contenu et le mode d'emploi »* des huit ordonnances qu'il introduit, le « rapport » de M. Edgard Pisani au président de la République décrit sommairement la réalité calédonienne, retrace le *déroulement des événements survenus* dans le territoire de novembre 1984 à novembre 1985, analyse les textes adoptés par le gouvernement et le Parlement, exprime enfin *« l'action qui doit être désormais conduite pour que, de l'ébranlement ressenti par tous et des textes pris pour y répondre naissent une nouvelle logique et une réalité nouvelle »*.

Pour la première fois – et sans doute la dernière, – M. Pisani expose longuement en quoi les ordonnances qui parachèvent les réformes institutionnelles entreprises depuis un an *« peuvent »*, selon lui, et selon le président de la République, *« modifier les comportements au point de donner en deux ans une signification nouvelle au scrutin d'autodétermination »*.

Il écrit notamment : *« Grâce à l'institution des régions, les Mélanésiens vont faire l'apprentissage de la responsabilité socio-économique et politico-administrative directe. Ils auront à gérer de façon autonome les affaires d'entités géographiques où coexistent les trois communautés. A ce qui sera fait, observateurs et citoyens pourront mesurer la capacité et la volonté de tous à gérer une société pluriethnique.*

» Grâce à la réforme des institutions et des pratiques éducatives, pédagogiques, culturelles, l'insupportable inégalité face au savoir qui entraîne inégalité dans l'exercice du pouvoir et inégalité professionnelle sera en voie de s'atténuer puis de disparaître. Cette inégalité a contribué à détruire l'unité calédonienne dont on a pu croire, un temps, qu'elle triompherait des tensions nées de l'histoire. Les enfants canaques pourront maîtriser la langue française sans renier leur propre culture. Les adultes pourront rattraper leur retard.

» En matière foncière, le droit de la coutume et du peuple mélanésien ne sera plus contesté en son principe. Si chacun veut appliquer la loi, le sol ne sera plus l'objet de conflits mais de palabres.

» En matière fiscale, le droit sera modernisé. La Calédonie ne sera plus un semi-« paradis fiscal » et cessera de provoquer ainsi des attachements artificiels. En même temps, par les formes nouvelles de l'impôt, les Canaques contribueront à la création des ressources publiques nécessaires à la gestion, à l'équipement, à l'aménagement et au développement du territoire.

» Par l'ordonnance économique sont créés les instruments de l'intégration des Mélanésiens dans une économie d'échanges, de l'expansion possible des activités productives, agricoles en particulier, de l'atténuation de la mainmise du négoce sur l'économie tout entière.

» Ces réformes auraient dû être conduites depuis longtemps, quelle que soit la perspective politique retenue. Ainsi aurait été évitée la confusion qui s'est produite entre un système désuet et une France lointaine.

» Ces réformes faites, les Canaques ne pourront plus s'insurger contre les inégalités qui ont été tolérées par la France. Ils auront à choisir entre indépendance-association et une réalité concrète nouvelle à l'intérieur de la République.

» Ces réformes faites, les Européens attachés au maintien dans la République, et il y en aura beaucoup, le demeureront à cause d'un sentiment réel et profond.

» Ainsi les choses seront claires. Sans doute peut-on regretter que le temps qui sépare la Nouvelle-Calédonie du scrutin d'autodétermination soit si court. Il y a tant à faire. Mais retarder davantage, c'était prendre le risque de faire perdre à chacun le sens de l'urgence. »

Le rapport conclut : *« L'ambition des divers responsables du territoire doit être d'apaiser les causes d'affrontement, et, pour cela, de se consacrer à l'administration et à l'économie. Quel que soit son avenir, le territoire doit opérer un recentrage sur lui-même. Il doit donner priorité à la recherche d'un nouvel équilibre dans le développement, qui consolide la paix.*

» Ainsi l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est entre les mains des Calédoniens eux-mêmes, quelle que soit la communauté à laquelle ils appartiennent. Il n'y a plus de communauté dominante, il y a des communautés qui doivent réapprendre à vivre ensemble, mais autrement. »

M. Josselin, rocardien « sans inconditionnalité »

« Tombeur de René Pleven » : c'est avec ce titre pour le moins glorieux que Charles Josselin est entré à l'Assemblée nationale. Ces quarante-cinq voix qui ont *mis à terre le « menhir » centriste* breton, alors ministre de la justice, constituent certainement le meilleur souvenir de la carrière politique du nouveau secrétaire d'Etat chargé des transports.

A vingt jours de son trente-cinquième anniversaire en mars 1973, Charles Josselin quitte la Société centrale pour l'équipement du territoire (SCET), où il était entré en 1968 après trois années passées à la banque de l'Union parisienne, en entamant un *cursus honorum* à l'envers, c'est-à-dire commencé par le haut, par un mandat législatif. L'implantation locale et l'effritement des positions de la majorité d'alors suit : en septembre 1973, il bat l'ancien suppléant de René Pleven dans le canton de Ploubalay, puis trois ans plus tard, à la faveur du basculement de la majorité du conseil général, s'installe à la présidence de l'assemblée départementale. Elu maire de sa commune natale, Pleslin-Trigavou, en 1977, il perd en 1978 le siège de député qu'il retrouvera en 1981.

A la faculté de droit de Rennes, où il présidera l'Association des étudiants rennais, Charles Josselin milite dans les rangs de l'UNEF, dont il sera membre du bureau national. Fils d'agriculteur – ou plutôt d'agricultrice, son père étant mort quand il avait dix ans, – sa préoccupation majeure était de *« socialiser le régionalisme »* et de *« régionaliser le socialisme »*. Entré au PS après le congrès d'Epinay, il choisit de soutenir Michel Rocard au congrès de Metz en 1979. Rocardien sans faille ? Il préfère dire *« sans inconditionnalité »*, toujours au nom du *« réalisme »*.

Jeune député, il s'était fait remarquer dès sa première intervention à la tribune du Palais Bourbon. L'examen d'un projet de loi réaménageant la législation sur les sursis lui avait donné l'occasion de se révéler comme un débateur coriace. A tel point que Gaston Defferre, un peu surpris, lui avait lancé : *« Si ça ne tenait qu'à moi, vous auriez une pleine page dans* le Provençal *! »* La pleine page, il devait l'avoir dans l'hebdomadaire du PS, *l'Unité*, qui avait ni plus ni moins publié les pages du *Journal officiel* des débats.

Rapporteur, pendant son premier mandat, de la commission des finances pour les crédits de la culture – ce qui prouve que la droite ne faisait pas *« grand cas »* de cette question, observe-t-il aujourd'hui, – il est resté également toujours attentif aux questions européennes et au domaine de l'aménagement du territoire. Parlementaire européen de 1979 à 1981, il préside la délégation de l'Assemblée nationale pour les Communautés européennes. Farouche partisan d'une décentralisation que, *patron des Côtes-du-Nord, il* confie *« vivre positivement »*, il préside le Conseil national des économies régionales et de la productivité, dont l'un des vice-présidents est M. Olivier Guichard (RPR).

Au ministère des transports, Charles Josselin va, ironie et hasard, rouvrir un dossier sur lequel il s'était penché il y a vingt ans : le tunnel trans-Manche. Autre souci pour l'élu breton : la péréquation des tarifs aériens, ce « désenclavement » étant un éternel refrain dans sa région d'origine.

Tête de liste aux législatives de mars prochain, il a reçu le président de la République, dans sa commune, lors de son dernier voyage en Bretagne.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Propos et débats

M. Chirac : l'agriculture est menacée

M. Jacques Chirac s'est rendu dans l'Aveyron, le vendredi 15 novembre. A Laissac, le président du RPR a dressé un violent réquisitoire contre la politique du PS, qu'il s'agisse de la sécheresse – « les mesures annoncées sont insuffisantes et inadaptées à la gravité de la situation », *a-t-il dit – où de la politique agricole en général, qui* « ne considère plus ce secteur d'activité comme une priorité nationale ». « C'est la survie même de l'activité agricole qui est, aujourd'hui, en cause », *a dit M. Chirac.*

M. Pasqua : lutter contre le cumul des mandats est « une chose normale »

M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au Sénat, a déclaré, le vendredi 15 novembre, que celui-ci « n'abordera pas l'examen » *des projets de loi sur la limitation du cumul des mandats* « dans l'esprit de les faire échouer à toute force et de s'y opposer ». *S'exprimant sur TF 1 dans l'émission réservée à l'opposition, à la suite du « Parlons France » du premier ministre, M. Pasqua a dit que* « lutter contre le cumul des mandats est, après tout, une chose concevable et normale », *même si le RPR est hostile* « à toutes les mesures étatiques » *et pense qu'il est* « préférable de laisser les citoyens décider par eux-mêmes ».

M. Le Pen : franchir la barre des 15 %

M. Jean-Marie Le Pen a déclaré, le vendredi 15 novembre, à Nevers, que l'objectif du Front national est de « franchir la barre des 15 % lors des prochaines élections législatives ». « Le seul suspens de l'élection de mars 1986, *a continué le président du Front national au cours d'une conférence de presse,* est accroché au nombre de députés que nous obtiendrons. Dans la Nièvre, notamment, nous envisageons un combat favorable grâce, en partie, à la division de nos adversaires. » *Rejetant l'idée d'une association avec les autres partis de l'opposition, M. Le Pen a ajouté :* « Nous ne combattons pas pour nous associer à Jacques Chirac ou à Valéry Giscard d'Estaing, mais pour les remplacer pour gagner la majorité de ce pays. »

Le prochain
Le Monde
RÉGIONS
sera publié dans notre numéro daté
DIMANCHE 24/LUNDI 25 NOVEMBRE

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les derniers petits « cadeaux »

Pour bien des ministres, la discussion budgétaire est la seule occasion de l'année de monter à la tribune de l'Assemblée nationale. Il ne faut pas la gâcher. Surtout cette fois, à la veille d'une échéance électorale aussi importante. D'où ces longs bilans, détaillés dans leurs moindres aspects, qui ont occupé la tribune du Palais-Bourbon pendant un mois. Mais même si la consigne était : *« pas d'électoralisme »*, il était parfois bien difficile d'y résister.

Ainsi, M. Paul Quilès, le nouveau ministre de la défense, a accepté de réduire de 21 millions de francs les crédits de fontionnement des armées pour offrir aux appelés la possibilité de téléphoner gratuitement chez eux pendant leurs classes, sans même vérifier que le mécanisme technique proposé par les députés socialistes était ou non réalisable. C'est que la pression du dernier groupe qui accepte de soutenir le gouvernement fut parfois bien grande. C'est à sa demande que *M. Roland Dumas*, ministre des relations extérieures, a accepté, à la grande fureur des services du budget, de supprimer la réduction prévue de l'indemnité de résidence quand les deux conjoints sont envoyés ensemble à l'étranger ; punition de la rue de Rivoli : il devra financer ce cadeau par des économies sur le reste du budget qui lui a été octroyé.

C'est aussi à la demande des députés socialistes que M. Michel Delebarre, ministre du travail, de la formation professionnelle et de l'emploi, a accepté de faire passer de quinze mille à trente mille le nombre *« des stages seize-dix-huit ans »* pour l'année scolaire 1986-1987 ; il lui en coûtera plus de 133 millions de francs ; c'est autant de moins qu'auront les *TUC*.

M. Robert Badinter, le garde des sceaux, a été plus gâté. Les neuf millions de francs nécessaires aux premières créations de postes indispensables à la réforme de l'instruction sont, pour l'instant, financés par un accroissement du déficit budgétaire.

Souvent, les ministres font appel à la générosité des élus. Ceux-ci disposent en effet, comme ils l'entendent, de *« la réserve parlementaire »*, une modeste somme (227 millions de francs cette année, soit 0,022 % de l'ensemble des dépenses de l'Etat), dont la répartition est effectuée souverainement par le président de la commission des finances et le rapporteur général de celle-ci. Ce sont, en cette période budgétaire, des hommes très sollicités. Si les crédits dont ils sont en fait maîtres sont faibles, ils peuvent permettre de réaliser quelques opérations auxquelles tiennent soit les élus, soit des membres du gouvernement qui n'ont pas réussi à convaincre de leur utilité le ministère des finances.

Une fois encore, cette année, M. Pierre Joxe, le ministre de l'intérieur, fut particulièrement favorisé ; il va disposer de 51 millions de francs supplémentaires, essentiellement pour la défense civile et particulièrement la lutte contre l'incendie. Le ministère du travail reçoit 24,5 millions, dont la plus grande partie servira aux stages de formation des responsables syndicaux. Plus de 33 millions iront à des actions pour l'enfance, le maintien à domicile des personnes âgées et les handicapés. Plus de 16 millions permettent d'accroître de 100 000 F la dotation consacrée à chaque poste du Fonds pour la jeunesse et l'éducation populaire (FONJEP) ; soixante-trois postes nouveaux sont aussi créés. Le tourisme social reçoit 12,3 millions supplémentaires ; le fonds d'intervention pour l'autodéveloppement de la montagne bénéficie d'un crédit supplémentaire de 12 millions. La somme consacrée aux bourses de l'enseignement agricole est augmentée de 7,4 millions. Celle consacrée au soutien des petites et moyennes industries de 6,7 millions.

Les associations sportives scolaires reçoivent *6,9 millions de plus* que prévu. Les députés socialistes marquent ainsi quels sont leurs choix et leurs priorités propres. Mais de nombreuses associations, aussi diverses que variées, dont quelques-unes seront peut-être bien utiles en période électorale, reçoivent aussi quelques crédits...

Cette « réserve », à elle seule, n'a pas été suffisante pour que toutes les promesses soient tenues.

Th. B.

Les enseignants réfugiés politiques pourront être associés à l'université pendant plus de trois ans

L'Assemblée nationale, le vendredi 15 novembre, a définitivement adopté deux projets de lois :

● *Fonction publique territoriale :* en troisième et dernière lecture, les députés ont maintenu leur position sur ce texte, qui organise le fonctionnement des centres chargés de la gestion et de la formation des agents des collectivités locales, malgré l'avis du Sénat, qui voulait réduire le taux de cotisation maximum de ces centres (*le Monde* daté 30 juin-1er juillet et du 17 octobre).

● *Enseignants associés réfugiés :* à l'unanimité, comme les sénateurs le 17 octobre, les députés ont approuvé le texte qui permet aux *réfugiés politiques* d'être enseignants associés à l'université française pendant plus de trois ans malgré la réglementation applicable aux autres étrangers. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, a expliqué que si soixante-six régugiés politiques pourraient actuellement profiter de cette situation, autant en provenance de la Pologne que du Chili, une vingtaine d'autres pourraient remplir les conditions nécessaires.

● *Cessation progressive d'activité des fonctionnaires :* l'assemblée a approuvé en première lecture, après le Sénat, un projet prolongeant jusqu'au 31 décembre 1986 la possibilité offerte par une ordonnance de 1982 aux agents de l'Etat et des collectivités locales de ne plus travailler qu'à mi-temps à partir de cinquante-cinq ans, tout en ayant un traitement équivalent à 80 % de leur ancien salaire. En désaccord avec les sénateurs, les députés ont refusé que les sommes prévues pour cette opération et non utilisées, soient reversées aux communes par le biais de la dotation globale de fonctionnement. En effet, tant le rapporteur, M. Charles Metzinger (PS, Moselle), que le secrétaire d'Etat à la fonction publique, M. Jean Le Garrec, ont souhaité que ces sommes demeurent disponibles ultérieurement, *et que le droit ainsi* ouvert aux fonctionnaires soit définitivement pérennisé.

● *Conseils de l'éducation nationale :* toujours en première lecture, les députés ont approuvé un projet qui confie aux conseils académiques de l'éducation nationale des pouvoirs contentieux et disciplinaires, et qui simplifie les conditions de fonctionnement du Conseil supérieur de l'éducation nationale et la désignation de ses membres. Les communistes se sont opposés à la réduction des effectifs de ces conseils.

Th. B.

CUMUL EMPLOI-RETRAITE

Le Sénat oppose la question préalable

L'abaissement de l'âge de la retraite implique des contreparties, dont la limitation du cumul entre pensions de retraite et revenus d'activité. Sans contester outre mesure cette réalité, l'opposition, majoritaire au Sénat, considère que le projet alourdissant la contribution versée par les « cumulards » et par leurs employeurs au régime d'indemnisation des chômeurs, contribution instaurée par l'ordonnance du 30 mars 1982, n'est pas acceptable. M. Jean Béranger (Gauche dém., Yvelines), au nom de la commission des affaires sociales, a énuméré, le vendredi 15 novembre, les griefs faits au texte défendu par M. Michel Delebarre, ministre du travail, et voté par l'ensemble des députés de gauche (*le Monde* du 9 octobre).

Premièrement, il n'est pas utile de renforcer un dispositif qui n'a fait la preuve de son efficacité ni en termes d'emploi ni en termes financiers. Deuxièmement, les mesures proposées ont un caractère excessif, aussi bien par le taux que par le délai institué. Sur ce dernier point (le texte prévoit la mise en application au 1er janvier 1986), M. Charles Bonifay (PS, Bouches-du-Rhône) a convenu de la nécessité d'un délai de mise en application plus long. Troisièmement, le dispositif proposé présente des dangers, notamment celui de voir certaines des entreprises désorganisées par le départ de certains de leurs cadres. M. Jacques Genton (Un. cent., Cher), qui faisait part de l'avis de la commission des affaires étrangères et de la défense, a souligné les conséquences négatives du projet sur les personnels de l'armée.

Les réponses du ministre du travail à l'ensemble des critiques émises n'ont pas fait changer la position de la quasi-totalité de la majorité sénatoriale, qui a adopté une motion opposant la question préalable, dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a *pas lieu à délibérer. Le* rapporteur, M. Béranger, vice-président du MRG, n'a pas pris part au vote.

A. Ch.

LA POLÉMIQUE SUR L'IMMIGRATION

M. Raymond Barre se démarque spectaculairement du RPR et du Front national

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Je vous remercie de m'avoir posé cette question »...* Après ce qui fait craindre généralement des développements classiques sur des sujets de moindre intérêt, M. Raymond Barre, invité vendredi soir 15 novembre de l'émission « Feux croisés » de Radio-France Lyon, a saisi l'occasion d'une question sur l'appel des autorités religieuses de toutes les confessions et des grandes loges maçonniques, pour s'exprimer sur le racisme. L'ancien premier ministre a prononcé et déclaré : *« Je suis préoccupé du tour que prend cette question. J'entends dire ici ou là que le thème de l'immigration sera « le » thème central des élections législatives. Je suis inquiet, car nous serons exposés à toutes sortes de débordements. Le problème de l'immigration est un problème de société (...) qui suscite à l'heure actuelle des réactions dans l'opinion publique ; nous devons éviter toute attitude qui conduise à une excitation, qui conduise à une exaspération des citoyens. Or, c'est ce qui est en train de se produire... »*

Annonçant une très prochaine « déclaration écrite » sur ce sujet (au journal *Sud-Ouest* du lundi 18 novembre), M. Barre a précisé : *« Je ne me prêterai pas à une exploitation électorale du thème de l'immigration, je n'en ferai pas un enjeu électoral. A mes yeux, ce problème ne pourra pas être traité par l'intolérance, par la ségrégation et par le racisme. »*

L'ancien premier ministre estime *« nécessaire »* de *« prendre des mesures contre les immigrés clandestins* parce que l'*« immigration clandestine rejaillit sur l'immigration légale »*. Autre voie de solution : *« Nous avons à examiner les moyens par lesquels nous encouragerons l'aide au retour »* des mesures qu'il avait engagées avec le ministre des affaires étrangères algérien dès 1977, a rappelé M. Barre, en citant M. Lionel Stoléru. Mais cela ne doit pas empêcher de se préoccuper des immigrés qui sont *« venus chez nous parce que nous avions besoin d'eux »*. *« Ils ont contribué à notre prospérité ; aujourd'hui nous devons les traiter avec le respect qui s'impose à toutes les personnes humaines »*.

A ce moment de son intervention, M. Barre a haussé le ton, en s'adressant — sans le citer — au RPR et à son projet de prestations familiales différenciées : *« Quand j'entends parler notamment de mesures relatives aux prestations sociales, je dis que cela n'est pas digne des traditions de la France. »* En résumé, si *« des mesures s'imposent »* (« Aménagements du code de la nationalité », M. Barre faisant ainsi référence aux modifications législatives anglaises de 1981) l'essentiel a été solennellement *« souligné »* par M. Barre : *« Si on continue à traiter ce sujet avec la passion, la confusion intellectuelle qui se manifeste à l'heure actuelle, si l'on en fait un enjeu électoral déchaînant toutes les surenchères, nous aboutirons à une situation d'explosion. »*

« Au lieu d'avoir des immigrés qui vivent chez nous dans un climat de paix civile, est-ce que nous voulons que la minorité immigrée se transforme en minorité organisée et révoltée ? Je crois que ce n'est pas de notre intérêt commun et je crois que ce n'est pas digne de la tradition de la France », a conclu M. Barre.

Après son intervention radiodiffusée, M. Barre a tenu à préciser de nouveaux points. Par exemple sur le paiement différencié des allocations familiales pour les Français et les étrangers : *« Jamais le Conseil constitutionnel ne laisserait passer une telle réforme, tout le monde le sait et pourtant on fait des promesses... Vous savez, il faut le dire aux Français »*. Un instant plus tard, il dénonçait les *« beaux discours »* prononcés sur ce sujet et la *« réalité des propos tenus sur les marchés »* par *« certains »*...

Au cours d'une promenade dans sa circonscription, M. Barre avait été le matin même interpellé par un habitant qui lui a tenu des propos sur les étrangers jugés *« effrayants »* par son entourage et qui ont provoqué, selon ses proches, une vive colère de l'ancien premier ministre. Il est vrai que M. Barre est peut-être exagérément optimiste quand il croit le « syndrome anti-immigré » limité aux conversations de rues.

CLAUDE RÉGENT.

UNE CAMPAGNE POUR L'ÉVEIL DES JEUNES AUX SCIENCES

« Graine de curieux »

« La science, c'est quoi pour vous ? » Certainement pas de la littérature, si l'on en juge par l'intitulé quelque peu familier du sondage que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la revue *Okapi* viennent de lancer auprès des jeunes de dix à quinze ans. En tout une douzaine de questions, qui vont de celle posée sur *« la découverte scientifique la plus urgente à faire »* dans les prochaines années à celles concernant les *« meilleures sources d'information dans le domaine scientifique (télévision, magazine, BD, école, etc. »*, en passant par le classement *« des pays les plus forts dans le domaine scientifique »*. Plus de la moitié des questions de ce sondage sont ouvertes de manière à élargir le débat. Plus de cinq mille réponses sont attendues, et leur dépouillement doit donner lieu à une publication dans le courant du printemps de l'année prochaine.

A ce souci de connaître *l'image exacte que se font* les jeunes de la recherche va s'ajouter, dans le courant de la semaine prochaine, une campagne plus directive d'éveil des enfants et des adolescents à la « culture scientifique et technique ». Regroupées sous le nom de « Graine de curieux », plusieurs manifestations, placées sous le patronage du ministère de la culture, mais aussi, pour une moindre part, du ministère de la recherche et de la technologie, ainsi que ceux de l'éducation nationale et de la jeunesse et des sports, se tiendront à Paris du 18 au 24 novembre sur ce thème.

Ainsi, dès le lundi 18 novembre au Palais de la découverte, un colloque sur « l'information scientifique pour les jeunes » destiné à donner, tant aux médiateurs (scientifiques, auteurs, enseignants, éditeurs, etc.) qu'aux consommateurs d'ouvrages (parents, enfants, adolescents), un regard critique sur le contenu des productions qui leur sont proposées. De même, tout au long de la semaine, stationnera, sur la rive droite de la Seine, entre le pont des Invalides et le pont Alexandre-III, une péniche aux livres, à bord de laquelle toutes sortes de documents — livres, revues, films, logiciels — seront mis à la disposition du public. Cette bibliothèque préfigure d'ailleurs ce que sera le secteur *enfants* de la médiathèque de La Villette, dont l'ouverture est prévue pour le printemps prochain. Enfin auront lieu au Centre Pompidou des rencontres entre les enfants et les scientifiques et, au cinéma Arletty, situé dans le parc de La Villette, des projections sur le monde animal parallèlement à diverses expositions.

J.-F. A.

Sondage CNRS-*Okapi* : pour tous renseignements, appeler le service de presse du CNRS (tél. : 45-55-92-25, poste 2379) ou celui d'*Okapi* (Agence MC Groupe 7 ; tél. : 45-55-28-40).

« Graine de curieux » : Palais de la découverte (tél. : 69-20-31-17) ; Péniche aux livres (tél. : 47-23-33-88) ; Cinéma Arletty, Cité des sciences et de l'industrie (tél. : 42-41-79-40 et 42-40-27-28).

UN RAPPORT AU PREMIER MINISTRE

Les élus locaux doivent acquérir le mode d'emploi de l'informatique

Les élus, patrons des régions ou des départements, les maires des villes *de quelque importance n'ont plus* peur de l'informatique. Au contraire. Toutes les enquêtes montrent qu'ils ont le désir de s'équiper d'un ordinateur, au moins de micro-ordinateurs, quand ils ne l'ont pas *déjà fait.* (*Le Monde* du 18 septembre.)

Ce constat a justifié et introduit le rapport que Gérard Saumade, président (socialiste) du conseil général de l'Hérault, vient de remettre au *premier ministre*. Celui-ci le lui avait commandé il y a neuf mois.

« L'informatisation des collectivités locales », c'est le titre du rapport, n'en est pourtant qu'à ses débuts. Elle n'a pas encore gagné la France profonde, ces milliers de petites communes, les plus nombreuses, les moins peuplées, les moins riches. Elle reste souvent une innovation de surface : l'outil informatique est encore, à quelques exceptions notables près, mal utilisé, mal digéré. On achète une machine ou plusieurs ; on embauche quelques spécialistes ; on leur confie quelques tâches de comptabilité ou de gestion. Piètres résultats pour des investissements non négligeables.

Comment donc encourager et, surtout, orienter le développement de l'informatique dans les collectivités locales ? Décentralisation oblige. Pas question de proposer un *nouveau plan d'Etat. L'Etat n'est* plus le tuteur mais est devenu le partenaire des élus locaux. Gérard Saumade l'affirme fortement : c'est à ceux-ci qu'il appartient de s'organiser et de s'entraider.

L'Etat doit certes améliorer l'équipement informatique de ses propres services en province ; réorienter le rôle de la Caisse des dépôts et consignations vers des tâches de conseil et de coordination des initiatives locales, ouvrir plus largement le « plan informatique pour tous » aux utilisateurs extrascolaires. Mais, pour l'essentiel, le rapport Saumade est consacré à baliser la démarche qui permettrait aux régions, départements et communes d'utiliser l'outil informatique *avec plus d'efficacité et* davantage d'ouverture.

Efficacité d'abord. L'informatique, si elle était convenablement employée devrait permettre d'améliorer considérablement la productivité des services administratifs et techniques locaux. Pour cela priorité doit être donnée à la formation des élus et des personnels, en évitant soigneusement, c'est important, de créer de nouveaux corps et de nouveaux statuts.

Deux révolutions

Ouverture ensuite. L'informatique, mais aussi la télématique, la télévision câblée devraient être utilisées concurremment pour créer et exploiter de véritables réseaux de communication locale, avec le concours des organismes privés ou associatifs, dans le souci d'offrir de nouveaux services aux usagers et aux citoyens.

Une coopération des différentes collectivités entre elles, avec l'Etat ou les constructeurs est, à ce niveau, indispensable. Pourquoi, suggère Gérard Saumade, ne pas remplacer la section informatique, instance purement consultative installée auprès du ministère de l'intérieur, par un centre d'expérimentation des systèmes d'information des collectivités locales, qui *« sans l'égide »* de celles-ci serait *« une structure d'échange de données, d'expérimentation et d'évaluation des expériences »* de chacun ? C'est le seul point sur lequel il hasarde une proposition précise.

La révolution technique que représente l'explosion de l'informatique intervient en même temps que la révolution politique de la décentralisation. Difficile, dans ces conditions, *pour un élu local de* proposer au pouvoir central autre chose qu'un schéma de réflexion et une stratégie de persuasion.

J.-F.S.

LA CAPITULATION JUDICIAIRE D'UN FINANCIER SUISSE PRO-NAZI

M. François Genoud se désiste de ses plaintes contre « le Monde » et trois autres publications

De notre envoyé spécial

Genève. – Dans la salle cossue du tribunal de police de Genève s'est déroulé, vendredi 15 novembre, le plus surprenant débat judiciaire qu'on puisse imaginer.

D'un côté, un plaignant, M. François Genoud, banquier retraité à Lausanne, qui avait déposé une plainte en diffamation contre *le Monde, la Tribune de Genève, le Point* et *l'Express* et obtenu, après instruction, le renvoi devant le tribunal des quatre journalistes qu'il visait. M. Genoud a fait mener par ses avocats, Mes Jean-Marc Bonant et Maurice Cruchon, un combat de six heures pour que soit enfin accepté son désistement. De l'autre côté, les quatre journalistes – notre collaborateur Jean-Claude Buhrer, Olivier Paul, de la *Tribune de Genève*, Jean Schmitt du *Point* et Jacque Derogy de *l'Express*, avec leurs défenseurs, Mes Yves Baudelot, Bruno Keppler, Jean-Marie Crettaz, Pascal Maurel, François Sarda, Michel Halpérin et Raoul Castellain – ont durant ce même temps et dans une unité sans faille tout fait pour tenter au contraire d'obtenir le débat de fond qu'ils avaient minutieusement préparé.

En fin de compte, ce sont eux qui, sur ce plan, ont perdu mais qui en même temps sortent évidemment grands gagnants après ce jet de l'éponge de l'adversaire avant même le premier round. Situation assurément paradoxale car, en cette matière de diffamation, c'est d'ordinaire celui qui est inculpé qui cherche, au moins sur le plan juridique, à démontrer l'irrecevabilité de la plainte dont il est l'objet pour couper court à tout débat.

Pour comprendre cette journée si particulière, il faut remonter aux origines. Au début de mars 1982, alors que viennent d'être arrêtés en France Madalena et Bruno Breguet, deux terroristes, « Carlos » menaçait – par lettre authentifiée – le gouvernement français du pire si ses deux amis n'étaient pas libérés.

A cette occasion, *le Monde* publiait dans son numéro daté 7-8 mars 1982, un article de son correspondant à Berne, Jean-Claude Buhrer, intitulé : « Les étranges protections de Bruno Breguet ». Il indiquait que l'arrestation de Breguet et de sa compagne posait *« une nouvelle fois la question des liens entre certains groupes terroristes avec les milieux pro-nazis »*. Il relevait qu'à ce sujet un nom revenait avec constance en Suisse, celui de François Genoud, banquier à Lausanne. Celui-ci n'avait-il pas, lors d'une précédente arrestation de Breguet à Haïfa, financé la défense du jeune homme ? Ce dernier, après avoir été condamné à quinze ans de détention, puis gracié, n'avait-il pas dès sa libération rendu visite à M. Genoud pour le remercier ? Le banquier n'était-il pas, de surcroît, en relation avec le FPLP de Georges Habache ?

> *Les avocats du plaignant ont dû mener un combat de six heures pour obtenir des « accusés » qu'ils acceptent l'abandon des poursuites !*

N'avait-il pas assisté, comme conseiller de la défense, au procès ouvert à Winterthur contre des militants de ce mouvement, auteurs d'un attentat à Zurich contre un avion de la compagnie El Al ?

Hitler, Bormann et Goebbels

L'article, dès lors, remontait dans le passé de M. Genoud. Il rappelait ses sympathies pour le nazisme, son appartenance à l'Abwehr – le service de contre-espionnage du Troisième Reich – et des inclinations que la suite des années n'avait jamais démenties. Il citait, à ce propos, les activités d'éditeur de M. Genoud se déclarant propriétaire des droits de Hitler, Martin Bormann et Goebbels et qui publiait des écrits des dignitaires nazis. Il rappelait encore des amitiés avec le grand mufti de Jérusalem, lui-même admirateur de Hitler, des liens avec des officiers supérieurs nazis, les généraux Wolff, adjoint de Himmler, et Ramcke, ou encore avec le Dr Schacht, ancien ministre des finances. Enfin, Claude Buhrer faisait état des activités de M. Genoud après l'indépendance de l'Algérie comme banquier, parlant, à ce propos, d'une gestion frauduleuse.

Ce portrait sans passion eut des suites. *La Tribune de Lausanne* le reprit et, à leur tour, *l'Express*, puis *le Point* publiaient sur le même sujet des enquêtes de Jacques Derogy et de Jean Schmitt.

M. Genoud en fut fâché. Il déposa une plainte, relevant pour chacun des articles les propos qu'il tenait pour diffamatoires. La liste en est longue. Elle fut, après instruction, retenue comme telle par le parquet et la chambre d'accusation de Genève. Un ardent procès en perspective et auquel les accusés – car c'est ainsi que le droit pénal suisse désigne ceux qui en France, pour le même délit, seraient seulement des prévenus – s'étaient soigneusement préparés. Ils avaient des témoins : de Mme Marie-Madeleine Fourcade au commissaire Jacques Delarue, de M. Daniel Mayer, ancien président de la Ligue des droits de l'homme, à Erna Paris qui, elle, avait des choses à dire sur la façon dont M. Genoud s'intéressait aussi à la défense de Klaus Barbie.

Les accusés détenaient aussi des documents tels que des fiches concernant M. Genoud, établies par le comité d'experts de l'Union internationale de la Résistance et de la déportation, une note du ministère public de la Confédération helvétique énumérant tout ce qui avait été relevé contre lui depuis 1934 : son appartenance au Front national, au Parti nazi suisse, des soupçons d'activités d'espionnage au profit de l'Allemagne, etc.

Au total, tout ce qu'il fallait pour faire front et prouver que les allégations avancées n'étaient point invention ou résultat de médiocres compilations.

Rencontre avec des terroristes

Mais voilà que, d'emblée, on mesura que M. Genoud n'avait plus du tout envie de plaider. Première déception pour lui, le représentant du ministère public, qui avait pourtant encore requis le renvoi des journalistes devant le tribunal, comme l'avait voulu le plaignant et pour tout ce qu'il avait voulu, avait décidé de ne point paraître. Il ne soutiendrait donc pas l'accusation.

De toute façon, M. Genoud n'entendait plus poursuivre pour tout ce qu'on avait dit de lui. S'il se plaignait toujours qu'on lui ait imputé un rôle dans le terrorisme international et accessoirement présenté comme un gestionnaire frauduleux en Algérie après 1962, il n'estimait plus que son honneur ait été affecté par les affirmations d'*« une sensibilité fasciste ou même pro-nazie »*. Il n'avait pas à rougir d'avoir fréquenté Georges Oltramare, le leader du Front fasciste suisse à l'époque du nazisme. Il n'était pas antisémite, mais seulement antisioniste. Dût-on, au reste, le dire antisémite, ce n'était là que lui prêter une opinion dont il n'entendait pas se formaliser.

Ses amitiés avec des dignitaires nazis comme les généraux Wolff et Ramcke ? Ceux-là n'étaient pas des SS, mais des parachutistes et, du coup, son honneur ne se trouvait pas davantage atteint. Pas plus qu'il ne l'était, par l'affirmation, exacte au demeurant, qu'il se trouvait dépositaire des droits d'auteurs de Hitler, Goebbels et Bormann. Il n'avait pas appartenu à l'Abwehr, mais il est vrai que ce service lui avait fait des offres, ce qui, non plus, n'a rien de déshonorant. Il avait été encore écrit qu'il rencontra trois fois à Beyrouth, Hassan Salame, le chef de Septembre noir. Eh bien ! oui. Il l'avait rencontré trois fois à Beyrouth, et même quelques autres ailleurs. Dès lors, que pouvait-il bien rester ? A peine de quoi fouetter un journaliste. Pour le reste, la question se posait donc seulement de savoir si les accusés avaient le droit de faire citer leurs témoins et de rapporter la preuve de ce qu'ils avaient écrit.

« Non, disait Me Bonant pour M. Genoud. Cette preuve, en droit suisse, n'est autorisée que si l'article a été commandé par un but de légitime information. Si l'on a voulu seulement nuire à autrui, pas de possibilité de preuve. Or on ne peut vouloir que lui nuire, à M. Genoud, puisqu'il n'est ni un homme politique ni un homme public. Il n'aspire qu'à l'anonymat du simple et honnête homme.

– Pardon, rétorquait la défense, terrorisme international n'est pas sujet public ? S'interroger à son propos sur ceux qui le financent ou l'assistent est assurément légitime et intéresse à coup sûr l'opinion. »

C'est ce que jugea le tribunal, qui, statuant sur ce chapitre, autorisait la défense à faire entendre ses témoins.

Prêt à toutes les concessions

S'en allait-on, dès lors, vers le procès ? En fait, les avocats de M. Genoud avaient récemment proposé à leurs confrères de la défense un accord qu'ils avaient rejeté. C'est alors que l'on sut de quoi il retournait. Car Me Bonant – décidément prêt à toutes les concessions pour ne pas avoir à subir un débat qui, pour l'opinion sinon pour le tribunal, promettait d'être rude envers M. Genoud – abattit ouvertement son jeu.

« Si les journalistes qui sont en cause ici admettent que leurs articles n'imputaient pas à François Genoud la responsabilité d'un acte de terrorisme international, mon client est prêt à se désister de sa plainte. Sinon, il leur faudra démontrer que celui-ci a effectivement posé une bombe, allumé une mèche, car le soupçon ne suffit pas.

– Erreur, rétorqua la défense ; *ils entendent prouver tout simplement qu'ils ont été consciencieux et n'ont pas agi gratuitement. Quant à M. Genoud, homme privé, aspirant à l'anonymat, non ! Quand on publie des textes de Hitler, de Bormann et de Goebbels ; quand on écrit, pour les présenter, que le nazisme n'était pas fondamentalement mauvais et qu'il est temps* « de rendre leur dimension aux héros », *on est bel et bien un homme public. »*

Rien pourtant n'y fit. M. Genoud voulait son désistement ; il l'a eu, quitte à faire une concession qui n'est pas mince, car si les quatre journalistes, harcelés, avaient fini par dire qu'ils ne pouvaient assurément pas prouver que M. Genoud ait un jour ou un autre posé personnellement une bombe, ils n'entendaient pas pour autant renier leurs écrits, mais bel et bien maintenir qu'en raison de tout ce qu'ils avaient su de François Genoud ils étaient en droit de se poser des questions sur son rôle dans le terrorisme international.

Qu'à cela ne tienne : Me Bonant, bon prince, leur proposait finalement, ainsi qu'au tribunal, le texte suivant : *« Je n'ai imputé à M. Genoud la participation personnelle à aucun fait matériel terroriste, mais, compte tenu des faits relatés dans mon article et compte tenu des relations que M. Genoud reconnaît entretenir, je me suis posé des questions et continue de m'en poser sur la nature de ses liens avec les groupes terroristes et son éventuelle responsabilité, ainsi que sur son rôle. »*

L'un après l'autre, sans satisfaction particulière, les accusés déclarèrent alors que, puisqu'il en était ainsi, ils acceptaient ce compromis, Jean-Claude Buhrer ayant été, pour le principe, le plus réticent.

Il ne restait plus qu'à consigner le tout sur le procès-verbal, à enregistrer le retrait par M. Genoud de sa plainte, son désistement de partie civile et son acceptation de prendre à sa charge les frais du procès, ce qui n'est pas rien pour un retraité qui assure n'avoir déclaré pour tout revenu en 1985 que la somme de 13 700 F suisses.

Telle a été cette capitulation totale, voulue comme jamais, et qui était, en l'occurrence, celle de l'assiégeant devant ceux qu'il avait imprudemment espéré pouvoir assiéger.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Le meurtrier d'un policier se constitue prisonnier.* – Charles L'Enfant, meurtrier d'un policier de Saint-Dizier (Haute-Marne), s'est constitué prisonnier vendredi 15 novembre. Recherché depuis six jours par la police, il s'est présenté chez le juge d'instruction du tribunal de Bar-le-Duc (Moselle), M. René Jaillet. Pendant la nuit du vendredi 8 au samedi 9 novembre, Charles L'Enfant, accompagné de ses deux frères, circulait à bord d'une camionnette volée. Interceptés par la police, les malfaiteurs avaient ouvert le feu, tuant un policier et en blessant deux autres (*le Monde* daté 10-11 novembre). Charles L'Enfant avait réussi à prendre la fuite tandis que ses deux frères étaient aussitôt arrêtés.

Une caution de 15 millions de francs

LE PRIX DE LA LIBERTÉ

Ecroué le jeudi 14 novembre sous l'inculpation d'infractions à la législation et à la réglementation sur les relations financières avec l'étranger, un banquier suisse n'a passé qu'une nuit à la prison de Fresnes, car ce délai a suffi à son avocat pour obtenir le chèque de 15 millions de francs nécessaire à sa libération sous caution.

M. Jacques Darrier, soixante-neuf ans, ancien directeur de la banque Darrier de Genève, avait été interpellé le 13 novembre à Paris par les services de la Direction nationale des enquêtes douanières (DNED). Accusé d'avoir transporté des fonds pour des clients français de la banque suisse dirigée par son fils, il a été conduit, le lendemain, au cabinet de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui lui a signifié son inculpation en lui faisant connaître le montant de la caution exigée pour sa mise en liberté.

L'importance de la somme n'a pas rebuté le directeur de la banque genevoise, qui a opéré en quelques heures les transferts nécessaires pour que le conseil de son père, Me Michel Gout, puisse remettre rapidement au magistrat un chèque tiré sur la Banque de France.

En fait, selon l'évaluation des services des douanes, la caution correspondrait au total des opérations frauduleuses.

La DNED aurait souhaité poursuivre les titulaires de comptes en Suisse bénéficiant des services de M. Darrier, mais celui-ci, peu après son interpellation, avala les listes qu'il portait sur lui...

M. P.

Sports

CYCLISME

Record du monde pour Jeannie Longo

Lors des Six jours de Paris-Bercy, Jeannie Longo a battu le record du monde féminin des 5 km sur piste couverte, vendredi 15 novembre, en réalisant un temps de 6 mn 29 s 606 millièmes qui correspond à une moyenne de 46,201 km/h. Elle a amélioré de près de 10 secondes la performance de la Soviétique Erika Saloumaie (6 mn 39 s 565 millièmes en 1984), et de 20 secondes le record de France, qu'elle détenait déjà depuis 1981 (6 mn 49 s 59 millièmes). Jeannie Longo a réussi en la circonstance un exploit qui la situe au niveau des bons spécialistes masculins. Elle aurait d'ailleurs très nettement battu dans l'absolu le record de France des 5 km amateurs, qui date il est vrai de 1977 (6 mn 30 s 600 millièmes par Rebière).

On ajoutera qu'elle utilisait un matériel moderne : vélo spécial surbaissé, équipé d'un braquet de 61/15 développant 7 mètres et de roues lenticulaires légères.

J. A.

● VOLLEY-BALL : *tournoi de Séoul.* – En battant la Corée du Sud 3 sets à 2, vendredi 15 novembre, la France s'est qualifiée pour les demi-finales du « Top 10 », qui réunit dix des meilleures équipes mondiales. Elle rencontrera la Bulgarie, tandis que l'autre demi-finale opposera l'URSS aux Etats-Unis.

AUX PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DU TOURISME

Le futur en déroute

Au départ, une bonne idée : celle de la COFIT (1) d'organiser les premières Assises nationales des industries du tourisme. Plus de 400 personnes étaient donc réunies, vendredi 14 novembre au Palais des congrès, à Paris. Le gratin, ou presque (on relevait quand même l'absence du Club Méditerranée), d'une profession soucieuse de rappeler, notamment aux pouvoirs publics, l'importance d'un secteur dont le poids économique est passé, de 1978 à 1984, de 7,8 % à 8,4 % du PIB et qui, à ce rythme-là, est susceptible d'approcher les 10 % en l'an 2000.

Une position illustrée par les interventions sur les deux premiers thèmes consacrés, l'un, au « tourisme, créateur d'emplois » (il emploie, directement ou indirectement, plus de 1,6 million de personnes), l'autre, au « tourisme, industrie exportatrice » (en fait la première, avec un solde de la balance touristique de 29,1 milliards, sans doute 35 milliards en 1985) et qui permettait d'affirmer que le tourisme pouvait être *« la plus importante industrie du futur »*.

Du futur, il aurait dû être question au cours de la discussion sur « le tourisme de l'an 2000 » et « les moyens de mieux exploiter ce gisement dans *un environnement difficile* et une concurrence accrue ». Préfacé par un audio-visuel très cocorico, le débat ne devait malheureusement jamais décoller, en dépit de la présence, parmi les « futurologues » convoqués autour de la boule de cristal, de MM. Marceau Long et Pierre Marion, présidents respectivement d'Air France et d'Aéroport de Paris.

L'assistance restait plus perplexe que jamais quant à l'utilisation des trois mille trois cent quarante heures de loisirs annuels que lui octroyait, dans quinze ans, l'économiste Michel Drancourt avant d'affirmer qu'en matière de tourisme *« l'avenir, c'est le troisième âge » !* M. Marceau Long, de son côté, prophétisait *« le retour de l'hélice » !* Et M. Jacques Mayoux, patron de la Société générale, évoquait la tendance à la privatisation et, citant le tunnel sous la Manche, constatait un retour au Second Empire en matière de financement des grands projets. On attendait le choc du futur, et voilà qu'on assistait à une sorte de déroute d'un futur qui paraissait soudain bégayer. Le débat patinait et un intervenant en profitait pour lancer un hymne aux autocars et stigmatiser l'interdiction faite à ces derniers de stationner sur la butte Montmartre. On n'attendait plus que l'éloge du pousse-pousse.

Une pincée de politique

On était loin de l'an 2000 et, sans doute, on était plus près de la France *éternelle. Le ministre du tourisme*, Michel Crépeau, n'avait-il pas justement évoqué, à propos de l'étalement des vacances et d'une modification du calendrier scolaire, *« les blocages de la société française »* et le fait que *« les Gaulois étaient toujours parmi nous »* ?

Ne manquait finalement qu'une pincée de politique. A défaut d'imaginer l'an 2000, on évoqua en effet l'échéance du printemps 1986 et on lança l'idée d'un manifeste qui contraindrait les forces politiques à s'engager dans une réflexion sur ce que devrait être une politique du tourisme. Un sujet traité le matin même par Jacques Chirac, pour qui, en substance, labourage et tourisme étaient les deux mamelles de la France de demain, une France *« débarrassée des structures socialistes qui s'y sont développées depuis longtemps »*. Un discours de combat dont la détermination sembla séduire nombre de participants.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Confédération française des industries du tourisme, 6, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris. A noter que ces assises feront l'objet d'un compte rendu écrit.

Carnet

Réceptions

– A l'occasion du cinquantième anniversaire du roi Hussein, l'ambassadeur de Jordanie et Mme Bouran ont donné une réception jeudi 14 novembre.

– A l'occasion de la fête du roi, l'ambassadeur de Belgique et la baronne Rittweger de Moor ont donné une réception jeudi 14 novembre.

Décès

– Nous apprenons le décès, survenu le 1er novembre à Lyon, du

commandant René AMIOT,
compagnon de la Libération.

[Né le 17 janvier 1914 à Argenteuil, dans la banlieue parisienne, René Amiot travaillant dans un établissement agricole avant la seconde guerre mondiale lorsqu'il est appelé à servir dans l'intendance en Afrique-Equatoriale française. Dès la fin de juin 1940, il rallie la France libre et prend le commandement, en août, d'une section à Brazzaville. Devenu chef de section au bataillon de marche BM 1, il sert au Gabon et en Syrie. Avec le bataillon de marche BM 11, il participe à la campagne de Libye, de Tripolitaine et de Tunisie. Il rejoint ensuite le service de santé de la 1re division de la France libre, avec laquelle il participe aux campagnes d'Italie et de France jusqu'à la fin de la guerre. René Amiot a été fait compagnon de la Libération le 18 janvier 1946.]

– François et Catherine Confino,
leurs enfants Raphaël, Bastien et Léonore,
Thérèse Tellenbach,
sa compagne,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Bernard CONFINO,

survenu dans sa quarante-neuvième année, après une courte maladie.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Georges à Genève, le 18 novembre 1985 à 14 h 15.

Confino : 30580 Lussan.
Tellenbach : Vuichardaz no 6, 1030 Bussigny, Suisse.

– Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre SAVERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
régisseur des éclairages
au Théâtre national populaire
de Jean Vilar,

survenu le 13 novembre 1985 dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Villetaneuse le 25 novembre, à 11 heures.

– Annette et Charly Goldstein
et leur fils,
Nicole et Gilbert Smadja
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Godel SZULC,
née Sura Szejnbaum,

leur mère et grand-mère,
survenu le 14 novembre 1985.

Les obsèques auront lieu le lundi 18 novembre 1985.
Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mirla Tenenbaum,
Lucien Tenenbaum,
Julie Tenenbaum,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Mejlich TENENBAUM,

survenu le 12 novembre 1985 à Paris, dans sa quatre-vingtième année.

– Nous apprenons le décès de

M. Marcel VILLE,
ancien président
du conseil général de l'Oise.

[Président du conseil général de l'Oise de mars 1979 à mars 1982, Marcel Ville (PS) est décédé vendredi 15 novembre à l'hôpital de Compiègne où il avait été transporté il y a quinze jours. Il était âgé de soixante-deux ans.

Instituteur retraité, M. Ville était maire de Magnelay-Montigny depuis 1971 (il avait été élu dès la fusion des deux communes). Il était conseiller général du canton de Maignelay depuis mars 1964. M. Ville était originaire de Crépy-en-Valois.

Son décès intervient une dizaine de jours après celui d'un autre élu socialiste du département, Henri Massen, conseiller général du canton d'Attichy.]

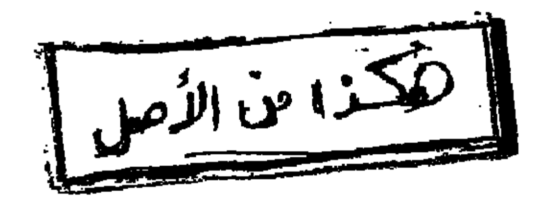
RECTIFICATIF

Inauguration de TSAVTA BERNARD LAZARE

Il fallait lire :

Samedi 16 novembre à 20 h 30
Soirée inaugurale animée par Ivan Levaï
Entrée sur invitation.

Dimanche 17 novembre 10 h 30
Table ronde : entrée libre.



Communication

LES TÉLÉVISIONS PRIVÉES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'attaque-surprise de M. Fillioud

L'assaut a été donné par surprise. Il fut bref, les défenseurs n'utilisant pas toutes les armes à leurs dispositions pour freiner la victoire des assaillants. En moins de deux heures, vendredi 15 novembre, les députés socialistes ont bouté le maire de Paris hors de la tour Eiffel, ou plutôt ont permis aux représentants du gouvernement d'y avoir accès pour y installer des émetteurs indispensables aux télévisions privées. Sous le regard indifférent des communistes, la défense d'un élu UDF de Paris et d'un représentant RPR de la banlieue fut de pure forme. Comment se battre, quand on sait la défaite inéluctable ?

Les stratèges gouvernementaux avaient, pour une fois, finement réglé leur assaut. Une fois la décision prise à l'Hôtel Matignon d'empêcher l'Hôtel de Ville de Paris de retarder la création de nouvelles chaînes de télévision privées tant voulue par l'Elysée, il fallait aller vite, très vite, mais laisser jusqu'au bout l'adversaire dans l'expectative.

Le Sénat avait terminé l'examen du texte autorisant les télévisions privées vendredi vers 1 h 30 du matin. La commission mixte paritaire était réunie le même jour à 14 h 30. Son échec étant inscrit dans la logique, la commission compétente de l'Assemblée se mettait au travail deux heures après. Il n'était toujours pas question de l'amendement « tour Eiffel ». Ce n'est que vers 18 heures que M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, quelques minutes avant le début des débats en séances publiques, le déposait. Il savait qu'un vendredi soir il n'aurait que peu d'opposants.

Une servitude était créée au profit de TDF pour installer *« sur les toits, terrasses et superstructures des propriétés bâties publiques ou privées »* les moyens de diffusion par voie hertzienne dont il a besoin ; faute d'accord amiable, c'est le tribunal administratif qui fixera l'indemnité.

Surréaliste, M. Fillioud assurait que cet amendement ne répondait à aucune difficulté particulière. M. Michel Péricard (RPR, Yvelines) montait au créneau : *« On spolie tous les propriétaires français »*, et il les appelait à *« la révolte »* mais, conscient de la réalité, il ajoutait : *« Un seul objectif, une seule nationalisation, la tour Eiffel ; vous voulez la tour du maire de Paris »*. Puis à nouveau il menaçait : *« Nous détruirons cet édifice ! »*. Non, pas la tour Eiffel, mais *« le montage juridique et financier par lequel un gouvernement en sursis veut imposer une télévision aux mains de ses amis »*. M. Gilbert Gantier (UDF, Paris) le secondait : *« C'est une nouvelle et scandaleuse atteinte au droit sacré de propriété, qui ne peut être mis en cause que pour un intérêt public, ce qui n'est pas le cas en l'occurrence »*.

Le ministre tentait de camoufler l'assaut derrière un appel au bon sens : *« Il s'agit tout simplement d'empêcher qu'une personne que l'héritage, la fortune ou le hasard a mis en possession d'un bon site d'émission puisse décider souverainement d'accorder ou de refuser un droit d'usage dont dépend, à travers un service public, l'exercice d'une liberté collective. »* D'ailleurs de telles servitudes existent déjà pour les travaux publics et le téléphone...

Une motion, repoussée, de renvoi en commission ne faisait que retarder un peu l'adoption de cet amendement et de l'ensemble du projet de loi en deuxième lecture. Les sénateurs, mardi 19 novembre, chasseront certainement les « intrus » gouvernementaux de la tour Eiffel. Mais, sauf à réussir à faire traîner les choses, ils ne pourront empêcher que, dès le lendemain, les députés ne redonnent aux *« envahisseurs » le droit* d'user de la propriété du maire de Paris. A moins que l'opposition n'obtienne gain de cause devant le Conseil constitutionnel.

THIERRY BRÉHIER.

Le gouvernement à l'assaut de la tour Eiffel

La tour Eiffel est tombée le 14 novembre à 19 h 45, victime d'un amendement-surprise déposé par le gouvernement à l'Assemblée. Les télévisions privées vont pouvoir entrer en force dans la capitale sans avoir à attendre l'issue de la longue négociation qui se déroulait entre le maire de Paris et Télédiffusion de France. Plus de discussion sur le choix des fréquences, plus de priorité à la chaîne locale, plus de pourcentage sur le chiffre *d'affaires des nouveaux réseaux*. La voie est libre.

« Spoliation », s'écrie aussitôt M. Jacques Chirac. *« Nationalisation »*, renchérit M. Michel Péricard. *« Démarche politicienne et lamentable »*, ajoute M. Charles Pasqua. Sur le fond de l'affaire, l'opposition aura sans doute du mal à faire partager son indignation. Les Français auront peine à comprendre qu'on fasse tant d'histoires pour ajouter quelques émetteurs sur un édifice qui diffuse déjà les chaînes publiques. Et le gouvernement n'a pas tort lorsqu'il rappelle que les PTT réquisitionnent déjà nombre de bâtiments pour assurer la desserte téléphonique.

Mais sur la forme, l'opposition peut prendre sa revanche. Pourquoi le gouvernement monte-t-il brusquement à l'assaut de la tour Eiffel, alors que les négociations avec la Ville de Paris semblaient depuis quelques jours en meilleure voie ? TDF venait de découvrir, deux jours avant le débat parlementaire, une troisième fréquence qui, miraculeusement, décrispait le débat. Il est vrai que la mairie de Paris s'est empressée de réclamer par lettre la seule fréquence immédiatement utilisable pour la chaîne locale. Pour toute réponse, le gouvernement a rompu le dialogue.

S'agit-il de presser le mouvement pour installer au moins une chaîne privée avant l'échéance électorale ? Veut-on signifier qu'on ne négocie pas avec M. Chirac, ni sur le calendrier ni sur l'identité des opérateurs ?

Le coup de force, il est vrai, condamne toute hypothèse de cohabitation sereine. *« Toute concession de service public de télévision par voie hertzienne qui serait délivrée dans ces conditions par l'Etat doit être condamnée »*, a promis M. Chirac. Reste à savoir comment réagiront à cette menace les candidats aux chaînes multivilles. Surtout ceux pour qui la télévision privée est affaire de rentabilité économique plus que de volontarisme politique.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ POUR LA FUTURE CHAINE CULTURELLE ET ÉDUCATIVE

Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a annoncé, vendredi 15 novembre, la création d'une société filiale de FR3 (45%), Radio-France (15%) et l'Institut national de la communication audiovisuelle (15%) pour la mise en œuvre de la future chaîne culturelle et éducative, préparée par la mission de M. Pierre Desgraupes. L'Etat participera au capital pour 25%. Cette société, qui bénéficie de 300 millions de francs au budget de 1986, *« coproduira des émissions à caractère culturel et à vocation européenne, susceptibles d'être diffusées dans l'avenir par le satellite TDF1. Une partie de ces émissions sera diffusée sur le réseau national de FR3 dès l'année prochaine »*.

Mme Janine Langlois-Glandier, nouveau PDG de FR3, sera aussi à la tête de cette filiale. Le directeur pourrait être M. Bernard Faivre d'Arcier, ancien élève de l'ENA, ancien directeur du Festival d'Avignon et conseiller du premier ministre pour la culture.

● *Oppositions à la reprise de l'Union par M. Philippe Hersant.* — M. Bruno Bertez, PDG de l'Agefi-*la Vie française*, qui édite le quotidien *la Tribune de l'économie*, et M. Alain Thirion, industriel à Epinal (Vosges), tous deux candidats à la reprise de *l'Union*, de Reims, ont fait respectivement tierce opposition les 12 et 13 novembre au jugement du tribunal de commerce de Reims désignant M. Philippe Hersant comme repreneur (*le Monde* du 7 novembre). Trois des douze associations copropriétaires du quotidien (Libération Nord, l'Union départementale du Parti socialiste, l'Union des associations d'anciens combattants) ont aussi fait tierce opposition, ce qui obligera le tribunal à statuer à nouveau. La commission pour la transparence et le pluralisme de la presse saisie, d'autre part, par les sociétés de journalistes (*le Monde* du 15 novembre) s'est réunie le 14 novembre pour examiner le dossier de M. Philippe Hersant, elle devrait rendre sa décision dans quelques jours.

● *Les excuses d'Europe 1.* — La direction de la station Europe 1 a *« présenté ses excuses à la suite de l'incident regrettable »* qui s'est produit le 13 novembre dans ses studios entre Coluche et la journaliste Christine Clerc. Celle-ci était venue l'interviewer pour *le Figaro Magazine* sur les « restaurants du cœur » animés par le fantaisiste. L'entretien avait tourné court et s'était terminé par des injures et violences contre la journaliste, ainsi qu'elle l'a raconté dans *le Figaro* du 14 novembre.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde
ÉCONOMIE

Culture

«LE SIÈGE DE CORINTHE» A L'OPÉRA

Dessus de pendule

Soirée quelque peu houleuse vendredi soir au Palais Garnier. Une partie du public a chahuté le chef, lourd et prosaïque, une basse, pourtant convenable, et le metteur en scène, comme c'est devenu la coutume. Mais il est de fait que le spectacle, pourtant soigné, et l'œuvre présentée n'incitaient pas à un enthousiasme délirant.

M. Massimo Bogianckino, aujourd'hui retourné à Florence pour y exercer la magistrature suprême (et toujours pas remplacé), s'était donné pour mission de restaurer le répertoire français de l'Opéra de Paris. Il nous lègue aujourd'hui ce *Siège de Corinthe*, premier ouvrage écrit dans notre langue par Rossini, qui avait été créé avec grand succès à la salle Le Peletier le 9 octobre 1826, mais n'avait plus été joué ici depuis cent quarante et un ans.

Le livret des honorables Balocchi et Soumet se déroule au milieu du quinzième siècle, mais il est aussi pour l'époque d'une brûlante actualité, car toute l'Europe est alors bouleversée par le drame de Missolonghi, assiégée par les Turcs depuis 1822 et qui vient de tomber en cette même année 1826. Donc Mahomet II, en 1458 très exactement, s'empare de Corinthe, mais décide d'épargner la ville en souvenir d'une jeune Grecque dont il est tombé amoureux pendant ses études à Athènes. La première personne qu'il rencontre est justement cette Pamira ! Elle l'aime toujours, ils vont se marier, quand Néoclès, épris de Pamira, vient la rappeler véhémentement à son devoir. Elle exorcise sa passion, convole en justes noces, pour plus de sûreté, avec Néoclès, rejoint dans les catacombes ses concitoyens qui se préparent à la mort au cours d'une cérémonie grandiose de bénédiction des drapeaux et se suicide entre les bras de Mahomet, vainqueur de l'ultime résistance des Grecs.

Cela donne lieu à un spectacle de qualité (dans une production du Teatro comunale de Florence et une mise en scène de Pier Luigi Pizzi), mais qui nous laisse sur notre faim, car la musique est loin d'avoir la puissance et l'intensité de celle de *Moïse*. Pour ses débuts à Paris, Rossini semble un peu trop avoir voulu se mettre à la remorque de Gluck et de Spontini et enfermer son tempérament effervescent dans un corset de fer.

On retrouve certes son talent, son habileté à peindre de grands tableaux mouvementés, ses vastes architectures... et son orchestration n'a jamais été aussi éclatante (*« pour réveiller les Français »*, selon Berlioz), mais le plus souvent on reste de marbre devant ces chœurs patriotiques ou gémissants, ces airs harmonieux comme des dessus de pendule du siècle dernier, ces sentiments guindés ou boursouflés qui ne nous inspirent pas plus d'émotion qu'à Rossini, sinon peut-être au troisième acte et dans quelques moments pathétiques.

La science de Pizzi

Voulant imposer un style à la fois sobre et spectaculaire à ce drame « historique », le compositeur renonce d'autre part à une grande partie de la virtuosité vocale qui a fait son succès en Italie. De ce point de vue, *le Siège de Corinthe* apparaît en retrait de *Maometto II* (1), qui lui avait servi de point de départ, *« partition aux beautés saisissantes et bien supérieure »*, écrit Sergio Segalini. Mais sans doute Rossini jugea-t-il surtout que *« l'école française de chant n'*[était] *pas de la même envergure que l'école napolitaine »*, et il simplifia énormément sa mélodie, lui retirant ses flamboyances pyrotechniques.

Heureusement, la mise en scène redonne de la couleur et de la vie à ces fresques dignes de David, dans des décors qui imitent joliment le gothique tardif ou plutôt le début de la Renaissance italienne, surtout au premier acte, de Giovanni Bellini jusqu'à Carpaccio et même Véronèse : vaste escalier barrant l'espace, sur lequel se détachent des monuments précieux, clochetons, temples, fontaines, colonnes torsadées, abside de cathédrale, tous inscrustés de ravissants personnages, avec, pour faire bonne mesure, une haute statue grecque au casque d'Athéna et la stèle funéraire de Rossini... Sur ce fond couleur d'or sombre se détachent les réjouissants costumes écarlates des Turcs et le bleu pâli des Grecs, prouvant l'indéniable infériorité militaire de ces derniers. La science de Pizzi y déploie les groupes avec grâce et vigueur, comme toujours, bien que les attitudes n'aient sans doute pas été assez travaillées, tombant parfois dans le conventionnel.

Katia Ricciarelli survole la distribution ; elle trouble la rigidité compassée de l'œuvre avec cette voix souple, raffinée, aux reflets miroitants qui fait jaillir la vie des périodes ampoulées, et avec ce jeu très flexible et touchant. Martine Dupuy lui donne une bonne réplique en Néoclès, mais paraît cependant plus tendue, moins épanouie, que dans son Roméo récent de Marseille ; la tendresse, le galbe plus langoureux de la mélodie bellinienne lui conviennent mieux. Ferrucio Furlanetto (Mahomet), certes quelque peu à l'ouvrage dans les fioritures vocales, est à l'aise dans ce rôle de lion amoureux, tandis que la voix du gouverneur de Corinthe, au physique d'Othello, évolue quelque peu dans le flou. Mentionnons aussi l'impeccable Jean-Philippe Courtis, valeureux gardien des tombeaux, le seul que l'on comprenne vraiment dans cet opéra pourtant chanté en français...

L'Orchestre de l'Opéra et les chœurs se montrent à la fois brillants et bruyants, sous la direction robuste d'un chef suédois, Arnold Oestman, dont l'interprétation manque de vie et de subtilité rossiniennes, c'est le moins qu'on puisse dire.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 18, 20, 22, 24, 26 novembre ; et les 2, 4, 7 et 10 décembre.

(1) Recréé triomphalement à Pesaro, l'été dernier, par Claudio Scimone. L'enregistrement vient de paraître (trois disques Philips, 412-148 ; cf. *le Monde* du 5 octobre). Pour la comparaison des deux œuvres, voir le numéro de *l'Avant-Scène Opéra* sur *le Siège de Corinthe* (130 pages, 58 F), comme toujours d'une grande richesse.

« L'Homme aux yeux d'argent » de Pierre Granier-Deferre

Pour avoir plusieurs fois, et avec bonheur, adapté des romans de Simenon, Pierre Granier-Deferre est resté marqué par la fameuse « atmosphère ». Ici, il tente de la faire naître sur un sujet de série noire : le retour d'un homme, Thierry Berger, à son village de la région de Nancy, pour y rechercher un magot caché quinze ans plus tôt, quinze ans passés en prison.

Un policier, Mayène, traque Berger par désir de vengeance. Francine, la bibliothécaire, femme plus très jeune, sorte d'exilée, lui vient en aide ; un autre policier, Villain, se comporte de manière ambiguë. Une vague de tristesse, de fatalité, envahit la campagne défigurée par les constructions d'un lotissement. Un arbre indiquant la trace du trésor marque aussi le bout du monde pour les personnages.

On reconnaît les qualités techniques du réalisateur. Mais on s'étonne qu'il ait accordé tant de soin, tant d'ambition, à une histoire conventionnelle, invertébrée, qui se traîne vers une fin sans plus de surprises que l'interprétation réglée au cordeau d'Alain Souchon et Jean-Louis Trintignant. On s'intéresse davantage à Tanya Lopert, figure féminine insolite, et, surtout à Lambert Wilson, le flic aux airs penchés, aux bijoux dorés, monstre froid qui glace le sang lorsqu'il poursuit en voiture et terrorise une petite fille.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Mort de Meret Oppenheim

Le surréalisme au féminin

On annonce la mort, survenue à Bâle, de l'artiste Meret Oppenheim, auteur de sculptures, peintures et objets surréalistes. Elle était âgée de soixante-douze ans.

[Née en 1913 à Berlin, Meret Oppenheim était venue à Paris en 1932 où Giacometti et Arp manifestent d'emblée un vif intérêt pour ses premiers essais non figuratifs mais pleins d'un humour poétique. Les surréalistes ne sont pas longs à l'adopter. Elle fait partie de leur groupe au Salon des surindépendants de 1933. Elle pose pour les photos « érotiques voilées » de Man Ray et lance de nombreux objets surréalistes.

A l'exposition surréaliste de New-York de 1936, le *Couvert en fourrure*, notamment de Meret Oppenheim fait sensation et est acquis par le Musée d'art moderne. La même année, Max Ernst préface son exposition particulière à Bâle, où elle sera chargée de décorer plusieurs bâtiments publics. Pour l'exposition surréaliste de 1938 à Paris, elle propose de fort nombreux « bijoux surréalistes » attestant une rare richesse d'invention. Au vernissage de l'exposition Eros de Paris en 1960, elle met en scène le *Festin sur le corps de la femme*. — J.-M. D.]

■ **DEUX THEATRES POUR FASSBINDER.** — Les théâtres de Bochum (dans la Ruhr) et d'Ulm (dans le sud de la RFA) ont demandé à accueillir la pièce de Fassbinder, *les Ordures, la ville, la mort*, interdite à Francfort pour antisémitisme (*le Monde* du 13 novembre).

■ **ZINOVIEV : « UTOPIE ET POUVOIR ».** — Invité par le Collège international de philosophie, Alexandre Zinoviev donnera, le mardi 19 novembre à 18 heures, une conférence intitulée « Utopie et pouvoir », suivie d'un débat présidé par Jean-François Lyotard, (traduction simultanée). 1, rue Descartes, 75005 Paris, à l'amphithéâtre Poincaré (bâtiment Foch, rez-de-chaussée).



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

FABULATORI DUO : Tourtour (48-87-82-48), sam. 18 h 30.
JEANNE D'ARC ET SES COPINES : Comédie de Paris (42-81-00-11), sam., 18 h + 22 h ; dim., 18 h.
FOOL FOR LOVE : Espace Cardin (42-66-17-81), sam., 18 h + 21 h.
LA CITÉ INVISIBLE : Espace Kiron (45-44-41-42), sam., 21 h30, dim., 18 h.
MIMIE EN QUÊTE D'HAUTEUR : Potinière (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 18 h 45.
LE SONGE : Plaine (48-42-32-25), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
SOS : Choisy-le-Roi, Paul-Eluard (48-90-89-79), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.
LES LEGS, L'EPREUVE : Nanterre, Amandiers (47-21-18-81), sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam., 20 h 30 : le Lac des cygnes.
COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), dim. à 14 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; sam., 20 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; dim. à 20 h 30 : Bérénice.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier, sam., 20 h 30 ; dim. à 15 h (dern.) : la Septième Porte.
ODÉON (43-25-70-32). Théâtre de l'Europe sam., 20 h 30, dim., à 15 h : L'Illusion, de Corneille.
PETIT-ODÉON (43-25-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le Jeune, de J.-C. Brisville.
☞ TEP (43-64-80-80), sam., 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 : George Dandin. Vidéo/Théâtre : sam. à 18 h 30 et 22 h 30 ; dim. à 15 h et 19 h : le TEP dans tous ses états ; Minisalle : sam., à 22 h 30 ; dim. à 19 h : le Oui de Malcolm Moore.
BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Cinéma-Vidéo :* sam., dim., 16 h, Le Chili vous souhaite la bienvenue, de R. Hop ; 19 h, les Muses sataniques, de J. Zeno. *Vidéo-disques Opéra, sam., dim., 16 h et 19 h :* Il Trittico/Puccini ; Falstaff/Verdi ; Idomeneo/Mozart. sam., à 15 h : Benham Natheghy ; sam., dim. 18 h : Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983) (programme détaillé au poste 47-21) ; sam. de 17 h à 20 h : Cadre de ville CCI. On a marché dans la ville... (documentaires des films de R. Ruiz, A. Varda...). *Le cinéma indien à travers ses stars :* Centre Georges-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29), sam., 17 h 30 : Holi, de K. Mehta ; 20 h 30 : Mr and Mrs 55, de G. Dutt ; dim., à 14 h 30 : Adam's Rib, de K.C. Gorge ; 17 h 30 : C.I.D., de R. Khosla ; 20 h 30 : 36 Chowringhee Lane, d'A. Sen. *Concerts/Spectacles :* sam. à 18 h, Nouvelle musique improvisée ; *Forum de la danse :* sam., 21 h 30 ; dim. à 19 h : Tanztheater Neger (RFA) ; sam., 18 h 30 ; dim. à 16 h : Ballet Opera Paulista (Brésil) ; sam., 20 h ; dim. à 17 h 30 : Nina Wiener and Dancers, Etats-Unis.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season, sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue, revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) sam., 20 h 45, dim. à 14 h 30 : Une station-service. *Jazz :* sam. 18 h 30 : The Klezmorim (jazz yiddish). Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or, sam., 18 h : le Saperlean ; 20 h 45 : G. Laffaille.
☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) sam., 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Folies du samedi soir.
☞ AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 45 : Medea Malum (dern.).
☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.
☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h : le Sexe faible.
☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visite.
☞ ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.
☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Fin d'été à Baccarat. – Salle Louis-Jouvet, sam. 20 h 30 : les Contes d'Hollywood.
☞ BASTILLE (43-57-42-14), sam., dim. 19 h 30 : la Pièce du sirocco.
☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.
☞ BOURVIL (43-73-47-84), sam. 20 h : Droit d'apostrophe ; sam. 16 h et 21 h : Pas deux comme elle ; sam. 17 h 30 et 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?
☞ CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 20 h 30 : le Découvert.
☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), sam. 20 h 45, dim. 16 h : les Heures blanches ; Epée de bois (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Maître Puntila et son valet Matti ; Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Ke voi ?
☞ CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, sam. 20 h 30 : la Dernière nuit de Don Juan.
☞ CINQ DIAMANTS (43-21-71-58), sam. 22 h, dim. 18 h 30 : Médor.
☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : Horace ; Galerie, sam. 20 h 30 : Un vol d'oies sauvages ; Resserre, sam. 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.
CLA (46-72-63-38), sam., dim. 21 h 15 : la Nuit suspendue.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.
☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.
☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel ; sam., dim. 18 h : Jeanne d'Arc et ses copines.
DAUNOU (42-61-69-14), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.
☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 21 h, dim. 15 h : les Fils du soleil.
☞ DIX HEURES (46-06-07-48), sam. 20 h 30 : Femmes.
☞ DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim 16 h : Play Strindberg.
☞ ÉDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.
☞ ÉPICERIE (42-72-23-41), sam. 20 h 30 : Ballade au square.
☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam., dim. 18 h : le Saperlan.
☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Fool for love.
☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.
☞ ESPACE KIRON (45-44-41-42), sam. 20 h, dim. 16 h : Ombres de L'Andhra Pradesh ; sam. 21 h 30, dim. 18 h : la Cité invisible.
☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30 : Laetitia.
☞ ESSAION (42-78-46-42), sam., dim. 20 h 30 : Marie ; 22 h : la Florisane.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), sam. 20 h 45 : la Bonne Place.
☞ FONTAINE (48-74-74-40), sam. 18 h 30 : Rififoin dans les labours ; sam. 21 h : Triple Mixte.
☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.
GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 20 h 30 : The Caretaker.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h : Shaga.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-03-22-00), sam., dim., à partir de 14 h 15 : Troupe Pepac ; dim. 15 h : Troupe Pelican ; tlj 18 h 45 : Parade du FIT.
☞ HUCHETTE (43-26-33-99), sam. 19 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.
☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.
☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Indien sous Babylone.
☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Vieil Homme et la Mer.
☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), sam. : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.
☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h, dim. 15 h : Amour maternel ; sam. 21 h : Dieu aboie-t-il ?
MADELEINE (42-65-07-09), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.
☞ MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIGNY (42-56-04-41), sam. 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim. 15 h : Lorna et Ted.
☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, sam. 21 h : Du rififoin dans les labours. – Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h 45 : On ne sait comment.
MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.
☞ MOGADOR (42-85-45-30), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; dim. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.
☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face ; Petite Salle, sam. 18 h 30 + 21 h, dim. 16 h : la Goutte.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.
ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Escalier.
☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : le Grand Meaulnes (dern.).
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.
☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h 30 : Jules César.
☞ PARC DE LA VILLETTE (48-03-11-32), sam. 21 h : Théâtre Zingaro.
☞ PLAISANCE (43-20-00-06), sam. 20 h 30 : Libertango.
☞ POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; sam. 19 h, dim. 17 h : Esquisses viennoises.
☞ PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Dieu, Shakespeare et moi.
☞ POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 21 h, dim. 18 h 45 : Mimie en quête d'hauteur.
QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), sam. 21 h : le Christ et la Vierge ; sam. 18 h 30 : Phèdre.
RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : les Voisins du dessus.
☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), dim. 15 h, 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), sam. 21 h, dim. 15 h : la Bataille de Waterloo.
☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. II. Sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; sam. 20 h 30 : les Pieds nickelés ; dim. 18 h 30 : Il est niais le divin enfant.
☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Tigre.
☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : le Baron rouge ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.
☞ THÉATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Toussaint Louverture.
☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), sam. 21 h, dim. 15 h : Marthe.
☞ THÉATRE 14 - J.-M.-SERREAU (45-39-88-11), sam. 20 h 45, dim. 17 h : *Je vous écris d'un pays lointain (dern.).*
☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le motif ; dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.
☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Songe.
☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite Salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Maître Harold ; sam. 18 h 30 : les Libertés de La Fontaine.
☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Lysistrata - Salomé.
☞ TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 18 h 30 : Fabulatori Duo : 20 h 30 : Fragments (dern.) ; sam., dim. 22 h 30 : Classées X.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h, dim. 15 h : Elise, Isserteaux.
☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 45 et 21 h 30 : N'écoutez pas, mesdames.

Samedi 16 - Dimanche 17 novembre

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Bastille, sam. 21 h, : K. Armitage (dern.).
Jardin d'hiver, sam. 16 h et 21 h : Je songe au vieux soleil.
Comédie-Française, dim. 20 h 30 : Bérénice.
Hôtel Scipion, sam. 20 h 30, dim., 18 h : les Tablettes de buis.
Aubervilliers, Th. de la Commune, sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : le Boulevard du mélodrame.
Bobigny, MC, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Marguerite Paradis.
Théâtre musical de Paris, sam. 16 h et 20 h 30, dim., 14 h 30 et 18 h 30 : Black and blue.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : 17 h, la Poupée de chair, de E. Kazan (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, la Mauvaise Graine, de M. Le Roy (v.o.) ; 21 h 15, Hommage à I. Bergman : Persona (v.o.).

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

15 h, Programme composé de films de L. Lumière et de G. Méliès ; Rétrospective Warner Bros 1950-1985 ; 17 h, le Faux Coupable, de A. Hitchcock (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, l'Odyssée de Charles Lindbergh, de B. Wilder ; *21 h 15, Hommage à I. Berg*man : l'Heure du loup (v.o., s.-t. fr.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 16 NOVEMBRE

17 h, Hommage à Istvan Szabo : Père (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Adolescente, de J. Moreau ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : les Aventures de Buraikan, de M. Shinoda (v.o., s.-t. ang.).

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Hommage à Istvan Szabo : 15 h, *Méphisto* (v.o., s.-t. fr.) ; 17 h 30, Toi ; Concert ; Variations sur un thème ; Budapest, pourquoi je t'aime ; Carte de la ville (v.o., s.-t. fr.) ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Marie-Poupée, de J. Seria ; 21 h 15, Cinéma japonais contemporain : Oruy, la Joueuse à la pivoine écarlate : le jeu de cartes à la fleur (v.o., s.-t. ang.).

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; v.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
AMADEUS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).
BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BRAS DE FER (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).
LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).
ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).
EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).
L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).
LEGEND (A., v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp. ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) h. sp.
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-50-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).
PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).
PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).
PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
PORTÉS DISPARUS N° 2 (A.) (*) : Forum Orient Express, 1er (43-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UCG Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37)
LE 4e POUVOIR (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
RAMBO II (A. v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).
RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).
TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; *St-Germain-des-Prés, 6e* (42-22-87-22) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UNE FEMME OU DEUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
VERTIGES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI, film français de F.-J. Ossang : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'ANNÉE DU DRAGON, film américain de Michael Cimino (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE, film australien de Tim Burstall (v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).
L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT, film français de Pierre Granier-Deferre : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE TEMPS DETRUIT, film français de Pierre Beuchot : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
LE TRANSFUGE, film français de Philippe Lefebvre : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PARIS EN VISITES

LUNDI 18 NOVEMBRE

« Versailles : le vieux village », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine.

« Les salons de l'hôtel de Soubise : de la Saint-Barthélemy à l'affaire du collier », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (P.-Y. Jaslet).

« Une heure au cimetière Montmartre », 14 heures et 15 h 30, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« La collection Walter-Guillaume », 14 h 30, Orangerie des Tuileries (Mme Rojon).

« Le quattrocento », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus.)

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, sortie Lobau (tél. : le matin au 45-74-13-31, Mme Roman).

« Le couvent de l'Assomption », 14 h 30, rendez-vous au pied de la colonne Vendôme (C.A Messer).

« Exposition au Grand Palais : la gloire de Victor Hugo », 16 h 15, hall devant bureau d'informations (M. Ragueneau).

« L'histoire des hôpitaux parisiens : l'Hôtel-Dieu », 15 heures, entrée parvis Notre-Dame (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

62, rue Madame, 14 h 30, « La fête à Venise au dix-huitième siècle », 19 heures, « Art contemporain : le cubisme et abstraction ».

6, rue Ferrus, 18 heures, « La coopération militaire franco-allemande, (Dr Lothar Ruehl, secrétaire d'Etat du ministère de la défense de la République fédérale d'Allemagne).

APLI, 33, place Maubert, 18 h 30, « La vérité historique de l'Apocalypse » (suite).

21, *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures, « La Russie des origines à l'empire de Kiev ».

23, quai Conti, 15 heures, « Liens entre l'évolution de la surface terrestre et les mouvements profonds » (M. X. Le Pichon, membre de l'Accadémie) et, 14 h 45, « La notion de Kairos » (J. N. Corvisier).

France / services

RADIO-TÉLÉVISION

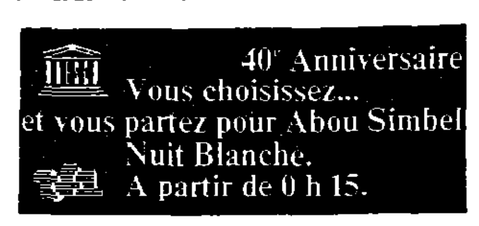
Samedi 16 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

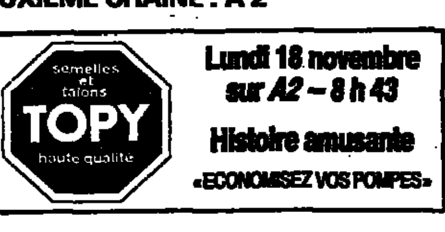
19 h 5 Football : France-Yougoslavie.
En direct du Parc des Princes, l'enjeu est capital : un billet pour le Mundial ou pas. (Pendant la mi-temps, à 20 h, tirage du Loto.)



21 h 10 Journal.
21 h 35 Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue.
Comédie de G. Feydeau, mise en scène J.-L. Cochet. Avec J. Charon, L. Seigner, M. Boudet, A. Feydeau...
Clarisse Ventroux a l'habitude de se promener chez elle en petite tenue, ce qui risque de poser des petits problèmes à son mari, député.
22 h 10 Droit de réponse : Aux armes citoyens !
Emission de Michel Polac.
Avec Y. Lancien, député RPR de Paris ; l'amiral A. Sanguinetti, le général J. Delaunay, H. Noguères, ancien président de la Ligue des droits de l'homme ; C. Paillat, historien ; B. Rossigneux, journaliste, etc.
0 h Journal.
0 h 15 Ouvert la nuit.
UNESCO, palmarès du quarantième anniversaire.
Consultation en direct du public sur l'action des Nations unies dans le domaine de la science, de l'éducation et de la culture.



DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Demain, c'est dimanche.
Autour d'Annie Cordy : Jean-Luc Lahaye, Yves Simon...
21 h 55 Les histoires d'Onc'Willy : Ivanhoé.
22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.
0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de programmes de Disney Channel.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Feuilleton : Dynastie.
23 h Musiclub.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 30, Paris kiosque ; **18 h 55,** La panthère rose ; **19 h 5,** Atout pic ; **19 h 15,** Informations ; **19 h 35,** Notre industrie a du talent ; **19 h 55,** La panthère rose.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Prête-moi ta vie ; **22 h,** Hill Street Blues ; **23 h,** Le radeau d'Olivier ; **0 h,** Tendres Souvenirs, film de M. Anthony ; **1 h 20,** la Chambre de l'évêque, film de Dino Risi ; **3 h 5,** le Piège, film de D. Schmoeller ; **4 h 35,** Tueurs de filles, film de H. Becker.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le vrai et le faux O'Brien, de Patrizia Monaco, avec F. Bette, M. Epin, V. Grass...
22 h Concert : œuvres de Marcello, Rossini, Maderna, Bussotti, Messiaen, par S. Gazzeloni, flûte et L. Leonardi, piano ; œuvres d'Ambrosini, Petrassi, Donatoni et Poulenc, par le Sinfonietta di Roma ; suivi d'un débat.
22 h 30 Démarches : la nouvelle littérature italienne.
0 h 5 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium) « Perspectives du vingtième siècle », à *21 h : Symphonie nº 39, Concerto pour piano et orchestre en la majeur,* de Mozart ; *Concerto pour piano et orchestre, Sinfonia prima,* de Roque-Alsina, par l'Orchestre national de France, dir. L. Via.
22 h 30 Les soirées de France-Musique.

Dimanche 17 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Les habits du dimanche.
15 h Alice au pays des merveilles.
15 h 30 Sports dimanche.
16 h 45 Scoop à la une.
17 h 30 Les animaux du monde.
18 h Feuilleton : Dallas.
19 h Sept sur sept.
Invité : Yannick Noah.
20 h Journal.
20 h 35 L'Été meurtrier.
Film français de J. Becker (1983), avec I. Adjani, A. Souchon, S. Flon, J. Clève, F. Cluzet, M. Gelin.
Dans un village provençal, une fille aux allures provocantes se fait épouser par un brave garçon, s'installe dans son milieu familial. Elle poursuit un désir de vengeance.
22 h 45 Sports dimanche soir.
23 h 45 Journal.
0 h C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 45 Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
14 h 30 Série : Le juge et le pilote.
15 h 20 L'école des fans.
16 h 15 Kiosque à musique.
17 h Les enquêtes du commissaire Maigret.
« La Tête d'un homme », d'après Simenon.
18 h 30 Feuilleton : Maguy.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Une émission spécialement consacrée à l'écrivain brésilien Jorge Amado, qui vient de publier Tocaia Grande. *Amado et sa femme, Zelia Gattai, seront entourés de musiciens amis comme Nana, Gilberto Gil, Tom Jobim, Chico Buarque et d'autres. Littérature, musique !*
22 h 40 Magazine : Projection privée.
Emission de M. Jullian, réal. A. Tarta et P.-A. Boutang.
Tous les dimanches, Marcel Jullian accueille sur son plateau un invité et le téléspectateur pour parler théâtre, cinéma, musique, peinture, sculpture, la vie de la rue, les mœurs. Le premier invité sera, aujourd'hui, Pierre Boulez.
23 h 40 Journal.
0 h Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

13 h Emissions en langues régionales.
14 h 30 Magazine 85 de la GMF.
15 h Emissions pour les jeunes (et à 19 h 10).
17 h 30 Décibels.

18 h Culture Clap.
Avec Juliet Berto comme invitée, et les rubriques habituelles (dont un dossier sur l'édition phonographique).
18 h 30 Jeu : Documents secrets.
19 h 30 RFO hebdo.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 35 La caricature : Mais à quoi pense Wolinski.
Série d'L. Romero, réal. D. Page.
Wolinski, ses petites femmes légères qui courent éperdument et son héros ployant sous mille angoisses... On ne connaissait de ce caricaturiste que des bribes de sa vraie personnalité. Le portrait qui est présenté de lui lève astucieusement un coin du voile.

21 h 30 Aspects du court métrage français.
« Pourquoi se contenter d'un plat unique quand il y a des milliers de hors-d'œuvre ? », d'Alain Schlosberg ; « la Bonne Dose », d'E. Bitoun.
21 h 50 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit : Persona.
Film suédois d'I. Bergman (1965), avec B. Andersson, L. Ullmann, M. Brook, G. Bjonrstrand, J. Lindstrom (v.o. sous-titrée. N.)
Une actrice, qui a perdu la parole en scène, s'enferme dans son mutisme. Elle se retrouve seule, avec une infirmière très bavarde, dans une villa au bord de la mer. Le mystère de deux femmes, le thème du double et du transfert d'identité. Extraordinaire mise en scène de masques arrachés. Extraordinaire interprétation.
23 h 50 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

10 h 25, Le maître d'école, film de C. Berri ; **13 h 5,** Superstars ; **14 h,** Téléfilm : Massacre à Kansas City ; **15 h 35,** Boxe ; **16 h 55,** Pavillons lointains ; **18 h,** Le poing de la vengeance, film de Lo Wei ; **21 h,** La tête dans le sac, film de G. Lauzier ; **22 h 35,** Une ravissante idiote, film de E. Molinaro ; **0 h 20,** Mission finale, film de C.-H. Santiago.

FRANCE-CULTURE

16 h 30, La tasse de thé : rencontre avec J.-P. Bouvier ; histoire-actualité : l'individu superstar ; **19 h 10,** Microfilms ; **20 h,** Musique : chroniques italiennes à Florence.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Vol AF 033 Paris-Montréal, ou Georges Franju le rêveur immobile » (2e partie).
22 h 30 Musique : « Retrouvailles » : le trio Hervé Bourde.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

17 h, Comment l'entendez-vous ? : Tradition et transmission, œuvres de Mozart, Tchaïkovski, Puccini ; **19 h 5,** Jazz vivant.
20 h 4 Concert (donné le 27 juillet au Festival de Salzbourg) : *la Flûte enchantée,* de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs de l'Opéra, dir. James Levine, chef des chœurs, W. Hagen-Groll, sol. L. Polgar, G. Winbergh, C. Voesch, H. Hiestermann, M. Hoelle, P. Weber.
23 h 25 Les soirées de France-Musique : Ex libris, le dialogue musical, Monteverdi, Mozart et Bach ; à 1 h, programme musical, Claudio Monteverdi, Mozart et Bach.

LES SOIRÉES DE LUNDI

TF1	20 h 35, Cinéma : *la Boum,* de C. Pinoteau ; 22 h 25, Étoiles et toiles ; 23 h 25, Journal ; 23 h 40, C'est à lire.
A2	20 h 35, Série : *les Règles du mariage ;* 22 h 20, Série : *le Cerveau ;* 23 h 10, Journal ; 23 h 35, Bonsoir les clips.
FR3	20 h 35, Cinéma : *la Tour infernale,* de J. Guillermin et I. Allen ; 23 h 15, Journal ; 23 h 40, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

– *M. Michel Barnier,* député RPR de la Savoie, répond aux questions des journalistes au cours de l'émission « Forum », de RMC, à *12 h 30.*

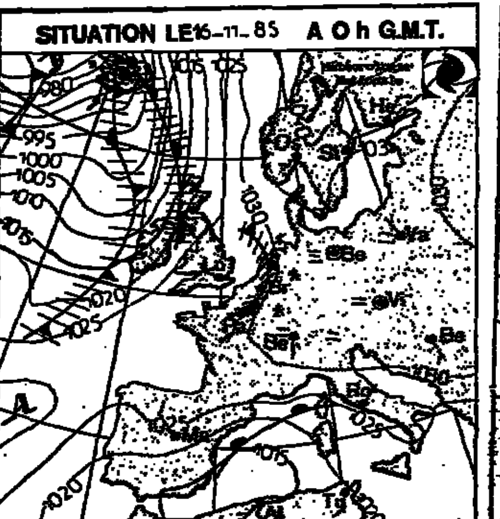
– *M. Georges Marchais,* secrétaire général du PCF, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », sur RTL, à 18 h 15.

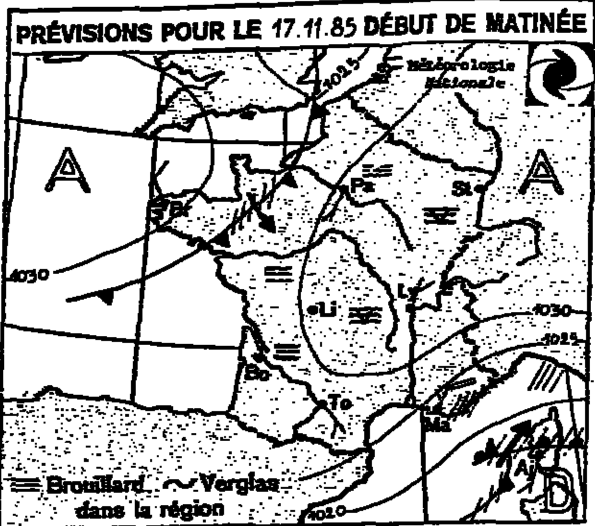
– *M. Charles Millon,* député UDF de l'Ain, participe au « Club de la presse », d'Europe 1, à 19 h 45 (retransmis en direct et en clair sur Canal Plus).

LUNDI 18 NOVEMBRE

– *Mme Marie-France Garaud* est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 16 novembre à 0 heure et le dimanche 17 novembre à 24 heures.

Le système perturbé méditerranéen s'éloigne très lentement, tandis que deux fronts froids peu actifs passent sur le pays et que l'anticyclone de Scandinavie se renforce.

Dimanche, sur la Corse, la Provence et la Côte-d'Azur, le ciel sera encore très nuageux à couvert avec des précipitations localement modérées à assez fortes et du vent de nord-est assez fort près des côtes.

Du Nord-Est au Massif Central, les brouillards givrants seront nombreux et lents à se dissiper. L'après-midi, le temps y restera généralement gris et brumeux avec de rares éclaircies. Sur les Alpes, les nuages seront peu abondants.

Un front froid occasionnera des pluies faibles avec un ciel nuageux le matin sur le Nord-Ouest, l'après-midi sur le Sud-Ouest, où on aura observé des brouillards le matin. Il sera suivi de belles éclaircies avec quelques averses près de la Manche.

Les températures minimales seront en baisse dans le Nord-Est avec –4 à –6 degrés. Près de la Manche et de la Méditerranée, elles atteindront 5 à 7 degrés, des Pays de Loire au Bassin Parisien 0 à 3 degrés, dans le Massif Central –6 à 9 degrés, dans le Sud-Ouest –3 degrés.

Les maxima atteindront 0 à 3 degrés du Nord-Est au Lyonnais, 3 à 6 degrés dans le Massif Central, 6 degrés dans la Bassin Parisien, 8 à 10 degrés près de la Manche et de l'Atlantique au golfe du Lion, 14 degrés de la Provence à la Corse.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 15 novembre, le second, le minimum de la nuit du 15 novembre au 16 novembre) : Ajaccio, 13 et 8 degrés ; Biarritz, 11 et –1 ; Bordeaux, 9 et –4 ; Bréhat, 10 et 3 ; Brest, 10 et 2 ; Cannes, 13 et 9 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et –8 ; Dijon, 4 et –3 ; Dinard, 10 et 1 ; Embrun, 2 et –1 ; Grenoble-St-M.-H., (N.C.) –4 ; Grenoble-St-Geoirs, (N.C.) et –7 ; La Rochelle, 10 et –1 ; Lille, 7 et 3 ; Limoges, 10 et –2 ; Lorient, 9 et 1 ; Lyon, 2 et –2 ; Marseille-Marignane, 11 et 7 ; Menton, (N.C.) ; Nancy, 1 et –2 ; Nantes, 11 et –2 ; Nice, 13 et 7 ; Nice-Ville, 14 (N.C.) ; Paris-Montsouris, (N.C.) et 4 ; Paris-Orly, 10 et 3 ; Pau, 8 et –3 ; Perpignan, 8 et 7 ; Rennes, 9 et 3 ; Rouen, 5 et 0 ; Saint-Etienne, 5 et –6 ; Strasbourg, 1 et –2 ; Toulouse, 7 et 3 ; Tours, 8 et –2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 ; Genève, 3 et 0 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 10 et –2 ; Madrid, 11 et 5 ; Rome, 16 et 6 ; Stockholm, 1 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4098

HORIZONTALEMENT

I. Affaires étrangères. Fait plaisir à voir. – II. Crée des liens avant de trancher des attaches. Voyage souvent avec des pèlerins. – III. Prouva qu'il fallait veiller aux grains. Fréquentée par de nombreux mandarins. – IV. Souvent cité en premier. Un homme qui est fréquemment à la rue. Se suivent en cavalant. – V. Avait deux beaux enfants. Est souvent dans le bain. Fait baisser. – VI. Langue. Il est blanc comme... neige. – VII. A toujours la ligne même quand il est bien nourri. Vit au ralenti. Un homme qui est sûr de faire son chemin. – VIII. Se goûte de la même façon que le sel. Nombreux sont ceux qui y touchent du bois. Pas dépassé. – IX. Il est difficile de leur tirer dans les pattes. Avec elle, on est certain d'avoir de l'allure. – X. Ne dédaigne pas la compagnie d'un chevalier. Au bout du rouleau (*inversé*). On peut habiter dans son coin. – XI. On n'hésitait pas à le prendre en main. N'a pas l'air agréable. Tirés d'affaires. – XII. Permet à maintes femmes d'avoir la ligne. Peuvent mettre dans la gêne. – XIII. Evolue très lentement. Partie de cartes. On y élevait de nombreux poulets. – XIV. Un qui a vite fait de se fourrer dans le pétrin. Connaissait la musique. – XV. Ont l'habitude de reprendre le « collier ». Arrive en tête.

VERTICALEMENT

1. A les entendre, ce sont des hommes à tout faire. Est propice aux amourettes. – 2. Cité en Italie. Pas bien loin de Dijon. Nous passe sous le nez. Laisse supposer une suite. – 3. Adverbe. Prudence avant de lui mettre le doigt dessus ! Parole de démon. – 4. N'avait pas peur de se mouiller. Coupe un pâté. Aurait pu souffrir du mal de l'Eire. – 5. Deux parmi quatre. Sa tête est mise à prix. Prouve qu'on ne peut pas être à la fois au four et au moulin. – 6. Souhaiterait faire une collection de pièces. Note. – 7. A des ailes mais reste, malgré tout, planté où il est. Nous fait tous vivre. – 8. Récolta ce que d'autres avaient semé. Volait de ses propres ailes. – 9. Avant d'aller plus loin. – 10. Ne va pas droit au but. Ont l'habitude de s'occuper des affaires des autres. – 11. Est collé au mur. N'est pas à ramasser à la petite cuillère. – 12. Rompre la glace n'est pas dans ses habitudes. Ancien royaume. – 13. Aurait pu prendre le taureau par les cornes. N'ont pas échappé au venin. – 14. Fait sortir des chemins battus. Réfléchi. Vous ou moi, entre autres. – 15. Allaient de main en main. Se fait entendre. Difficilement avalé par des oies.

Solution du problème nº 4097

Horizontalement

I. Bourse. AM. – II. Outillage. – III. UV. Poètes. – IV. Ses. Gâtés. – V. Cravate. – VI. Ut. Anels. – VII. Luri. Sein. – VIII. Arène. Seo. – IX. De. Cil. CC. – X. Auréole. – XI. SOS. Etres (aîtres).

Verticalement

1. Bousculades. – 2. Ouverture. – 3. Ut. Sa. Ré. As. – 4. Rip. Vaincu. – 5. Slogan. Eire. – 6. Eléates. Let. – 7. Attelés. Or. – 8. Agée. Siècle. – 9. Messe. Noces.

GUY BROUTY.

ÉCHECS

Premier championnat du monde par équipes à Lucerne

Ce samedi 16 novembre débute à Lucerne (Suisse) le premier championnat du monde d'échecs par équipes, nouvelle et prestigieuse épreuve qui n'aura lieu que tous les quatre ans.

L'Argentine, la Chine et l'Union soviétique (vainqueurs des championnats de leurs continents respectifs), une sélection africaine, l'Angleterre, la Hongrie, la Roumanie, l'Allemagne de l'Ouest et la France (meilleure formation des Jeux olympiques de 1984 (1), ainsi que la Suisse en tant que pays organisateur, disputeront le titre jusqu'au 28 novembre. Les équipes comprennent quatre joueurs et se rencontrent une fois chacune.

L'URSS, grande favorite, sera conduite par Anatoli Karpov. *« C'est pour surmonter ma défaite, au lieu de m'enfermer et de me lamenter sur toutes les occasions perdues au cours de mon match contre Kasparov que j'ai décidé de jouer à Lucerne »,* a déclaré celui qui n'est plus que l'ancien champion du monde. Bonne réaction qui lui permettra de faire le point en vue du match revanche que, pour le moment, il n'est pas certain de vouloir disputer, de même que Kasparov (*le Monde* du 14 novembre).

Ce dernier, après ces anathèmes contre M. Campomanes, a vite pris la place de Karpov comme porte-parole prestigieux de l'Union soviétique. Usant d'un langage échiquéen, il a donné son opinion sur la rencontre de Genève entre M. Reagan et M. Gorbatchev : *« Je voudrais que la paix profite de cette « partie » grâce aux « sacrifices » de divers types d'armements. »* Noble vœu pour le nouveau champion du noble jeu.

(1) *La France doit sa place aux* Etats-Unis, qui ont déclaré forfait pour... raisons financières. Son équipe sera conduite par Boris Spassky, ancien champion du monde.

هكذا من الأصل

Économie

REPÈRES

Commerce international : fort ralentissement en 1985

Le commerce mondial progresserait en volume seulement de 2 % à 3 % en 1985. Ces estimations des experts du secrétariat du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sont en recul sur les précédentes évaluations, qui faisaient état d'une progression légèrement inférieure à 4 % (*le Monde* du 7 novembre). Le ralentissement des échanges internationaux touche surtout l'énergie (dont le commerce reculerait), mais aussi les matières premières. Il concerne donc principalement l'OPEP et les pays en voie de développement. En 1984, le commerce international avait progressé de 9 % en volume. Il a reculé trois fois depuis la fin de la dernière guerre mondiale en 1982 (– 2 %), 1975 (– 3 %) et 1958 (– 1 %).

Afrique du Sud : prolongement du moratoire sur la dette

Décrété pour quatre mois à compter du 1er septembre dernier, le moratoire sur la dette extérieure sud-africaine sera prolongé sans doute d'une période équivalente. Parallèlement, la réunion des créanciers de Pretoria, prévue pour le 26 novembre, a été reportée au début de 1986. Une décision qui était apparue inévitable. Le gouvernement Botha, confronté à une situation toujours aussi explosive en Afrique du Sud, craignait par dessus tout une réponse négative des banquiers occidentaux au plan de rééchelonnement des échéances qui devait être discuté dans dix jours. Certaines banques créancières n'ont pas caché leur déception. Un accord de principe sur l'étalement des dettes à court terme – 14 milliards de dollars – leur paraissant urgent avant de commencer à établir leurs comptes pour 1985. La dette extérieure globale de l'Afrique du Sud est estimée à 24 milliards de dollars.

LA NOUVELLE CONVENTION D'ASSURANCE-CHOMAGE

Des difficultés avec les banques retardent la signature

Des difficultés de dernière heure ont empêché la signature, le vendredi 15 novembre, de la nouvelle convention d'assurance-chômage qui entrera en vigueur le 1er avril 1986 ; la signature est reportée, dans le meilleur des cas, au 19 novembre. Les partenaires sociaux – CGT, non signataire, exceptée – se sont mis d'accord sur le projet de règlement (*le Monde* du 8 novembre) qui prévoit notamment l'imputation de l'allongement de la durée de versement de l'allocation de base sur la prolongation de versement de l'allocation de fin de droits. Mais des difficultés ont surgi lors d'une réunion, le 14 novembre, avec les banques sur le rééchelonnement de la dette de 12 milliards de l'UNEDIC.

Les partenaires sociaux voulaient que « *la charge financière annuelle de l'UNEDIC (...) soit ramenée de 2 750 millions de francs à 1 500 millions de francs* ». Or les banques, parmi lesquelles le Crédit du Nord jouerait un rôle actif, n'ont pas voulu descendre en dessous de 1,7 milliard par an pour les deux années de la future convention, jusqu'à la fin de 1987. Ce règlement – partiel au demeurant – ne satisfait pas les partenaires sociaux.

Dans une déclaration, M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national de la CFDT, affirme : « *Les signataires de l'accord du 29 octobre ont rempli leur contrat. Force est de constater que gouvernement et banques n'ont, à ce jour, pas respecté le leur. Cela est inadmissible. Si une solution n'est pas trouvée dans les jours qui viennent, c'est une nouvelle fois le système d'assurance-chômage et l'indemnisation des chômeurs qui sont remis en cause.* »

Les partenaires sociaux avaient également demandé une interruption des remboursements de l'UNEDIC entre le 1er octobre 1985 et le 31 mars 1986, mais les banques ont encaissé normalement 120 millions de francs au mois d'octobre... Comme prévu (*le Monde* daté 10-11 novembre), FO a demandé, avec le CNPF, une actualisation de la convention du 24 février 1984 « *relative aux institutions de l'assurance-chômage* », afin que les conseils d'administration de l'UNEDIC et des ASSEDIC soient désignés par les signataires de la nouvelle convention, ce qui exclurait la CGT en cas de non signature. La CFDT signera cet avenant.

Les raideurs de la flexibilité

(Suite de la première page.)

Le texte du gouvernement ne mérite ni excès d'honneur ni indignité. Il a une portée à la fois significative et limitée. Significative parce que, à l'instar du secteur des travaux publics, qui en négociant un accord sur l'annualisation du temps de travail s'était placé dans une situation d'illégalité, d'autres branches, comme la métallurgie ou la chimie par exemple, pourront *aller plus loin* dans la souplesse de l'organisation du travail, qu'elles réclament pour faire face aux aléas du marché. Limitée, parce que, à quatre mois des élections législatives, où, dans le monde patronal, d'aucuns espèrent qu'on leur apportera tout sur un plateau d'argent, *rien ne passera s'il n'y* a pas de négociations dans les branches et le texte du gouvernement restera lettre morte.

Quoi qu'il en soit, du point de vue du gouvernement, M. Fabius a ouvert la porte à une relance contractuelle. Il a ainsi fait preuve, *après bien des hésitations*, de courage politique, alors qu'il y a une semaine encore il était déterminé à abandonner le projet faute d'un consensus syndical minimal. Surmontant les doutes nés jusqu'au sein du PS, cela lui permet de montrer que la gauche n'est pas demeurée *inerte face* à la demande de flexibilité. Depuis l'échec de décembre 1984, un bon bout de chemin a été parcouru : les contrats à durée déterminée ont été assouplis et les partenaires sociaux (CGT exceptée) se sont mis d'accord, le 13 mai dernier, sur les règles d'utilisation du travail *temporaire. Tout l'art de M. Fabius* sera désormais de montrer qu'en avançant dans cette voie, il ne fait pas le travail de la droite. FO fait peser implicitement ce soupçon.

Par son tardif arbitrage, M. Fabius chamboule aussi quelque peu la donne sociale. Si la CGT s'est placée *de facto* hors jeu, *FO* est désavouée. M. Fabius a donc pris son parti d'assumer le risque d'une sérieuse crispation de ses relations avec une organisation qui lui battait plutôt chaud. Par là même, l'organisation de M. Bergeron perd sans doute – très provisoirement – la place centrale qu'elle occupait dans ses rapports avec le pouvoir comme au début du septennat de M. Mitterrand. La CFDT *au contraire* retrouve l'oreille du gouvernement. Le « coup de gueule » de M. Maire a donc été prémonitoire. « *On considère ce déblocage comme un élément positif*, nous a déclaré M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT. *Nous tenterons d'améliorer le projet de texte dans le sens d'une incitation claire à une réduction effective de la durée du travail.* » Mais la médaille a son revers : en donnant par avance sa caution au texte, la CFDT a peu de chances d'obtenir d'autres modifications lors d'une consultation officielle, sans doute assez formelle.

Pour prendre corps, le projet du gouvernement a besoin toutefois d'un assentiment syndical plus large et au moins d'une neutralité du CNPF. Symboliquement, un ralliement de la CFTC, qui a accueilli positivement la suppression de l'arti*cle sur le travail du samedi et du* dimanche, serait utile. Quant au CNPF, bien discret, il est soupçonné dans les milieux gouvernementaux d'être en fait « *très hostile* », un certain raidissement patronal rejoignant certains conservatismes syndicaux.

En fait, au CNPF, on se plaint de ne pas avoir été vraiment consulté et on dénonce les « *contreparties* » aux assouplissements : une durée hebdomadaire moyenne sur l'année de 38 heures (alors que la CFDT voulait 37 heures) et un contingent annuel d'heures supplémentaires (ne nécessitant pas l'autorisation de l'inspection du travail) ramené de 130 à 80 heures. L'organisation de M. Gattaz feint ainsi d'ignorer qu'une de ces contreparties « une réduction du nombre d'heures annuelles » figurait sous une autre formulation, dans le protocole de décembre 1984. Il y a onze mois, c'est dans une large mesure un blocage syndical qui a fait échouer la flexibilité. Le CNPF va-t-il rejoindre FO et la CGT dans le cap du refus ?

MICHEL NOBLECOURT.

La Banque de France baisse de 3/8es de point son taux d'intervention et double les réserves obligatoires des banques

Profitant de la diminution de l'inflation et de la bonne tenue du franc, la Banque de France a abaissé, vendredi 15 novembre, son taux d'intervention, fixé à 9 1/8 depuis le 17 octobre, et l'a ramené à 8 3/4 %. Cette diminution de trois huitièmes de point (0,375 %) a surpris, on ne l'attendait pas si tôt, et surtout pas de cette ampleur : 1/8e de point, peut-être 1/4 %, mais pas 3/8es de point. Les pouvoirs publics ont donc voulu donner un coup d'accélérateur à la baisse des taux.

En contrepartie, la Banque de France a doublé le montant des réserves obligatoires des banques, c'est-à-dire des sommes qu'elles doivent bloquer auprès de l'Institut d'émission, à due proportion de leurs dépôts et de leurs crédits. Le système de réserves revient à agir sur les marges bénéficiaires des établissements : les dépôts ainsi « gelés » sont coûteux, soit qu'ils les rémunèrent, soit qu'ils supportent des frais de collecte (guichets) pour les dépôts non rémunérés. De même, les sommes « gelées » au prorata des crédits consentis ne rapportent aucun intérêt. En faisant varier les montants des réserves, la Banque centrale peut donc agir sur l'activité des banques en influant sur leurs marges : si ces derniers se redressent, les banques distribueront moins de crédits, et *vice versa*.

Dans le cas présent, le taux des réserves sur les dépôts passe de 2,5 % à 3 % pour les dépôts à vue, et de 0,25 % à 0,50 % pour les comptes sur livrets et les produits à moins de trois ans. Celui des réserves sur les emplois (crédits) est relevé de 0,1 % à 0,2 %. L'impact de cette mesure est relativement faible ; les réserves vont augmenter d'un peu plus de 6 milliards de francs (4,5 milliards pour les dépôts, 1,6 à 3,2 milliards sur les crédits). Il aura pour effet d'annuler, à hauteur des quatre dixièmes, le bénéfice résultant pour la banque de la diminution du taux d'intervention de la Banque de France, qui réduit d'autant le coût d'une partie de leurs ressources (40 %). Ainsi, les établissements *seraient-ils moins tentés de poursui*vre la distribution de crédits en réduisant trop abondamment leur taux de base, ce qu'ils vont devoir faire, toutefois, dans une proportion « raisonnable », surtout après la nouvelle baisse du taux d'intervention.

Il convient en effet de freiner la création monétaire pour le crédit, car la masse monétaire progresse encore un peu trop vite, à un rythme de 6,5 % actuellement, pour un objectif de 4 % à 6 %.

Par ailleurs, et c'est sans doute la principale préoccupation de l'Institut d'émission, l'augmentation de réserves a pour but d'« *amorcer le passage progressif à une politique monétaire utilisant plus largement l'action sur la liquidité bancaire* ». Il s'agit de mettre davantage « *les banques dans la Banque* », et de substituer le réglage par les taux aux réglages par les quantités, pratiqué en France depuis 1972.

Un tel dispositif suppose que la Banque de France puisse moduler une masse de réserves suffisamment importante, ce qui n'est pas le cas en France : une vingtaine de milliards de francs. Ces réserves sont très importantes en Allemagne (10 % des dépôts) par exemple, ou aux Etats-Unis. Il convient donc de les augmenter.

F. R.

Les frères Willot retrouveront la jouissance de leurs biens

De notre correspondant

Lille. – Le tribunal de commerce de Lille vient de confirmer, par jugement en date du 4 novembre, les frères Willot dans l'entière propriété de tous leurs biens personnels, mobiliers et immobiliers, qu'ils avaient engagés, en juillet 1981, lors du règlement judiciaire de Boussac Saint-Frères.

Le tribunal a rejeté la requête des deux syndics, Mes Michel François et Pierre Darrousez, qui demandaient une provision de 100 millions pour « insuffisance d'actif ». Par le même jugement, le tribunal ordonnait aux syndics de procéder à « *la mainlevée générale des mesures conservatoires qu'ils ont prises sur l'ensemble des parts sociales de sociétés ainsi que sur les créances* » appartenant à MM. Willot, de même qu'à la « *radiation des inscriptions provisoires d'hypothèques* ».

Le tribunal a donc débouté les syndics, estimant, dans ses attendus, qu'ils « *n'apportent nullement la preuve – ni même un commencement de preuve – d'une insuffisance d'actif* », puisqu'ils « *se bornent à chiffrer le passif sans aucunement chiffrer l'actif* ».

Le ministère public avait demandé au tribunal de surseoir à statuer sur cette affaire jusqu'à ce que l'instance pénale dirigée contre *les frères Willot soit réglée. Or celle*-ci est toujours en cours. MM. Jean-Pierre, Antoine et Régis Willot, condamnés pour divers délits dans la gestion de leurs affaires, ont fait appel.

En ce qui concerne M. Bernard Willot, relaxé, le ministère public a interjeté l'appel.

Le tribunal de commerce n'a pas suivi ces réquisitions, estimant « *indépendantes l'une de l'autre* » les deux instances, pénale et commerciale.

JEAN-RENÉ LORE.

Faits et chiffres

Étranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● **Révision en baisse du déficit budgétaire.** – Le déficit budgétaire pour 1986 a été ramené à 23,7 milliards de marks par la commission du Parlement, soit 1,3 milliard de moins que le projet initial. Une révision en baisse qui ne recouvre pas de nouvelles économies, bien au contraire. Les subventions dont bénéficie l'industrie charbonnière ont été pratiquement doublées. Par contre, le plan de privatisation du gouvernement, qui doit être concrétisé l'an prochain, rapportera 460 millions de marks au gouvernement *fédéral*.

Social

● **Deux cent soixante-quatorze emplois supprimés chez Matra-Manurhin.** – La direction de la société Matra-Manurhin-Défense (MMD) a annoncé vendredi 15 novembre, devant le comité d'établissement de son usine de Mulhouse (Haut-Rhin), la suppression de 274 emplois, sur un effectif global de 879 salariés, a indiqué la CGT. Cela devrait se faire par le biais de cinquante-cinq départs en préretraite, après la signature d'une convention avec le Fonds national de l'emploi (FNE), et des mutations au sein de la société, dans ses usines de Cusset (Allier) et de Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône), et dans d'autres établissements du groupe Matra, ainsi que par un aménagement du temps de travail.

● **Mise en route de la procédure de suppression d'emplois chez Dubigeon.** – La direction des Chantiers Dubigeon à Nantes (construction navale, groupe Alsthom) a officiellement lancé jeudi 14 novembre, au cours d'un comité d'entreprise parfois houleux, la procédure en vue de la réduction du personnel de moitié d'ici à la fin de1986. En un an, les effectifs doivent passer de 1 089 à 560. L'ensemble des syndicats représentés, avec à la tête la CGT et la CFDT, qui mènent depuis deux mois des actions spectaculaires, a rejeté le plan de la direction, qui sera toutefois applicable à l'issue des délais légaux.

D'autre part, la direction des Chantiers Dubigeon a assigné en référé, lundi 18 novembre, devant le tribunal de grande instance de Nantes, les délégués syndicaux qu'elle rend responsables du démontage d'une drague. L'intersyndicale CGT-CFDT a appelé le personnel à manifester lundi devant le tribunal.

● **Les suppressions d'emplois chez Citroën.** – La direction de Citroën a confirmé, le jeudi 14 novembre, devant le comité central d'entreprise, la fermeture des usines de Clichy et de Nanterre au 31 décembre 1985. Sur les 799 salariés de Clichy et les 247 de Nanterre (au 31 octobre) concernés par ces fermetures, respectivement 158 et 146 ont accepté des propositions de mutation ou de départ. Le plan social prévoit des mutations vers Charleville pour les salariés de la fonderie de Clichy et vers l'usine de Metz-Trémery pour ceux de Nanterre, ou une aide au retour pour les étrangers (656 à Clichy, 100 à Nanterre). Un nouveau CE en décembre doit faire le point sur ces mesures.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Pluie de records

Semaine du 12 au 15 novembre

UNE sacrée envie de monter a de nouveau démangé la Bourse de Paris ces derniers jours : malgré la sagesse que, normalement, ses précédentes performances auraient dû lui commander, la « coquine » y a cédé, et avec un air innocent encore.

Dès mardi, au lendemain du long week-end du 11 novembre, le marché *« s'éclatait »* littéralement (+ 2,2 % en séance, + 1,77 % à la clôture) et sans la moindre gêne. Craignant, peut-être, de s'être un peu trop donné en spectacle, mercredi, *il fit des mines, mais le bilan* de la journée était là pour témoigner que le démon de la hausse l'avait tenaillé avec, encore, une progression moyenne de 0,7 % des cours, les transactions atteignant près de 800 millions de francs.

Jeudi, tout de même, un tir nourri de ventes bénéficiaires calmait un peu son « ascensionnite » aiguë. Les pertes furent minimes, les positions acquises à peine érodées (– 0,25 %) et, sans en avoir l'air, les transactions dépassèrent le cap des 820 millions de francs. *« Le week-end est proche, la liquidation aussi »,* disaient les professionnels, en ajoutant : *« Cette forte résistance est sympathique. Les dégagements de fin de mois ne devraient pas trop modifier le paysage. »*

Ils étaient optimistes, mais loin du compte. Vendredi, alors qu'une réaction technique un peu plus marquée paraissait inévitable, la Bourse se débarrassait de ses entraves pour s'élancer vers de nouveaux sommets. En fin de séance, l'ordinateur central donnait le résultat des courses : + 1,07 %. La hausse pour la période s'étendant du 24 octobre au 15 novembre est de 12,37 %. A trois séances de la liquidation de novembre, c'est un résultat inespéré. A titre de référence, rappelons que la liquidation de janvier 1984, une des meilleures de l'histoire du Palais Brongniart, avait été gagnante de 12,26 %.

Ce record sera-t-il battu ? Peu importe. D'autres sont tombés et de première qualité. Un record de continuité (quatorze séances de hausses sur seize dont onze à la file), un record de rapidité (cinq mois de baisse effacée en moins de trois semaines), un quasi-record d'altitude enfin. Vendredi l'indice CAC, le seul vrai thermomètre mesurant la température sous les lambris, frôlait en effet à 232,8 son niveau record de 233,1, atteint le 31 mai dernier. Va-t-il très vite crever ce plafond ? *« Si l'événement se produit avant la liquidation, le mois de décembre sera excellent »,* laisse tomber un spécialiste qui s'empresse d'ajouter : *« En supposant que cela soit aujourd'hui, le véritable test sera lundi ».* Pour l'indicateur instantané en tout cas c'était chose faite dès mardi.

En attendant, parlant de la Bourse, les habitués et les autres n'avaient que ces deux mots à la bouche : *« Quelle santé ! »* On ne saurait mieux dire, avec 3,4 % de hausse en quatre séances, une activité débordante (près de 800 millions de transactions en moyenne journalière), près d'une soixantaine de valeurs (contre trente-huit la semaine précédente) à leurs plus hauts niveaux de l'année – et pas des moindres s'agissant de Michelin, CSF, Schneider, Moët, Darty, Carrefour, Alsthom, Casino, Printemps, Midi, Sommer, pour ne citer que celles-là – enfin des lignes de transactions énormes (pour Paris) : 270 millions de francs sur CSF, 198 millions sur Michelin, 173 millions sur Carrefour... Bien sûr, la contagion est venue de Wall Street, où les communiqués de victoire se succèdent. Mais le phénomène n'est pas circonscrit à New-York. Il est mondial et ne saurait épargner Paris. Encore une fois, de très gros ordres d'achat en provenance de l'étranger ont été enregistrés, produisant l'effet « boule de neige » habituel. Les vendeurs, qui avaient cru entendre sonner l'heure de la réaction technique, et voyant que cette dernière ne se déclenche pas, rachètent précipitamment. D'autant plus vite que les bonnes nouvelles sont en même temps au rendez-vous et se bousculent.

Elles sont venues de la Banque de France d'abord. L'Institut d'émission est formel : la demande intérieure frémit. Elle peut reprendre sans risque de dérapage inflationniste. Que ce langage a paru doux à entendre autour de la corbeille. Les boursiers ont traduit : *« Une relance de la consommation est dans l'air »,* disait un fondé de pouvoir, porte-parole du plus grand nombre. L'interprétation est hâtive. Certes le combat contre l'inflation n'est pas gagné, mais l'objectif des 5 % pour 1985 a maintenant des chances d'être atteint. Publié jeudi, l'indice des prix pour octobre est apparu encore assez sage (entre 0,3 % et 0,4 %) Du coup, autre bonne surprise : vendredi en fin de matinée la Banque de France décidait de façon inattendue de ramener son taux d'intervention à 8,75 %, son plus bas niveau depuis six ans *(voir d'autre part).*

Autour de la corbeille, les opérateurs tenaient pour assurée une réduction imminente des coûts du crédit. Le marché obligataire *a du reste fourni* la meilleure illustration de cet espoir fermement ancré depuis un mois. Cette semaine, les taux de rendement des diverses catégories de produits, *longs et* courts, ont tendu à se rejoindre, et la tendance d'une façon générale s'est raffermie.

Pour couronner le tout, l'annonce a été faite que les coûts des matières premières importées avaient sensiblement baissé et que la balance des paiements serait probablement équilibrée pour l'année.

Bref, le contexte économique s'améliore et la Bourse, se nourrissant d'anticipations, galope. Même si, d'aventure, les achats de l'étranger se ralentissent, la masse des capitaux apportés par les particuliers dans le cadre de la campagne des CEA et des SICAV-Monory, *dont l'ouverture paraît déjà prometteuse, prendra le relais.* Mais ces achats se ralentiront-ils ? *« Regardez en RFA »,* répliquait un vieux boursier. *« Au bout de deux ans, les marchés allemands n'en voient toujours pas la fin. Ici, cela ne fait que commencer. »* Que peut-on opposer à un tel *optimisme, qui, décidément, devient communicatif ?*

Le flot des résultats financiers semestriels commençant à se tarir, peu d'informations sur les entreprises ont été publiées cette semaine. Parmi les derniers *à se manifester,* Darty et Sodexho, chacun à sa *manière, ont défrayé la chronique. « Plus rentable que moi tu meurs »,* a semblé vouloir dire Bernard Darty, qui, en annonçant 38,4 % de bénéfices en plus, a du même coup révisé en hausse (+ 20 %) la croissance de ses profits pour 1985. La Bourse a remis sa récompense (+ 7 %). M. Pierre Bellon, PDG de Sodexho, aurait bien voulu en dire autant. Hélas ! à cause de l'effondrement de l'activité du Moyen-Orient, ses résultats chutent de 21 % à 93 millions de F, de beaucoup plus en réalité si l'on déduit les 20 millions de provisions repris sur ces activités. La chance de Sodexho est d'avoir lancé cette mauvaise nouvelle au meilleur moment. L'action s'est remise du choc causé.

ANDRÉ DESSOT.

SAINT-GOBAIN A NOUVEAU EN BOURSE

L'introduction au second marché, le 13 *novembre,* par les soins de la Banque Indosuez et de Lazard Frères et Cie, de 15 % de la Société européenne de produits réfractaires (SEPR), filiale à 100 % de Saint-Gobain, a été un succès. Pour un prix d'offre de 850 F, l'action était cotée 960 F jeudi et 1 020 F vendredi. Déjà, au printemps dernier, Saint-Gobain avait introduit une première filiale, Saint-Gobain Emballages, avec un *succès* mitigé : *c'est* du placement de longue haleine pour investisseurs institutionnels.

Cette fois-ci, l'affaire est plus brillante : la SEPR, avec 75 % *de ventes à l'exportation,* détient une position dominante dans le monde pour les produits réfractaires électrofondus, et équipe plus de la moitié des fours à verre de la planète, ce qui lui assure la « masse critique » *indispensable* à tout *développement.* En réorganisation depuis plusieurs années, elle a vu son *bénéfice* bondir de 77 millions de francs en 1984 à environ 133 millions de francs en 1985, et il sera sans doute de 146 millions en 1985, pour un chiffre d'affaires passant de 1 200 millions de francs à 1 500 millions dans le même laps de temps, ce qui a justifié son introduction. Le plus fort est que la SEPR, qui a repris une autre filiale de Saint-Gobain, Quartz et Silice, a réussi à la rendre bénéficiaire !

F. R.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	15-11-85	Diff.
Charter	23,80	+ 0,20
Géophysique	494,50	– 29,50
Imétal	76,10	– 3,30
INCO	96,60	+ 3
Michelin	1 302	+ 67
Min. Penarroya	56,80	– 0,10
RTZ	60,55	+ 0,50
Zambia	1,43	+ 0,08

Métallurgie construction mécanique

	15-11-85	Diff.
Alspi	150	inch.
Avions Dassault-B.	1 210	inch.
Chiers-Châtillon	52,50	– 0,50
FACOM	1 278	+ 93
Fives-Lille	370	+ 3
Fonderie (Générale)	74,10	+ 10,60
Marine Wendel	350,50	+ 0,50
Penhoët	958	+ 31
Peugeot SA	412	+ 14,50
Poclain	70,40	+ 5
Pompey	191,50	+ 6,50
Sagem	2 095	inch.
Valéo	282,50	+ 9,50
Vallourec	156,10	+ 11,10

LA PROVIDENCE CONTRE-ATTAQUE

Soumis à une offensive en règle de la part de *M. Claude Bébéar,* président du groupe d'assurances Axa (Mutuelles unies et Drouot), MM. de La Bouillerie et Dubois de *Montreynaud,* dirigeants du groupe d'assurance la Providence S.A.-Présence, ont vigoureusement contre-attaqué.

Associés depuis 1973 au Secours Iard, filiale d'assurance de Paribas, ils avaient réglé un divorce à *l'amiable en* rachetant sa part à Paribas, moyennant 800 millions de francs. L'affaire était quasiment faite lorsque, coup de théâtre, M. Bébéar surenchérit de 40 %. Gros embarras pour Paribas, qui ne pouvait, juridiquement, refuser de prendre en compte la surenchère (des actionnaires extérieurs auraient intenté un procès pour abus de biens), mais se *trouvait lié par* des accords antérieurs aux dirigeants de la Providence S.A.

Ces derniers ont trouvé la parade. Le prix d'achat global est rehaussé au niveau de la surenchère de M. Bébéar, mais la somme versée en cash reste à peu près la même, Paribas trouvant une compensation dans la réévaluation de la participation qu'il garde au niveau de Providence SA, *désormais propriétaire de l'ensemble.* Pour ce faire, la Providence SA, qui détenait déjà 37 % de Secours SA, holding des compagnies d'assurances Secours Iard et Providence Iard, rachète à Paribas *ses 50 %* au prix unitaire de 2 374 francs (avec maintien des cours). M. Bébéar, qui devait s'adresser au Secours SA, émanation de Paribas, pour lui racheter ses compagnies filiales, trouve porte close avec, devant lui, la Providence SA, qui a « verrouillé ». Pour riposter, il devrait lancer une OPA sur la Providence SA, mais trouvera une majorité d'actionnaires cohérents et soudés. Chez les confrères on respire : ce Bébéar a vraiment trop d'appétit !

F.R.

Bâtiment, travaux publics

	15-11-85	Diff.
Auxil. d'entreprises	1 059	+ 14
Bouygues	820	+ 34
Ciments Français	353	+ 10
Dumez	821	+ 53
GTM	273	– 12
J. Lefebvre	323,50	+ 7,50
Lafarge	625	+ 43
Maisons Phénix	182	+ 2
Poliet et Chausson	725	+ 55
SCREG	103,50	+ 9,50
SGE-SB	58,70	+ 1,80

Matériel électrique services publics

	15-11-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	383	+ 41
CIT-Alcatel	1 380	– 15
Crouzet	221,50	– 4
Générale des Eaux	720	+ 33
IBM	1 100	+ 39
Intertechnique	2 050	+ 13
ITT	269	+ 1
Legrand	2 280	+ 9
Lyonnaise des Eaux	991	+ 46
Matra	1 528	+ 128
Merlin-Gérin	2 318	– 32
Moteurs Leroy-Somer	618	+ 34
Moulinex	59,05	– 2,95
Philips	148,90	+ 7,30
PM Labinal	550	+ 35
Radiotechnique	379	+ 34
SEB	328	+ 5
Siemens	1 946	– 74
Schlumberger	275,50	+ 1,70
Signaux	440	– 10
Téléméc. Electrique	2 595	+ 15
Thomson-CSF	640	+ 38

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Gén. fonderie	+ 16,7	Fichet Bauche	– 8,4
Casino	+ 12,4	Géophysique	– 5,6
Alsthom	+ 12	Nordon	– 5,1
Béghin	+ 12	Moulinex	– 4,8
Lucheire	+ 11	Promodès	– 4,3
Compt. mod.	+ 10,9	GTM-Ent.	– 4,2
Redoute	+ 10,9	Imétal	– 4,2
Bel	+ 10,2	Epéda	– 4,1
Radio Techn.	+ 9,9	Finextel	– 4
Alsace super.	+ 9,7	Sinnor	– 3,5
SCREG	+ 9,6	SCOA	– 3
Havas	+ 9,3	Damart	– 2,6
Docks France	+ 9,2	Imm. Monc.	– 2,5
Matra	+ 9,1	Signaux	– 2,2
Printemps	+ 9	Crouzet	– 1,8

Alimentation

	15-11-85	Diff.
Béghin-Say	280	+ 30
Bongrain	1 585	+ 55
BSN G.-Danone	2 390	+ 55
Carrefour	2 630	+ 185
Casino	1 135	+ 125
Cédis	730	+ 44
Euromarché	1 165	+ 35
Guyenne et Gasc.	386	+ 27
Lesieur	750	+ 1
Martell	1 455	+ 17
Moët-Hennessy	2 110	+ 95
Nestlé	30 000	+ 500
Occidentale (Gle)	705	+ 22
Olida-Caby	162	+ 5,50
Pernod-Ricard	730	– 6
Promodès	1 110	– 40
St-Louis-Bouchon	312	+ 11,50
C.S. Saupiquet	390	inch.
Source Perrier	449	– 1
Veuve Clicquot	3 030	+ 245

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-11-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 560	+ 4
7 % 1973	7 925	+ 35
10,30 % 1975	98,56	+ 0,46
PME 10,6 % 1976	98,35	+ 0,20
8,80 % 1977	122,20	– 0,60
10 % 1978	98,70	– 0,10
9,80 % 1978	98,02	+ 0,32
8,80 % 1978	99,30	+ 0,10
9 % 1979	95,35	+ 0,40
10,80 % 1979	100,60	+ 0,20
12 % 1980	100,40	+ 0,01
13,80 % 1980	106,38	+ 0,02
16,75 % 1981	110,73	– 0,05
16,20 % 1982	118,34	+ 0,12
16 % 1982	119,15	+ 0,30
15,75 % 1982	116,30	+ 0,10
CNE 3 %	4 100	inch.
CNB bq. 5 000 F	101,40	– 0,20
CNB Paribas 5 000 F	102,82	+ 0,02
CNB Suez 5 000 F	102,90	+ 0,10
CNI 5 000 F	101,40	– 0,15

Pétroles

	15-11-85	Diff.
Elf-Aquitaine	201	+ 9,10
Esso	470	inch.
Exxon	435	+ 10,50
Francarep	363	+ 3,20
Petrofina	1 045	+ 50
Pétroles B.P.	93	– 0,10
Primagaz	376	+ 3
Raffinage	60,80	+ 1,80
Royal Dutch	500	+ 10
Sogerap	471	+ 22
Total	263	+ 8

Produits chimiques

	15-11-85	Diff.
BASF	779	– 15
Bayer	751	– 34
Hoechst	730	– 43
Imp. Chemical	79	+ 4,85
Institut Mérieux	1 870	+ 40
Laboratoire Bellon	1 134	– 7
Norsk Hydro	162	– 3
Roussel-Uclaf	1 572	+ 53

Banques, assurances sociétés d'investissement

	15-11-85	Diff.
Bail Équipement	350	inch.
Bancaire (Cie)	749	+ 25
Cetelem	751	+ 11
Chargeurs SA	732	+ 24
CFF	831	+ 5
CFI	381	+ 0,50
Eurafrance	1 725	+ 5
Hénin (La)	509	+ 8
Imm. Pl.-Monceau	555	– 14
Locafrance	444	+ 4
Locindus	841	+ 4
Midi	3 390	– 30
Midland Bank	293	+ 6
O F P	1 150	inch.
Parisienne de résc.	1 100	+ 50
Prétabail	1 245	inch.
Schneider	294,80	+ 13,80
UCB	390	+ 26

Valeurs diverses

	15-11-85	Diff.
Accor	278	+ 7
Agence Havas	850	+ 72
Arjomari	910	+ 43
Bic	490	+ 18
Bis	640	– 16
CGIP	799	+ 1
Club Méditerranée	460	+ 10
Essilor	1 996	inch.
Europe I	845	+ 12
Hachette	1 450	+ 22
L'Air Liquide	573	– 4
L'Oréal	2 518	+ 92
Navigation Mixte	470	+ 1
Nord-Est	112,8	– 2
Presses de la Cité	1 788	+ 108
Sanofi	629	– 6
Skis Rossignol	1 374	+ 4

Filatures, textiles, magasins

	15-11-85	Diff.
André Roudière	235	
BHV	300,50	– 5,50
CFAO	1 160	+ 19
Damart-Serviposte	1 710	– 45
Darty	1 839	+ 127
DMC	274,20	+ 8,20
Galeries Lafayette	732	+ 43
La Redoute	1 824	+ 179
Nouvelles Galeries	175,50	+ 8,50
Printemps	322,50	+ 26,50
SCOA	104	– 3,20

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.	15 nov.
RM	–	854 964	900 344	933 453	968 846
Comptant					
R. et obl.	–	2 833 810	3 548 261	2 782 332	5 333 186
Actions	–	108 479	203 162	307 346	287 611
Total	–	3 797 243	4 651 767	4 023 131	6 589 643
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Françaises	–	122,9	123,3	123,2	–
Étrangères	–	95,9	95,6	94,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	–	132,4	133,3	133,1	134,6
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	–	230,2	231	231	232,8

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	15 nov.	8 nov.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	106,8	105,2	+ 1,5	117,9	99,7

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Midi (1)	49 440	168 111 139
Moët (1)	75 841	156 656 431
Michelin (1)	155 431	198 007 634
CSF	433 425	269 643 202
Carrefour (1)	69 108	173 650 818
BSN (1)	56 418	134 516 160
Lafarge	123 295	73 113 869
Alsthom (1)	313 894	113 641 593
Sanofi (1)	119 579	75 434 810
L'Air liquide	115 904	65 478 715
Valéo	215 741	59 924 894
L'Oréal	21 309	52 781 781
Navig. mixte	108 765	51 160 982
Elf (1)	260 282	50 901 166

(*) Du 8 au 14 novembre inclus.
(1) Séance du 15 novembre comprise.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 8 nov.	Cours 15 nov.
Or fin (kilo en barre)	83 000	83 650
— (kilo en lingot)	83 200	83 700
Pièce française (20 fr.)	621	611
● Pièce française (10 fr.)	460	428
Pièce suisse (20 fr.)	505	515
Pièce latine (20 fr.)	481	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	475	478
Souverain	618	618
● Souverain Elizabeth II	608	617
● Demi-souverain	400	380
Pièce de 20 dollars	3 410	3 420
— 10 dollars	1 770	1 800
● — 5 dollars	1 300	1 300
— 50 pesos	3 120	3 105
● — 20 marks	600	595
— 10 florins	520	528
● — 5 roubles	378	379

● Cotées jeudi seulement.

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Encore plus haut

Encouragé par les déclarations optimistes faites sur l'économie par le chancelier de l'échiquier, le London Stock Exchange a poursuivi son ascension et atteint de nouveaux sommets. Sur des ventes bénéficiaires, il n'a pu, cependant, conserver toute son avance initiale, reperdant à la veille du week-end un peu du terrain gagné. Beecham a plongé après l'annonce du limogeage de son président et de ses résultats décevants. La firme est en pourparlers pour racheter les intérêts pharmaceutiques et diététiques du groupe américain Revlon, racheté par Pantry Pride.

Indices « F.T. » du 15 novembre : industrielles, 1 086,1 (1 090 au plus haut) ; mines d'or 283 (contre 245,2) ; Fonds d'Etat, 83,02 (contre 83,29).

	Cours 8 nov.	Cours 15 nov.
Beecham	326	286
Bowater	315	311
Brit. Petroleum	556	570
Charter	218	215
Courtaulds	168	167
De Beers (*)	410	427
Free State Ged. (*)	19 3/4	21 5/8
Glaxo	15 3/64	15 11/32
Gt. Univ. Stores	960	960
Imp. Chemical	674	699
Shell	665	678
Unilever	12	12 3/32
Vickers	310	308
War Loan	35	34 7/8

(*) En dollars.

TOKYO

Reprise en fin de semaine

Encouragé par le redressement du marché obligataire, lié à la perspective d'une baisse des taux, le Kabuto-cho s'est raffermi à la veille du week-end. Mais il n'a pu, loin s'en faut, rattraper tout son retard entre le 8 et le 16 novembre, les cours ayant en moyenne *fléchi* de 2 %.

Indices du 16 novembre : Nikkei Dow *Jones, 12 679,64* (contre 12 851,05) ; indice général, 994,69 (contre 1 012,83).

	Cours 8 nov.	Cours 15 nov.
Akai (1)	380	376
Bridgestone	542	536
Canon	1 140	1 060
Fuji Bank	1 470	1 450
Honda Motors	1 140	1 130
Matsushita Electric	1 150	1 130
Mitsubishi Heavy	374	347
Sony Corp.	3 790	3 740
Toyota Motors	1 130	1 120

(1) Cours du 14 novembre.

NEW-YORK

Au top niveau

Une fois encore, Wall Street, a ces derniers jours, *battu tous ses précédents* records et ce, à trois reprises différentes. La semaine s'était ouverte en fanfare avec près de 30 points de hausse (plus forte progression depuis le mois de janvier dernier). Ce mouvement s'étant produit le jour du « Veterans'Day », beaucoup pensaient qu'il serait sans lendemain. Mais mardi, tandis que la résistance s'organisait, un quasi-record de transactions tombait (plus de 170 millions de titres échangés). *Mercredi,* puis jeudi, de nouveaux sommets étaient atteints par le « Dow » (1 439,21). A la veille du week-end, une liquidation technique avait lieu, obligeant l'indice des industrielles à se replier un peu (– 4,13 points) pour s'établir à 1 435,08 (contre 1 404,35 le 8 novembre).

Pour tout dire, la Bourse américaine a été galvanisée par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt, un espoir renforcé à mesure que les statistiques témoignaient de la détérioration de la situation économique (vif repli des ventes au détail en octobre, stagnation de la production industrielle le même mois). Seules ombres au tableau : la remontée des prix de gros et l'annonce d'une vaste opération de refinancement par le Trésor (61 milliards de dollars). Mais sur le fond, les opérateurs restent persuadés que le Fed va devoir réduire le taux d'escompte pour favoriser une reprise de l'expansion.

	Cours 8 nov.	Cours 15 nov.
Alcoa	33 1/2	33 3/4
ATT	21	21 7/8
Boeing	47	47 1/2
Chase Man. Bank	59 1/2	60 1/2
Du Pont de Nemours	61 1/2	62 1/8
Eastman Kodak	44 7/8	45 7/8
Exxon	52 7/8	53 3/8
Ford	47 3/8	53 1/2
General Electric	61 1/4	64
General Motors	67 1/8	70 5/8
Goodyear	27 1/8	27 1/4
IBM	132 1/2	136 7/8
ITT	33 5/8	34
Mobil Oil	30 1/4	31 1/4
Pfizer	48 3/4	49 1/2
Schlumberger	34 3/4	34 1/4
Texaco	38 5/8	39 1/2
UAL Inc.	51	49 1/2
Union Carbide	59 7/8	59 3/4
US Steel	26 1/4	26 3/4
Westinghouse	43	43 7/8
Xerox Corp	54 3/8	56 1/2

FRANCFORT

Moins 3,5 %

Le marché a encore été déprimé cette *semaine* et a baissé de 3,5 % environ mais avec, généralement, assez peu d'affaires.

Seul îlot de fermeté : BMW (+ 6,8 %). Le land de Bavière a demandé à la firme de prendre une participation dans MBB, numéro un de l'aéronautique ouest-allemande.

Indice de la Commerzbank du 15 novembre : 1 694 (contre 1 755).

	Cours 8 nov.	Cours 15 nov.
AEG	246,50	226,30
BASF	263,70	254,80
Bayer	256,20	241,50
Commerzbank	271,50	252,20
Deutschebank	712,50	688
Hoechst	255,50	243,30
Karstadt	288	292
Mannesman	262	256
Siemens	662	631
Volkswagen	412	400

L'euromarché

Dépolitiser le système bancaire français

Français, lorsque vous vous rendrez aux urnes l'an prochain, rappelez-vous que vous n'élirez pas seulement des députés mais aussi, quoique indirectement, les présidents des banques françaises. L'absurdité du système vient une nouvelle fois d'éclater cette semaine avec la démission de M. Claude Jouven, *le président du CCF. Depuis le* printemps 1981, le CCF aura vu défiler quatre présidents en attendant la nomination du cinquième, qui pourrait fort bien voir son mandat raccourci si, l'opposition l'emportant, un sixième ne vient pas rapidement prendre sa place. A la *seule exception de M. Raoul Duval*, décédé peu après son accession à la tête de la banque des Champs-Elysées, les autres changements ont eu des motivations politiques.

M. Jean-Maxime Lévêque a démissionné en 1981 parce que le nouveau pouvoir socialiste allait nationaliser sa banque. M. Daniel Deguen a été démissionné par le seul bon vouloir du prince et pour des raisons qui, autres que le politique, n'ont jamais été éclaircies. Cette semaine, c'est également à cause d'interférence du pouvoir politique que M. Claude Jouven a préféré quitter son poste. Le CCF a toujours fait preuve d'une grande indépendance d'esprit.

Elle se reflète sur le marché euro-obligataire par une recherche constante d'innovations qui tend à déranger les habitudes acquises. Se peut-il que la nationalisation, pour ne pas dire la fonctionnarisation, s'accorde mal avec la curiosité incessante et le caractère frondeur de cette banque ? Quoi qu'il en soit, la trop rapide succession de présidents produit à l'étranger un effet désastreux pour l'image de marque du CCF, euro-banque profondément engagée sur le marché international des capitaux.

Vendredi *matin, toute la City de* Londres, où le CCF est installé et vient en outre d'acheter une firme anglaise de courtage en valeurs mobilières, se gaussait des malheurs de la banque française, victime d'un système et non pas d'un manque de compétence. Jamais le danger que fait encourir la nationalisation quasi totale du système bancaire français n'a paru aussi évident.

L'activité primaire nettement plus faible cette semaine du marché international des capitaux est le résultat de la conjonction de deux facteurs : la hausse des cours à New-York et l'inquiétude soulevée par la possibilité d'un changement éventuel du comportement des Japonais, *qui sont présentement les piliers du* marché euro-obligataire.

La très forte reprise dont a récemment bénéficié le marché américain des capitaux s'est soldée par une chute parallèle des rendements. Cette dernière permet maintenant aux emprunteurs américains de lever des fonds à des conditions plus avantageuses à New-York que sur l'euromarché.

En même temps, le marché international est inquiet des conséquences que vont avoir sur sa capacité d'absorption tant la revalorisation du yen que la décision du ministère japonais des finances de limiter le placement des émissions dites « Suchi » au Japon.

La décision en septembre du groupe des cinq nations les plus riches du monde de favoriser la baisse du dollar s'est matérialisée du côté japonais par un relèvement des taux d'intérêt destiné à renforcer la valeur du yen par rapport à sa consœur américaine.

En conséquence, la hausse sensible des rendements des obligations du gouvernement japonais a eu pour effet de réduire presque de moitié le *différentiel qui existait auparavant* avec ceux des obligations du gouvernement des Etats-Unis. Il y a encore trois mois, l'écart était de 500 points de base. *Il s'est aujourd'hui réduit* à près de 250 points, les obligations à dix ans et en dollars du Trésor américain ne procurant plus que 9,70 % alors que celles de même durée mais en yens du gouvernement japonais donnent des rendements de l'ordre de 6,85 %.

Placements et cornets de poisson

On en est donc arrivé à un point où la différence devient trop faible pour compenser le risque de change encouru par les investisseurs japonais acquérant du papier libellé en dollars, tout particulièrement si, ainsi que les Cinq le désirent, la devise nippone est appelée à se raffermir encore davantage par rapport au dollar.

Les émissions « Suchi », du nom des cornets de poisson cru vendus dans les guinguettes nippones, sont des emprunts en dollars de débiteurs japonais destinés à être placés presque exclusivement auprès d'institutions japonaises. Celles-ci, à la suite d'une directive officieuse de Tokyo, ne pourront plus dorénavant détenir plus de 5 % d'obligations « Suchi » *dans leurs portefeuilles.* Elles étaient généralement arrangées sur la base de conditions inférieures à celles en vigueur sur le marché euro-*obligataire permettant ainsi* aux emprunteurs concernés de drainer des capitaux à un coût avantageux.

C'est ainsi, par exemple, qu'un débiteur aussi prestigieux que Toshiba aurait dans le passé pu emprunter des dollars à un coût de 5 à 10 points de base inférieur au rendement des obligations de même durée du Trésor américain. La nouvelle euro-émission de 100 millions de dollars à dix ans proposée cette semaine par Toshiba à partir d'un coupon annuel de 10,375 % procurait, le jour du lancement, 42 points de base de plus que les obligations à dix ans du gouvernement américain.

On a enfin réalisé que l'Allemagne est le seul pays au monde où le taux d'inflation est inférieur à 2 %. Les émissions internationales libellées dans la devise allemande continuent donc de faire l'objet d'une *vive demande. Celle-ci est, toutefois,* très sélective et contrastée. Selon la tête de l'emprunteur, le papier s'arrache, ainsi qu'il en va avec l'Australie, ou bien est boudé, comme il en est avec la Belgique.

Dans les deux cas, il s'agit de placements privés qui ont vu le jour cette semaine sur les bases suivantes : 150 millions de DM sur cinq ans au pair avec un coupon annuel de 6,375 % de la part du gouvernement australien, et 200 millions de DM sur sept ans au pair avec un coupon de 6,875 % pour le royaume belge. Alors que les obligations australiennes se sont tout de suite vendues comme des petits pains tant à cause de leur relativement courte durée que de la qualité du débiteur, le papier belge trouvait d'autant moins preneur que la banque alle*mande dirigeant l'emprunt avait eu* la maladresse de réduire de 1,75 % à 1,625 % la commission bancaire l'accompagnant !

L'euro-franc français tient toujours la vedette. L'euro-emprunt de 250 millions sur cinq ans lancé mardi par Remy Martin avec un coupon annuel de 10,875 % a immédiatement été bien reçu. La chaleur de l'accueil a alors décidé l'emprunteur à fixer à 100,25 le prix d'émission, de manière à procurer à échéance un rendement de 10,81 %.

Le climat extrêmement propice qui règne dans ce secteur devrait permettre à Unilever-France d'obtenir un coupon annuel de seulement 10,50 % sur l'euro-émission de 250 millions de francs sur sept ans qui verra le jour la semaine prochaine. Compte tenu des prestigieuses garanties des deux maisons mères, Unilever NV en Hollande et Unilever plc à Londres, la proposition de la filiale française est assurée d'un succès instantané.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

La remontée du yen se poursuit

Si une certaine incertitude a régné cette semaine sur l'évolution du dollar par rapport aux monnaies européennes (peu de variations ont été enregistrées), en revanche une chose a été claire : la remontée du yen doit se poursuivre et, surtout, l'appréciation de la monnaie japonaise sera acquise, donc irréversible, du moins pour les mois qui viennent.

Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a déclaré *que le yen n'était pas encore stabi*lisé et que de nouveaux efforts devront être déployés pour augmenter sa valeur. *« Le yen s'est revalorisé depuis l'automne dernier*, a reconnu M. Sumita, *mais il n'a pas encore atteint le niveau désirable.* » Il a précisé que la Banque du Japon continuerait à intervenir sur le marché des changes pour maintenir le yen à un niveau élevé par rapport au dollar.

M. Sumita aurait pu dire, également, que la Banque centrale continuerait à manier l'arme de taux *d'intérêt, utilisée depuis le 15 octo*bre dernier, comme deuxième volet du dispositif mis au point par les Cinq, le 22 septembre à New-York, pour faire baisser le dollar.

L'objectif est, on le sait, de réduire l'écart entre les taux japo*nais et les taux américains dont* le niveau plus élevé attire irrésistiblement les capitaux nippons : sur une cinquantaine de milliards de dollars exportés par *le Japon en 1984* (+ 90 % par rapport à 1983), la majeure partie s'est dirigée vers les Etats-Unis, dont 25 milliards de dollars en bons du Trésor, soit 15 % du déficit budgétaire américain.

Or les flux de capitaux exercent une grande influence sur le marché des changes : si un Japonais investit aux Etats-Unis, il vend des yens pour acheter des dollars, ce qui pousse à la hausse la monnaie américaine. Les exportations de capitaux par le Japon sont supérieures à ses excédents de balance des paiements (35 milliards de dollars en 1984 et, probablement, 39 milliards en 1985). Il faut donc les ralentir, ce à quoi s'emploie la Banque du Japon.

En ce qui concerne la réduction de l'écart sur le court terme, l'objectif est d'ores et déjà atteint, puisque cet écart a été pratiquement réduit à zéro, à des taux de l'ordre de 8 % à Tokyo et à New-York. Sur le long terme, l'écart est encore important, près de quatre points. A Tokyo, où le marché des obligations s'est littéralement écroulé dans la crainte d'un relèvement des taux, on redoute une hausse concomittante du taux à long terme, afin de se rapprocher des taux américains (9 1/2 % à 10 %, contre 5 % à 6 % au Japon).

A cette occasion, l'institut de recherche Nomura, filiale de la maison de courtage du même nom, estime que le ralentissement de l'actualité économique au Japon menace à terme la politique de relèvement du taux menée par la Banque centrale pour faire monter le yen. Pour les experts de Nomura, le déclin de la production industrielle va se poursuivre, et, dans ces conditions, pousser les taux d'intérêt et le yen à la hausse pourrait *« devenir un choix politique difficile »*.

La réévaluation du yen demeurant un impératif absolu et incontournable, la seule alternative à un échec de la politique de hausse de *taux serait, alors, un contrôle des* exportations de capitaux nippons, c'est-à-dire un durcissement du contrôle des changes.

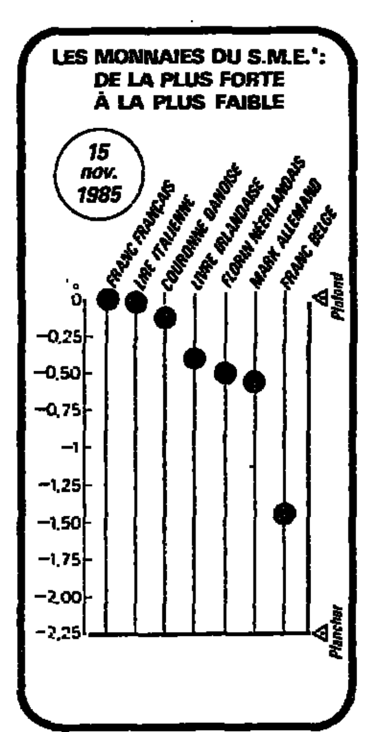
Vis-à-vis des autres monnaies, le dollar a fluctué, sans beaucoup d'ampleur. La rumeur d'une réduction du taux d'escompte de la Réserve fédérale, relancée la semaine dernière par M. Henry Kaufman, l'un des gourous de Wall Street, paraît s'estomper, tandis que les indicateurs économiques sont contradictoires : forte baisse des ventes au détail (mais les rabais sur le crédit à l'achat d'automobiles sont terminés, ce qui affecte la vente) ; et augmentation de la production de la demande plus forte que prévu. Par ailleurs, la demande de dollars pour des usages commerciaux est toujours abondante.

En Europe, le niveau élevé des taux d'intérêt en France continue d'attirer les capitaux étrangers, et la Banque de France doit acheter des dollars, et surtout des marks, pour soutenir la monnaie allemande et l'empêcher de glisser au-dessous de 3,0470 F. Mardi et mercredi, elle a ajouté respectivement 1 milliard et 2 milliards de marks à ses réserves, soit l'équivalent de 9 milliards de francs. Inutile d'en chercher la trace dans son bilan : ils sont camouflés quelque part.

A la veille du week-end, le franc a légèrement faibli en début d'après-midi sur l'annonce d'un remaniement ministériel, mais il s'est rapidement raffermi lorsque son ampleur – modeste – *a été connue.*

Quant à la diminution-surprise de 3/8 de point du taux d'intervention de la Banque de France, qui, réciproquement, va diminuer l'attrait des placements en francs, elle n'a guère ému les étrangers. Une hausse *du taux d'intérêt inquiète souvent* lorsqu'il s'agit de défendre la monnaie, mais une diminution rassure plutôt : *« S'ils réduisent, c'est qu'ils n'ont pas peur. »* Tout cela finira, évidemment, par un réajustement du Système monétaire européen après mars 1986 : ce sont les Allemands qui le disent...

FRANÇOIS RENARD.



* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 NOVEMBRE AU 15 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4225	–	12,5235	46,5766	38,1825	1,8886	33,9898	0,0566
	1,4160	–	12,4882	46,2962	38,0589	1,8825	33,7723	0,0564
Paris	11,3587	7,9850	–	371,91	304,89	15,0802	270,77	4,5190
	11,3386	8,0075	–	370,71	304,76	15,0743	270,43	4,5163
Zurich	3,0541	2,1470	26,8879	–	81,9779	4,0548	72,8043	1,2151
	3,0585	2,1600	26,9752	–	82,2074	4,0662	72,9483	1,2182
Francfort	3,7255	2,6190	32,7990	121,98	–	4,9461	88,8098	1,4822
	3,7205	2,6275	32,8127	121,64	–	4,9463	88,7369	1,4819
Bruxelles	75,3214	52,95	6,6312	24,6623	20,2176	–	17,9552	2,9966
	75,2179	53,12	6,6338	24,5925	20,2169	–	17,9398	2,9960
Amsterdam	4,1950	2,9490	36,9317	137,35	112,60	5,5694	–	1,6689
	4,1927	2,9610	36,9781	137,08	112,69	5,5741	–	1,6700
Milan	2513,56	1767	221,29	823,01	674,68	33,3711	599,19	–
	2510,56	1773	221,42	820,83	674,78	33,3772	598,78	–
Tokyo	289,91	203,80	25,5228	94,9231	77,8160	3,8489	69,1082	0,1153
	291,83	206,10	25,7387	95,4166	78,4395	3,8798	72,9483	0,1162

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 novembre, 3,9181 F contre 3,8852 F le vendredi 8 novembre.

Les matières premières

Etain sans cotations. Hausse du café

La suspension prolongée des cotations sur l'étain se répercute sur le Metal Exchange de Londres entraînant une sensible diminution du volume des transactions. Les pays producteurs sont encore plus touchés par cette crise : nombreuses fermetures de mines, ralentissement de la production et aggravation de leur situation financière. Il devient donc urgent de trouver rapidement une solution permettant la remise en activité de ce marché. Mais cette crise illustre une fois de plus les obstacles nombreux qui se dressent sur le chemin de la stabilisation des prix des matières premières.

MÉTAUX. – *La crise de l'étain s'annonce plus laborieuse à dénouer que prévu. Conséquence : les cotations suspendues depuis le 24 octobre sur le marché de Londres ne reprendront pas le 18 novembre, mais peut-être seulement à partir du 25 novembre. Et encore, si tous les obstacles peuvent être franchis, car les gouvernements des pays producteurs et consommateurs se font tirer l'oreille pour garantir les remboursements. Quant aux banques, elles ont fait un geste en augmentant leurs crédits au Conseil international jusqu'à concurrence de 900 millions de livres, mais cet effort sera-t-il suffisant ?*

Un négociant malais a décidé de ne plus opérer sur le marché de Londres. Les stocks britanniques de métal s'élèvent désormais à 48 260 tonnes (+ 9 565 tonnes), ce qui permet de supposer que la plus grande partie des 62 000 tonnes de métal du stock régulateur pourrait être mise à la disposition du marché. En Malaisie, une centaine de petites mines viennent d'être fermées privant d'emploi 4 000 mineurs, une quinzaine ont cessé leurs activités en Thaïlande, alors que la Bolivie a décidé de réduire sa production, ce qui ne manquera pas d'aggraver la situation de ce pays à court de devises.

Le mouvement de reprise de la semaine précédente a été consolidé sur le marché du plomb à Londres. Pourtant, l'utilisation mondiale de métal devrait diminuer en 1985 de 2 % par rapport à 1984, selon les prévisions du groupe d'études du plomb et du zinc.

La reprise certes encore timide s'est confirmée sur les cours du cuivre à Londres, en corrélation avec la légère diminution des stocks de métal en Grande-Bretagne.

Les cours de l'aluminium ont peu varié à Londres. Les expéditions de métal japonais vers les États-Unis se sont accrues de 40 % entre 1983 et 1984. Mais, entre-temps, le prix du lingot d'aluminium chutait en l'espace de dix-huit mois de 78 cents à 46 cents la livre en moyenne.

DENRÉES. – *Renversement de tendance sur le marché du café. Après une courte pause, la progression des cours a repris, à un rythme plus rapide. L'éruption d'un volcan en Colombie a provoqué des achats précipités de couverture de la part des négociants redoutant des interruptions de livraisons de la part de ce pays, second producteur mondial. D'autres facteurs ont également joué en faveur de la hausse, comme le retour, après des pluies bienfaisantes, de la sécheresse au Brésil, pays ayant déjà effectué des expéditions plus importantes.*

Les cours du cacao ont fluctué étroitement sur les différents marchés. La récolte de fèves de l'Afrique occidentale sera supérieure aux prévisions, celle de la Côte-d'Ivoire – premier producteur mondial – étant estimée à 550 000 tonnes.

LES COURS DU 14 NOVEMBRE 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 974 (950) ; à trois mois, 991 (979,50) ; étain comptant, (8 548) ; à trois mois, (8 460) ; plomb, 279 (275) ; zinc, 399 (398) ; aluminium, 659 (661) ; nickel, 2 885 (2 810) ; argent (en pence par once troy), 431 (424). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,15 (60,30) ; argent (en dollars par once), 6,14 (6,05) ; platine (en dollars par once), 337,1 (327,20). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), (29,50).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, décembre, 60,79 (61,70) ; mai, 61,75 (61,76). – **Sydney** (en cents par kilo), laine peignée à sec, décembre, 596 (592). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, décembre, 51,30 (51,40).

CAOUTCHOUC. – **Kuala-Lumpur** (en cents par kilo) : R.S.S. (comptant), 180,50 (181).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, décembre, 2 028 (2 059) ; mars, 2 131 (2 104) ; sucre, janvier, 5,35 (5,33) ; mars, inch. (5,93) ; café, décembre, 157,35 (158,76) ; mars, 159,50 (158,82). – **Londres** (en livres par tonne, sauf pour le sucre en dollars) : sucre, décembre, 143 (144) ; mars, 154,80 (155,60) ; café, novembre, 2 100 (1 908) ; janvier, 2 114 (1 900) ; cacao, décembre, 1 618 (1 635) ; mars, 1 666 (1 679). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, décembre, 1 875 (1 862) ; mars, 1 910 (1 900) ; café, mars, 2 125 (2 110) ; mai, 2 110 (2 100) ; sucre (en francs par tonne), décembre, 1 365 (1 405) ; mars, 1 402 (1 417). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), décembre, 142,70 (148) ; janvier, 142,80 (147,90). – **Londres** (en livres par tonne), décembre, 128 (128,50) ; février, 130 (131,40).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, décembre, 338,25 (324) ; mars, 338 (329,75) ; maïs, décembre, 240 (236,50) ; mars, 245 (243,75).

INDICES. – Moody's, 918,60 (911) ; Reuter, 1 742,60 (1 736,70).

Marché monétaire et obligataire

Relance par la baisse des taux

Le marché obligataire de Paris a reçu un bon coup de fouet avec la baisse surprise du taux d'intervention de la Banque de France *(voir par ailleurs)* : 3/8 de point, c'est beaucoup, et c'est inattendu. En fait, le gouverneur, M. Camdessus, lorsqu'il avait réduit ce taux d'un quart de point le 17 octobre dernier, à la faveur d'un « bon » taux d'inflation (0,1 % en septembre), avait hésité à diminuer d'un demi point. Mais il fallait en laisser pour le mois suivant : c'est fait, et même un peu plus.

Conséquence, les rendements sur le marché secondaire ont repris leur baisse, 10,48 % contre 10,55 % pour les emprunts à plus de sept ans, 10,50 % contre 10,46 % pour ceux à moins de sept ans, et 11,61 % contre 11,70 % pour le secteur public, selon les indices Paribas. Cette désescalade a favorisé le placement des émissions nouvelles, à commencer par la tranche d'obligations assimilables au Trésor, annoncée la semaine dernière.

Emise sur quinze ans, à 10 % facial et 95 % du nominal, soit un rendement actuariel de 10,50 % environ, ces obligations ont été, pour la seconde fois depuis juillet dernier, mises en adjudication. L'ouverture *de plis fermés, jeudi, à la Caisse des* dépôts, a permis au Trésor, sur 8,55 milliards de francs de soumissions, de recueillir 7,55 milliards de francs, ce qui porte à 75,05 milliards les capitaux levés par l'Etat depuis le début de l'année. Le prix limite retenu a été de 93,9 %, le prix tournant autour de 94,1 %, 94,39 %. Ce qui signifie que la commission de placement a pu aller jusqu'à 1,30 % (0,9 % en moyenne), ce qui a agréablement surpris le marché : le Trésor devient libéral, acceptant de payer quand il faut.

Heureusement, car avant l'adjudication, l'accueil était plutôt frais et c'était même la « colle », comme pour le grand emprunt d'Etat de septembre, de sinistre mémoire : le rendement offert, 10,5 %, étant inférieur à celui du marché secondaire (10,6 %). Après l'adjudication (rendement majeur porté à 10,6 %) et le coup de fouet de vendredi aidant, la tranche d'OAT se place bien sans plus.

La faveur allant aux émissions à taux fixe, celles du Comptoir des entrepreneurs (500 millions de francs à 11,6 %) et de Créditel (340 millions de francs à 11,4 % facial et 11,61 % actuariel) se sont enlevées comme des petits pains. On attend un CEPME.

« L'Agence française hypothé*caire recherche une sœur gauloise* pour Fanny Mae », titrait, mercredi, notre confrère le *Financial Times*. L'agence, c'est la nouvelle Caisse de refinancement hypothécaire, présidée par *Georges Plescoff, et Fanny* Mae, c'est la célèbre et toute-puissante Federal National Mortgage Association, clef de voûte du *crédit hypothécaire aux Etats-Unis.* Avec ou sans nom gallicisé, la Caisse va lancer son premier emprunt suivant la procédure « à jet continu », c'est-à-dire tous les mois ou tous les quinze jours, comme la CAECL, avec un programme de 15 milliards de francs pour 1986.

Pas de fioritures ni de gadgets, a claironné M. Plescoff : afin de séduire les particuliers aussi bien que les institutions, un bon taux fixe classique à douze ans, remboursable *in fine* à 10,90 % nominal, et porteur d'émissions, soit au rendement actuariel de 11,36 %, avec garantie « pierre », des hypothèques de premier rang, et la garantie de l'Etat.

A priori, l'accueil est bon. On parle de *« superbe introduction »*, surtout avec le fameux coup de fouet, on attend 1,5 à 2 milliards de francs (il y aurait pour 5 milliards de demande), et la première cotation aura lieu début janvier (on paie le 2 décembre, jouissance le 30 décembre). M. Plescoff voudrait arriver à constituer les plus grosses « lignes » de la cote, une véritable référence pour le marché.

F. R.

هكذا من الأصل

Le Monde

LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DU PARTI RÉPUBLICAIN DANS LE VAR

Entre « Albert » et Dupont-la-Joie

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, tête de liste UDF dans le Var pour les élections législatives et régionales du 16 mars 1986, a lancé et présenté, les 14 et 15 novembre à Toulon, la campagne électorale résolument « moderne et professionnelle » qu'il entend mener avec l'« équipe libérale varoise » jusqu'à ces échéances électorales. RPR et UDF font liste à part dans le Var.

De notre envoyé spécial

Toulon. – Une chose est sûre. Voilà une campagne qui promet. Mais quoi au juste ? Deux hypothèses sont permises après la riche et complète présentation à laquelle ont procédé, pendant deux jours, M. Léotard, tous ses colistiers et – involontairement – un échantillon de son électorat.

Ou bien « Albert » sortira plus ou moins grand vainqueur et, en tout cas, remarquable artisan de cent vingt journées de fièvre et de travail et de leurs conclusions du 16 mars prochain. Ou bien, si ce n'est lui, ce sera *Dupont-la-Joie*, héros bien vivace d'une certaine France.

Expliquons nous, « Albert », c'est un logiciel informatique. Le 15 novembre était le jour de fête de ce saint, d'où ce baptême de hasard et de circonstances accordé par ses pères et parrains, techniciens et politiques, pour donner chair à ce qui ne serait autrement qu'abstraction codée pour initiés.

Il a l'air costaud, « Albert » « *outil d'aide à la campagne électorale* » varoise du PR, conçu par la société et conseils en communication infométrie, dont M. Léotard fait le fer de lance de la joute électorale qui s'engage.

« Imaginons... »

D'innombrable données démographiques, sociales, économiques, statistiques, sur chacun des cantons, ont été regroupées et absorbées par ce programme.

Résultats électoraux, renseignements d'ordre politique remontant jusqu'aux résultats des législatives de 1968 ont bien sûr été intégrés à cette somme de chiffres et pourcentages. « Albert » a encore bien d'autres ressources : thèmes politiques de campagne, corpus de textes juridiques, échantillons de petites phrases et autres déclarations plus ou moins bien senties des grands acteurs de la scène politique sur les sujets les plus divers.

« *Albert* » a même digéré le français quotidien : les deux mille mots que tout un chacun comprend. Ne dites pas « *obsolète* » si vous voulez vous faire entendre de votre électeur. Dites, « *périmé* ». Bref, parlez lui comme M. Fabius à Jean Lanzi.

Tout cela, « Albert » le sait et l'affiche en clair sur écran, si vous caressez dans le bon sens son clavier.

Mais tout cela n'en ferait, après tout, les circonstances électorales proportionnelles étant ce qu'elles sont, qu'un vulgaire Karpov de la disquette. S'il vaut Kasparov l'« Albert » de Toulon, que M. Léotard rêve d'exporter dans tous les départements où l'UDF se laissera toucher par sa grâce, c'est qu'il a d'autres tours dans son sac.

Il simule « Albert », si on le pousse. Il fournit modèles, éléments de stratégies, les grandes et les locales, et autres matériaux pour redresser la barre pré-électorale pousser la nef du Parti républicain varois plus loin et la charger d'autant d'élus que faire se pourra.

« *Imaginons par exemple, ce qui est une hypothèse, mais pas si fausse que cela,* a dit finement en sortant un petit papier de sa poche, et aussitôt transmis à « Albert », M. Gérard Ayache, d'Infométrie, « *imaginons que l'UDF obtienne pour les législatives 155 000 voix, le RPR 56 000, le PS 80 000, le PC 48 000 et le Front national 28 000, 8 000 suffrages allant vers divers listes. Sur 7 sièges, l'UDF en obtiendrait alors 3, le RPR 1, le PS 2, et le PC 1. Combien de suffrages nous faut-il pour obtenir un quatrième siège ?* ».

Pas triste, la fête

M. Ayache l'a demandé à « Albert » qui ne s'est pas fait prier et, en bon serviteur, n'a pas pipé mot au sujet du relatif optimisme de l'estimation en ce qui concerne l'extrême ou les extrêmes droites varoises. 5 000 voix donneraient un siège de plus à l'UDF, au détriment du PS, a fait aussitôt savoir « Albert ». Bon. Où prendre ces voix ? Le grand jeu ne fait alors que commencer. On cherche, par exemple, dans quel canton l'UDF obtient les scores les plus faibles. On croise ces données avec les abstentions élevées ou les structures démographiques de population. Ainsi s'élaborent les stratégies fines, pointues, qui permettront d'aller chercher les bonnes voix potentielles manquantes et décisives là où elles sont.

Formidable, non ? Même si l'on se prend soudain à craindre – impures hypothèses d'école – que tout cela n'aboutisse au besoin qu'à envoyer éventuellement au bon endroit les bons vieux autobus qui ramassent, le grand jour venu, les braves petits vieux quelquefois si amnésiques sur le bon choix à accomplir pour la France. Un résultat qui serait bien trivial pour un « Albert », on en conviendra.

Mais, sérieusement, il reste qu' « Albert » a de la ressource, qu'il en aura sans doute de plus en plus, alimenté par les données évolutives de la campagne dans son déroulement et qu'il peut donner de sérieux coups de main.

L'électeur qui croit échapper aux mailles du filet ne sera pas perdu pour autant. Il pourra être rattrapé au coin de la rue, par un mur d'images, ou au coin du feu. Car les video-clubs amis se feront les gracieux prêteurs de cassettes démonstratives réalisées par et pour l'« équipe libérale ».

Hélas, si « Albert » fait moderne, efficace et professionnel en diable, à première vue au moins, il ne sera pas seul à la barre. On l'a bien vu et entendu (même s'il était difficile à la longue d'en croire ses oreilles) jeudi soir. C'était au terme d'un banquet-présentation à l'américaine des candidats des deux listes, dans l'enthousiasme de la « fête des libéraux ». Pas triste, la fête!

En guise de premier hors-d'œuvre, les quelque 850 militants présents avaient eu droit au discours d'usage. Cordial et madré, M. Maurice Arreckx, président du conseil général, numéro deux sur la liste des législatives, avait déclaré, suscitant l'enthousiasme : « *Il est grand temps que le Var ait au moins un ministre, François Léotard. Et s'il en a deux, tant pis!* » Les moins avertis auront cru qu'il prêchait *pro domo*, alors que l'ancien maire de Toulon rêve *de devenir sénateur, un peu plus* tard.

Mais, à la fin, avec les choux à la crême, on passe aux choses plus sérieuses, qui avaient pour ambition d'être les plus gaies. Grâce à un spectacle de cabaret obligeamment prêté par un établissement niçois. Et là, le militant, une fois dégagé le terrain à l'aide de quelques plaisanteries salaces bien de chez nous, en a en pour son argent. On lui a parlé des « autres ». Et comment! En contrefaisant Frédéric Mitterrand en « folle » cinéphile et curieuse de films pornographiques spéciaux. Longuement.

En produisant ensuite un émir à l'accent inimitable qui, dans le salace (encore !) maghrébin, le Mille et Une Nuits de boutique porno, leur en a redonné, aux militants, dix plâtrées plutôt qu'une.

Allez, pas de fausse pudeur ! Il faut savoir qu'un échantillon de la France libérale – est-il compris dans les disquettes « d'Albert » ? – rit de bon cœur ou applaudit sans se faire prier à l'évocation de Zorro, héros mosquée, ou de « bite l'encastré ». Comprenez Burt Lancaster.

C'est ainsi. L'honnêteté oblige à dire que M. Léotard, visiblement fort gêné, attendait hors de la salle que cela se passe. Et qu'il proféra le lendemain des « *excuses personnelles* » pour les excès verbaux de la veille. Avant de passer à « Albert », celui des deux héros qui, bien sûr, a sa préférence.

MICHEL KAJMAN.

● *Attentat contre le train Moscou-Berlin-Paris.* – Un attentat, probablement d'origine politique, a été commis à Berlin-Ouest dans la nuit du jeudi 14 au vendredi 15 novembre contre le train Moscou-Berlin-Paris, sans faire de victimes, mais causant des dégâts matériels qui ont retardé le train de quatre heures. Le convoi a été stoppé et endommagé par un barrage de poutres et de bidons d'essence déposés sur la voie par des inconnus, à Berlin-Ouest. – *(AFP.)*

LES PRÉPARATIFS DU SOMMET DE GENÈVE

Moscou fait un geste en faveur de dix candidats à l'émigration mais s'attend à une rencontre « très difficile »

On met la dernière main, à Genève, aux préparatifs du sommet Reagan-Gorbatchev, qui aura lieu mardi 19 et mercredi 20 novembre, et pour lequel près de quatre mille journalistes du monde entier sont attendus. Le président devait arriver dès ce samedi dans la soirée, et consacrer la journée de dimanche à une dernière séance de préparation avec ses conseillers. Quant au numéro un soviétique, il est attendu pour lundi en fin de matinée. Les conversations devraient commencer mardi vers 10 heures au siège de la mission américaine.

Le Kremlin a fait un geste de bonne volonté, vendredi 15 novembre, en autorisant dix des *quelque* trente ressortissants soviétiques mariés à des Américaines ou à des Américains à émigrer pour rejoindre leur conjoint. Bien qu'aucun lien n'ait officiellement été établi entre cette mesure humanitaire, récemment réclamée par deux cents membres du Congrès américain, et le sommet de Genève, on l'interprète évidemment, à Washington, comme un des éléments de la préparation psychologique de la rencontre par les Soviétiques.

Un « truc propagandiste »

Ceux-ci ont toutefois laissé prévoir, en particulier dans un éditorial de la *Pravda*, un sommet « *très difficile* », les positions des deux blocs étant, sur de nombreux points, « *opposées, parfois de façon irrémédiable* ». Notamment sur la question de l'initiative de défense stratégique du président Reagan (IDS), à laquelle, selon un sondage publié ce samedi par le *Washington Post*, 55 % des Américains seraient favorables, et 38 % hostiles (mais sept personnes interrogées sur dix estiment qu'un traité équitable sur la réduction des armements est préférable à la réalisation de l'IDS).

Aux Nations unies, les Etats-Unis ont explicitement approuvé, vendredi, la proposition française selon laquelle l'ONU pourrait organiser une conférence internationale sur « *la relation entre le désarmement et le développement* », comme M. Mitterrand en avait avancé l'idée en 1982.

A Moscou, des juristes soviétiques ont rejeté l'offre américaine de discuter avec le Kremlin d'un certain nombre de grands conflits régionaux, et qualifié cette proposition, faite par le président Reagan devant l'Assemblée générale des Nations *unies le mois dernier*, de « *truc propagandiste* ». A Genève, en revanche, le porte-parole du Kremlin, M. Zamiatine, a estimé, le même jour, que les Etats-Unis et l'URSS *avaient* « *presque le même point de vue* » sur l'utilité de développer les échanges culturels entre les deux pays. Sa conférence de presse a été interrompue par un militant du Mouvement pour les droits des juifs en Union soviétique, qui a montré du matériel de propagande antisémite utilisé en Ukraine.

A l'occasion d'une visite en Allemagne fédérale, M. Zagladine, numéro deux du département international du PC soviétique, a proposé à Bonn, dans un entretien publié par le *Hamburger Morgenpost*, une « *coopération scientifique étroite* » avec Bonn si la RFA renonçait à participer à l'IDS.

Du côté occidental, on prépare également les suites immédiates à donner au sommet de Genève. A Washington, le département d'Etat a indiqué que les responsables des différents secteurs régionaux du ministère effectueraient des missions d'information dans les pays de leur ressort, pour informer les alliés des Etats-Unis des résultats détaillés de la rencontre. Les pays de l'alliance atlantique se réuniront *d'autre part à Bruxelles, comme* prévu, le 21 novembre, pour y entendre le président Reagan. Plusieurs d'entre eux seront représentés à cette réunion par leur chef de gouvernement ; *ce devrait, en particulier*, être le cas de la Grande-Bretagne et de la RFA. Pour la France, c'est M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui se rendra à Bruxelles. – *(AFP, AP, Reuter.)*

(Lire notre dossier pages 4 et 5.)

L'OLP ET LE TERRORISME

M. ARAFAT : il aurait été « déraisonnable » d'exclure Israël de nos « opérations militaires »

M. Yasser Arafat a précisé, vendredi 15 novembre, que l'action militaire palestinienne s'étendait aussi *bien* au territoire israélien qu'à la Cisjordanie et Gaza *(le Monde* du 9 novembre).

Dans des déclarations publiées par le quotidien saoudien *El-Chark El-Aoussat*, paraissant en Europe, le chef de l'Organisation de libération de la Palestine a estimé qu'il aurait été « *déraisonnable* » que son mouvement « *annonce la limitation de ses opérations à la Cisjordanie et à Gaza, alors qu'il ne reconnaît pas Israël* ». Il a à cet égard déploré que M. Oussama El-Baz, conseiller du président égyptien Moubarak, ait « *faussement* » interprété la « *déclaration du Caire* » par laquelle « *l'OLP a annoncé l'arrêt des opérations militaires à l'extérieur* ».

M. Arafat a tenu à faire une distinction entre la « *résistance* » (à l'occupation) et le « *terrorisme* », soulignant qu'il avait « *personnellement toujours rejeté toute forme de terrorisme* ». Il a enfin rappelé que le Conseil national palestinien « *avait déjà adopté, en 1974, une résolution rejetant le terrorisme* » et affirmé qu'il n'y avait « *rien de nouveau* » dans la déclaration du Caire, si ce n'est « *le moment et le lieu propices choisis pour mettre un terme à la campagne déclenchée contre l'OLP par tous ses ennemis en même temps* ». – *(AFP)*.

M. Renaud de La Genière ancien gouverneur de la Banque de France se range dans l'opposition

Sortant de sa réserve et de son extrême discrétion, M. Renaud de La Genière, ancien gouverneur de la Banque de France de 1979 à 1984 et remplacé par M. Michel Camdessus, s'est rangé aux côtés de l'opposition.

Devant les clubs Perspectives et Réalités, M. de La Genière a présenté, mardi 12 novembre, des orientations dans le domaine budgétaire souvent proches de celles de l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, qui l'avait nommé à la tête de l'Institut d'émission en 1974.

« *Il faut,* a déclaré l'ancien gouverneur, *s'attaquer en priorité à la dépense et ensuite seulement alléger la pression fiscale, surtout sur les entreprises.* »

Selon lui, « *il s'agit d'engager un processus significatif de réduction du déficit en francs courants, car tout est conditionné par la réduction des dépenses publiques* ». Depuis 1982, le déficit budgétaire atteint en moyenne annuelle en France 150 milliards de francs.

« *L'assainissement budgétaire est devenu,* a-t-il souligné, *une priorité.* » Outre le poids de l'endettement, le déficit budgétaire a, selon lui, des effets « *délétères* » : inflation aggravée, faible croissance, déficit extérieur accentué.

« *Il ne faut pas prétendre ou promettre que les ménages paieront moins d'impôts ; d'une manière ou d'une autre, ils en paieront plus.* » Epinglant les propositions du RPR, l'ancien gouverneur a affirmé qu'avant de s'exprimer sur l'allégement de leur fiscalité, « *il faudra prendre parti sur la question de l'évolution des prestations sociales* ».

Fixer pour le déficit, comme le gouvernement actuel, une limite en pourcentage du produit intérieur brut (3 % selon l'engagement du président Mitterrand), a estimé M. de La Genière, se résume à « *une indexation du déficit sur l'inflation que l'on prétend combattre* ».

Comme M. Barre qui, lui, en a fait un argument de refus de la cohabitation, l'ancien gouverneur de la Banque de France a insisté sur la « *nécessité d'une présentation budgétaire dans un cadre à moyen terme, pluriannuel, qui ne soit pas un catalogue de satisfactions catégorielles* ».

Refusant également les « mesures-chocs » préconisées par le RPR pour l'après-mars 1986 en cas de victoire de l'opposition aux législatives, M. de La Genière a estimé qu'« *il vaudrait mieux qu'il n'y ait pas de rupture budgétaire* » mais plutôt « *une inflexion* » progressive de la politique impliquant des économies sur tous les ministères.

La catastrophe du puits Simon

LA CGT MET EN CAUSE LA DIRECTION DE CHARBONNAGES DE FRANCE

M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la Fédération du sous-sol CGT, a mis en cause, le vendredi 15 novembre, la direction de Charbonnages de France (CdF), après la catastrophe du puits Simon, qui a fait vingt-deux morts et cent trois blessés en Lorraine, le 25 février dernier. Tirant arguments du rapport « *accablant* » que les experts viennent de déposer sur le bureau du juge d'instruction, la CGT signale « *des défauts dans l'organisation de l'exploitation* » et « *de graves manquements au règlement* » : le chantier ne disposait pas de GTM (détecteurs de gaz) obligatoires dans ce type d'exploitation ; aucune visite du chantier, imposée par le règlement après un arrêt prolongé de travail, n'a été faite.

En outre, selon la CGT, des défauts d'équipement d'un ventilateur ont été enregistrés, les arrêts de barrage, qui permettent de limiter la propagation du coup de grisou, n'étaient pas en nombre suffisant. Personne n'était équipé d'un grisoumètre (équipement individuel de détection).

Pour la CGT, c'est la politique générale de la direction « *qui aboutit au mépris des règles de sécurité* » et non des négligences au niveau local. Aussi le syndicat demande-t-il des inculpations pour « *homicide et blessures par imprudence* » au niveau de la direction générale de CdF, de la direction du bassin et de celle du siège.

● *Ariane lancera le satellite luxembourgeois.* – La société Arianespace a été choisie par la Société européenne de satellites (SES) pour le lancement, au printemps de 1987, du satellite luxembourgeois GDL. Un engin de 1 817 kilos doit être construit pour le consortium luxembourgeois par la société américaine RCA Astro Electronics; il comportera seize canaux de télévision. Malgré les dénégations des Luxembourgeois, ce satellite pourrait faire une sérieuse concurrence aux projets de satellites à *forte puissance TDF1* (français) et TV Sat (allemand), ainsi qu'aux satellites de faible puissance – de type ECS – de l'organisation européenne Eutelsat. Celle-ci vient de lancer un avertissement aux Luxembourgeois, estimant que leur projet GDL causerait à l'organisation européenne « *un préjudice économique grave* » (*le Monde* du 16 novembre).

DÉCOUVERTE D'UNE COMÈTE

Un nouvel objet est à inscrire au catalogue des comètes : Ciffréo p 1985. Il est ainsi baptisé, car il a été découvert par Mme Jacqueline Ciffréo, du Centre d'études et de recherches géodynamiques et astronomiques associé au CNRS et à l'Institut national des sciences de l'univers, et parce qu'il est la seizième comète observée en 1985.

Ciffréo est plus brillante (sa magnitude est de onze) que la comète de Halley, dont elle est proche. Elle est passée au périhélie (point de sa trajectoire la plus proche du Soleil), le 8 octobre, à environ 307 millions de kilomètres de l'astre.

Mais compte tenu de cette grande distance, on n'a pu détecter qu'un mois plus tard les gaz qui s'échappaient de sa chevelure. Fort heureusement, car si, comme on le croit, sa trajectoire est parabolique, on risque de ne plus jamais revoir Ciffréo p 1985.

M. GEORGES MARCHAIS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 17 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Marchais, qui conduira la liste du Parti communiste dans le Val-de-Marne dont il est député, répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Jacob du *Monde* et de Dominique Pennequin et de Jean-Yves Hollinger de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

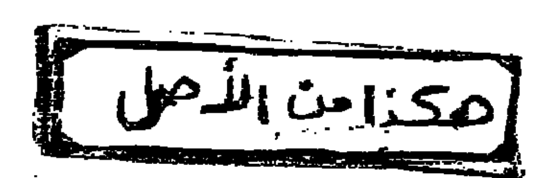
Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à St-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

LUNDI 18 NOVEMBRE
Allô « le Monde »
47-20-52-97
préparée par FRANÇOIS KOCH
Les traitements du SIDA
avec JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI

MARDI 19 NOVEMBRE
« le Monde » reçoit
HUBERT LANDAIS
directeur des Musées de France
avec PHILIPPE BOUCHER

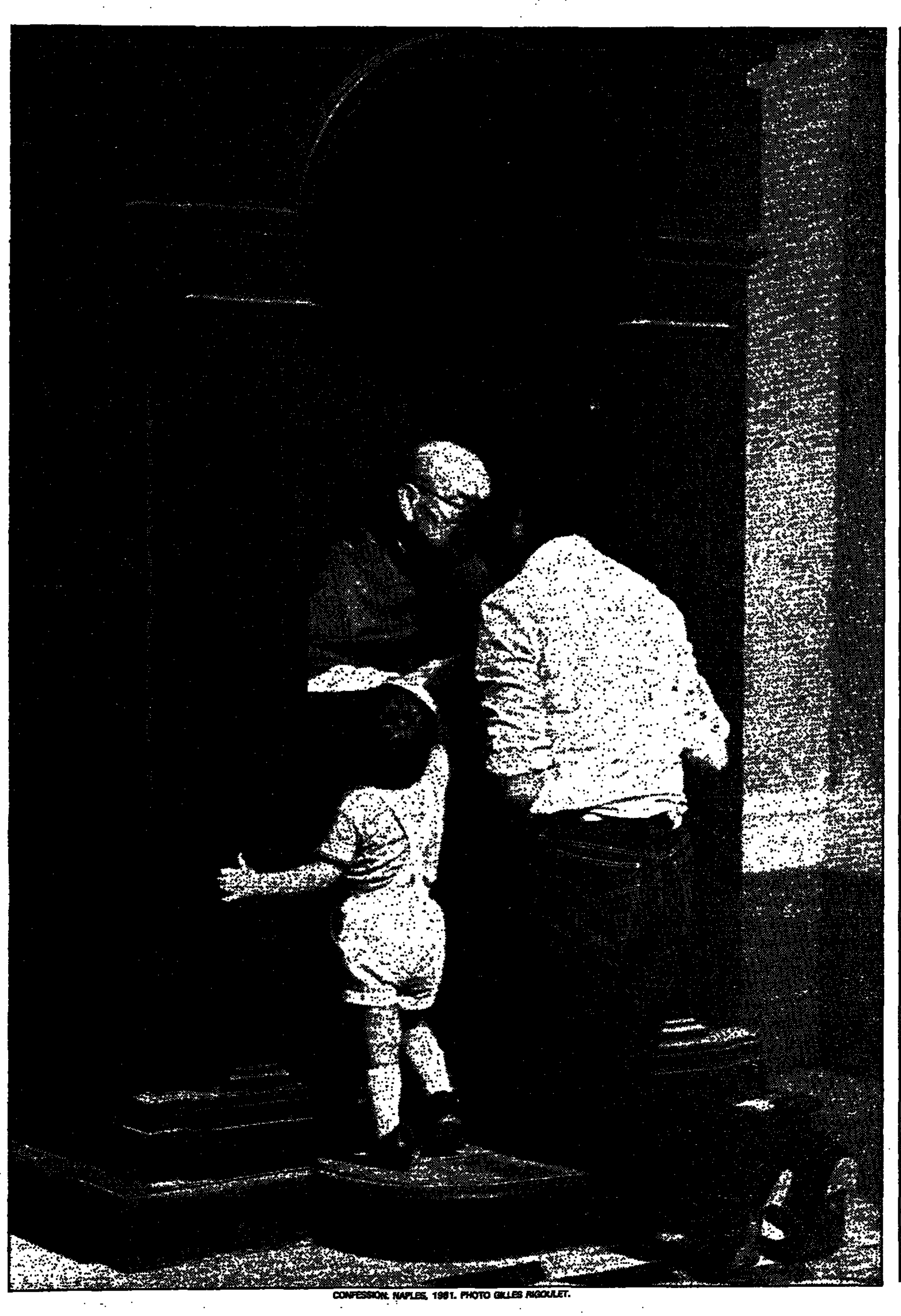
Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1985 a été tiré à 480 637 exemplaires

A B C D F G H



Le Monde

AUJOURD'HUI



CONFESSION, NAPLES, 1981. PHOTO GILLES RIGOULET.

L'ÉGLISE 20 ANS APRÈS LE CONCILE

Un synode en alerte.
Etat de l'Eglise catholique en France (page III).

Les fidèles de Rome dans le monde (page IV).

Entretien avec l'historien Jean Delumeau (page V).

Les dix mots-clés de Vatican II (page VI).

Soudain, Jean XXIII (page VII).

Les deux croix de l'Amérique latine.
Le témoignage de Dom Helder Camara.
Les progrès du catholicisme sur le continent nord-américain, en Asie et en Afrique (pages VIII et IX).

LE BALLON ROND DANS LES LUCARNES

Malgré les dramatiques événements qui ont encombré l'année footballistique dans le monde, le jeu du ballon rond retrouve peu à peu son calme et reprend des forces.
Sport-spectacle, il trouve le samedi 16 novembre son point maximal d'attraction avec la rencontre à Paris des équipes de France et de Yougoslavie pour la qualification à la Coupe du monde qui aura lieu en 1986 à Mexico. Défaite ou victoire, une grande gagnante assurée : la télévision.



PHOTO PRESSE-SPORTS

Supplément au n° 12691. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17 Lundi 18 novembre 1985.

هكذا من الأصل

COURRIER

SECRETS DU QUERCY

Un de nos lecteurs répond à la chronique de Bruno Frappat, intitulée « Cohabitation dans le Quercy », publiée dans le Monde Aujourd'hui *daté 27-28 octobre.*

Non, ce n'est pas si simple. La vie est plus complexe, même dans les « campagnes ». Même en cet admirable Quercy, rude, âpre, amer sous son air accueillant et charmeur.

Il y a la vérité journalistique, parfois réduite, comme ici sans doute, à un comportement observable, à un discours, à une attitude au sein du groupe humain dont on participe. Et il y a la vérité psychologique, celle de l'être qui vit et ressent secrètement le fil de son existence.

Ce qui cohabite en Quercy, comme ailleurs mais peut-être particulièrement ici où certains décors n'ont pas changé depuis la guerre de Cent Ans, ce sont bien les générations. Mais c'est au fond des cœurs que traditions et changement s'affrontent, sans tendresse. Le terrain de cette lutte nécessaire est toujours le secret de la vie intérieure.

Ecoutez ceci :

— Il a quarante ans. Il a repris, bien sûr, la ferme du père. Les générations semblent avoir bien vécu ensemble depuis quinze ans. Hélas ! la mère un jour est malade, gravement. Il sent faillir celle qui était depuis toujours, avant sa femme, son interlocutrice privilégiée. Il ne le supporte pas et, sans mot dire, un matin, se pend. On l'allonge en cette terre de causse qu'il a tant travaillée. Sa femme, désespérée et silencieuse, rentrera sa révolte pour ménager ses trois enfants. Révolte interdite contre cette insupportable cohabitation qui fait qu'un fils reste un fils et s'épuise avant sa mère :

— Elle a cinquante-cinq ans et elle est la belle-fille. Rôle difficile entre tous. L'affaire familiale tourne bien et elle y œuvre avec les autres depuis si longtemps. Un jour, parce que le fils, le sien, « programmé » depuis toujours pour ça, hésite à reprendre l'affaire, elle est assaillie par l'angoisse. Et brutalement un précaire et vétuste équilibre, de compromis et de silences, est rompu. Et la maladie dépressive envahit son être comme une marée noire les plages tranquilles. Elle suppliera un soir : « *Je ne veux plus supporter la grand-mère. Je ne veux pas devenir folle.* » Elle en perdra son âme ;

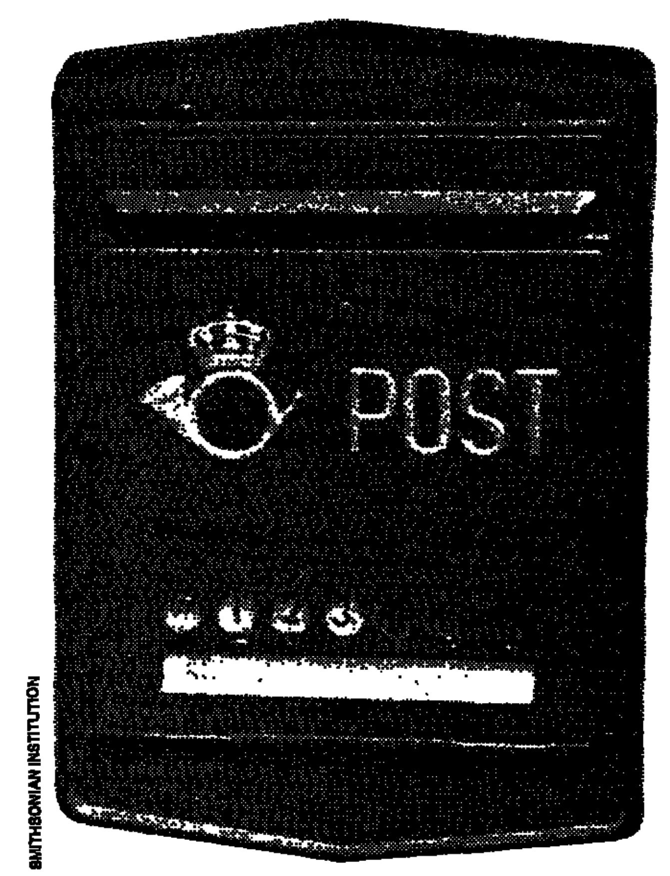
— Elle a vingt-deux ans et attend son second enfant. Elle couve dans la ferme familiale où son mari s'est « fait gendre ». Quand son fils grandit dans son ventre, elle y ressent surtout avec douleur et contractions le conflit qui oppose le père et le mari. L'accouchement sera dur. D'où viennent les douleurs de l'enfantement ?

Voilà trois situations de cohabitation rencontrées, vécues, vues de l'intérieur, en écho aux trois photographies que votre correspondant a prises sous le ciel du Lot. Elle n'est pas simple, non, la cohabitation. Il faut dire aussi combien souvent elle est douloureuse. D'une douleur qui n'a souvent pas d'endroit pour se dire, sauf en maladie, hélas ! quand la coupe est pleine. Je sais une maison où vivaient, il n'y a pas si longtemps, cinq générations. Oui, cinq ! Oui, c'était admirable et réconfortant... pour les vieux. Mais que de tensions, dans cette « super-famille » extra-nucléaire et extraordinaire !

La cohabitation est en fait, souvent, une exigence économique à l'heure où elle n'est plus, loin s'en faut, une exigence psychologique dans notre culture individualiste. Là encore, l'homme devient prisonnier des conditions du marché. Des conditions qui, de AEC en sociétés, de patrimoine à léguer en capital à thésauriser, sont souvent les alliés objectifs d'un désir parental de rassemblement et de programmation d'enfants rendus trop craintifs pour aller voir ailleurs.

La cohabitation est toujours pour l'un ou pour l'une un enfermement. Collaboration, peut-être, cohabitation, non.

Dr JACQUES BOULANGER
(Souillac).



SMITHSONIAN INSTITUTION

Boite aux lettres norvégienne.

AH ! LES BEAUX CHARS !

Parlant de nos forces blindées, le général Arnold aurait dû reprendre le discours du général Weygand, en juillet 1939 : « *L'armée française a une valeur plus grande qu'à aucun moment de son histoire... Elle possède un matériel de première qualité... Si l'on nous oblige à gagner une nouvelle victoire, nous la gagnerons.* »

Ces propos avaient réjoui le pays ; ils avaient rassuré nos alliés ; sans doute avaient-ils terrorisé nos adversaires ; le gouvernement en avait été fort heureux, et leur auteur devint même généralissime.

On connaît la suite. Du moins le devoir de réserve avait-il été respecté et le conformisme officiel satisfait. Ce n'était pas rien. Où irait l'Etat si un quelconque responsable pouvait, en disant la vérité, ébranler les idées reçues et l'ordre établi ? Cette exigence transcende les différends politiques, survit aux changements de régime et assure la stabilité de la société. Tous les gouvernements se doivent de la satisfaire ; en frappant le bavard avec rigueur, le nôtre a su montrer qu'il avait le sens de la tradition républicaine.

M. GROSDIDIER DE MATONS
(Washington).

RÉSERVISTE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Quinze ans d'activité aux Etats-Unis, bilingue, M.B.A. — portrait d'une brillante réussite ? Non, d'un homme sans emploi. Pourquoi ? cinquante-cinq ans. A cet âge, votre curriculum vitae part directement au panier chez les chasseurs de tête.

A cinquante-cinq ans, les sociétés n'embauchent pas, elles débauchent. Au Centre français du commerce extérieur, on vous éconduit en suggérant de vous adresser aux chambres syndicales professionnelles. Double échec au ministère du commerce extérieur. Même scénario au patronat français.

Vos relations hochent la tête en disant que seul le hasard et/ou les appuis peuvent donner un résultat. Bref, toutes les portes sont fermées.

Et pourtant. Le commerce extérieur de la France connaît un déficit inquiétant. Statistique ahurissante : nous exportons plus vers le Benelux que vers les Etats-Unis. Nous avons un besoin criant de nous internationaliser. Expérience, compétence, contacts en pays anglo-saxons sont vitaux et rares. Face à un interlocuteur étranger, les années sont un atout. Une personne mûre inspire confiance par son rang présumé, ses responsabilités, son pouvoir de décision. Toutes ces armes restent au placard dès qu'elles appartiennent à un quinquagénaire. Le mur de l'âge provoque un gâchis impardonnable sur le champ de bataille international où se joue la survie de notre pays (...).

C. MOSSÉRI-MARLIO
(Paris).



TRAVAILLER APRÈS LA RETRAITE

Dans le courrier du *Monde Aujourd'hui*, daté 3-4 novembre, Mme Rousseau donne une fois de plus la réplique à propos des cumuls de retraite et de salaire.

Mme Rousseau n'omet qu'une chose : son mari était officier, mais elle était professeur. Ne peut-on en déduire qu'elle bénéficie à la fois de la pension de réversion de son mari et de sa propre retraite, intégrale ? N'y a-t-il pas cumul ?

La plupart des officiers, s'agissant surtout de ceux qui, aujourd'hui, se retrouvent à la retraite avec un second emploi, ont bourlingué de par le monde, faisant sur les théâtres d'opérations extérieurs leur devoir de soldats, laissant en métropole leur épouse se débrouiller seule. Mme Rousseau est une exception : rares sont les épouses qui ont travaillé. Et si le père vient à disparaître, que leur restera-t-il ? Deux retraites à 50 %, dont l'une, au moins, proportionnelle et très partielle, alors que la plupart des ménages d'aujourd'hui bénéficieront, le moment venu, de deux retraites complètes, car les deux époux auront séparément travaillé.

Si l'épouse n'a pas d'emploi et n'en a jamais eu, où est le cumul au niveau du ménage ? Et quelle place a été prise à un chômeur ?

Les mesures anticumul envisagées frapperont donc tout spécialement les veuves.

Il semble que l'équité voudrait qu'il en soit tenu compte, d'autant que les cas sont nombreux d'enfants encore en apprentissage ou en faculté alors que le père a passé les soixante ans... Quand ils ne sont pas au chômage — sans allocation — ... et à la maison.

Et, dans ce dernier cas, le percepteur ne veut pas le savoir.

PAUL MANISSIER,
officier en retraite
(Bourg-en-Bresse, Ain).

Chronique

LA THÉBAIDE DE CANISY

par Bruno Frappat

DANS l'ovale doré de leurs beaux cadres, les ancêtres paraissaient n'en croire ni leurs yeux ni leurs oreilles. Par quel étrange et tortueux chemin les aïeux muets de la famille de Kergorlay se trouvaient-ils confrontés, sans l'avoir recherché, à cette délégation de la — comment dites-vous ? — République populaire de Chine ? Par quel funeste retournement de la chose publique étaient-ils soudain contraints à cette confrontation, eux qui résidaient là depuis le dix-huitième siècle sur la toile convenable où les avait placés un peintre anonyme et distingué ?

A vrai dire, ils feraient de la figuration ces gens d'hier, comtes et comtesses d'antan, figés pour l'éternité raide, respectables et sans voix. Dans le salon de musique qui fait l'angle du château de Canisy, à quelques kilomètres de Saint-Lô (Manche), le soleil matinal entrait délicieusement par trois fenêtres. Les prudents s'étaient mis sur la trajectoire de ses rayons, premières caresses tièdes. Les premiers arrivés s'étaient placés près de la cheminée où l'on venait de ranimer, par deux solides bûches, un feu qui ponctuerait la conversation de ses craquements joyeux et tenterait de réchauffer ce lieu vaste, beau, mais froid.

Eventail

Nos Chinois, ponctuels, au nombre de cinq, s'étaient placés en éventail autour du chef de leur délégation. M. Chai Zi Min, âgé de soixante-quinze ans, vétéran de la Révolution, eut naguère le redoutable honneur d'être le premier ambassadeur de la Chine populaire aux États-Unis. Aujourd'hui, M. l'ambassadeur, qui dit ne parler ni ne comprendre l'anglais, est vice-président de l'institut de politique étrangère de son pays. Il est entouré de quatre experts, un peu plus jeunes que lui. Leur font face une douzaine de Français : responsables de l'ASPEN-Institut — section française d'un organisme américain d'échanges, de contacts et de réflexion, qui réunit des jeunes « décideurs », — la puissance invitante, des dirigeants d'organismes d'État, le châtelain, M. Denis de Kergorlay — on reviendra sur le destin de ce comte hors normes, — des hommes (et des femmes) d'affaires, quelques artistes et gens de plume.

Par les croisillons des vastes fenêtres on voit scintiller les feuillages jaunes et roux des beaux arbres du parc. Le vent venu de la mer nettoie le ciel. Mais l'heure n'est pas à la contemplation. Le piano (de marque japonaise) sur lequel un jeune et talentueux pianiste, Jean-Louis Haguenauer, interpréta hier soir du Chopin, du Debussy et du Moussorgski, est fermé. Ce matin, M. l'ambassadeur n'aura pas à redouter ce récital où on le vit tellement pénétré de sentiment esthétique qu'il parut, fugitivement, tenté de s'en échapper par la manière qu'ont les vieilles personnes (yeux fermés) d'attendre que cela se passe. Qu'elle dut lui paraître longue à se refermer cette « *porte de Kiev* » qui clôt, c'est le cas de le dire, les « *tableaux d'une exposition* » !

Mais la Chine est courtoise et applaudit longuement l'interprète soutenu, il est vrai, par un public où l'Occident dominait, réellement ému.

Fermé le piano noir, très beau sur le fond gris des murs, s'ouvre le temps des débats. L'ambassadeur questionne. Un jeune Chinois, qui fait ses études à l'Ecole nationale d'administration à Paris, traduit les questions que se pose — et nous pose — la Chine : un, qu'en est-il des relations entre l'Union soviétique et l'Europe de l'Ouest ? Deux, *quid* de nos relations avec les Etats-Unis ? Trois, parlons aussi des relations Nord-Sud. Beau programme ! Il faudrait mille ans pour commencer à le défricher. Au moins ne risque-t-on pas, en deux heures d'horloge, pour ce menu copieux, planétaire, de se perdre dans les détails... Sous les lambris, sous le lustre de Venise qui trône au milieu du salon gris, la France, par divers interlocuteurs compétents, répond aux questions de la Chine. Parfois, au milieu des murmures qui s'échangent, on entend dans le parc des cris joyeux d'enfants qui jouent à cache-cache, ou s'amusent à la guerre.

« Il y a deux siècles »

Tableau surréel. Les cinq Chinois, de gris ou de noir vêtus, presque tous voûtés, sont venus du fin fond de la Chine au fin fond de la Manche, dans cette demeure d'un autre temps, témoins d'un monde qui, malgré son « ouverture », reste nimbé de mystère. Et hôtes d'un monde qui tente d'associer la modernité des conversations, des fonctions et des comportements, à l'héritage des siècles. Après deux nuits au château, ils seront repartis comme ils étaient venus, dans un minibus, destination Paris, puis Amsterdam, Berlin, l'Italie et la Chine au bout du chemin. Voyage dans l'espace et dans le temps : au cours d'un toast final, l'ambassadeur remerciera le comte de Kergorlay de lui avoir permis « *de se rendre compte comment vivait l'aristocratie, dans notre pays, il y a deux siècles* ».

C'est qu'il a du bon, le système féodal lorsqu'il laisse de telles traces que le château de Canisy ! Nos rêves les plus fous, nos plus beaux châteaux imaginaires sont des baraquements sordides si on les compare à Canisy. Ses formes diverses, ses variations atténuent la sévérité du granit qui servit à construire le château. Il est long, anguleux, mais ponctué de tours, de pignons, de portiques d'élévation variable. Un étang le baigne au nord-est. Au couchant, il est bordé de bois où serpente un sentier de grande randonnée. Dans les clairières d'un vert à faire pâlir les victimes de la sécheresse, on croise des vaches plus normandes que nature. Une carte postale absolue.

Le régent de ce royaume — gérant de cette fortune — est un homme jeune qui ressemblerait à *Jimmy Connors si Connors* savait sourire. Denis de Kergorlay, âgé de trente-huit ans, célibataire mais charmeur, a eu un itinéraire quelque peu chahuté. Militant écologiste à l'heure où il fallait l'être — au grand dam de sa famille traditionaliste — il a fait Sciences Po avant de faire mine de préparer le concours d'entrée à l'ENA. Elève d'une Business School aux Etats-Unis, il en rapporta le dégoût des affaires et la passion de l'Amérique, une fascination pour « *la révolution de la jeunesse : lutte contre la guerre du Vietnam, écologie, pop-music* ». Rien de bien convenable pour l'aîné d'une famille qui, adolescent, l'été, était accueilli à la gare de Lison par le chauffeur de sa grand-mère à bord d'une solennelle Bentley et se voyait servir à table par un valet en livrée à peu près aussi vieux que la demeure qui l'ennuyait.

Il tourne longtemps autour du pot, Denis de Kergorlay. On le retrouve, dans les années 76-78, attaché culturel en Thaïlande. Plus tard, il sera banquier, pendant neuf mois. Inscrit chez des « chasseurs de têtes » il est à deux doigts d'accepter un travail chez un marchand d'armes. Rude reconversion pour un lecteur de *Charlie Hebdo*, militant tiers-mondiste, et actif à l'association Médecins sans frontières (dont il est le trésorier depuis 1982).

Le comte et maire

Le château, quand il était jeune, lui apparaissait comme « *la partie émergée de l'immense iceberg du grand capital* ». Il s'y ennuyait et n'en rêvait point. Le sort en décida autrement. A la mort de son père, en 1976, il fallut choisir. Ou le château serait cédé — *via* son frère plus jeune, moine intégriste — aux amis de Mgr Lefebvre, ou il s'en chargerait, tentant de lui donner vie. Le droit d'aînesse aidant, les intégristes ne s'installeraient pas à Canisy.

Que faire de l'encombrant trésor ? Comment apaiser le reste de mauvaise conscience du généreux jeune homme, bénéficiaire de l'inégalité, placé sans l'avoir recherché à la tête d'une fortune accumulée de siècle en siècle ? Eh bien, il l'ouvrirait, cette demeure. A ses amis. Aux amis de ses amis : pas de clientèle on invite. Il s'équiperait pour les accueillir, de week-end en week-end. Il créerait une Association des amis de Canisy (et bientôt une fondation). Il demanderait une contribution à ses hôtes. Et c'est ainsi que, depuis bientôt six ans, le château de Canisy voit se succéder, par grappes amicales, des bandes de quadragénaires parisiens — marmaille aux trousses — qui sont un peu chez eux, ici.

Hommes d'affaires, fonctionnaires de haut rang, musiciens (il y a toujours concert à Canisy), écrivains (plusieurs romans s'écrivirent ici, d'autres s'y préparent), journalistes. On converse, on se promène dans le parc et les bois d'alentour, on vit superbement. On évite de convoquer des extrémistes, on tente de dissuader les raseurs de revenir, on accueille des groupes constitués. Lieu d'échange et de bonne compagnie, Canisy est une enclave (désuète ou futuriste ?) de tolérance et de goût dans un monde brutal. On s'y trouve, on s'y retrouve. Denis de Kergorlay a, enfin, trouvé sa voie : l'amitié communicative.

Au village il pousse ses pions. Il était *conseiller municipal*, il vient (mai 1985) d'être élu maire. Son rival, un imprimeur passé au Front national, l'a traité de « *millionnaire gauchiste* ». Il le retrouvera sur sa route dans deux ans, car Denis briguera aussi le poste de conseiller général. Rempart contre l'extrême droite ? Au village, la gauche (ou ce qui en tient lieu) est un peu navrée de devoir « *rouler pour le château* » sous prétexte que M. le comte n'est pas réactionnaire. Il passe de plus en plus de temps ici. Lui qui n'aimait pas ce château, ses nombreux amis ont fini par le lui faire aimer. C'est leur manière de le remercier. ■

L'ÉGLISE 20 ANS APRÈS LE CONCILE



Vingt ans après le concile Vatican II, qui traça pour l'Eglise catholique la ligne d'un renouveau, deux cents évêques sont invités à Rome par le pape Jean-Paul II, du 24 novembre au 8 décembre, pour un synode extraordinaire. Vingt ans après le concile, l'heure n'est plus aux grandes réformes ni aux révisions majeures, mais à la réflexion et aux bilans.

IL ÉTAIT UNE FOI...

par Henri Tincq

VINGT ANS après Vatican II (1962-1965), l' Eglise catholique fait ses comptes. N'est-ce pas pour dresser un bilan de ce concile hors du commun que Jean-Paul II a convoqué à Rome, du 24 novembre au 8 décembre, un synode extraordinaire des évêques ? Bilan et perspectives, selon la formule consacrée...

Vingt ans, c'est une goutte d'eau dans vingt siècles d'histoire. Et pourtant... Jamais l'Eglise catholique n'avait autant changé en si peu de temps. Aucun concile précédent ne s'était engagé dans une œuvre aussi ambitieuse, que celle-ci.

Vatican II a été un coup de gong. Brusquement, l'Eglise semblait se réveiller, se dépoussiérer et voir le monde avec d'autres yeux, grâce à l'intuition géniale d'un vieillard de soixante-dix-huit ans, Jean XXIII, qui la sommait de faire son aggiornamento. Ce mot intraduisible allait faire le tour de la planète et entrer dans les livres d'histoire.

En réalité, le changement avait timidement commencé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce concile était autant un point d'arrivée qu'un point de départ. Mais en débattant pendant quatre automnes successifs avec de nombreux experts, devant des observateurs non catholiques et sous les projecteurs des médias, les évêques du monde entier sont allés plus loin que certains ne l'imaginaient. *L'aggiornamento* est devenu révolution.

Les changements extérieurs n'ont échappé à personne : voyages du pape dans tous les continents, liturgie plus accessible, abandon de la soutane par les prêtres... Mais, depuis Vatican II, l'Eglise catholique ne donne pas seulement une autre image d'elle-même : elle se voit autrement. Comme un *« peuple de Dieu »*, gouverné de manière collégiale par le pape et les évêques, dans lequel les laïcs ont une place importante. C'est une Eglise plus humble, qui s'est rapprochée des autres confessions chrétiennes, reconnaît la liberté de conscience et se déclare *« au service du monde »*.

Le concile avait eu lieu dans l'enthousiasme, au bord de l'euphorie. On parlait du *« printemps de l'Eglise »*, tous les espoirs étaient permis. Le contexte international encourageait à l'optimisme : en ce début des années 60, la guerre froide se « réchauffait », Américains et Soviétiques se lançaient à la conquête de l'espace, le niveau de vie des Occidentaux ne cessait de progresser...

Vingt ans après, où en est-on ? L'Europe est malade du chômage et une partie du tiers-monde crève de faim en direct, sur ses écrans. L'Eglise catholique s'est donné un pape polonais, mais le rideau de fer ne bouge pas. L'intégrisme musulman fait des ravages. Le Liban, symbole d'une cohabitation intercommunautaire, est exangue. L'Eglise, qui glisse peu à peu vers le sud de la planète, constate la montée de l'incroyance dans les pays où elle était traditionnellement implantée. Elle note, impuissante, une forte baisse de la pratique religieuse et des vocations sacerdotales, s'aperçoit que sa morale sexuelle est de moins en moins suivie, même parmi les pratiquants. Le christianisme a éclaté. Il est vécu différemment selon les tendances politiques et les latitudes.

La tentation d'un retour en arrière surgit alors. Effacer Vatican II et recommencer comme avant ? Seule une minorité d'intégristes, vivant dans un autre siècle, le croient possible et souhaitable. Nombre d'évêques, en revanche, et certains hauts responsables du Vatican estiment que l'application du concile a donné lieu à des excès et qu'il est urgent de corriger la trajectoire : pour la liturgie, par exemple, l'enseignement religieux ou l'engagement politique.

Mais la trajectoire n'a-t-elle pas été déjà modifiée depuis l'élection de Jean-Paul II, pape très moderne par certains aspects et, par d'autres, plus traditionnel que Paul VI et Jean XXIII ? Certains évêques, inquiets, ont cru devoir réaffirmer publiquement leur attachement aux grandes orientations du concile. Et, déjà, des catholiques évoquent la nécessité d'un Vatican III...

ROBERT SOLÉ.

UN SYNODE EN ALERTE



RUSH

Mgr Poupard, recteur de l'Institut catholique de Paris, accueille Jean-Paul II, le 31 mai 1980, lors de son séjour à Paris.

« *QUELLE est votre religion : catholique, protestante, autre, sans religion, sans réponse.* » 79 % des Français interrogés répondaient en 1981 « catholique ». Mais 13 % seulement disaient aller à la messe le dimanche. Toute photographie des catholiques de France, vingt ans après le concile, est dominée par ce décalage entre une identification qui est restée forte et des modes d'appartenance qui ont beaucoup changé.

L'assistance à la messe n'est plus une obligation que pour une petite minorité d'entre eux : or la proportion des fidèles se rendant chaque dimanche à l'église était encore de 23 % à 28 % dans les années 1965-1972. Même désaffection pour les sacrements : neuf enfants sur dix nés en 1958 étaient baptisés. Depuis 1980, le pourcentage des baptêmes par rapport aux mariages n'est plus que de deux tiers.

80 % des mariages en 1963 avaient lieu à l'église : ils n'étaient plus que 61 % en 1981. Enfin, c'est bien connu, les catholiques ne vont plus beaucoup se confesser : 70 % avouaient ne se rendre jamais au confessionnal en 1983 contre 37 % seulement en 1952.

En vingt ans, le rapport à la religion a changé du tout au tout. On continue de se dire catholique – par habitude, par besoin d'identité, de racines – mais on ne fréquente plus l'église ni les sacrements qu'elle propose. Toutes les enquêtes d'opinion soulignent le rejet des prescriptions de l'Eglise dans le domaine de la morale, de la vie sexuelle et conjugale. *« Les Français aménagent de plus en plus leur rapport personnel au catholicisme,* explique Jean-Marie Donegani, sociologue au CNRS, auteur d'une vaste enquête sur « Les catholicismes français », à paraître début 1986. *« Ils choisissent, dans l'ensemble des rites, des dogmes et des prescriptions de l'Eglise, ce à quoi ils entendent se conformer et ce à quoi ils se refusent »* (1).

Un tel phénomène est à rapprocher de la « privatisation » générale des comportements, mais n'est pas non plus étranger à une interprétation du concile comme une sorte d'affranchissement par rapport à toute une série d'usages ou d'interdits liés à l'Eglise catholique.

Parallèlement à la baisse des pratiquants, on a vu grossir le nombre des chrétiens préoccupés par l'avenir de l'Eglise. Libération pour les uns, le concile a eu pour d'autres un effet de réappropriation. On n'a pas tort d'opposer la crise quantitative du catholicisme français à la vitalité d'un laïcat qui s'est beaucoup engagé, ces dernières années, dans des tâches locales d'animation : célébration liturgique, encadrement des aumôneries scolaires ou hospitalières, enseignement du catéchisme, préparation aux sacrements.

Prêtres ou « polyvalents »

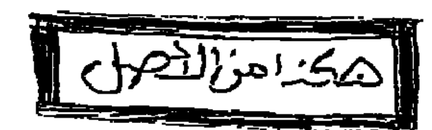
Les réunions paroissiales d'hier, autour du curé, ont fait place à des conseils pastoraux de laïcs élus ou cooptés. Des synodes engageant la vie d'un diocèse leur sont ouverts, comme à Limoges en juin dernier. Ces responsabilités rendent plus aigus les besoins de formation : en dix ans, pratiquement dans tous les diocèses, se sont multipliés les centres et filières de formation. On les appelle *« écoles des ministères »* ou *« instituts de pastorale »*.

L'avenir de ce laïcat actif et motivé, sans doute trop exclusivement recruté dans les classes moyennes, ne peut pas être dissocié de celui du prêtre. Or, le statut du clerc séculier est aujourd'hui en crise radicale. Les prêtres étaient 41 000 en 1965, à la clôture du concile. Dix ans plus tard, ils n'étaient plus que 36 000. Vingt ans après, ils sont 28 630. Ce n'est pas tout : un prêtre sur trois a aujourd'hui plus de soixante-cinq ans. Malgré une reprise des ordinations sacerdotales (111 en 1984 contre 95 en 1983), on est loin des 1 000 prêtres et plus ordonnés dans les années 50.

Cette situation démographique, aggravée par la solitude du prêtre, la régression de son statut dans la société, les lacunes de sa formation première rarement recyclée, pose la question de l'identité du sacerdoce. L'un de ces prêtres, Louis Blanc, du diocèse de Chartres, traduit ce malaise : *« Tout mon temps est investi par les 10 % de baptisés qui vont à la messe. Que dois-je faire pour les 90 % d'autres ? Nous continuons de marier les jeunes comme il y a vingt ans, comme si nous ignorions ce phénomène massif de la cohabitation juvénile et le rejet de la morale sexuelle de l'Eglise. »*

(Lire la suite page IV.)

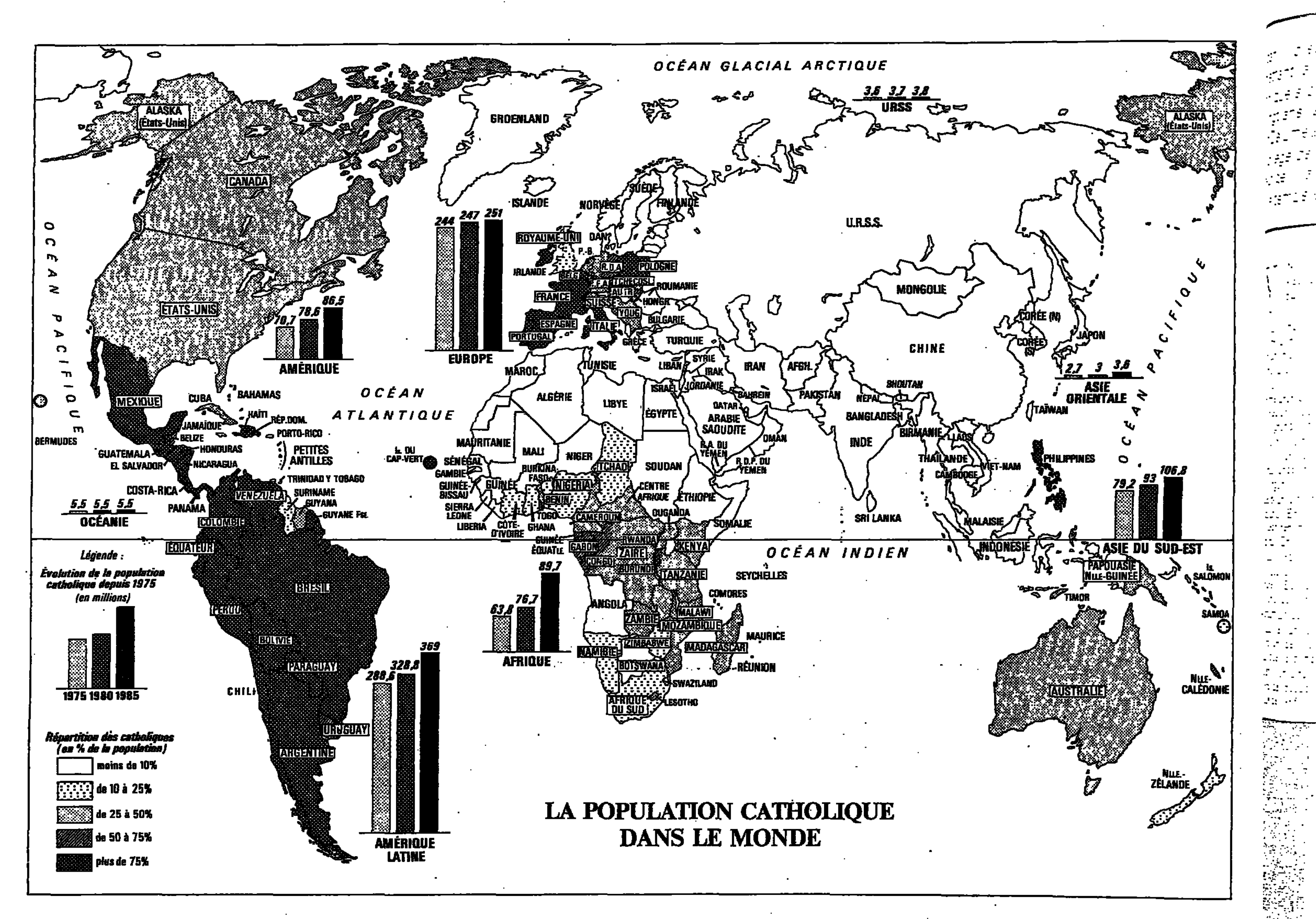
(1) *La Croix* du 23 avril 1985.



هكذا من الأصل

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

ROME DU NORD AU SUD



IL ÉTAIT UNE FOI...

(Suite de la page III.)

Ces prêtres redoutent de ne devenir que des distributeurs de sacrements ou des « polyvalents » chargés d'accompagner des laïcs de plus en plus responsables. Des tendances observées chez un jeune clergé manifestent, par réaction, un retour à une mentalité de « curés » et certains évêques ont repris en main ces dernières années la politique de formation de leurs séminaristes.

Les militants ont changé

Moins passionnelle que dans les années 1968-1975 où tout était traduit en terme de pouvoirs, la *question de l'avenir des ministères* est posée de manière permanente.

Si toute perspective d'ordination d'hommes mariés ou d'accès des femmes au sacerdoce semble bloquée encore pour longtemps, le diaconat en revanche est en progrès. Prudents après le concile, les évêques accueillent de mieux en mieux la candidature de ces hommes souvent mariés qui entendent renouer avec cette vieille institution du diaconat, sans devenir des super-laïcs ou des demi-prêtres. La France comptait six diacres en 1970. Ils sont deux cent cinquante aujourd'hui.

La fluidité des appartenances et des responsabilités dans l'Eglise de France s'accompagne aussi d'un autre mode de présence au monde. En vingt ans, un certain type de militant a vécu, que le concile avait pourtant légitimé, celui des mouvements d'action catholique spécialisés dans les divers milieux sociaux. Longtemps pépinière de permanents pour l'Église, de cadres pour la société – leaders syndicaux, hommes politiques, dirigeants agricoles, – les mouvements d'action catholique, encore capables de grands rassemblements (quarante mille personnes à celui de la Jeunesse ouvrière chrétienne, en 1983 à La Courneuve), ont connu une hémorragie de leurs effectifs. S'ils ne sont pas plus en crise que le reste de l'Eglise, il est vrai que leur langage et leur pédagogie ont souffert des récents glissements idéologiques et culturels.

Ils font place à des formes d'engagement plus diversifiées et ponctuelles, dans les services d'Eglise, dans les communautés d'aumôneries, dans les groupes de prière ou des cercles bibliques, dans des mouvements de solidarité (Secours catholique, Comité catholique contre la faim et pour le développement) ou dans les actions de défense des droits de l'homme (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture ou Amnesty International). Plus qu'un combat d'Eglise, le succès des manifestations pour l'enseignement catholique a été d'abord celui de la vie associative, défendant une liberté.


D. MAILLAC/RÉA

Les femmes ne sont pas encore sur le point d'accéder au sacerdoce.

Une telle évolution du militantisme catholique est particulièrement nette chez les jeunes, qui préfèrent les actions concrètes, proches et immédiates, aux engagements lourds. *« On ne peut plus suivre les schémas de l'action catholique qui avaient pour visée la transformation du monde,* explique le Père Henri Madelin, jésuite. *Ce qui a la faveur des jeunes aujourd'hui, ce sont les rassemblements à forte teneur émotionnelle et spirituelle ou les actions socio-caritatives. »* Comment expliquer autrement les milliers de jeunes qui, chaque année, se rendent sur la colline de Taizé ou à Lourdes, le regain des pèlerinages et des retraites, l'attraction de certains monastères ?

Cette affirmation d'une identité chrétienne plus forte, après les années d'*« enfouissement dans le monde »* qui ont suivi le concile, explique aussi le succès du renouveau charismatique, dont les communautés se regroupent autour d'un homme ou d'un lieu (l'Emmanuel à Paray-le-Monial, le Lion de Juda, le Chemin neuf dans la région lyonnaise, la Communauté chrétienne de formation, etc.). Le profil y est celui du « disciple » ou de l'« apôtre » qui, par rapport au militant des années 60, choisit des chemins d'« évangélisation » plus courts, rappelant jusqu'au porte-à-porte la pratique des pentecôtistes américains. Les valeurs de fraternité, de simplicité et d'expressivité chrétienne que diffusent à haute dose les charismatiques tendent à gagner du terrain, ce qui, tout à la fois, réjouit, intrigue et embarrasse l'épiscopat français.

En 1985, les clivages ne sont plus les mêmes que dans les années 1968-1975 en pleine tempête intégriste. Même s'ils gardent des journaux et des réseaux, les traditionalistes et les progressistes sont devenus moins bruyants dans l'Eglise en France. Le « recentrage » opéré par la hiérarchie en 1980-1981, juste après la visite du pape, autour des notions conjuguées de *« communion »* et de *« mission »*, a produit de réels effets. Ce qui unit les catholiques de France est aujourd'hui plus important que ce qui les divisait il y a dix ans. Les voilà ramenés à des questions nouvelles et essentielles. Au-delà des désaccords entre Rome et Paris sur la catéchèse, la vraie question est bien celle de la transmission de la foi et des valeurs chrétiennes dans un monde où l'incroyance s'étend.

Des secteurs traditionnels, comme des courants nouveaux de la société française – mondes ouvrier, scientifique, responsables économiques ou politiques, artistes, milieux sanitaires et sociaux, enseignants – sont encore éloignés de l'Eglise. Malgré les critiques habituelles d'incompétence, lorsque l'épiscopat prend position, de plus en plus souvent, sur des faits de société (nouveaux « modes de vie » face à la crise économique, extension des « nouvelles pauvretés », dissuasion nucléaire, racisme et immigration) il est davantage entendu que lorsqu'il se prononce sur des questions de morale privée.

Ce qui prouve que, si elle a perdu bien des pratiquants et un certain type de militants, l'Eglise demeure, vingt ans après le concile, un pôle de références dans la société française.

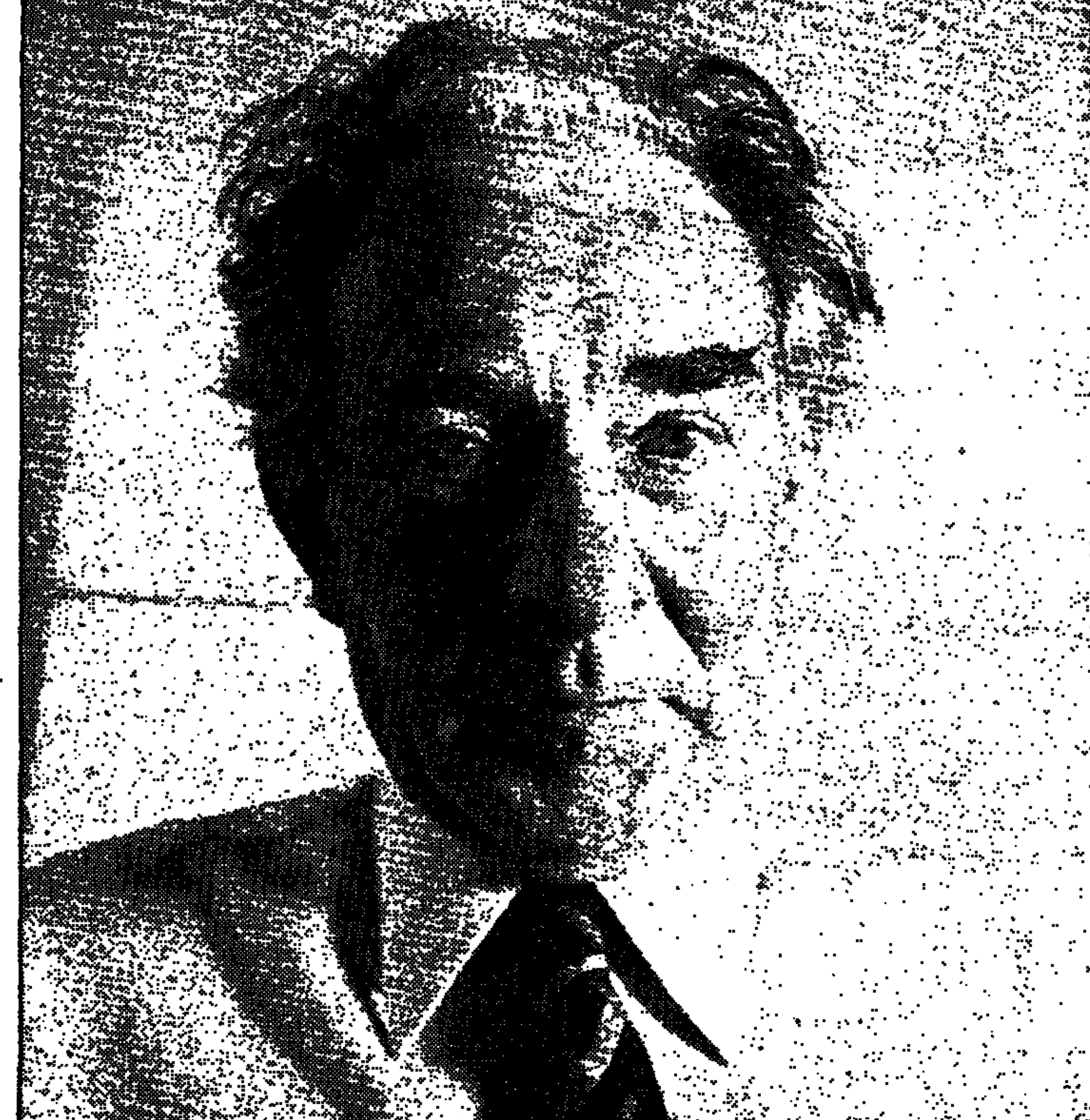
HENRI TINCQ.

هكذا من الأصل

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

CE QUE CROIT JEAN DELUMEAU

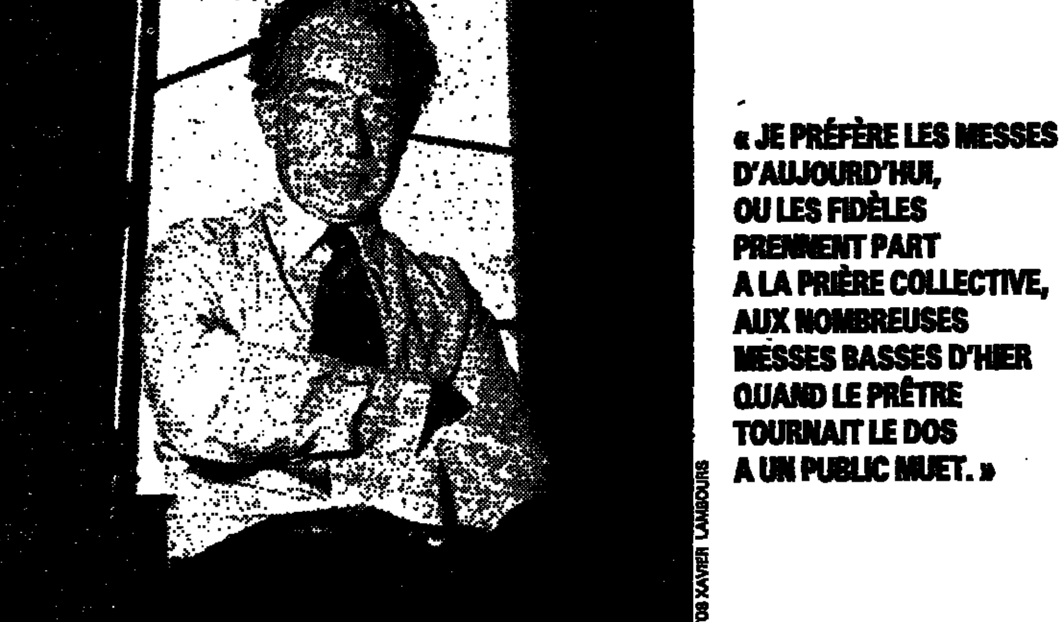
Vatican II, c'est la fin des anathèmes. Admettant la liberté de conscience, l'Eglise catholique s'ouvre aux autres cultures et va, en vingt ans, se renouveler profondément. Jean Delumeau, historien, professeur au Collège de France, auteur de « la Peur de l'Occident », estime que le temps est venu de redéfinir les doctrines.



« L'ÉGLISE N'A GUÈRE CHANGÉ SON MODE DE GOUVERNEMENT. JE NE VOIS AUCUNE JUSTIFICATION THÉOLOGIQUE A L'HYPERCENTRALISATION ROMAINE SOUS LAQUELLE NOUS VIVONS. »

« VINGT ans après Vatican II, un bilan du concile est-il possible ?

– Oui, vingt ans constituent un bon recul pour établir un premier bilan, mais à condition de le rapporter à un passé plus ancien pour que l'Eglise catholique puisse mesurer combien elle s'est renouvelée en si peu de temps. En 1385, le grand schisme écartelait l'Occident. En 1485, Innocent VIII, l'un des pires papes de la Renaissance, régnait à Rome, où il organisait des fêtes fastueuses pour le mariage de l'un de ses enfants. En 1585, la France était déchirée par la guerre de Religions. En 1685, Louis XIV révoquait l'édit de Nantes. En 1785, face à la philosophie des Lumières, l'Eglise paraissait sclérosée, épuisée, sans voix. En 1885, au lendemain des lois Jules Ferry, cléricaux et anticléricaux s'exténuaient en de stériles querelles, tandis que le pape vivait en prisonnier volontaire au Vatican... Je préfère de beaucoup vivre dans l'Eglise de 1985.



PHOTOS XAVIER LAMBOURS

« JE PRÉFÈRE LES MESSES D'AUJOURD'HUI, OU LES FIDÈLES PRENNENT PART A LA PRIÈRE COLLECTIVE, AUX NOMBREUSES MESSES BASSES D'HIER QUAND LE PRÊTRE TOURNAIT LE DOS A UN PUBLIC MUET. »

– Quelle a été pour vous l'innovation majeure de Vatican II ?

– Tous les conciles antérieurs avaient prononcé des condamnations, comprenant notamment la formule : *« Qu'ils soient anathèmes. »* Celle-ci figurait encore largement dans les actes du concile de Trente et de Vatican I. Elle est totalement absente de Vatican II.

– Non seulement l'Eglise ne condamne pas, mais elle fait son autocritique...

– Ou, en tout cas, elle a adopté lors de Vatican II des positions qui prennent le contrepied de doctrines traditionnelles et qui apparaissent, même si le mot n'est pas prononcé, comme une autocritique. Prenons l'exemple de la liberté religieuse. Depuis Constantin, l'Eglise vivait pratiquement sous le régime de la religion d'Etat et de la négation de la liberté de conscience. Pie VI, sous la Révolution française, condamna la Déclaration des droits de 1789, parce que l'article 10 énonçait que *« nul n'a le droit d'être inquiété pour ses opinions, même religieuses »*. Pour Grégoire XVI, au dix-neuvième siècle, la liberté de conscience était un *« délire »*. Dans l'encyclique *Quanta cura* (1864), Pie IX condamna à nouveau *« l'opinion selon laquelle la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme »*.

» Le virage accompli par Vatican II est donc considérable, puiqu'on y affirme : *« La personne humaine a droit à la liberté religieuse. Personne dans le domaine religieux ne doit être contraint d'agir contre sa conscience, ni empêcher d'agir selon elle. »* Si Jean-Paul II peut apparaître aujourd'hui comme l'un des grands avocats de la cause des droits de l'homme et de la liberté de conscience, c'est bien parce que ce texte de Vatican II lui a laissé les mains libres.

– La rupture dont vous parlez n'est-elle pas, plus simplement, une adaptation à la société ?

– Il est vrai que nous nous trouvons au vingtième siècle devant des situations inédites. Il est normal que des situations exceptionnelles entraînent des réactions exceptionnelles. Mais, pour l'Eglise catholique, il faut bien voir d'où l'on vient et ce que représente cette adaptation à la société et au temps.

» Dans la définition que Vatican II a donnée de l'Eglise (la constitution *Lumen gentium*), le fait de parler du *« peuple de Dieu »* avant de parler de la hiérarchie a constitué une révolution par rapport à la conception que l'Eglise avait jusque-là d'elle-même. S'agissant de l'apostolat des laïcs, le concile s'est assurément adapté à une réalité qui existait déjà, mais il a justifié ce rôle croissant des laïcs et, surtout, il a ouvert des perspectives nouvelles à leur action.

» Prenons encore le cas de l'œcuménisme : on a du mal aujourd'hui à se remettre en mémoire la situation antérieure à 1962. Jusque-là, l'attitude romaine à l'égard des autres confessions chrétiennes était globalement négative. Vatican II a converti le regard des catholiques, non seulement vis-à-vis des protestants, des orthodoxes ou des anglicans, mais aussi des non-chrétiens, des juifs et, plus encore, des non-croyants.

» Bref, c'est le regard sur l'ensemble des cultures et notamment sur la culture moderne qui est désormais appelé à changer. Jean-Paul II est dans la pleine ligne de Vatican II quand il dit, en créant, en 1982, le conseil pontifical pour la culture : *« La rencontre des cultures est un terrain de dialogue privilégié entre les hommes également en recherche d'un nouvel humanisme pour notre temps. »*

– Vatican II n'est-il pas arrivé trop tard ? N'a-t-il pas voulu mettre les bouchées doubles ?

– Il n'est jamais trop tard pour bien faire... Mais il est bien vrai qu'il est arrivé tard, car il s'agissait de rétablir des ponts entre l'Eglise et une culture moderne dans laquelle la science et la technique prenaient une part croissante. Or que s'est-il passé ? au dix-huitième et au dix-neuvième siècle, on a vu se creuser un fossé entre l'Eglise catholique et la culture moderne. Parce qu'on a voulu rattraper le temps perdu, l'application de Vatican II s'est opérée parfois dans une certaine confusion.

» En matière liturgique, par exemple : il n'est pas douteux que, dans les années 1965-1975, des prêtres ont pris autoritairement des décisions trop rapides, insuffisamment discutées avec les fidèles. En outre, un certain vide théologique s'est créé.

» Aujourd'hui, ces excès sont en grande partie corrigés, et, pour ma part, *je préfère les messes* d'aujourd'hui, où les fidèles prennent part à la prière collective, aux nombreuses messes basses d'hier, quand le prêtre tournait le dos à un public muet. Même si les effectifs sont moins nombreux, la qualité des célébrations a beaucoup changé.

– Dans quelle mesure Vatican II a-t-il été appliqué ?

– Un des aspects *négatifs* du bilan est que l'Eglise n'a guère changé son mode de gouvernement. Vatican II avait ouvert la voie à un gouvernement plus collégial, donnant plus de responsabilité au corps épiscopal. Or, jusqu'à présent, il faut admettre que cette ouverture n'a pas été concrètement réalisée. Je ne vois aucune justification théologique à l'hypercentralisation romaine sous laquelle nous vivons. Le prochain synode extraordinaire examinera-t-il cette question ? Il faut en tout cas rappeler que d'autres conciles – Nicée, Latran IV, Trente, – qui eux aussi avaient prévu des rencontres plus nombreuses d'évêques, ont également échoué sur ce point.

» Cela dit, l'Eglise romaine a changé sur tout le reste, qui est pour moi l'essentiel. Sans oublier le rôle des laïcs. On cite souvent l'exemple – et on a raison – des 220 000 personnes qui, en France, enseignent le catéchisme aux enfants. Aux Etats-Unis, une femme catholique sur quatre a une activité dans l'Eglise.

» Puis il y a eu l'ouverture à la culture moderne. A ce propos, je perçois des différences d'accent entre les propos du cardinal Ratzinger, préfet de la congrégation pour la doctrine et la foi, et le pape lui-même, qui, convoquant le synode, n'a laissé aucun doute sur son intention de *« célébrer »* le concile et de suivre la voie tracée par Vatican II : *« L'Eglise*, a-t-il dit, *veut poursuivre sa route vers le troisième millénaire au milieu des hommes et avec eux... »*

– Il n'en reste pas moins que, depuis le concile, la chute de la pratique et des vocations s'accentue...

– C'est vrai, mais, là encore, il peut y avoir des erreurs d'interprétation. Ne croyons pas que *Vatican II se soit déroulé en* 1962-1965 dans une situation de chrétienté et que la crise de la foi ait commencé après lui. Cette vision historique est irrecevable. Elle ne résiste pas à l'épreuve des faits : l'appel *« France, pays de mission... »* date de 1943 et l'initiative des prêtres ouvriers dans les années 50 était déjà une prise de conscience du reflux de la christianisation dans notre société.

» L'histoire chrétienne est une histoire en dents de scie. Elle est traversée de creux et de sommets que les protestants anglo-saxons appellent des *revivals* (réveils). L'Eglise a connu plusieurs de ces réveils : la réforme grégorienne, la création des ordres mendiants au treizième siècle, les deux réformes – protestante et catholique – du seizième siècle, l'élan missionnaire du dix-neuvième siècle. De nos jours, je citerai la prise de conscience de laïcs plus motivés : si les chrétiens sont moins nombreux en effet, ceux qui le demeurent se sentent davantage concernés par leur foi.

» Il reste que l'un des problèmes majeurs de notre temps est celui de l'agnosticisme, largement répandu, auquel il ne faut pas jeter la pierre en disant qu'il est le fruit de la société de consommation et de l'hédonisme occidental, mais qu'il faut essayer de comprendre.

– L'Eglise aurait-elle besoin d'un Vatican III ?

– Oui, mais pas sous la forme de Vatican II. Devant cette question de l'agnosticisme par exemple, les principales Eglises chrétiennes devraient se mettre, une bonne fois pour toutes, à réfléchir ensemble avec le concours des historiens, des sociologues, et des anthropologues. Quels que soient les efforts du secrétariat romain pour les non-croyants, il n'y a pas encore eu une véritable réflexion chrétienne collective sur ce sujet.

– Vous avez énuméré tout à l'heure les années 1385, 1485, 1585, 1685, 1785, 1885... Que vous inspire 2085 ?

– L'historien n'est même pas sûr de bien reconstruire le passé. Alors, l'avenir... Il me semble toutefois que l'avenir et la crédibilité du christianisme sont conditionnés par de nécessaires éclaircissements doctrinaux. Le cardinal Ratzinger met l'accent sur un certain flou doctrinal qui, selon lui, aurait suivi Vatican II. En un sens, il a raison. Je suis frappé de voir le nombre de chrétiens qui ne savent plus bien ce qu'ils croient. Je suis convaincu qu'il y a nécessité à redonner aux croyants des bases doctrinales. Mais la question se pose alors de savoir quelle doctrine on leur propose, et, de ce point de vue, je perçois le même embarras chez les catholiques et chez les protestants. Doit-on maintenir la croyance au paradis terrestre ? Doit-on continuer à croire que Dieu, irrité par la première faute, avait condamné toute l'humanité à l'enfer, qui aurait dû constituer désormais la destination normale de tout humain, n'eût été la rédemption ? *Le catéchisme de Paris* (éd. de 1933) affirmait : *« Par leur désobéissance, nos premiers parents perdaient le droit au bonheur du ciel »* Maintient-on cette doctrine ? Faut-il penser, avec Ratzinger, que la théorie de l'évolution est incompatible avec le péché originel ? il faudrait donc, à mon avis, prolonger Vatican II par des mises au point doctrinales qui feront apparaître à nos contemporains que l'essentiel du message évangélique peut très bien se concilier avec la culture moderne. Parfois, je crains de voir réactualiser des formules doctrinales irrecevables pour l'homme contemporain. D'où la nécessité de se souvenir de ce qu'avait dit Jean XXIII en ouvrant le concile : *« Une chose est la substance de la doctrine antique contenue dans le décret de la foi, autre chose la formulation dont on la revêt. »* ■

Propos recueillis par ROBERT SOLÉ et HENRI TINCQ.

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

LES DIX MOTS-CLÉS DE VATICAN II

AGGIORNAMENTO

AGGIORNAMENTO a été le terme fétiche de la préparation du concile. En fait, *plus que d'une simple « mise à jour »*, ce mot est devenu symbolique de tous les espoirs de changement soulevés par la convocation du concile, le 25 janvier 1959, par Jean XXIII à la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs : changement dans le fonctionnement interne de l'Eglise, dans les usages de la liturgie comme dans l'appréciation à porter sur le monde.

Pour autant, il serait faux de croire que cet *aggiornamento* a commencé avec le concile.

Au contraire, si Vatican II a été au départ la volonté d'un homme, Jean XXIII, il avait été précédé par un certain nombre d'avancées significatives : amorce du renouveau biblique et liturgique, mise en œuvre de l'apostolat des laïcs à travers les mouvements, prises de position (parfois contestées à Rome) de grands théologiens, notamment de l'école française (P. Congar, P. Chenu, P. de Lubac).

C'est à ce point vrai que pour beaucoup, le concile a été un point d'arrivée plutôt qu'un point de départ. Mais on est là déjà dans le débat d'interprétation qui a recommencé avec la préparation du synode extraordinaire de Rome.

COLLÉGIALITÉ

LE concile a voulu situer la primauté du pape dans un contexte nouveau, celui de la collégialité des évêques. Celle-ci est l'expression du collège des évêques autour de la personne du pape, s'exerçant notamment au moyen des conciles et des synodes.

Elle est aussi l'expression d'une solidarité de fait des évêques entre eux au niveau de chaque Eglise particulière.

Outre la reprise de la tradition des synodes, qui remonte aux premiers âges de l'Eglise — il y en a eu sept à Rome depuis le concile, — l'une des conséquences institutionnelles les plus marquantes de Vatican II a été la mise sur pied de conférences épiscopales nationales et régionales.

Le CELAM (conseil épiscopal latino-américain) est né en 1955 à Rio-de-Janeiro, mais il a affirmé son autorité après le concile, notamment lors des conférences de *Medellin en 1968 et de Puebla en* 1979.

L'Afrique s'est également dotée d'un SCEAM (symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), lequel plaide régulièrement en faveur d'un concile africain. Une fédération des conférences épiscopales existe aussi à l'échelle asiatique et européenne (conseil des conférences épiscopales d'Europe).

Aux Etats-Unis, la puissante NCBB (National Conference of Catholic Bishops) a pris des initiatives spectaculaires, comme la lettre pastorale de 1983 sur le désarmement nucléaire ou la préparation en cours d'autres textes sur le capitalisme et sur le rôle des femmes dans l'Eglise.

Ces instances ont contribué à une certaine décentralisation de l'Eglise, mais aussi à des tensions avec la curie romaine. Certaines orientations du CELAM ont été freinées. Le concile africain a été déconseillé. La catéchèse mise au point par l'épiscopat français a fait l'objet de polémiques publiques.

Préfet de la congrégation pour la doctrine de la foi, le cardinal Ratzinger considère ces conférences comme des structures administratives intermédiaires, non comme l'expression d'une authentique collégialité ayant un fondement théologique. Il souligne la responsabilité personnelle de chaque évêque.

Ce point devra être éclairci lors du prochain synode extraordinaire.



GAMMA

DIALOGUE

UN mot qui a fait fortune. Du concile date en effet l'ouverture de grands dia*logues de l'Eglise catholique avec* les chrétiens séparés, avec les autres religions, avec les non-croyants. La traduction institutionnelle de cette évolution est la création d'organismes nouveaux de la Curie romaine : trois secrétariats pour l'unité des chrétiens ; pour le dialogue avec les non-chrétiens et *avec les non-croyants.*

Dans la déclaration conciliaire sur les rapports avec les autres religions *Nostra Aetate*, il est écrit que *« l'Eglise ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans les religions non chrétiennes. Elle considère avec un respect sincère ces manières d'agir et de vivre, ces règles et ces doctrines qui, quoiqu'elles diffèrent en beaucoup de points de ce qu'elle-même tient et propose, apportent cependant un rayon de vérité qui illumine tous les hommes ».*

Par ces mots, l'Eglise reconnaît que les autres religions, juive, musulmane, bouddhiste, etc., se trouvent, elles aussi, à l'intérieur d'un processus de révélation divine et peuvent légitimement proposer des voies différentes de conversion et de salut. C'est une rupture importante par rapport à une attitude antérieure de condamnation, globale et systématique.

Des propositions de dialogue sont également adressées aux non-croyants : des rencontres plus ou moins formelles ont été organisées, après le concile, avec des organisations athées, marxistes et franc-maçonnes. Mais, depuis, le secrétariat romain pour les non-croyants a surtout fort à faire avec la montée d'une indifférence religieuse, phénomène plus difficile à cerner que l'athéisme proclamé et organisé.

« LUMEN GENTIUM »

« QU'EST-CE *que l'Eglise ? »,* interrogeait le vieux catéchisme national préconciliaire.

« L'Eglise est la société des fidèles, instituée par Jésus-Christ et gouvernée par le pape et par les évêques, sous l'autorité du pape. »

Avant le concile, l'Eglise est encore présentée comme une société hiérarchisée et autoritaire.

La constitution sur l'Eglise *Lumen gentium* (« Lumière des nations »), promulguée le 21 novembre 1964 (2151 voix contre 5), propose une approche nouvelle et capitale. L'Eglise est définie, d'abord, comme un « mystère », plongeant ses racines dans *une réalité* invisible, à laquelle on adhère par la foi. C'est seulement après qu'elle est analysée dans sa structure ministérielle. Le « peuple de Dieu » (laïcs, religieux, ministres), allusion au peuple de l'Exode et aux premières communautés chrétiennes, précède même la présentation du rôle hiérarchique du pape et des évêques.

C'est un retournement complet de perspectives. L'Eglise n'est plus une société parfaite composée d'individus soumis : elle devient une communauté de croyants libres, responsables, ouverts au service des hommes.

D'où la définition, encore surprenante à l'époque de l'Eglise comme *« sacrement » : « L'Eglise,* écrit *Lumen gentium, est, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de tout le genre humain. »*

Une autre phrase capitale de *Lumen gentium* est la suivante : *« Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique sont ordonnés l'un à l'autre ».* Ainsi Vatican II traite en soi de la place des laïcs et non plus dans un rapport de subordination. Et on a vu les laïcs depuis le concile prendre de plus en plus de responsabilités dans les services d'Eglise (liturgie, catéchèse) ou dans les mouvements, mais la revalorisation de leur rôle continue de se heurter à la rigidité des modèles reçus de la tradition, touchant notamment au ministère ordonné (celui des clercs) et au rôle spécifique de la femme.

INCULTURATION

CE terme désigne l'insertion d'une expérience chrétienne à l'intérieur même de la culture et de la mentalité d'un peuple. Pendant des siècles, la culture européenne avait dominé la réflexion intellectuelle et théologique de l'Eglise romaine. Son idéal de chrétienté était considéré comme un modèle exportable partout dans le monde et a inspiré l'apostolat de générations entières de missionnaires.

C'est une vision totalement renouvelée de sa mission d'évangélisation que l'Eglise a proposée au concile : dans la constitution *Lumen gentium, elle devient communion* d'Eglises particulières, respectueuses des formes de la culture locale. *« La vie chrétienne,* ajoute le décret *Ad Gentes* sur l'activité missionnaire, *sera ajustée au génie et au caractère de chaque culture. Les traditions particulières, avec leurs qualités propres, de chaque famille des nations seront assumées dans l'unité catholique. »* Le concile va jusqu'à demander pour les jeunes Eglises *« une catéchèse adaptée »* et *« une liturgie conforme au génie des peuples ».*

L'abandon d'une culture singulière et normative, identifiée à la civilisation occidentale, au profit d'un christianisme incarné dans la diversité des cultures, constitue pour l'Eglise catholique *« une véritable révolution copernicienne »* (Joseph Komonchak dans *la Réception de Vatican II,* au Cerf). Tous les efforts des Eglises latino-américaines, asiatiques et africaines pour formuler dans leur langage et leurs gestes l'enseignement de la foi et les événements de l'Eglise remontent à Vatican II. L'illustration en est apportée par le cardinal zaïrois Joseph Malula, déclarant au synode de 1976 sur l'évangélisation : *« Hier, les missionnaires étrangers ont christianisé l'Afrique. Aujourd'hui, les chrétiens d'Afrique sont appelés à africaniser le christianisme... »*

LITURGIE

IL est juste de dire que le renouveau liturgique avait commencé avant le concile. Des rituels en langue nationale avaient déjà fait leur apparition. Les messes du soir et la réduction à une heure du jeûne *eucharistique sont des* décisions antérieures à Vatican II.

La constitution sur la liturgie — la première adoptée par le concile — n'en souligne *pas moins* la fin d'une époque où dominait encore une piété individuelle et formelle. Elle va favoriser une plus grande variété de rites et contribuer à une participation *plus active* et communautaire des laïcs à la liturgie de la messe, à la célébration des sacrements et à la prière.

هكذا من الأصل

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

La décision la plus spectaculaire est l'abandon de l'usage du latin, dans les lectures et les chants de la messe, au profit de la langue vernaculaire (celle qui est en usage dans le pays). Il s'agit d'une nouvelle adaptation de l'Eglise à la diversité des mentalités et à la culture moderne. Le concile a de même autorisé, dans certains cas déterminés, la communion sous les deux espèces et remis à l'honneur la pratique des concélébrations.

La publication du Missel de Paul VI, promulgué en 1970, des nouveaux rituels du mariage, de la confession, du baptême, ont été les grandes étapes de l'application d'une réforme liturgique qui, précisément parce qu'elle traduisait un changement d'habitudes et *d'époque, a suscité les résistances* les plus passionnelles, notamment chez les intégristes amis de Mgr Lefebvre qui ont fait de l'abandon du latin le symbole d'un renoncement du concile à la tradition de l'Eglise.

Depuis, une concession a été *faite aux traditionalistes : le 3 octo*bre 1984, la Congrégation romaine du culte divin a laissé la liberté aux évêques d'autoriser, sous certaines conditions, la célébration de la messe latine selon le rite de Saint Pie V pour les fidèles qui le deman*deraient.*

LIBERTÉ RELIGIEUSE

C'EST *l'une des questions* les plus importantes traitées par Vatican II. La déclaration *Dignitatis humanae personae* marque un tournant par rapport à des siècles d'intolérance et de persécutions. C'est même la première *fois que ce thème donne lieu à un* document du magistère de l'Eglise catholique.

« Il importe qu'en tout lieu la liberté religieuse soit sanctionnée par une garantie juridique efficace, et que soient respectés le devoir et le droit suprême de mener librement, dans la société, la vie religieuse », note la déclaration conciliaire, qui énumère un certain nombre de ces libertés imprescriptibles : celle de construire des édifices religieux, de créer des institutions de culte, d'enseigner et d'exprimer publiquement sa foi, de choisir, pour les parents, une éducation religieuse à leurs enfants.

Comme au concile lui-même, cette déclaration a donné lieu dans les années qui ont suivi à de nombreuses controverses, les intégristes reprochant à l'Eglise d'avoir encouragé une conception *« relative »* et *« subjective »* de la foi. Mais par rapport à une époque où elle déclarait que seule la vérité qu'elle proclamait avait des droits et que toute erreur était condamnable, cette reconnaissance par l'Eglise des droits propres à la personne a ouvert la voie à des prises de position régulières, depuis le concile, en faveur des droits de l'homme.

« GAUDIUM ET SPES »

« JOIE *et espoir »,* tels sont les premiers mots de la constitution « L'Eglise dans le monde de ce temps » qui, avec la constitution sur l'Eglise *Lumen gentium*, est la plus importante de Vatican II. Elle a été promulguée le 7 décembre 1965 par 2309 voix contre 75.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise qu'un concile prend position sur les questions « urgentes » de son temps. La famille, la culture, la vie économique et sociale, la communauté politique, la paix, les armements, la communauté des nations : telles sont les têtes de chapitre de la partie « pastorale » de *Gaudium et spes*, précédée d'une partie « doctrinale » touchant à la relation de l'Eglise aux hommes et au monde, dans ses aspects plus fondamentaux.

Accusée d'avoir manqué les grands rendez-vous de l'histoire – la révolution industrielle, l'avènement du monde ouvrier, des sciences humaines, la recherche scientifique moderne, – l'Eglise épouse enfin son temps. La constitution *Gaudium et spes*, qui a légitimé et déterminé la plupart des engagements dans le monde des chrétiens, hiérarchies ou militants de base, marque la fin d'un idéal de chrétienté. L'Eglise ne cherche plus à prendre le contrôle de la société, mais a pour mission unique de rappeler *« à temps et à contretemps »* la visée profonde de toute vie sociale, l'épanouissement de l'homme : *« L'Eglise croit pouvoir largement contribuer à humaniser toujours plus la famille des hommes et son histoire. »*

Touchant aux questions de son époque, ce texte conciliaire est sans doute l'un de ceux qui ont le plus vieilli. *« Le mot de crise,* dit le Père Jean-Yves Calvez dans une préface à un numéro spécial des *Cahiers* (avril 1984), *qui est si employé aujourd'hui, n'était pas typique de* Gaudium et spes. » C'est pourquoi ce texte, rédigé dans un contexte que certains ont jugé trop optimiste, devrait être au centre des *débats du prochain synode extraor*dinaire.

ŒCUMÉNISME

DÈS les premiers jours du concile, les trente observateurs anglicans, protestants et orthodoxes – notamment ceux du patriarcat de Moscou – sont l'objet de la curiosité générale. Alors que l'Eglise catholique avait jusque-là boudé toutes les grandes initiatives visant le rapprochement des chrétiens, notamment celles du Conseil œcuménique des Eglises, Jean XXIII avait donné une orientation résolument œcuménique au concile qu'il avait convoqué. *« Nous avons recommencé à nous aimer », a dit Paul VI, le dernier jour, en pre*nant congé des observateurs.

« Il s'agit de promouvoir la restauration de l'unité des chrétiens » : tels sont les premiers mots du décret sur l'œcuménisme *Unitatis redintegratio*. Le secrétariat pour *l'unité est officiellement crée en* 1964, présidé par le cardinal Béa, l'une des grandes figures du concile.

Les gestes exemplaires vont se multiplier, comme les rencontres du pape avec le patriarche Athénagoras, avec les archevêques de Cantorbéry. Paul VI rend visite en 1969 au Conseil œcuménique des Eglises à Genève. Des organismes se mettent en place visant l'information mutuelle et l'examen en commun des divergences théologiques : le CCEE et le secrétariat pour l'unité crée, par exemple, le département « foi et constitution ».

A la base également, l'œcuménisme progresse, comme le montrent la semaine de prières pour l'unité, les rassemblements autour de la communauté protestante de Taizé, l'extension du nombre des mariages mixtes.

Mais, après l'enthousiasme des débuts, un certain essoufflement est aujourd'hui perceptible. Les grands dialogues aboutissent à des textes importants comme celui de 1982, adopté par « foi et constitution », sur « Baptême, eucharistie, ministère » (BEM). Mais il se heurte à des divergences de plus en plus grandes sur la question des ministères du prêtre, de l'évêque et de la primauté du pape. Jean Delumeau compare le mouvement œcuménique à une course en montagne : *« Au début,* dit-il, *la marche d'approche est rapide. Puis, lorsque l'escalade commence, la progression est plus lente et les vraies difficultés commencent. »* Nous en sommes-là.

RÉVÉLATION

LA constitution *Dei Verbum* sur la révélation divine a provoqué de vifs débats au début du concile entre les partisans d'une vision dogmatique de l'Eglise inspirée par la Tradition, les conciles de Trente et de Vatican I, et ceux pour qui l'Ecriture, c'est-à-dire l'Ancien et le Nouveau Testament, est la principale source de la révélation divine.

A l'origine de tout, le renouveau biblique et catéchétique post-conciliaire, *Dei Verbum* contrarie les tendances antérieures et dit que la Tradition ne doit pas avoir la primauté sur l'Ecriture : *« Tradition et Ecriture sont reliées et communiquent étroitement entre elles. Toutes deux jaillissent d'une source divine identique, ne formant pour ainsi dire qu'un tout et tendant à une même fin. »*

Autrement dit, la Parole de Dieu compte autant que la norme et le dogme de l'Eglise. Le concile a redonné toute son importance à l'étude de l'Ecriture.

HENRI TINCQ.

SOUDAIN JEAN XXIII

par Henri Fesquet

La réussite historique du concile organisé sous l'impulsion de Jean XXIII a tenu pour une large part à la personnalité ouverte, optimiste, d'un pape décidé à « débarrasser le trône de saint Pierre des poussières qui s'y étaient accumulées depuis Constantin ».

L'ampleur de ses tâches assumées suffit en tout cas amplement à persuader les évêques et l'opinion publique que l'Eglise avait suffisamment balayé devant sa porte pour qu'une sorte d'euphorie communicative donne la preuve d'une jeunesse inespérée de l'Eglise-mère. Cette allégresse était particulièrement flagrante dans les contacts chaleureux entre les divers partenaires et dans le foisonnement de groupes multiformes.

Vatican II fut un concile foncièrement ouvert. Des amitiés se en tout cas le désir exprès de Jean XXIII, qui avait pesé de tout son poids et fait confiance – ici aussi – en l'usure de certains antagonismes pour relire ensemble la Bible et s'expliquer sur certains différends théologiques plus ou moins dépassés. Il n'est pas jusqu'aux agnostiques et aux athées qui ne se soient intéressés aux travaux du concile parce qu'ils se sentaient accueillis avec *une sympathie inédite*. Des organes permanents ont été créés au sein de la curie pour continuer le dialogue amorcé.


E. ERWITT/MAGNUM

VATICAN I (1869) avait porté au zénith le pouvoir pontifical grâce au dogme de l'infaillibilité. Un point de non-retour semblait alors atteint. Jamais monarchie de droit divin n'avait gravi un tel sommet.

Avec Vatican II, tout semble basculer. Ne s'agissait-il pas pour une part de déstabiliser la curie romaine et de donner à l'Eglise un style nouveau en faisant appel au droit de regard universel des évêques sur la marche des affaires ? On fit appel à des traditions anciennes aux dépens de traditions plus récentes pour remettre en cause, non certes le principe du pouvoir du pape, mais ses modalités d'exercice.

Le plus extraordinaire fut que Jean XXIII lui-même était expressément demandeur : ce vieillard faisait figure d'aiguillon. Il adjurait les responsables des diocèses de *« débarrasser le trône de saint Pierre des poussières qui s'y étaient accumulées depuis Constantin »* et de faire passer l'Evangile avant le juridisme. Il conviait les laïcs à *« ne pas rester immobiles comme des statues dans un musée »*.

Jean XXIII avait la liberté et l'optimisme dans le sang ; il ne supportait pas les *« prophètes de malheur »* dont l'aigreur lui semblait incompatible avec les impulsions de l'Evangile et le bon vouloir de la majorité du genre humain. Ce pape détestait le prurit des condamnations coutumières.

Les droits de l'homme

Un des moments les plus poignants du concile fut peut-être celui où le Saint-Office fut défini comme *« une cause de scandale dans le monde »*. *« Personne,* a-t-on dit, *n'a le droit d'être jugé sans que l'on sache ce qui lui est reproché. »* L'Eglise n'avait-elle pas en effet le réflexe de s'élever contre ce qui est nouveau sous prétexte d'infidélité présumée aux propositions antérieures de l'Eglise ? Vatican II a voulu briser ce cercle vicieux.

Le concile aurait-il été laxiste ? Ne fut-il pas plutôt généreux et confiant envers les créateurs, que ce soit dans l'ordre de la théologie ou de la science ? D'une façon plus générale n'était-il pas urgent qu'il s'attelle aux droits de la conscience et aux problèmes de la liberté ? L'Eglise avait pris un retard considérable sur ces points névralgiques, mais fondamentaux aux yeux de nos contemporains. Il fallut à Vatican II une ténacité exceptionnelle pour mettre au point un document acceptable pour l'intelligentsia.

A dire vrai, le concile a trouvé là son point d'appui le plus sûr et sa meilleure chance d'acquérir une popularité certaine. Citons la possibilité pour les évêques d'exercer pleinement leurs droits au lieu de jouer, ou peu s'en faut, un rôle de préfet ; la capacité pour les philosophes, les hommes de science, les théologiens et les laïcs de ne pas être esclaves d'une doctrine ou d'une pastorale préfabriquées. Le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, s'est taillé un franc succès en suppliant les pères du concile de ne pas faire un nouveau procès Galilée. *« Un seul suffit »*, ajouta-t-il férocement.

A propos de la loi du célibat ecclésiastique, les volontaires reçurent l'autorisation de devenir diacres après avoir contracté mariage. Vatican II a réhabilité l'expérience des prêtres-ouvriers, naguère saccagée par la curie. Toutefois, le concile ne put entendre l'intervention de Mgr Koop, d'origine néerlandaise, préconisant des prêtres mariés, moyen, à ses yeux, de remédier pour une part à la crise sacerdotale.

sont nouées entre des hommes venus des cinq continents qui avaient beaucoup à apprendre les uns des autres. Les évêques se connaissaient peu ; ils connaissaient encore moins les chrétiens non catholiques invités avec insistance par le pape et qui travaillaient avec les pères bien au-delà de leurs statuts d'« observateurs ». Les frontières psychologiques entre les confessions se sont vraiment déplacées à Rome d'une manière irréversible. C'est en ce sens que l'on a pu dire, d'une façon peut-être un peu sommaire, que Vatican II avait marqué la fin de la Contre-Réforme. Tel était

« L'Eglise, a pu déclarer Paul VI le jour de la clôture de Vatican II, *s'est pour ainsi dire proclamée la servante de l'humanité. »* Elle avait pris l'habitude de se montrer hautaine ; en l'occurrence, elle a fait preuve d'une inclination nettement et volontairement optimiste. *« Un courant d'affection et d'admiration a débordé du concile sur le monde humain moderne »*, ajoutait Paul VI. Il n'est pas de voix plus autorisée que celle de cet évêque de Rome, dauphin et successeur de Jean XXIII et qui mena Vatican II à bon port. ■

STOP SECRET

LE secret entourant les travaux du concile était théoriquement absolu. Sa violation entraînait une peine d'excommunication des plus sévères. Autant en emporte le vent ! Quelques semaines après l'ouverture de Vatican II, ce règlement canonique volait en éclats. De fil en aiguille, on sut pratiquement tout, par indiscrétion progressive, sur les assemblées plénières.

Les conséquences officielles furent considérables. Des personnalités patentées ont été chargées de répercuter aux *mass media* la totalité des travaux dans diverses langues. Le concile – non sans hésitations – comprit vite les avantages de cette transparence non seule*ment pour les interventions pu*bliques, mais aussi pour la genèse des débats, précieuse pour éclairer des études préliminaires.

Dans un premier temps, cette audace surprit, puis elle eut une certaine influence sur le déroulement du concile dont presque personne ne s'est plaint. Il suffisait de reconnaître que Vatican II méritait cette audience, puisque, après tout, il était au service du *« peuple de Dieu »* et non l'inverse. Vatican II était stimulé par l'opinion publique, qui, en retour, s'est sentie épaulée. Pour la première fois dans les temps modernes, la hiérarchie catholique acceptait cette libération de la parole et ne *jouait pas à cache-cache* avec les laïcs et le clergé.

Les *mass média* ont pu jouer le rôle à plein et informer à chaud d'une façon généralement correcte, leurs sources étant directes et sans réticences. Chacun s'est pris au jeu de serrer l'événement au plus près et au plus juste.

H. F.

هكذا من الأصل

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

LES DEUX CROIX DE L'AMÉRIQUE LATINE

Vatican II a donné à l'Amérique latine les armes pour lutter, au risque du martyre, contre un pouvoir civil qui faisait peu de cas des principes de l'Evangile. Les catholiques souffrent aujourd'hui des divisions internes d'un pouvoir religieux qui devra se réformer.

COMMENT des changements n'auraient-ils pas été nécessaires devant une situation sociale et politique aussi peu « évangélique » que celle que connaissait l'Amérique latine au moment du concile Vatican II ? Inégalités et corruption, nombre élevé de divorces et de naissances hors mariage, violation des droits de l'homme érigée en système de gouvernement, étaient devenus la règle. Pourquoi le catholicisme a-t-il si peu transformé l'éthique individuelle, familiale et sociale ? Comment des pays aussi « religieux » ont-ils pu inventer et mettre en pratique l'idéologie de la sécurité nationale au mépris de dizaines de milliers de vies humaines ?

Pendant bien longtemps, les retombées de l'Evangile sur la réalité sociale latino-américaine restent minces. La solidarité joue peu, même si la pratique religieuse est encore forte. Mais sans doute faut-il reconnaître que nos critères d'analyse du christianisme sont pris en défaut dans ce continent.

Cependant, derrière cette façade d'aujourd'hui et de toujours, bien des choses ont changé depuis le concile. Le cœur de l'Eglise s'est mis à battre à un autre rythme. Dès avant Vatican II, quelques personnalités avaient soulevé le thème du rapport de l'Eglise avec le monde et la société. Mais elles sont isolées et ne trouvent guère d'écho sur place. Citons Dom Manuel Larrain, évêque de Talca au Chili, Mgr Proaño de Riobamba en Equateur, et surtout Dom Helder Camara, inspirateur, dès leur création, de la Conférence nationale des évêques brésiliens en 1952 et du CELAM (1) en 1955.

Leur rôle au concile serait à étudier. Ils ne sont pas intervenus en assemblée. Mais ils ont été très actifs dans les couloirs, sensibilisant les autres évêques du monde, notamment les européens, au thème de la pauvreté. Les multiples aller et retour entre Rome et leur pays pour chaque session confirmaient la nécessité de ce travail. Les textes de Vatican II interrogeaient dans le même sens tous les évêques du continent. Ils eurent aussi beaucoup d'influence sur les théologiens et les communautés chrétiennes. Le concile libérait la réflexion et donnait la parole aux laïcs : l'Eglise n'était plus seulement la hiérarchie mais tous les chrétiens. Une dynamique était mise en route, qui aboutira à la deuxième conférence générale de l'épiscopat latino-américain à Medellin en 1968, en présence de Paul VI. Medellin n'aurait pu avoir lieu sans le concile, mais celui-ci n'aurait donné aucun fruit en Amérique latine sans cette conférence. Entre les deux, l'encyclique de Paul VI, *Populorum progressio*, de mars 1967, avait donné les armes théoriques pour orienter l'Eglise vers une prise de conscience et une action en faveur des plus pauvres.

S. SALGADO JR/MAGNUM

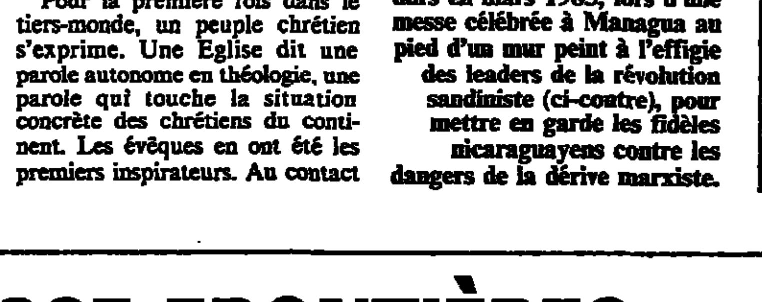
Reprenant le thème du développement intégral, Medellin introduisait la nécessité du travail pour la libération des plus pauvres du continent. Pour le meilleur et pour le pire, le mot est lancé. Le meilleur de la libération s'incarne dans le mouvement des communautés de base, immense réseau de milliers de groupes de chrétiens qui partagent un même destin, la pauvreté, qui s'appuient sur un même livre, la Bible, et travaillent ensemble à résoudre les problèmes concrets qui se posent à eux quotidiennement. Une fraternité réelle dans un véritable esprit évangélique.

La crise des années 70

La Bible, lue et méditée par des paysans ou des habitants de quartiers pauvres, laisse éclater son message de libération et de salut. Elle parle comme un livre populaire avec ses mythes et ses histoires. L'Eglise accompagne cette lecture, cherchant à maintenir l'équilibre entre une religion traditionnelle encore vivante et la nécessité d'adaptation à un monde touché par la sécularisation, notamment chez les déracinés des grandes villes. Pèlerinages et processions permettent de relier le monde traditionnel et une pratique nouvelle de communauté.

Le pire se rencontre dans les groupes qui oublient la dimension religieuse du salut : la libération *devient idéologie*. Le *marxisme*, outil plus efficace, séduit les intellectuels et provoque des départs nombreux de l'Eglise. Le pire, ce sont surtout les polémiques et les affrontements nés de cet engagement de l'Eglise dans la situation sociale de l'Amérique latine. Certaines autorités locales, civiles ou ecclésiastiques, profitent des mises en garde romaines, pourtant mesurées, pour caricaturer la théologie de la libération et condamner ses auteurs.

Pour la première fois dans le tiers-monde, un peuple chrétien s'exprime. Une Eglise dit une parole autonome en théologie, une parole qui touche la situation concrète des chrétiens du continent. Les évêques en ont été les premiers inspirateurs. Au contact de la pauvreté, ils se sont interrogés sur le message de l'Evangile ; ils en ont discuté à Rome au concile ; ils ont élaboré leur pensée à Medellin ; ils en ont inspiré leur diocèse : une sorte de révolution par le haut à laquelle une *grande partie de la base et de* nombreux théologiens ont répondu avec enthousiasme.



L'Eglise d'Amérique latine, « Eglise de la pauvreté », a eu pour principale mission depuis vingt ans de lutter aux côtés des peuples pour l'établissement de régimes démocratiques. Les harangues du Père Damiao dans le Nordeste du Brésil (ci-dessus) sont l'illustration de cette période. Période que le pape Jean-Paul II voudrait révolue : il n'aura pas de mots assez durs en mars 1983, lors d'une messe célébrée à Managua au pied d'un mur peint à l'effigie des leaders de la révolution sandiniste (ci-contre), pour mettre en garde les fidèles nicaraguayens contre les dangers de la dérive marxiste.





S. MEISELAB/MAGNUM

Mais l'assemblée de Medellin avait son petit côté soixante-huitard : optimisme excessif face aux libérations sociales, naïveté devant les capacités du « politique » de changer les situations locales, ignorance d'un phénomène qui apparaissait déjà dans les capitales et les grandes villes : la sécularisation de ceux qu'on appellera les « classes émergentes ». Medellin, à la suite du concile, ne voit pas la crise qui vient.

Elle arrive dès les années 70 et sera redoutable pour le clergé : l'impact d'un marxisme qui trouve un terrain privilégié, le refus de l'institution, la raideur

CATHOLIQUES PASSE-FRONTIÈRES

AFRIQUE : NAISSANCE DU CHRISTIANISME

UN Africain sur huit est catholique, un sur quatre est chrétien et un sur deux est musulman. D'implantation récente (il n'y avait que 1 % de chrétiens au début du siècle contre 12 % aujourd'hui, soit 56 millions), le christianisme africain est véritablement né au concile. Plus qu'ailleurs, il a retenu l'invitation lancée aux Eglises locales par Vatican II à s'intégrer davantage dans les cultures traditionnelles.

Dans trois domaines : politique, liturgique et théologique, s'exprime de plus en plus une identité chrétienne africaine. Là où règnent des pouvoirs arbitraires, la référence à l'Evangile et l'appartenance à une structure internationale comme l'Eglise sont autant d'armes entre les mains des chrétiens qui revendiquent pour la défense des libertés. En Afrique du Sud, Mgr Desmond Tutu, pour les anglicans, et Mgr Denis Hurley, archevêque de Durban, pour les catholiques, sont parmi les leaders de la lutte anti-apartheid.

En matière rituelle et liturgique, les Eglises chrétiennes d'Afrique recherchent des formes d'expression de la foi qui ne sont pas la copie de pratiques européennes. Elles sont allées jusqu'à prévoir un rite original (le *« rite zaïrois »*) de la messe, prévoyant le remplacement du pain eucharistique par le mil. Mais le Vatican a coupé court en 1980 à une telle innovation.

L'idée d'un concile africain progresse cependant, afin d'examiner nombre de questions que Vatican II n'a pas résolues, notamment la dépendance des Eglises africaines (en moyens financiers, en prêtres) par rapport aux Eglises-mères européennes ou la conciliation de la règle du célibat des prêtres avec le *contexte culturel dominé par le* rôle de la famille. Rome est cependant très réservé, et, au cours de son voyage africain du mois d'août dernier, Jean-Paul II n'a guère laissé d'espoir aux promoteurs de ce « concile noir ». ■

AMÉRIQUE DU NORD : SUR LA BONNE ROUTE

Les catholiques américains étaient 42 millions en 1960, à la veille du concile : ils sont, à présent, 52 millions, soit près d'un quart de la population du pays. Compte tenu du morcellement des familles religieuses, notamment protestantes, l'Eglise catholique est même devenue la plus grande des Etats-Unis.

Il est cependant difficile d'affirmer quelle est la part qui revient, dans cette progression, au renouveau conciliaire proprement dit, à l'arrivée massive des hispano-américains, notamment mexicains — un million d'entrées par an, sans compter les clandestins — ou au réveil religieux à forte teinte moraliste qui a saisi l'Amérique de Reagan, pour lequel 52 % des catholiques ont voté lors de la dernière élection présidentielle.

Des traits récents de l'Eglise américaine semblent remonter directement au concile. Ils sont soulignés dans le rapport adressé à Rome, pour la préparation du synode extraordinaire, par Mgr James Malone, président de la puissante conférence nationale des évêques américains : redécouverte de la Bible, formation catéchétique, progrès du diaconat (7 000 diacres permanents), intensification des rapports avec les protestants, création de groupes de dialogue avec la communauté juive (pas loin d'une centaine de groupes, selon le rapport Malone).

Et surtout une participation accrue aux débats de la société américaine. Très largement relayés dans l'opinion, les travaux des évêques américains sur la paix

UN SYNODE APRÈS LE CONCILE

par Pierre de Charentenay *

d'une partie de la hiérarchie devant les interrogations posées par la modernité, tout cela touche le clergé beaucoup plus que les chrétiens de base. Le milieu universitaire est lui aussi atteint de plein fouet. Il s'éloigne de l'Eglise et vit selon les critères et les idées du monde développé. Il n'est pas surprenant que des étudiants catholiques soient alors écartelés entre l'indifférence et la violence. L'image et les choix de Camillo Torres, son engagement et sa mort dans la guérilla sont présents à leur mémoire. *Il faut* une force d'âme peu commune pour rester actif et engagé sans se révolter devant la passivité et l'hostilité rencontrées.

Cette même période des années 70 est marquée par un changement d'orientation du Celam sous la houlette du très actif évêque de Medellin, Mgr Lopez Trujillo. Cette tentative de *reprise en main* ne sera suivie ni par la Conférence des évêques brésiliens, qui prend ses distances vis-à-vis du Celam, ni par la 3e Assemblée générale de l'épiscopat latino-américain à Puebla en 1979. Lors de cette conférence, inaugurée par Jean-Paul II, les évêques marquent une volonté de revenir à des questions plus directement liées à la vie de l'Eglise : *identité propre, évangélisation*. Cette assemblée répond ainsi à la crise perçue dans tout le continent et au défi des sectes, qui se développent dangereusement. Mais elle reprend également l'essentiel de l'acquis de Medellin et refait sienne le « *choix prioritaire des pauvres* ». L'Eglise n'abandonne pas le mouvement entrepris depuis le Concile. Elle découvre que les changements issus de Vatican II sont l'objet de discussion à l'intérieur, comme ils *sont depuis longtemps objet de* répression à l'extérieur.

Une Eglise fermée sur elle-même

Tous les efforts de cette Eglise et sa *recherche de la justice* se heurtent en effet à des pouvoirs qui n'ont eu de cesse de les écraser. *L'agence DIAL* a publié un martyrologue, liste impressionnante de toutes les victimes.

On connaît Rutilio Grande, Mgr Romero et les deux sœurs françaises torturées et assassinées en Argentine. Mais réalise-t-on la situation des paysans du Brésil, *celle des Indiens du Guatemala* pour qui la possession d'une bible était la marque de la subversion ? Que dire *aujourd'hui* des chrétiens des hauts plateaux du Pérou aux prises avec le Sentier lumineux ? L'Amérique latine rejoint les continents martyrs.

La souffrance, c'est aussi la division *interne* : *souffrance des* chrétiens au Nicaragua de voir aujourd'hui leur pays retomber *dans la violence* et la *haine* ; souffrance des chrétiens d'Argentine de voir hier leurs évêques pactiser *trop facilement* avec *les militaires* ; souffrance de la jeunesse et des militants de voir trop souvent une Eglise sourde à leurs exigences de justice et de respect des droits de l'homme.

Si la violence a été et reste pour beaucoup la tentation majeure, et *pour cause, un courant* s'est développé depuis le début des années 70 avec Dom Helder Camara et Mgr Proano autour des stratégies d'action non violentes. Adolfo Perez Esquivel pouvait alors fonder son mouvement *Paz y Justicia* qui lui valut le prix Nobel de la paix. La participation des catholiques n'a pas été mince dans le retour de bon nombre de ces pays à la démocratie dans le début des années 80. Les gestes et les paroles du cardinal Fresno de Santiago du *Chili* sont *là* pour montrer que ce combat dure encore, et que l'Eglise a désormais choisi son camp.

Si l'Amérique latine a su entendre Vatican II, par l'intermédiaire de Medellin, elle a fait découvrir à son tour à l'Eglise tout entière la *nécessité de la libération. Mais* l'échange s'arrête là. L'Eglise d'Amérique latine a tendance à se fermer sur elle-même, rivée à ses problèmes internes et ruminant ses conflits. Elle risque de retourner sans fin sa problématique sans voir que le monde continue de bouger intellectuellement et religieusement. Elle est encore empêtrée dans un marxisme qui ne dit plus rien ou presque en Europe. Elle est peu consciente de la sécularisation qui l'atteint pourtant : *elle reste accrochée à un christianisme* culturel, alors que celui-ci est déjà lézardé par l'indépendance croissante entre religion et Etat. Sauf en quelques provinces du Brésil, cette Eglise a du mal à intégrer le pluralisme religieux et la liberté religieuse qui le soustend. L'avenir de l'Eglise d'Amérique latine se joue dans sa capacité d'ouverture au monde. Catholique à *presque* 100 %, elle doit encore s'ouvrir à la catholicité. ■

(1) Conseil épiscopal latino-américain, sorte de bureau de la Conférence générale des évêques latino-américains.

* Jésuite, rédacteur en chef des *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*.

CAMARADE CAMARA

FIGURE-SYMBOLE de l'Eglise d'Amérique latine, Mgr Helder Camara, l'un des acteurs de Vatican II, archevêque démissionnaire à 76 ans du diocèse d'Olinda-Recife au Brésil, vient d'effectuer un séjour en Espagne. Son intervention au symposium de Barcelone sur « la *faim dans le monde* » donne la mesure de la prise de conscience nouvelle apparue dans l'épiscopat *latino-américain après le Concile*. Il s'appuie notamment sur les deux conférences historiques du *Celam* (conseil épiscopal latino-américain) à Medellin en 1968 et à Puebla en 1979, destinées à appliquer les conclusions de Vatican II aux urgences particulières du continent.



M. FRANCK / MAGNUM

Dom Helder s'explique : *« Nous, les évêques de ce continent, nous avions, entre autres devoirs, d'aider à maintenir l'autorité. On disait que le manque d'autorité entraînerait le chaos. A ce moment-là, nous étions très proches des gouvernements et des riches. Et, chose étrange, personne ne nous accusait de faire de la politique. Il semblait naturel que l'Eglise du Christ fût l'un des appuis des dirigeants et des riches. Quoique nous pensions déjà aux pauvres, être proche du pouvoir nous semblait la meilleure façon d'aider les pauvres.*

» Nous n'avions pas encore découvert le fossé qui existe entre travailler pour *les pauvres, pour le peuple, et travailler* avec *les pauvres, avec le peuple. Quand on travaille* avec les pauvres, *on fait confiance à Dieu, mais aussi aux créatures humaines. »*

» Nous, les évêques latino-américains, ajoute celui qu'on a appelé l'« évêque rouge », *continuons à dénoncer la situation économique de notre continent et considérons comme le fléau le plus dévastateur et humiliant cette situation de misère inhumaine dans laquelle vivent des millions d'hommes, victimes de salaires de misère, de chômage, de sous-emploi, de malnutrition, de mortalité infantile, d'absence de logement adéquat, de problèmes de santé et de conditions de travail insalubres. »*

Dom Helder Camara soutient que *« cette situation n'est pas une étape provisoire, mais le résultat des situations et des structures économiques, sociales et politiques »*. Et il affirme, citant le rapport de Puebla : *« Ce contexte produit sans aucun doute des riches de plus en plus riches, aux dépens de pauvres de plus en plus pauvres. Cette situation d'extrême pauvreté généralisée présente, dans la vie réelle, des visages très concrets parmi lesquels il faut reconnaître le visage du Christ qui souffre et qui nous interroge. »*

« Nous, les évêques latino-américains, proclamons, poursuit dom Helder, *que des pays comme les nôtres se trouvent en situation de violation permanente de la dignité de la personne humaine. Et aujourd'hui encore grandissent les angoisses produites par l'abus de pouvoir, fruit des régimes de force. Angoisses engendrées par la répression systématique et sélective, suivie de délation, de violation de la vie privée, de pressions exagérées, de tortures, d'exils, d'arrestations illégales. Angoisses face à une justice soumise et impuissante. »*

Dom Helder Camara estime que l'Eglise a maintenu, parallèlement à des positions de compromis plus que douteuses, une attitude de dénonciation prophétique de l'injustice : *« L'Eglise doit faire entendre sa voix par un authentique compromis évangélique, dénonçant et condamnant de pareilles situations, surtout face à des dirigeants irresponsables qui se disent chrétiens. »*

EDUARDO GIORDANO.

---

ou sur *l'économie* ont impressionné le personnel politique et les milieux d'affaires. Par leur *méthode* : des « lettres pastorales » mûrement travaillées, précédées de larges consultations et publiées sous forme de projets successifs, avant une version définitive. Et surtout par leur contenu : sans condamner le principe de la dissuasion nucléaire, ils se sont prononcés dans le document « Un défi pour la paix » (mai 1983) pour un « gel » des armements et ont déclaré moralement inacceptable la réponse nucléaire à une attaque conventionnelle.

S'agissant de l'économie, une deuxième version a été publiée, le 10 octobre dernier : elle met en garde les responsables contre les atteintes à la qualité de la vie, l'extension des taux de chômage et de pauvreté.

Dans son rapport, Mgr Malone écrit que l'Eglise catholique américaine est sur *« la bonne route »*, depuis le concile. Mais des mouvements de contestation, liés au rôle des femmes dans cette Eglise, à la place de la vie religieuse, au décalage entre le discours moral de la hiérarchie catholique (le combat anti-avortement mené par le nouvel archevêque de New-York, le cardinal O'Connor) et la société américaine libérée et sécularisée, *traduisent un malaise accentué* dans le contexte culturel nord-américain. ■

ASIE : LES ISOLÉS

DANS le continent asiatique, qui regroupe la moitié de la population mondiale, où cohabitent de multiples et très anciennes traditions spirituelles et religieuses, les soixante millions de baptisés ne représentent qu'une toute petite minorité (2,3 % de la population totale). Qui plus est, ces chrétiens ont *subi des chocs aussi rudes*, depuis vingt ans, que l'extension du communisme et celle du *sous-développement, lié* en Asie à des percées technologiques spectaculaires.

C'est aux Philippines — 86 % de la population — et en Corée du Sud que l'Eglise catholique est la plus vivante. Dans le contexte philippin marqué par la misère et la dictature de Marcos, *elle a fait comme en Amérique* latine l' *« option pour les pauvres »* ; avec des structures presque identiques (les communautés ecclésiales de base), elle joue le rôle de porte-voix des opprimés.

De tradition confucéenne, la Corée du Sud voit de son côté le nombre des fidèles grandir, au *rythme du doublement* tous les dix ans. Les catholiques y sont près de deux millions. C'est l'une des Eglises les plus énergiques du monde, comme l'a montré la célébration en 1984 de son bicentenaire avec le pape.

Dans le sous-continent indien, la proportion des chrétiens est très faible (5 %) et surtout concentrée dans l'État du Kerala au sud-ouest. Pour d'autres pays, de régime marxiste, le seul véritable enjeu pour les catholiques est la survie. En Chine, où vivaient avant la révolution trois millions de baptisés, une Eglise s'est *constituée* avec la *complicité* du régime (l'Association patriotique), avec ses évêques, *son* clergé et ses communautés, mais elle n'a pas de lien avec Rome depuis la rupture des relations entre le Saint-Siège et la République populaire de Chine en 1951. Jean-Paul II a tenté diverses manœuvres d'approche et lancé un appel au cours de son dernier voyage en Extrême-Orient (*mai* 1984) *aux chrétiens* de Chine. Il n'a guère été payé de retour.

Quant à l'Eglise du Vietnam, vieille de plus de trois siècles et demi, elle a subi l'épreuve de la guerre et de l'exode d'un million de catholiques du Nord vers le Sud en 1954. *Elle représente* environ 15 % de la population du pays et tente, en dépit de difficultés quotidiennes, d'exprimer sa foi et sa profonde identité chrétienne. ■

هكذا من الأصل

NOUVELLE

HAMBURGER DÉTECTIVE

par Cathy Bernheim

LA lune, comme un poing sur le nez, m'a réveillé en sursaut. Toute ronde et brillante, l'imbécile, en plein mois de janvier, elle est plantée juste devant ma fenêtre comme un gros visage immobile. A vous donner des sueurs frisquettes. Ou carrément froides. La pupille grande ouverte, je regarde sauter les chiffres du radio-réveil, 4:40, 4:41... Avec un petit bruit sec. Et ça dure depuis des siècles.

Tout a commencé des millénaires auparavant, le matin même, lorsque le carillon de ma porte s'est mis à grelotter furieusement. Pas le temps d'étaler mes doigts de pied dans la fourrure acrylique de la descente de lit. Sautant dans mes pantoufles, je me suis précipité.

« *Marc Machaud, c'est ici ?* » a demandé, d'un ton morne, la télégraphiste aux pieds gelés.

J'ai répondu que oui, c'était moi. Et comme elle était plutôt mignonne sous son air grognon, j'ai ajouté :

« *Qu'est-ce que je peux faire pour vous, ma poulette ?* »

La « poulette » m'a toisé : encore une qui aurait préféré une contrebasse au clairon fanfaron qu'elle avait devant elle. Puis elle a dit :

« *Y a une taxe d'affranchissement.* »

J'ai payé et refermé la porte en vitesse. La journée paraissait assez mal partie sans qu'en prime je me fasse rembarrer par un jupon qui n'en portait même plus.

Le télégramme était plutôt surprenant : *ARRIVÉE ROISSY 09.30 OLYMPIC VOL 446. BAISERS FOUS. SAMANTHA.* L'ennui, c'est que je ne connais aucune Samantha. Encore moins avec qui échanger des baisers fous. Je l'aurais su.

J'ai vérifié le destinataire : c'était bien moi. On avait même indiqué l'escalier et le numéro de mon appartement.

Je me suis trituré les méninges un sacré moment avant de retrouver mon bon sens. Lequel a fini par me souffler quelques solides vérités. Un : pour une blague, elle n'était pas drôle. Deux : j'allais bientôt attraper froid, avec mes mollets découverts dans les courants d'air. Trois : l'heure était joliment matinale, je pouvais me recoucher. Quatre : de toute façon, il me restait au moins cent vingt grasses minutes avant l'atterrissage. Muni de ces bons conseils adressés à moi-même, j'ai plongé sous les couvertures. Pas pour longtemps.

Ne présentez jamais une inconnue à un type comme moi, il en perdra le sommeil tant qu'il n'aura pas retrouvé toutes ses coordonnées. C'est exactement ce qui m'est arrivé ce matin : je n'ai pas pu refermer l'œil.

J'ai donc commencé à le balader sur mes vieux carnets de rendez-vous, car la mémoire est ce qu'elle est, et la mienne passablement percée. Issouka, Natacha, Amandine, Raphaële, oui (j'ai le chic pour m'engouer de prénoms exotiques). Samantha, non. Eh bien, tant mieux ! J'allais pouvoir prendre mon petit déjeuner en paix, ai-je décidé. Après, j'irai voir si ma secrétaire savait encore se servir de la machine électronique que la dernière affaire en date m'avait permis de lui offrir, au début de l'automne passé. C'est ça, j'irai là-bas donner quelques coups de fil pour me rappeler au bon souvenir de mes ex-clients.

Alors, qu'est-ce que je faisais, à 9 heures tapantes, sur l'autoroute A-1 ? Je n'étais pas venu là seulement pour me moquer en douce des banlieusards qui se pressaient pour rentrer dans la capitale, où justement se trouvaient leurs bureaux et le mien.

En engageant ma Lancia sur les rampes d'accès au parking de l'aéroport, j'ai hésité un instant. Je suis du genre primaire qui à casé dans son cerveau, une bonne fois pour toutes, qu'on descend dans un parking. Pas qu'on y monte. Impossible de me déprogrammer ou, alors, gare au court-circuit.

J'étais en train de verrouiller ma portière quand un type s'est approché de moi sans que je l'entende venir. Il a brandi son poing en ouvrant la bouche, sans doute pour dire quelque chose. Mais autre règle d'or : ne pas me prendre par surprise. Il n'avait même pas prononcé la première syllabe qu'il était déjà dans le décor, trois voitures plus loin. Recroquevillé sur le sol, plié en deux à la recherche de son souffle. Je me suis penché sur lui, j'ai pris la pellicule photo qu'il tenait encore dans la main.

« *C'est quoi.*

— *Des photos*, a-t-il répondu, logique.

— *En quoi ça m'intéresse ?*

— *Des photos pornos.* »

J'ai compris que le crétin s'était trompé d'adresse, et je l'ai laissé là.

Au niveau des arrivées, les passagers d'Athènes étaient annoncés à la porte 23. Bien sûr, je suis parti dans le mauvais sens, et j'ai fait un petit tour de manège. Jamais pu saquer ces immeubles ronds. Je n'aime que le carré, classique, sans fioritures. Les angles droits, avec un début et une fin.

Les voyageurs prenaient livraison de leurs bagages. Si un jour vous voulez savoir ce que c'est que d'avoir l'air idiot, pointez-vous à un rendez-vous en ne connaissant qu'une seule chose de la personne attendue : son prénom. Avec Samantha, j'avais une petite indication supplémentaire : c'était une femme. D'ailleurs, les « Baisers fous » confirmaient le soupçon.

IL ne me restait plus qu'à fixer, droit dans les yeux, lés femmes seules chaque fois que leur regard croisait le mien. Exercice périlleux. J'ai essayé de le rendre anodin, en affichant une sourire que je croyais engageant, jusqu'à ce que j'en découvre le reflet dans la vitre qui me séparait d'elles. Le cheveu ébouriffé par la bagarre, la paupière alourdie par le réveil en fanfare, j'avais tout du grand méchant loup. J'ai rectifié le look. Genre belle brute décontractée qui sait parler aux dames. Pas facile. Surtout qu'en plein milieu de mes efforts j'ai avisé une grande bringue tout en os qui me rendait mes œillades avec 100 % d'intérêt. Et des dents aiguisées comme celles de la fiancée de Dracula. Pas question.

Je m'apprêtais à battre en retraite prudemment, quand le timbre ravissant d'une voix féminine, qui roulait les « r » furieusement, a traversé le hall et heurté tous nos tympans :

« *Marrrc, chérrri, me voici, je suis là !* »

C'était Samantha, probablement.

Vêtue d'une blouse en satin, d'une jupe étroite qui lui moulait, les hanches, le talon haut et la fourrure négligemment jetée sur ses épaule, elle ressemblait à Giene Tierney dans *Péché mortel*. En plus réussi.

« *Merrrci d'êtrrre venu*, a-t-elle poursuivi en avançant vers moi d'une démarche à vous donner le mal de mer, *je prrrends bagages et j'arrrrive.* »

Elle a disparu dans la foule. Si vite qu'elle pouvait bien n'avoir été qu'un rêve.

Et d'abord, comment savait-elle à quoi je ressemblais, cette étrangère ? C'était louche. Mais maintenant que j'avais vu à quoi elle, elle ressemblait, elle n'était pas près de se débarrasser de moi.

Enfin, elle a franchi le double battant du portillon, jeté un sourire éblouissant au douanier, récupéré prestement son passeport. A quelques mètres de moi, elle s'est arrêtée, elle à laissé tomber son sac de voyage. Et elle s'est précipitée dans mes bras, que j'ai tout juste eu le temps d'ouvrir. Un effluve de parfum de luxe m'a submergé de la tête aux pieds, tandis qu'une bouche à l'haleine douce se posait sur la mienne. Sans doute le premier des « Baisers fous » qu'elle m'avait promis. Pour tout avouer, il était vraiment fou. Ou plus exactement, c'est moi qui l'ai été de prendre goût si radicalement à ces délices.

Car elle n'avait pas encore détaché ses lèvres des miennes qu'une horde de paparazzi nous entouraient soudain, comme l'océan le Mont-Saint-Michel, criant et nous apostrophant au milieu des éclairs de flashes.

« *Samantha, ici, un petit geste ! Plus à droite ! Ne bougez plus !* »

Comment aurions-nous pu bouger ? Samantha, suspendue à mon cou, hilare et enchantée, a entrepris de prodiguer ses mines charmeuses en autant d'aumônes fixées à jamais sur leurs négatifs. L'affaire n'a pas duré plus de quelques minutes, quatre au maximum. Puis les photographes se sont envolés, tels des moineaux effarouchés à l'approche du chat.

En fait, ils étaient deux. Non pas des chats : des gorilles. Le premier a saisi fermemant l'épaule de ma fugace bien-aimée. Il a dit, plein de sous-entendus :

« *Mademoiselle, Monsieur attend.* »

LE second n'a rien dit. Il m'a tordu les bras dans le dos. Dix secondes après, je roulais au plancher, comptant les grains de poussière en essayant de me rappeler qui j'étais.

Le parfum. A nouveau, il m'enveloppait. J'ai levé, difficilement, le menton. Les yeux verts de Samantha se sont plantés dans mes prunelles. Elle a murmuré :

« *Ne m'abandonne pas.* »

Puis elle a saisi mes oreilles dans chacune de ses mains, a glissé sa bouche tout près de l'une d'elles et a laissé tomber dans un soupir : « *J'aurais bien goûté une hamburrrgerrr de détective.* »

Je n'ai toujours pas compris ce qu'elle voulait dire par là. Par contre, je n'ai pas tardé à comprendre ma douleur quand, dans l'après-midi, les radios se sont mises à annoncer la rupture des fiançailles de Samantha Kellog, l'héritière des corn-flakes, avec le roi des chaînes hôtelières Grododo, Umberto Grododo lui-même, le mafioso reconverti dans le tourisme pour caves. J'ai commencé à me sentir sérieusement en danger.

A 20 heures, Ockrent a commenté de sa voix suave, unie, la photographie de Samantha Kellog accompagnée d'un hurluberlu éberlué dont personne ne connaissait le nom. Quand elle a rappelé le coup des fiançailles, j'ai éteint la télévision, avant qu'elle ne détaille la carrière mouvementée du fiancé. Et puis cette photo ne m'avantageait pas.

Je me préparais une omelette lorsque le téléphone a sonné. Personne ne m'appelle jamais le soir : j'ai failli ne pas répondre. Puis j'ai pensé que, peut-être, c'était elle qui venait m'expliquer ce mic-mac.

C'était Grododo. Il n'a pas eu besoin de se présenter.

« *Ecoute, Machaud*, a-t-il dit, *des choses comme ça, ça ne se pardonne pas.* »

Il a raccroché. D'ailleurs, je n'avais rien à répondre. Effectivement, ça ne se pardonne pas.

A minuit, la sonnerie du téléphone m'a sauvé des bords de la corniche où, en rêve, je m'étais réfugié pour échapper aux malabars de Grododo. Le cœur battant à cent à l'heure; j'ai attrapé le combiné. Samantha a prononcé, enjôleuse, les paroles que j'espérais :

« *Pardonne-moi. Je ne pouvais pas faire autrement. Il ne m'aurait jamais lâchée. C'est vrai que tu m'as plu, tu sais. Tu es seul ?*

— *Seul*, ai-je bredouillé.

— *Attends-moi, je viens.* »

Je me suis rendormi.

Le cadran lumineux indique 4 h 57. Plus de nouvelles à cette heure-ci. Alors je fais ce qu'elle a dit : j'attends. J'ai beau réfléchir, je ne sais pas s'il est préférable de devenir de la chair à pâté pour Grododo ou bien à hamburger pour Samantha. Tout ce que je sais, c'est que je suis curieux de connaître la suite. J'ai toujours été curieux. J'aimerais bien savoir lequel des deux va arriver le premier, le tueur ou la fille. Inutile de dire que j'ai une préférence. Mais est-ce que quelqu'un m'a jamais demandé mon avis dans cette histoire ? ■

[Cathy Bernheim est journaliste et traductrice. Spécialiste des questions féministes, elle a publié au Seuil *le Sexisme ordinaire* (1978) et *Perturbation, ma sœur* (1983). Une nouvelle d'elle, *Quitte ou double*, est parue dans le recueil *40 Nouvelles (IV) du Monde* (juin 1985).]

LA MOUCHE

SONDAGES, SACHEZ SONDER

par Thomas Ferenczi

Les sondages d'opinion prétendent saisir « ce que pensent les gens ». C'est faux, estime Patrick Champagne, attaché à l'INRA et au Centre de sociologie de l'éducation et de la culture. Cet entretien inaugure une série de rencontres qui seront consacrées aux recherches récentes et inédites sur les aspects les plus nouveaux de la société contemporaine.



Le débat Fabius-Chirac du 27 octobre dernier a été entièrement placé sous la domination des sondages.

« DEPUIS un célèbre article de Pierre Bourdieu en 1973 intitulé : « L'opinion publique n'existe pas », les sociologues reprochent aux sondages de faire apparaître, sous le nom d'opinion publique, une construction artificielle qui n'a rien à voir avec ce que pensent réellement les gens. Cela signifie-t-il qu'on ne peut pas parler d'une opinion commune des Français sur un sujet donné ?

– Les sondages sont tellement entrés dans les mœurs qu'il paraît naturel, aujourd'hui, d'interroger n'importe qui sur n'importe quoi, sans se soucier de l'information dont chacun dispose sur les sujets en question ni de l'intérêt que chaque personne interrogée peut leur porter. Parler de sondages d'« opinion » est en fait une expression trompeuse dans la mesure où elle fait croire que toutes les réponses obtenues sont des « opinions ». Je dirai, pour être plus exact, que ce que les instituts de sondages recueillent, ce ne sont pas des opinions mais des réactions (au sens quasi chimique du mot) très diverses d'une population elle-même très hétérogène aux questions que les clients des instituts de sondages leur font poser dans un souci qui n'est pas toujours totalement désintéressé.

» En général, la presse s'intéresse trop aux résultats des sondages et pas assez à la façon dont les réponses ont été obtenues. Il faut rappeler que les questionnaires qui sont passés par les enquêteurs ne recueillent pas, à proprement parler, des opinions mais, le plus souvent, les réactions d'approbation ou de désapprobation des enquêtés sur des opinions qu'on leur propose (*« Etes-vous plutôt d'accord, plutôt en désaccord avec l'opinion suivante »* ; *« Certains pensent que... ; vous-même... »*).

» Le plus étonnant, c'est que les gens répondent aux questions qui ne les concernent pas ou même aux questions qu'ils ne se seraient pas posées eux-mêmes si quelqu'un n'était pas venu les leur poser.

» Prenons un exemple récent. L'Ecole nationale d'administration a fait faire un sondage dans lequel il y avait, entre autres, les questions suivantes : *« L'application d'une politique peut être compromise par la mauvaise volonté de hauts fonctionnaires. Etes-vous tout à fait d'accord? assez d'accord?* etc. » ; ou encore : *« Etes-vous plutôt favorable, plutôt opposé ou plutôt indifférent à l'existence d'une Ecole nationale d'administration qui forme des hauts fonctionnaires? »*

» On peut se demander ce qu'un agriculteur, un ouvrier, un employé de commerce peut comprendre à ces questions. Il ne s'agit pas là d'un jugement de valeur mais d'un jugement de fait. Une enquête sur ce que les diverses catégories d'enquêtés peuvent comprendre à ces questions et sur le sens qu'ils donnent à leurs réponses serait très instructive et conduirait à ne plus additionner des réponses formellement identiques, mais qui n'ont pas la même signification (quand elles en ont une).

» *Pour donner un autre exemple*, on avait demandé, après mai 1968, à un échantillon représentatif s'il fallait ou non supprimer le concours d'agrégation dans l'enseignement supérieur. Si l'on a obtenu des réponses, même parmi ceux qui ne savaient manifestement pas ce qu'était ce concours, c'est que la « science » des instituts de sondages d'opinion réside, dans une large mesure, dans la capacité à fabriquer des questionnaires où il est toujours possible de donner une réponse, un peu à la façon des jeux télévisés : ce qui compte, ce n'est pas de savoir, mais de pouvoir faire croire qu'on sait, qu'on *pense* quelque chose ; bref, de jouer, d'accepter de répondre à l'enquêteur et de désigner une réponse parmi les réponses prévues sans qu'il soit nécessaire de justifier sa réponse. Les instituts de sondages additionnent donc des réponses qui, bien que formellement identiques, sont totalement différentes dans leur signification (1).

– Le postulat de la démocratie et du jeu électoral, dont s'inspirent les sondages, n'est-il pas justement que tout le monde peut, et même doit, s'intéresser à tout ?

– Oui, mais c'est précisément un postulat ; c'est la croyance sur laquelle repose tout le fonctionnement du régime démocratique. L'utilisation de la technologie des sondages pour définir « ce que pensent les Français » sur telle ou telle question n'est pas, pour la plupart des sociologues aujourd'hui, scientifiquement sérieuse. *Il reste, et vous avez raison de le rappeler*, que les résultats des sondages sont pris politiquement au *sérieux*, ne serait-ce que parce qu'ils sont obtenus dans une logique qui est proche de *celle des élections. Et, de fait*, le champ politique utilise les sondages comme des sortes de *référendums populaires*. C'est cette confusion entre l'analyse scientifique et les *a priori* politiques qui *rend difficile* toute discussion scientifique sur les sondages, y compris avec ceux qui en sont devenus les spécialistes – je veux parler des politologues – qui ont réussi à s'inventer une nouvelle position dans le champ politique, celle d'arbitre impartial et « scientifique ».

» Alors que l'analyse scientifique consiste à s'interroger sur la valeur de telle question, sur la signification de telle réponse selon les propriétés des enquêtes – ce qui, en toute logique, fait éclater la notion d'opinion publique, – nombre de politologues tendent à considérer qu'une réponse est une réponse et qu'il faut l'enregistrer comme un vote. Et les votes, on le sait, ça ne se pèse pas, ça se compte. Il reste que, au lieu d'invoquer la logique politique dans un débat scientifique, il vaudrait peut-être mieux imposer l'analyse scientifique à la politique et profiter de la réflexion sur les sondages pour étudier plus scientifiquement la pratique électorale.

– Le sondage n'est-il pas un perfectionnement du vote ?

– C'est surtout un perfectionnement dans l'art de faire croire à la démocratie. On prétend aujourd'hui mesurer scientifiquement ce qu'on appelle l'opinion publique. On impose ainsi, au nom de la science, l'idée que le peuple pense et veut toujours quelque chose ; bref, que les sondages d'opinion recueillent la *volonté générale. Or les sondages*, loin de recueillir « ce que pense le peuple », tendent de plus en plus *à recueillir le produit des stratégies* de marketing politique qui ont pour objectif de changer non la *réalité* mais l'opinion que les individus se font sur elle ; il s'agit, puisque aujourd'hui la cote des hommes politiques fait partie du jeu politique, de faire monter celle de ses clients et de faire descendre celles des adversaires. Il s'agit ainsi de donner à penser quelque chose à ceux qui n'en pensent peut-être rien.

– Après tout, un sondage, c'est peut-être mieux que rien ?

– La pratique des sondages d'opinion ne fait que donner plus de crédibilité, avec l'aide et avec les apparences de la science, à une entité politique et non pas scientifique. Ce que l'on appelait autrefois l'opinion publique, à savoir l'opinion des milieux dits « bien informés », avait finalement plus de réalité scientifique que ce produit des instituts de sondages que l'on baptise aujourd'hui « opinion publique », avec toutes les garanties apparemment scientifiques.

» Tant que les sondages se bornaient à saisir les intentions de vote des *électeurs*, il n'y avait scientifiquement pas grand-chose à en dire. Cela consistait simplement à *avancer la date des élections*. Les sondages faisaient, en plus précis, ce que faisaient les *renseignements généraux*. Mais il y a eu très vite un glissement dans cette pratique.

» *Sur tous les sujets possibles*, on interroge aujourd'hui tout le monde, et la presse en publie les résultats. Les sondages font ainsi partie aujourd'hui du jeu politique et viennent en quelque sorte le parasiter : il faut désormais payer des spécialistes qui sont chargés de faire en sorte que l'on croie que le peuple approuve (ou au contraire désapprouve) les mesures qui sont prises, les actions politiques engagées.

– N'y a-t-il pas un bon usage du sondage ? Les sociologues n'en font-ils pas un instrument de connaissance ?

– Avec la pratique des sondages d'opinion, on se trouve à la frontière de la science et de la politique. La sociologie peut s'en *servir scientifiquement : c'est* une méthode d'enquête parmi d'autres, qui peut être utile pour *comprendre les groupes sociaux*, et notamment la façon dont ils produisent leurs opinions. Les sondages *sont alors un outil de travail* parmi d'autres, et il n'y a vraiment pas de quoi en faire de gros *titres dans la presse*.

» Mais les sondages d'opinion peuvent être aussi utilisés politiquement *pour faire croire*, par exemple, que sur tel problème il existe, comme on dit, un *« consensus », c'est-à-dire une* majorité statistique en faveur, du moins apparemment, d'une solu*tion*.

» Il y a là ce qu'on peut appeler un détournement politique *d'une technologie d'enquête scientifique*. En soi, ce fait social intéresse également la sociologie : en *effet, si, comme l'avait démontré* Pierre Bourdieu, l'opinion publique n'existe pas, il reste que les *sondages d'opinion existent*. Il n'y a pas lieu alors, pour le sociologue, de s'interroger sur le « bon » ou le « mauvais » usage des sondages (question typiquement politique), mais simplement de constater les usages sociaux auxquels ils donnent lieu et de rechercher à quoi ils servent, pourquoi on en fait et ce qu'on en fait, notamment en les mettant à la « une » des journaux.

– Alors, à quoi servent-ils ?

– Il serait très long et très difficile de répondre complètement à cette question. Pour me limiter à quelques indications, je ferai remarquer que la pratique des sondages d'opinion est très liée au journalisme. Les sondages permettent de savoir à l'avance les tendances d'un scrutin et de faire un « scoop » en annonçant, le premier, le parti qui va l'emporter. Ils constituent aussi un substitut commode au travail d'investigation des journalistes dans la mesure où ce que pensent un échantillon représentatif de la population française tend de plus en plus à tenir lieu de réalité (un sondage récent, par exemple, demandait si Mitterrand était au courant, dès le début, de l'affaire Greenpeace).

» Mais les sondages sont également intéressants pour les hommes politiques eux-mêmes, car cela leur permet de connaître *leur cote et de chercher* par là le meilleur moyen pour la faire évoluer en leur faveur. Les campagnes électorales sont testées par tous les candidats et tous les partis – comme cela se fait en publicité – avant d'être réalisées grandeur nature.

» Cet usage des sondages a *profondément transformé* le champ politique. Autrefois, l'action des hommes politiques reposait fortement sur leurs convictions ; sans doute, les réunions électorales, les meetings, les applaudissements, etc., pouvaient les conforter dans leurs croyances, mais la part d'incertitude quant au résultat électoral final restait suffisamment grande pour que leurs convictions personnelles demeurent leur principale référence.

» A partir du moment où des spécialistes en marketing peuvent leur indiquer les thèmes qui « marchent » et les thèmes qui ne « marchent » pas, on passe d'une logique de la conviction, où les candidats croient ce qu'ils croient et veulent le faire partager à un *maximum de gens, à une logique* de la séduction, où les hommes politiques se composent un per*sonnage qui plaît*.

– N'est-ce pas une perversion de la démocratie que de se fonder *non sur ses convictions mais* sur les attentes d'un public ?

– Dans la même logique, *d'autres pourraient dire* au contraire qu'il est bon de connaître et de respecter la « volonté populaire ». En tant que sociologue, je constate simplement cette transformation et j'analyse le nouveau fonctionnement du champ politique, et notamment la façon dont cela a modifié le travail des hommes politiques. De toute manière, il n'y a guère le choix aujourd'hui : les sondages existent : ils permettent de connaître à l'avance les thèmes qui auront le plus de succès auprès des électeurs. Les hommes politiques, dont l'objectif est quand même de rassembler un maximum de suffrages sur leur nom, ne peuvent plus s'en passer.

– Pouvez-vous donner un exemple de ces transformations ?

– Le récent débat Fabius-Chirac en est, me semble-t-il, une bonne illustration. Il a été entièrement placé, comme peut-être *aucun autre débat antérieurement*, sous la domination des sondages. Il y en a eu avant, pendant et après. On pourrait presque dire que le débat a eu lieu pour faire des sondages. Apparemment, le débat opposait un premier ministre en fonctions qui exposait sa politique à un responsable de l'opposition qui la critiquait. En fait, Fabius cherchait aussi à faire remonter sa cote dans les sondages pour lutter contre Rocard, qui bénéficie d'une meilleure cote de popularité ; il en est de même de Chirac à l'égard de Barre.

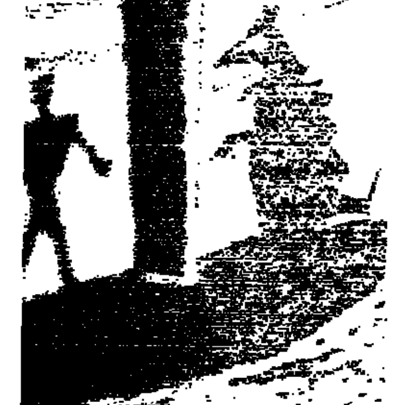
» Tout le débat ayant été présenté comme un combat, il y avait donc nécessairement un vainqueur et un vaincu, un gagnant et un perdant. Autrefois, les analyses des commentateurs politiques étaient, me semble-t-il, plus mesurées et plus équilibrées. Aujourd'hui, tout se joue dans ce champ médiatique où, sous le regard de la foule que l'on a attirée, deux hommes politiques tentent, par tous les moyens, de faire chuter l'adversaire.

» Comment voulez-vous, dans *ces conditions, que le prochain* débat souhaité par les Français ne soit pas, comme l'a révélé un *récent sondage, ce combat spectaculaire* que ne manquerait pas d'être celui qui opposerait Marchais à Le Pen ?

– En fin de compte, vous portez un jugement plutôt négatif ?

– *La pratique des sondages* s'est développée sur le chaînon le plus faible du système démocratique, celui qui réside dans le fait que l'on suppose que tout le monde est censé penser quelque chose sur tous les sujets. On peut toujours rêver et penser que les sondages d'opinion auraient pu servir, à l'inverse, à démontrer que, sur nombre de questions, la plupart des gens n'ont pas d'opinion, et qu'ils ont le droit de ne pas en avoir. Reconnaître cette réalité au lieu de l'ignorer et même, par postulat politique, de la nier aurait été sans doute plus utile à l'instauration d'une véritable démocratie. ■

(1) Sur ce point, voir P. Champagne, « Sondages d'opinion et *consensus* politique », *Pouvoirs*, 5, 1978, pp. 93-102, et « Opinion publique ou opinions publiées ? » *Réseaux*, n° 13, juin 1985, pp. 62-73.



هكذا من الأصل

SPORT ET TÉLÉ

FOOTBALL PARTY

par Michel Castaing

Le football a été gravement touché après l'abominable soirée du Heysel, à Bruxelles, en mai dernier. Il lui faut retrouver une image de marque bien qu'il n'ait pas perdu son public. La rencontre France-Yougoslavie du samedi 16 novembre s'est jouée à guichets fermés et à télés ouvertes.



MARTINE FRANCK/MAGNUM

« *LE football*, explique Michel Drucker, *est devenu un véritable spectacle, un show à part entière. L'image est aujourd'hui tellement forte qu'elle parle d'elle-même, et que, à la limite, il suffit de se laisser porter par elle. C'est elle qui juge, plus que le commentateur. Le danger, surtout depuis que nous sommes deux à l'antenne (1), c'est d'être trop bavard. On risque alors de « noyer » l'image. Il faut parler dans les temps morts, dans les « trous ». L'exercice est plus difficile dans les sports d'équipe que dans les disciplines individuelles, car tout bouge tout le temps et il peut tout se passer d'un bout du terrain à l'autre.* »

Le football international, sport-spectacle : vingt à vingt-cinq millions de téléspectateurs français pour France-Yougoslavie... dont n'ont peut-être jamais mis les pieds sur un stade ; dont un grand nombre, peut-être, n'ont pas un engouement démesuré pour le ballon rond. Mais le match est décisif : la qualification pour la phase finale de la Coupe du monde, l'an prochain, au Mexique. A événement exceptionnel, audience exceptionnelle. Un spectacle ? Mieux, une authentique dramatique.

Spectacle et phénomène de société : de par la planète, un milliard et demi de téléspectateurs ont suivi la Coupe du monde 1982, disputée en Espagne. Aucun autre événement, sauf les Jeux olympiques, n'attire pareil auditoire. « *Parmi les dix plus fortes audiences jamais enregistrées en France,* rappelle Thierry Roland, *six ou sept touchent au sport.* » Le débat Laurent Fabius - Jacques Chirac n'a pas fait un meilleur score que la fameuse demi-finale RFA-France, en 1982 à Séville.

S'effacer devant l'image : « *C'est quelquefois frustrant* », reconnaît Michel Drucker, qui, à l'instar de son « maître » Léon Zitrone, est un journaliste « à fiches ». « *Je ne peux guère utiliser, à l'antenne, que le tiers de la documentation que j'ai accumulée.* » Précaution utile, cependant, quand il lui a fallu, se souvient-il, meubler l'antenne pendant une heure, lors de la Coupe du monde 1978 : l'équipe de France, qui devait alors jouer contre la Hongrie, était à la recherche de maillots...

Actuellement, les tandems de TF 1 et de Canal Plus sont plus « techniques », celui d'Antenne 2 est plus « grand public », mais tous avouent volontiers qu'ils ne peuvent ni ne veulent rivaliser avec la presse écrite spécialisée, qui dispose de plus de recul pour « décortiquer » un match. Mais rien non plus ne remplace la perception, *de visu*, d'une rencontre *télévisée en direct.*

Diabolique ralenti

L'impact de l'image a atteint aujourd'hui des sommets, avec la mise en place de moyens de plus en plus importants et sophistiqués. Pour ce France-Yougoslavie, TF 1 a sorti la grosse artillerie, celle utilisée, notamment, lors de la finale du championnat d'Europe de football 1984 disputée au Parc des Princes : six caméras, deux magnétoscopes pour le ralenti, et deux autres pour l'enregistrement et le montage. Et, pour ce qui concerne la réalisation, la télévision française n'a plus guère à rougir, maintenant, de la BBC, toujours citée en exemple.

« Inventé » à la télévision dans les années 1967-1968 – il existait depuis longtemps au cinéma, – le ralenti est, de nos jours, utilisé de façon systématique. Le procédé est tellement entré dans les mœurs que le spectateur qui assiste à un match dans les tribunes d'un stade s'en sent tout naturellement privé. Même s'il bénéficie d'autres avantages que le téléspectateur – ambiance, vision globale du jeu, etc. – et même s'il sait qu'il pourra voir et revoir les principales actions dans des émissions ultérieures.

Le ralenti est « *impitoyable* », constate Michel Drucker, aussi bien pour les joueurs que pour les arbitres. C'est une arme diabolique : contrairement à son appellation, il peut accélérer l'apogée ou le déclin d'une carrière, faire ou défaire des réputations. On ne se lasse pas de revoir, par exemple, les coups francs victorieux de Michel Platini, et le fait de suivre dix fois, quinze fois, et mètre par mètre, les trajectoires de ses balles n'a pas peu contribué à sa gloire. Revivre, d'une façon générale, « *des buts d'anthologie* », selon une expression chère à Thierry Roland, les amateurs de football ne demandent que cela.

Mais, à l'inverse, le ralenti peut jeter le discrédit sur un arbitre qui a « oublié » de siffler telle ou telle faute – flagrante ou apparente après coup – ou ridiculiser *un gardien de but. Le malheureux* Dominique Dropsy, gardien des Girondins de Bordeaux, doit en savoir quelque chose : ses deux énormes bévues, coûtant à chaque fois un but – en Coupe d'Europe, qui plus est – en septembre dernier *face à Fenerbahce d'Istanbul*, risquent de sonner le glas de sa carrière internationale.

Le souffle des joueurs

Sans le ralenti, ses erreurs auraient peut-être paru moins évidentes. A l'ère des Vignal, Remetter, Colonna, un gardien de but pouvait espérer se racheter aux yeux des sélectionneurs. Aujourd'hui, le ralenti laisse des traces indélébiles – aux yeux de l'opinion, surtout, – quelles que soient les prouesses passées. C'est évidemment injuste, mais c'est aussi... spectaculaire. Une des fonctions premières de la télévision.

Ralenti, gros plans, micros d'ambiance : entendra-t-on, un jour, jusqu'au souffle des joueurs ? Canal Plus a, en tout cas, innové en se faisant admettre dans les vestiaires, à la mi-temps des matches du championnat de *France qu'il retransmet. Grâce* aux « micros canons » (micros très longs) de la quatrième chaîne, le téléspectateur entend tout : congratulations ou engueulades, recommandations pour la seconde mi-temps...

Le football, phénomène de société : les médias de toutes sortes y sont pour beaucoup. La presse internationale comptait six mille deux cents représentants au Mundial 82. Huit mille journalistes devraient être accrédités au *Mexique. Cela devient déraisonnable* quand des événements non sportifs, et dramatiques ceux-là, sont très moyennement « couverts ».

En France, il existe trois magazines télévisés hebdomadaires *consacrés au football* : « Le rendez-vous des champions », « Téléfoot » (tous deux sur TF1), et « Etoiles et buts » (Canal Plus). Et, sans compter, bien entendu, les retransmissions, le football occupe une large place, en cours de saison, dans les émissions sportives (en particulier dans « Stade 2 », sur Antenne 2) ainsi que, selon l'actualité, dans les journaux télévisés, nationaux et régionaux. Ce doit être, sans nul doute, le signe qu'il existe une *abondante demande*, qui découle aussi des résultats de l'équipe de France (titres européen et olympique) et qui ne peut que s'amplifier encore avec la nouvelle formule du Loto sportif. Le petit écran ne pouvait pas échapper au fait de livrer, lui aussi, des pronostics (une émission de cinq minutes, du lundi au mercredi).

Mais il y a beaucoup moins innocent : le drame du Heysel est dans tous les esprits. La télévision *est-elle, bien involontairement*, pour quelque chose dans la montée de la violence ? Il faudrait faire, calcul sordide, le décompte des bagarres, selon que le match est ou non télévisé. Pour savoir si le hooligan entend « utiliser » la *fascination* de l'image comme caisse de résonance. ■

(1) Thierry Roland et Jean-Michel Larqué pour TF 1, Michel Drucker et Roger Piantoni pour A 2, Charles Biétry et Michel Denisot pour Canal Plus. *Pour les deux premières chaînes*, l'adjonction, à un journaliste, d'un ancien joueur international est destinée à apporter un « plus » technique au commentaire. Canal Plus a préféré, elle, faire appel à deux journalistes.

MEXICO BIS

LA date du 21 juin 1970 est marquée d'un ballon d'or dans le souvenir des aficionados du football. Ce jour-là, dans l'immense stade Aztèque de Mexico, archi-comble, la première finale de la Coupe du monde diffusée en couleur par les télévisions du monde entier met aux prises les équipes du Brésil et d'Italie. Et ce jour-là, un petit bonhomme, qui est déjà entré vivant dans la légende du « foot » en marquant son millième but au Maracana de Rio-de-Janeiro, quelques mois auparavant va ouvrir le score d'un tir de la tête foudroyant. Après quoi ses coéquipiers Gerson, Jairzinho et Carlos Alberto trouveront encore le chemin des buts italiens pour offrir au Brésil son troisième trophée mondial en douze ans.

Ce petit bonhomme, qui a été des précédentes expéditions footbalistiques brésiliennes en Suède (1958), au Chili (1962), en Angleterre (1966), s'appelle pour l'état civil Edson Arantes do Nascimento. Mais tout le monde le connaît sous le nom de « Pelé » (le Roi). Fabuleux destin d'un gamin misérable qui tapait *dans une balle de chiffon sur la* place de Tres-Coraçoes, son village natal. Professionnel à seize ans, véritable génie du ballon au pied, il allait battre tous les records de ce sport. Son « *interprétation* » de la partition footballistique a été la seule qui ait véritablement permis d'intéresser les Etats-Unis au « soccer » lorsqu'il opéra pendant quelques saisons au Cosmos de New-York.

Mais 1970 a été l'apogée de la carrière de Pelé et de l'équipe du Brésil. C'est-à-dire le commencement de la fin du football-samba et la fin du commencement du football-godasse caricaturé par le « catenaccio » de l'Italie, l'autre équipe finaliste. Le moment où les valeurs changeaient, où l'équilibre des forces basculait d'un continent à l'autre.

De quel football accouchera la seconde version mexicaine de la Coupe du monde, en 1986 ? Le souvenir de Pelé sera sûrement encore présent le 29 juin prochain lors du coup d'envoi de la finale sur la pelouse de ce stade Aztèque qui a été le théâtre de *sa gloire. Peut-être un autre* joueur prendra-t-il alors comme lui le titre éphémère de « Roi ». Mais le méritera-t-il vraiment ? Le romantisme d'antan a été troqué contre un réalisme qui confine trop souvent au cynisme.

Lors du dernier Mondial, en Espagne, les cousins germains de la République fédérale d'Allemagne et d'Autriche s'étaient contentés de taper sans conviction dans la balle pendant quatre-vingt-dix minutes, sachant qu'un match nul permettrait d'écarter l'Algérie de la phase finale.

Pour qu'un tel scandale ne se reproduise pas l'année prochaine, le comité d'organisation mexicain a prévu de faire jouer tous les matches décisifs à la même heure.

Ainsi, il ne devrait plus être possible de truquer les résultats. De même à la suite du drame du Heysel, il a fallu prendre des dispositions pour éviter des concentrations de supporters dans les tribunes. Bref la fête mexicaine, hyper-médiatique, devrait se dérouler sans anicroches, comme un super-show télévisé.

A. G.



PHOTO PRESSE-SPORTS

Le match aller Yougoslavie-France. A droite, Amoros.